

Le Monde



CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15614 – 7 F

SAMEDI 8 AVRIL 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Les difficultés de l'accord de Schengen

En annulant la décision de reconduite à la frontière prise par le préfet du Rhône à l'encontre de deux Roumains auxquels l'Allemagne avait refusé le statut de réfugié, le tribunal administratif de Lyon a montré combien serait difficile la mise en œuvre de la convention de Schengen. Ce jugement intervient alors que plusieurs dirigeants européens s'étonnent des déclarations de Jacques Chirac envisageant une renégociation de la convention de Schengen. p. 4 et 36

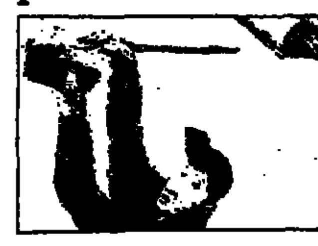
■ Un plan d'aide aux autistes

Mme Veil a annoncé, vendredi 7 avril, la mise en œuvre d'un plan d'action destiné à améliorer la prise en charge des autistes. Doté de 100 millions de francs, ce dispositif sans précédent en France devrait permettre de remédier, en partie, aux incohérences du suivi des adultes autistes et dénoncées dans un rapport de la direction de l'action sociale dont nous révélons les grandes lignes. p. 11

■ « Révolution conservatrice » aux Etats-Unis

Pour fêter les *« cent jours »* de pouvoir républicain au Congrès, le *speaker* de la Chambre des représentants, Newt Gingrich, devait prononcer, vendredi 7 avril, un grand discours *« à la nation »*. p. 2 et 14

■ Le mal-vivre des peintres parisiens



Avec la crise du marché de l'art, rarement la situation des créateurs a été aussi difficile dans la capitale. Nombreux sont les artistes plasticiens qui ne peuvent plus payer leur loyer et sont menacés d'expulsion. p. 30

■ Les miracles de l'assurance-vie

Tandis que la Bourse de Paris pourrait amorcer une reprise, l'assurance-vie reste un placement miracle à haute rentabilité, doté d'avantages fiscaux exceptionnels. Un dossier spécial « Epargne-placement ». p. 17, 18 et 19

■ Les éditoriaux du « Monde »

L'OTAN sans tête ; La politique par l'impôt. p. 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M. Chirac veut réformer la fiscalité pour financer la protection sociale

Alain Madelin plaide pour un aménagement de la CSG

INVITÉ de l'émission de France 2, « La France en direct », jeudi 6 avril, Jacques Chirac a admis qu'il envisage une réforme de la fiscalité associée à un changement du mode de financement de la protection sociale. Le sociologue Alain Touraine lui faisant remarquer qu'il faudrait recourir à la TVA ou à la CSG pour compenser les allègements de charges sociales préconisés par le maire de Paris, celui-ci a répondu qu'il est *« tout à fait d'accord »*. Partisan de M. Chirac, le ministre des entreprises, Alain Madelin, a précisé au *Monde* que si on avait recours à la CSG, il est partisan d'une réforme préalable de ce prélèvement ou d'une fusion de ce dernier avec l'impôt sur le revenu. Dans un entretien au *Monde*, Dominique Strauss-Kahn, porte-parole de Lionel Jospin, critique vivement cette proposition.

Lire pages 9 et 16



Alger engage un dialogue ambigu avec l'opposition

Le président Zeroual doit recevoir une délégation du FFS après s'être entretenu avec le FLN

LE PRÉSIDENT de l'Etat algérien, le général Liamine Zeroual, qui s'est déjà entretenu avec des représentants du FLN, l'ancien parti unique, doit recevoir, samedi 8 avril, une délégation du Front des forces socialistes (FFS), l'une des principales formations de l'opposition démocratique. Ce dialogue que tente de relancer le pouvoir, sans la participation des islamistes, a pour objectif l'organisation, à la fin de l'année, d'une élection présidentielle, et, plus généralement, le rétablissement de la paix civile.

Le pouvoir algérien qui a rejeté, *« en bloc et en détail »*, le contenu du *« contrat national »* qu'ont négocié, en janvier, à Rome, sous l'égide de la communauté catholique Sant'Egidio, les principaux partis de l'opposition, islamistes compris, tente aujourd'hui de reprendre l'initiative politique. Il a déjà obtenu un premier succès en obtenant des signataires du « pacte romain », intégristes exclus, qu'ils répondent positivement à son invitation et s'y rendent en ordre dispersé.

Malgré tout, ce dialogue s'est engagé dans l'ambiguïté, chacun cherchant à se donner le beau rôle et à mener l'adversaire dans son jeu. Déjà, Mohamed Bouhadef, secrétaire général par intérim du FFS, a indiqué que sa formation *« n'ira pas à la présidentielle si on continue à la préparer de la même manière »*. Il a insisté sur la nécessité pour le pouvoir *« de se mettre à table avec l'opposition et de s'entendre avec elle sur une période de transition à gérer de manière collective »*.

Le problème reste entier de savoir comment intégrer les islamistes – et quels islamistes ? – dans le jeu politique puisqu'aucun camp ne paraît être en mesure de l'emporter sur l'autre par les armes. Même l'armée, qui détient la réalité du pouvoir, ne parle pas, à ce sujet, d'une seule voix.

Lire page 5

Les treize larmes de la madone de Civitavecchia

ROME
de notre correspondante

« Y a-t-il en Italie une madone qui ne pleure pas ? » s'interroge la presse italienne. Depuis le 2 février, jour où, à Civitavecchia au nord de Rome, une petite fille de cinq ans terrifiée est venue tirer par la manche son père, employé de l'ENEL, l'EDF italienne, en lui disant : *« Babbo ! Viens vite, la statue de la Madonina du jardin pleure des larmes de sang ! »*, le phénomène semble gagner toutes les statuettes de la Péninsule. Du nord au sud, c'est un torrent de larmes suivi par force pèlerins, à un point tel que la plus grande association de défense des consommateurs, la Codacons a saisi la justice pour *« abus de la crédulité populaire »*. Et dieu sait si cette dernière est déjà à rude épreuve, dans le climat quasi surnaturel qui, depuis la fin du « miracle » berlusconien, a accompagné les derniers développements d'une politique qui ne sait plus à quel saint se vouer, au point que le président de la République et celui de la Chambre avouent publiquement consulter leurs « anges gardiens ». Hystérie collective, charlatans (des « mages » venus du Piémont en BMW ont été repérés travaillant la foule), trucage éhonté (les larmes contenues dans une ampoule pourraient être déclenchées par télécommande selon certains « experts ») : le tir de barrage rationaliste a été complet. Pourtant, la madone de Civitavecchia aurait bel et bien pleuré du sang, selon les experts de la Sapienza, l'université catholique de Rome, qui ont analysé le liquide, tandis qu'une radiographie aurait démontré l'absence de subterfuge. Et Mgr Grillo, l'évêque de la ville, de conclure : *« C'est officiel, la madone a pleuré treize ou quatorze fois »*, avant de révéler, le 4 avril, que, tandis qu'il *« portait la statue dans ses bras, une larme avait coulé de son œil droit »*.

Au Vatican, en revanche, on reste de marbre. Si Jean Paul II s'est rendu au sanctuaire de la « Madone des larmes » de Syracuse fin 1994 pour rendre hommage à l'effigie de la Vierge qui avait pleuré en 1953 en raison, avait-il dit, de la *« récente guerre mondiale et de l'essor du communisme »*, combien d'autres madones en larmes ont-elles été ignorées ? Sur les quatre-vingt-dix dernières années, l'Eglise a reconnu moins d'une dizaine de « signes » de la Vierge sur près de trois cents déclarés. Quant à savoir pourquoi les Italiens ont besoin de voir « pleurer » la Vierge, l'écrivain catholique Vittorio Messori suggère la *« revanche d'une foi populaire brimée par une nomenklatura cléricale qui lui a volé la madone »*. En tout cas, le maire de Civitavecchia, un ancien communiste agnostique, ne doute pas du miracle : aidé par la providence en cette période de regain de chômage, il a décidé de construire un sanctuaire, et toutes les infrastructures hôtelières qui vont avec. L'inauguration ne saurait tarder : vendredi 14 avril, qui sera aussi Vendredi saint, la statue devrait rentrer au bercail, et l'on attend une foule de pèlerins.

Marie-Claude Decamps

Un groupe de spiritueux à Hollywood



EDGAR BRONFMAN

AGÉ DE TRENTE-NEUF ANS, Edgar Bronfman Jr, le président du groupe de vins et spiritueux Seagram (Chivas, Martell, Tropicana...) est en passe de devenir l'un des responsables majeurs à Hollywood. Il a vendu pour 8,8 milliards de dollars (42 milliards de francs) sa participation dans le chimiste américain Du Pont, vraisemblablement pour racheter MCA, propriétaire des studios Universal, producteurs de *ET* et *Jurassic Park*. Ce fils de famille milliardaire a entamé une carrière de producteur de cinéma et contre l'avis de son management, a rejoint en 1982 l'entreprise familiale. Il a succédé à son père à la tête de Seagram en juillet 1994 et avait pris 15 % du capital de Time Warner en 1993.

Lire page 36

Des candidats sans défense

LE CHEF DE L'ÉTAT est aussi le chef des armées. Sur ce point, l'article 15 de la Constitution est formel. C'est même l'une des prérogatives les plus fondamentales qui soient reconnues au président de la République, avec la conduite de la politique extérieure. Or, en dépit de quelques allusions glissées ici ou là par quelques-uns des candidats en compétition, force est de constater que les questions de défense restent en dehors de la campagne électorale. Les citoyens auront donc bien du mal à savoir, avant de voter, quels sont les engagements en la matière de celui des leurs auquel ils s'apprêtent à conférer droit de vie et de mort sur la nation en lui attribuant la responsabilité suprême de déclencher, au besoin, la riposte nucléaire.

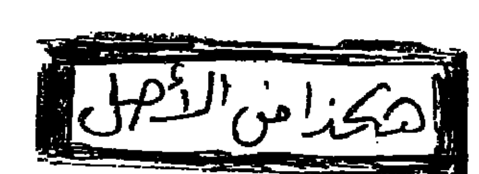
A s'en tenir aux principaux projets présidentiels, les seules évocations manifestes en la matière ont concerné les essais nucléaires, pour ou contre lesquels les candidats s'en sont prudemment remis à l'avis d'un jury d'experts, et le service national, devenu une institution fourre-tout avec des formules militaires et civiles inégalitaires. Pourtant, l'élection de 1995 n'est pas comme les précédentes. Elle a ceci de particulier qu'elle exigera du nouvel élu qu'il arrête très tôt des arbitrages – probablement dès l'été – qui sont de son ressort. Au moins, trois grands sujets devraient motiver un engagement explicite et rapide du futur chef des armées. Le premier a trait à la reprise, ou non, par la France des essais nucléaires suspendus en 1992. Le deuxième se rapporte à la programmation militaire 1995-2000 qui, dès sa première année d'application, a démontré ce dont elle avait été accusée par ses détracteurs, à savoir qu'elle était en trompe-l'oeil. Le troisième thème est relatif à la volonté, mais aussi à la capacité de la France de déployer autant de forces armées – les siennes pour ses propres intérêts ou des « casques bleus » au titre de l'ONU – à la surface du globe.

Les expérimentations nucléaires, d'abord. Après avoir décidé de signer en 1991 le traité de non-prolifération nucléaire (TNP), François Mitterrand a suspendu, l'année suivante, les tirs souterrains sur l'atoll de Mururoa et, en 1993, il s'est prononcé en faveur d'un traité pour une interdiction complète des essais. Le nouveau président pourra-t-il revenir sur ces engagements, bravant les foudres de la communauté internationale et celles des citoyens français ? Pourra-t-il rompre unilatéralement le moratoire national sur les expériences nucléaires et donner ainsi le signal d'une reprise, par chacune des grandes puissances, de ses propres tirs alors que quelque cent soixante-dix pays se sont donné rendez-vous, à la mi-avril, à New York, pour reconduire le TNP durant vingt-cinq années supplémentaires, voire à titre définitif ?

Certes, tout nouvel élu à l'Elysée bénéficie d'une période de grâce, si minime soit-elle, qui l'autorise à prendre des mesures impopulaires sans s'attirer encore de trop fortes critiques. Pour autant, le sort des essais nucléaires est une autre paire de manches. Choisir, dans la foulée de l'élection, l'option d'une campagne de tirs dès l'été ou l'automne 1995, même en l'assortissant de conditions ou de nuances, risque de s'apparenter à un défi de la France au moment où son nouveau président aura plutôt besoin d'une reconnaissance internationale. Après cette date, une reprise des essais dépendra de circonstances qui échappent au seul chef de l'Etat français. Un échec des négociations de New York peut la rendre opportune. Leur aboutissement renverrait aux calendes grecques une initiative solitaire du président français de rallumer le feu nucléaire.

Jacques Isnard

Lire la suite page 16



COHABITATION Pour fêter les « cent jours » de pouvoir républicain au Congrès, le speaker de la Chambre des représentants, Newt Gingrich *(lire aussi son portrait page 14)*, devait prononcer, vendredi 7 avril, un grand discours *« à la nation »* et présenter les nouvelles étapes de la « révolution conservatrice » républicaine ● LE GRAND OLD PARTY peut se vanter d'avoir soumis au vote les dix mesures de son « Contrat avec l'Amérique », mais cette « percée », au sein de la Chambre des représentants, pourrait bien se heurter à de fortes résistance, toutes sensibilités confondues, du côté du Sénat, moins enclin aux mesures radicales ● MIS EN DIFFICULTÉ au départ, le président Bill Clinton a su endosser avec un certain succès les habits du défenseur des *« petits »* face aux *« gros »*.

Les « cent jours » de la « révolution conservatrice » américaine

Confronté à une difficile cohabitation avec un Congrès dominé par les républicains, Bill Clinton a su marquer des points en cherchant à incarner l'Amérique des laissés-pour-compte

WASHINGTON
de notre correspondant

Au terme de la période de « cent jours » que s'était fixée le principal chef de file du Grand Old Party, Newt Gingrich, *speaker* de la Chambre des représentants, les républicains peuvent se flatter d'avoir, dans l'ensemble, tenu leurs promesses électorales. Le « Contrat avec l'Amérique » a été respecté, méthodiquement, dans son ambition et dans ses limites : il s'agissait de soumettre dix mesures législatives au vote des représentants. C'est fait.

Au Sénat maintenant de jouer les censeurs, de trouver un terrain d'entente, si possible, avec le chef de la Maison Blanche. Le « Contrat », cette bible politique, a été lue tous les matins dans l'hémicycle, et les 231 membres républicains de la Chambre basse du Congrès s'étaient engagés à en respecter l'esprit et la lettre par un véritable « serment de loyauté » envers un homme, Newt Gingrich. Ce tribun toujours impopulaire auprès des Américains, mais doté d'un indéniable ascendant sur ses pairs, a bien été l'artisan du changement.

Ce nostalgique des valeurs morales s'est battu sans relâche pour faire prévaloir le point de vue de l'« Amérique profonde », par opposition à cette élite washingtonienne influencée par un *« establishment journalistique socialiste »* qui est, selon lui, l'*« ennemi mortel »* des républicains. Jour après jour, la « révolution newtonienne » a pris forme, se fixant un cap : rendre aux Etats les pouvoirs accaparés par la capitale fédérale et, pour le reste, à droite toute ! Cette guerre éclair a souvent relégué le président Bill Clinton au rôle de spectateur, l'obligeant à faire du suivisme, voire à « copier » les promesses républicaines en faveur de la classe moyenne.

Mais ce recul lui a aussi permis d'adopter une stratégie politique. Par opposition à un Congrès républicain attentif à l'*« Amérique qui gagne »*, il se veut, lui, le défenseur de l'Amérique qui *« travaille et qui peine »*, celle des minorités, des femmes et des enfants, des vieux, des anciens combattants, bref des catégories sociales dont les modestes économies, assurent les démocrates, vont financer les promesses grandioses du « parti de l'éléphant ».

« ROBIN DES BOIS À L'ENVERS »

Les Cent-Jours... Comment Newt Gingrich, qui se réfère si souvent à Churchill et Roosevelt, et n'hésite pas à se comparer à de Gaulle, pourrait-il renier un parrainage avec Napoléon Ier, Waterloo, en principe, mis à part ? L'unique rappel historique que l'on puisse faire à propos de ces « cent jours » républicains, prétend l'« homme de Géorgie », ce sont les débuts du New Deal, en 1933, lancé pour triompher de la crise de 1929. Le seul précédent à ce train de réductions d'impôts particulièrement ambitieux, c'est celui proposé par Ronald Reagan en 1981. L'équivalent, enfin, d'une remise en cause aussi radicale de l'« Etat-providence », n'existe pas : les propositions républicaines à propos du *welfare state* reviennent à effacer une large part du programme social de la « Grande Société » lancée par Lyndon Johnson, il y a trois décennies.

Le trait décoché récemment par le vice-président Al Gore a fait mouche : le *« Contrat avec l'Amérique »*, c'est *« Robin des bois à l'envers »* : prendre aux pauvres pour donner aux riches ! Il n'est pas impossible que M. Clinton parvienne à avoir le beau rôle en usant, comme il l'a promis, de son droit de veto, à l'encontre des dispositions les plus extrêmes du « Contrat », à commencer par la réforme fiscale.

Si toutefois les sénateurs, qui se sont déjà opposés à l'amendement constitutionnel instituant l'équilibre budgétaire, ne confirmaient pas leur intention de faire preuve de davantage de responsabilité fiscale. *« Nous n'avons pas été élus pour adopter systématiquement tout ce que fait la Chambre »*, a souligné Robert Dole, le chef républicain de la majorité sénatoriale. Combien de temps les républicains, emmenés par le « général » Gingrich, vont-ils pouvoir conserver un tel rythme législatif ?

QUESTIONS BRÛLANTES

Cette première bataille des « cent jours » a été gagnée relativement facilement, et surtout en sauvegardant l'unité du Parti républicain. Or tout porte à croire que Newt Gingrich a mangé son pain blanc. Les vraies querelles commencent demain, à propos de questions brûlantes comme l'avortement, le contrôle des armes à feu, la prière à l'école, l'immigration légale et illégale et, surtout, cette dangereuse remise en cause du principe de la *« discrimination positive »* en faveur des femmes et des minorités (les Noirs notamment), appelé *« affirmative action »* (lire ci-dessous l'article de Sylvie Kauffmann). Sur tous ces sujets, de profondes divisions vont apparaître entre républicains « modérés » et « conservateurs » de la Chambre des représentants, comme entre celle-ci et le Sénat.

De multiples groupes de pression vont peser sur les travaux du Congrès, de la « droite religieuse » au puissant groupement des fabricants d'armes à feu, la NRA (National Rifle Association). La « révolution » de Newt Gingrich entre dans une période plus troublée, celle qui précède la campagne électorale présidentielle de 1996. D'ores et déjà, les « candidats à la candidature » républicaine se « marquent » mutuellement. L'unité du Grand Old Party va être mise à mal avant longtemps. Comment, dans ces conditions, conserver les faveurs de l'électorat ? Déjà, 47 % des Américains, selon un sondage publié par le *New York Times*, se disent *« plutôt déçus »* par les « cent jours ». Or c'est la première fois, en quarante ans, que les républicains sont majoritaires au Congrès. Qui sait ? Bill Clinton pourrait lui aussi faire un parallèle historique : après les Cent-Jours, l'Ancien Régime est revenu...

Laurent Zecchini

SERGUEI 95

RÊVE AMÉRICAIN

CAUCHEMAR AMÉRICAIN

Moi, je voudrais bien me réveiller !

Des promesses électorales coûteuses

La « facture » du « Contrat avec l'Amérique » demeure très incertaine. À elles seules, les réductions d'impôts devraient coûter 189 milliards de dollars sur cinq ans, pour atteindre, selon le département du Trésor, quelque 630 milliards de dollars en 2005. Les républicains prévoient d'amputer de 100 milliards de dollars les dépenses budgétaires globales (le détail n'est pas précisé), et comptent sur 69 milliards de dollars d'économies provenant de la réforme du *welfare*. Le reste pourrait être financé par une réduction du programme Medicare (assurance-santé des personnes âgées), et une augmentation des cotisations-retraite des fonctionnaires. Quant à la promesse du retour à l'équilibre budgétaire en 2002, les économistes restent perplexes : les services financiers du Congrès estiment qu'il faudrait réduire les dépenses d'au moins 1 000 milliards de dollars sur sept ans. Sans compter, bien sûr, le coût de la facture fiscale...

New York à l'heure des « blagues racistes »

WASHINGTON
de notre correspondante

Malgré des décennies d'efforts et de sensibilisation, les relations raciales restent un des sujets les plus explosifs du discours public aux Etats-Unis. Deux personnalités très en vue de New York viennent de le prouver à nouveau : l'une pour avoir tourné en dérision un juge d'origine japonaise, l'autre pour des commentaires d'un goût douteux sur une idole de la communauté hispanique, qui vient d'être assassinée au Texas.

Le sénateur républicain de New York, Al d'Amato, ne fait pas, il est vrai, dans la dentelle. Sur Capitol Hill, ses interventions, qui se veulent drôles, sèment souvent la consternation. Interrogé à la radio, mardi 4 avril, dans l'une des émissions les plus populaires, il a commencé à imiter l'accent japonais pour ridiculiser le juge Lance Ito, qui préside le procès de la star de football OJ Simpson. Même l'animateur, Don Imus, qui ne dédaigne pourtant pas une bonne polémique, a flairé le dérapage : *« Arrêtez-vous, Sénateur,* a-t-il imploré, *ou vous allez encore faire la une du* Daily News », tabloïd new-yorkais à grand tirage.

Trop tard. Le sénateur était déjà allé trop loin dans la raillerie du *« petit juge Ito »*, qui *« aime tellement les projecteurs qu'il va faire traîner ce procès pendant un an et nous empêcher de regarder autre chose à la télé »*. Le juge Ito, qui n'a pas une once d'accent étranger, est petit-fils d'immigrés japonais ; pendant la deuxième guerre mondiale, comme la plupart des Nippo-Américains, ses parents furent enfermés dans un camp d'internement. Mercredi 5 avril, la blague du sénateur d'Amato s'étalait effectivement à la « une » des journaux de New York et provoquait des réactions outrées de la communauté nippo-américaine. Les larmes aux yeux, un membre démocrate du Congrès, d'origine japonaise, Norman Mineta, lui-même ancien interné, s'exclamait : *« Mais que faut-il encore que nous fassions pour prouver que nous sommes américains ? »* Autre célèbre animateur de radio et spécialiste ès provocation, Howard Stern a pris, lui, pour cible une jeune chanteuse très populaire née au Texas de parents immigrés mexicains, Selena. Chantant à la fois en anglais et en espagnol avec une présence très intense sur scène, Selena était devenue un phénomène, reflet de l'évolution culturelle de la communauté hispano-américaine.

Vendredi 31 mars, elle est tombée sous les balles de sa secrétaire qu'elle venait de licencier. Le jour des obsèques, Howard Stern a diffusé un tube de Selena accompagné d'une bande son de fusillades et de quelques commentaires méprisants pour l'émotion des « latinos ». A Dallas, le standard de la station de radio a été pris d'assaut par les protestataires, et une association hispano-américaine envisage de porter plainte devant le conseil fédéral de l'audiovisuel.

S. K.

Un «Contrat» en dix points

Les dix mesures du *« Contrat avec l'Amérique »* ont fait l'objet d'un vote à la Chambre des représentants. L'une d'entre elles, la limitation du nombre des mandats, n'a pas été adoptée. Les principaux points sont les suivants:

● **Impôts.** Parmi les allégements fiscaux, un crédit d'impôt de 500 dollars par enfant à charge (pour les revenus annuels inférieurs à 200.000 dollars).
● **Constitution.** Un amendement imposant l'équilibre budgétaire (repoussé par le Sénat).
● **Social.** Réforme du système de protection sociale (*welfare*), qui remet en cause une partie de l'héritage social du New Deal.
● **Veto.** Le chef de la Maison Blanche pourra s'opposer à telle ou telle dépense budgétaire et non plus seulement à l'ensemble du budget.
● **Criminalité.** Réforme de la lutte contre le crime : six textes de loi qui marquent un « tour de vis » sécuritaire, au détriment de la prévention.
● **Parlement.** Les membres du Congrès sont soumis aux mêmes lois que le secteur privé.
● **Interventions militaires.** Réduction de la contribution américaine aux opérations de l'ONU, et interdiction de placer des troupes sous commandement étranger sans autorisation du Congrès.
● **Judiciaire.** Il s'agit du paiement des frais de justice par le perdant, et de la limitation des actions en justice pour des motifs *« futiles »*.
● **Emploi.** Mesures en faveur des petites et moyennes entreprises.

La communauté noire en quête d'une nouvelle identité

Son combat d'hier pour les droits civiques a laissé la place à des revendications plus matérielles

ATLANTA
de notre envoyée spéciale

Comment réagirait le pasteur Martin Luther King s'il revenait sur terre aujourd'hui ? Il y a un peu plus d'un an, Bill Clinton a prononcé sur ce thème l'un des meilleurs discours de sa présidence, à Memphis : *« Il dirait : ce n'est pas l'Amérique pour laquelle j'ai donné ma vie. »* Mais, à travers l'Amérique, le grand mouvement des droits civiques paraît à des années-lumière du monde d'aujourd'hui. A présent, estime l'un des représentants de la nouvelle génération, Isaac Faris, trente-deux ans, neveu de Martin Luther King, *« l'accent doit être mis sur les droits économiques plutôt que sur les droits civiques. Aujourd'hui, tout le monde a le droit de monter dans le bus, mais tout le monde n'a pas de quoi se payer un ticket »*.

Les statistiques le montrent : les trois dernières décennies ont profondément fissuré la communauté noire ; la classe moyenne s'est enrichie et agrandie, mais jamais auparavant autant de pauvres n'avaient été aussi pauvres ; les Noirs constituent 13 % de la population des Etats-Unis, mais 41 % de la population carcérale, qui a doublé en dix ans. *« Avec l'intégration, l'Amérique noire s'est désintégrée »*, relève dans le *New Yorker* l'un des jeunes intellectuels noirs en vue, Henry Louis Gates Jr.

Orphelines de leurs leaders historiques, les organisations noires sont d'autant plus démunies que de nouveaux défis surgissent. Avec le virage à droite de l'Amérique, le poids politique des Noirs a diminué, notamment au Congrès. Traditionnellement pro-démocrates, ils réalisent que les démocrates des années 90 sont plus sensibles aux griefs des classes moyennes blanches qu'aux leurs.

L'onde de choc de la victoire républicaine aux législatives de novembre 1994 n'a pas tardé à se faire sentir : deux des principales batailles qui vont être menées d'ici à l'élection présidentielle de 1996 portent sur la réforme radicale de programmes qui concernent directement les Noirs, l'aide sociale (*welfare*) et l'*« affirmative action »*, politique lancée il y a trente ans pour remédier à la discrimination contre les femmes, les groupes et les minorités ethniques. Dans le premier domaine, les républicains de la Chambre des représentants ont déjà remporté une première victoire symbolique en votant des coupes claires dans les programmes sociaux d'aide aux pauvres et aux plus démunis. Le Sénat, qui a hérité du projet, ne devrait toutefois pas adopter en l'état un projet aussi dur dont la communauté noire, notamment, aurait grandement à pâtir.

THÈME MAJEUR

Quant à l'offensive contre l'*affirmative action*, partant de Californie, elle a gagné le reste du pays comme une traînée de poudre. Le sénateur Bob Dole, candidat à l'investiture républicaine en 1996, chef de file des républicains dans la Haute Assemblée, rêve ouvertement d'une « société incolore » (*color-blind society*). Soucieux de ne pas être en reste sur ce qui s'annonce comme un thème majeur de la campagne, le président Bill Clinton a annoncé une révision de l'ensemble des programmes d'*affirmative action*. Lancée en 1965 par le président Johnson, puis étendue par Nixon en 1970, cette politique avait déjà subi un premier assaut sous la présidence Reagan, en 1985, en particulier pour avoir introduit plus ou moins ouvertement des quotas à l'emploi.

A l'époque, Bob Dole l'avait défendue. Pourtant, un rapport publié le 15 mars vient de montrer que, sauf dans l'armée, les objectifs de l'*affirmative action* sont loin d'être atteints : demandé par une commission créée il y a cinq ans par l'épouse de Bob Dole, Elizabeth Dole, alors secrétaire au travail, ce rapport révèle que, si les hommes blancs ne constituent que 43 % de la main-d'oeuvre, ils occupent toujours 95 % des postes d'encadrement supérieur ; les femmes occupent près de 40 % des emplois d'encadrement moyen et les hommes noirs 4 %.

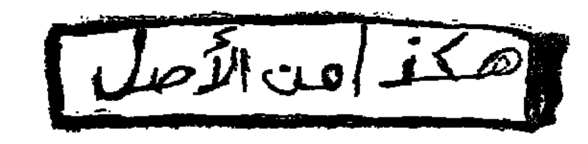
Mais l'Amérique, en pleine remise en question des valeurs des années 60, se cherche d'autres voies. Si, au Congrès et dans les médias, des voix se font entendre pour la défense de l'*« affirmative action »*, elles sont encore noyées dans le brouhaha. Le clivage démocrates/républicains commence à s'estomper dans l'électorat noir, qui, lui aussi, se recentre ; de plus en plus de Noirs des classes moyennes rejettent la mentalité de victime.

Le vieux débat opposant intégrationnistes et séparatistes refait surface. Certains voient le salut dans une plus forte cohésion de la communauté noire, comme au temps de la ségrégation ; *« Atlanta,* rappelle Isaac Faris, *était le meilleur exemple de* « séparés mais égaux », *les Noirs avaient leurs maisons, leurs clubs, leurs business. Auburn Avenue, c'était « Black Wall Street »*. Mais d'autres, surtout parmi les jeunes intellectuels, remettent en cause l'idée de lutte raciale et lui préfèrent la lutte contre les inégalités sociales.

« Les disparités de classes au sein de la communauté noire, estime Henry Louis Gates Jr, *ne sont évoquées qu'avec gêne parce qu'elles sapent le concept même de communauté. L'Amérique a besoin d'un discours dont le thème central ne soit pas l'idée de race ou la préservation de l'unanimité raciale. »* Qui l'emportera ? A l'heure où des personnalités respectées, comme le Pr William Julius Wilson de l'université de Chicago, s'inquiètent d'une aggravation des divisions raciales, l'évolution de la NAACP (l'Association nationale pour la promotion des personnes de couleur), dans les mois qui viennent, pourrait fournir une indication : cette organisation, créée il y a quatre-vingt-six ans, vient de se donner une seconde chance en portant à sa tête Myrlie Evers-Williams, veuve du militant des droits civiques Medgar Evers, assassiné en 1963.

La ténacité de cette femme de soixante-deux ans est légendaire : l'an dernier, trente et un ans après, elle a réussi à faire condamner l'assassin de son mari, un extrémiste blanc deux fois acquitté par des jurys blancs du Mississippi. Dès l'élection de Mme Evers-Williams, les fonds ont recommencé à affluer dans les caisses de la NAACP. Celle-ci en aura bien besoin.

Sylvie Kauffmann



Elections au Pérou : probable victoire de l'« empereur »

Le président sortant, Alberto Fujimori, pourrait l'emporter, dimanche, sur son concurrent Javier Perez de Cuellar

LIMA
de notre envoyée spéciale

Plus de 12 millions de Péruviens voteront, dimanche 9 avril, pour élire leur président et le Congrès, une chambre unique de cent vingt-députés qui prendra le relais de l'assemblée constituante élue en novembre 1992. Selon les tout derniers sondages de différents instituts, le président sortant, Alberto Fujimori, est crédité de 45 % à 58 % des intentions de vote, tandis que l'ancien secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, ne peut en espérer que 20 % à 25 %. Les deux candidats pourraient donc s'affronter lors d'un second tour, dont la date n'est pas encore précisément fixée.

« L'étranger qui arrive au Pérou doit réviser toute sa logique : ici, agir à l'opposé de ses promesses fait gagner des voix, violer la Constitution apporte la consécration et subir une défaite militaire ne compromet pas », écrit un éditorialiste du quotidien liménien d'opposition *La Republica*. Le commentaire est sans doute trop péremptoire car *el Chino*, ce fils d'immigrés japonais porté au pouvoir à la surprise générale en 1990, a vu sa popularité baisser avec le conflit territorial avec l'Equateur, qui a dégénéré en affrontements armés, du 26 janvier au 17 février, et s'est soldé par une défaite diplomatique et militaire du Pérou. A l'opposé, M. Perez de Cuellar mène, à soixante-quinze ans, une campagne sans éclat et sans promesses de grands changements. Son mouvement et la quasi-totalité des partis d'opposition ont à peine réussi à mobiliser, mercredi, plus de 2 000 personnes à Lima contre le régime autoritaire de celui que l'opposition appelle l'*« empereur »*, et plus de 30 % des électeurs se déclarent encore *« indécis »*.

Un fils d'immigrants qui parle le langage du peuple dans un pays où les idéologies intellectuelles ont lassé

Force est de constater que M. Fujimori s'est permis tous les écarts avec les règles du jeu démocratique et beaucoup d'abus dans d'autres domaines sans choquer outre mesure la majorité des Péruviens, jusqu'à présent du moins. *« Dans ce pays où seulement un quart de la population active a un emploi stable et où les autres se débrouillent pour survivre dans le secteur informel, l'important est de réussir, peu importent les moyens employés, moraux ou immoraux »*, dit le politologue Fernando Rospigliosi. Les précédentes expériences démocratiques ont laissé, ici, un souvenir amer. Triomphalement élu en 1980, après douze ans de régime militaire, Fernando Belaunde, le chef de l'Action populaire (centre-droit) légua, en 1985, une situation détériorée à son successeur social-démocrate, Alan Garcia, qui mena, lui, le pays à la faillite, tandis que montait la violence des « maoïstes » du Sentier lumineux. La généralisation de la corruption au sommet de l'Etat, en toute impunité, acheva de détourner les Péruviens des partis politiques traditionnels, une désaffection radicale qui perdure.

Candidat indépendant, Alberto Fujimori, modeste ingénieur devenu recteur de l'université d'agronomie de Lima, fut préféré en 1990 à l'écrivain Mario Vargas Llosa, allié aux partis de droite, qui prônait une large ouverture économique, de nombreuses privatisations et des mesures de choc pour juguler l'inflation. Le facteur ethnique joua en faveur du fils d'immigrants, qui parlait le langage du peuple, dans un pays où la minorité blanche (15 % des 23 millions de Péruviens) a toujours tenu les rênes du pouvoir et où les idéologues intellectuels ont lassé. Les *cholos* (métis, 38 % de la population) et les Indiens (46 %) ont fait confiance à cet agronome pragmatique pour sortir le pays de l'ornière.

A peine arrivé au pouvoir, Alberto Fujimori se dédie, applique le programme de Vargas Llosa et se conforme aux conseils des dirigeants du FMI que lui a présentés en 1990... M. Perez de Cuellar. Mais l'inflation, qui avait atteint 2 700 % en 1989 et 7 650 % en 1990, est retombée à 15,7 % l'an passé, où la croissance a été de 12,7 %. Et la pauvreté, qui touchait plus de la moitié de la population en 1991, a légèrement reculé. Face à l'impatience des pauvres (la situation de l'emploi s'est détériorée, les entreprises privatisées licencient et l'Etat a mis à pied 250 000 fonctionnaires), Alberto Fujimori pratique un populisme effréné, parcourant inlassablement le pays à l'écoute des « besoins » : *« J'agis et ensuite je parle »*, proclame-t-il inlassablement.

Le 5 avril 1992, il dissout le Parlement bicaméral et suspend les libertés civiques. Ce fut l'épisode le plus spectaculaire de son combat contre une classe politique qu'il méprise et contre un jeu parlementaire qu'il déteste. Ce coup d'Etat civil se fit, d'après les sondages, avec l'approbation de 60 % de la population. La cote du président autocrate grimpa encore après l'arrestation en juin 1992 du leader de MRTA, Victor Polay, et surtout celle, trois mois plus tard d'Abimael Guzman, chef du Sentier lumineux, ce mouvement de guérilla atypique et particulièrement impitoyable. Ce fut le début de la fin d'une violence qui a fait 26 000 morts en quinze ans et contraint 120 000 familles à quitter leurs villages, selon les chiffres officiels.

Les loi antiterroristes adoptées depuis ont permis, à ce jour, d'après le gouvernement, la reddition de 6 300 guérilleros, tandis que 2 700 membres du Sentier lumineux sont en prison. Selon le « sendérologue » Carlos Tapia, autant de combattants de ce mouvement seraient encore actifs, dans plusieurs régions du pays, où ils disputent à certains militaires le contrôle de la culture de la feuille de coca. A ce « jeu », si lucratif dans un pays si pauvre, participent aussi les quelque 250 000 membres des milices d'autodéfense formées ces dernières années contre les guérillas et souvent placées sous la coupe de l'armée.

« Un exécutif fort avec un maximum d'autorité par la loi : c'est la tradition du Pérou, celle de nos grands présidents républicains, de nos vices-rois espagnols et des empereurs incas. Ce pays a besoin d'une main ferme car il est trop divers au niveau ethnique et pas assez intégré », soutient le député Enrique Chirinos Soto, qui avait fait campagne pour Vargas Llosa en 1990. Il considère aujourd'hui Alberto Fujimori comme un *« sauveur »*, même s'il critique ses *« excès »*. Sans les pressions internationales – celles des Etats-Unis et de l'Organisation des Etats américains notamment –, le président péruvien n'aurait sans doute pas organisé, en novembre 1992, l'élection d'une assemblée constituante (où ses partisans dominent) ni le référendum d'octobre 1993, où les électeurs ont approuvé du bout des lèvres (52 % contre 48 %) une nouvelle Constitution, autorisant notamment le chef de l'Etat à briguer un second mandat consécutif.

Alberto Fujimori ne reconnaît jamais ses erreurs. Il gouverne seul, répudie ou mute ceux qui risquent de lui faire de l'ombre. Les chefs militaires, qu'il choisit, sont ses seuls alliés objectifs. Il n'entend rendre de comptes qu'au peuple. Prenant la mesure de l'érosion de sa popularité à la suite de cette affaire, il est intervenu d'autorité et sans préavis, dans la soirée de dimanche dernier, à la télévision, niant contre l'évidence avoir menti quand il avait annoncé la reprise, par l'armée péruvienne, d'un important poste de la zone frontalière en litige : les Equatoriens n'en ont pas été en fait délogés. Les électeurs diront dimanche s'il s'agit d'un mensonge de trop ou s'ils accordent à ce *Chinito* une deuxième manche.

Martine Jacot

Les futurs policiers haïtiens se forment à la démocratie

Quarante instructeurs étrangers, dont cinq français, participent à leur préparation

La nouvelle académie de police d'Haïti occupe les terrains du « Camp d'application » de Port-au-Prince, où s'entraînaient naguère les militaires redoutés par la population. Les 370 cadets de la première promotion seront diplômés en juin, juste avant les élections législatives et municipales. *« Vous êtes les gardiens de la nouvelle démocratie haïtienne »* leur a lancé le président Bill Clinton lors de sa visite dans l'île, vendredi 31 mars.

PORT-AU-PRINCE
de notre correspondant

« On évoque la possibilité d'incidents [lors des élections]. *Ça ne me fait pas peur »*, affirme Gordon Pradel, vingt-cinq ans, qui a abandonné ses études scientifiques pour devenir un *« policier démocratique »*. Comme la plupart de ses condisciples, il dit avoir choisi la police *« pour participer activement à la construction démocratique d'Haïti »*. *« Des policiers bien formés, connaissant la Constitution et les lois sont nécessaires pour la démocratie »*, renchérit Tenny Borgelin. Ce natif de la Grande-Anse, dans le sud-ouest d'Haïti, a été arrêté un soir, au hasard d'une rafle, durant le coup d'Etat. *« Les militaires – sans formation et ne sachant que me reprocher – m'accusaient d'être un espion du président Aristide. »*

Les quarante instructeurs – américains, canadiens et français – sont contents de leurs recrues. *« Ils sont tous très motivés. A l'examen sur les droits de l'homme, ils ont tous bien répondu. Pourtant, il y avait des questions vicieuses »*, murmure le brigadier Emile Sanchez, un policier de Nanterre qui a participé à la formation de la nouvelle police salvadorienne. Outre les cours théoriques sur les techniques d'enquête, la circulation routière ou *« le maintien de l'ordre dans une société politiquement divisée »*, l'enseignement (d'une durée de quatre mois) porte sur les droits de l'homme, la Constitution, le droit pénal et la psychologie appliquée. L'après-midi est réservé au sport. Quant au maniement des armes, il ne sera enseigné qu'au cours du dernier mois de stage. *« Pour éviter de former au tir des éléments qui n'iraient pas jusqu'au bout de la formation »*, explique le brigadier Sanchez.

Originaire de la Martinique, le brigadier-chef Léon Cornélius a temporairement abandonné le 1er arrondissement de Paris pour s'occuper du recrutement. Avec un représentant du ministère de la Justice et un délégué municipal, il est chargé d'opérer une sélection parmi les milliers de candidats qui se bousculent aux portes de l'académie de police. *« Pour le test de motivation, les candidats doivent choisir un des six objets identifiant le travail du policier. La plupart choisissent la Constitution ou le képi. Les armes viennent loin derrière »*, raconte-t-il. Contrairement à la *« police intérimaire »*, constituée à la hâte d'anciens militaires, le nouveau corps recrute des jeunes civils, titulaires du bac. Au rythme actuel de formation, il devrait compter quatre mille membres en avril 1996.

Directeur du projet de formation, financé à hauteur de 34 millions de dollars par les Etats-Unis, Dennis Pierce est ravi du travail des deux policiers et des trois gendarmes français. *« J'accueillerais volontiers de nouveaux instructeurs français »*, nous a confié cet agent du FBI de San Francisco, francophone et francophile. Alors que leurs homologues américains doivent utiliser des interprètes, les formateurs français ont un contact plus facile avec les stagiaires. Plus que les Américains, les policiers français sont polyvalents et le système juridique haïtien est fondé sur le code Napoléon, inconnu aux Etats-Unis.

Jean-Michel Caroit

L'inquiétante montée de l'insécurité

Les organisations humanitaires sont inquiètes. Depuis deux semaines, des camions chargés de vivres sont attaqués et pillés à la sortie du port de la capitale haïtienne. Samedi 1er avril, un bateau affrété par l'organisation Marins sans frontières a ainsi été pris d'assaut par des pirates à Port-au-Prince. Ce phénomène, nouveau en Haïti, témoigne tant de la montée de l'insécurité que de la dégradation des conditions de vie, particulièrement dans les bidonvilles, selon le responsable d'une ONG française. Alertée, la Force multinationale n'a réagi que tardivement et n'assure qu'une protection partielle des convois.

Les Allemands s'inquiètent des entraves mises par Paris à l'application des accords de Schengen

Alain Juppé estime que la France garde son libre choix

Une semaine après son entrée en application, le 26 mars, la mise en œuvre de la convention de Schengen devient un enjeu de la campagne présidentielle en France. Les Allemands reprochent du coup aux Français de traîner des pieds. Alain Juppé, qui estime que l'« espace Schengen » peut apporter plus de sécurité aux Français, a rappelé qu'en cas contraire la France pouvait se retirer à tout moment du système.

LE GOUVERNEMENT du Land de Bade-Wurtemberg, frontalier avec la France, a dénoncé jeudi 6 avril le refus de Paris de laisser la police allemande poursuivre des suspects sur le territoire français, comme il est prévu par les accords de Schengen.

Selon le gouvernement de Bade-Wurtemberg, cette décision française a été communiquée aux autres gouvernements de l'espace Schengen lors de la réunion, lundi à Bruxelles, du groupe de coordination chargé d'assurer le suivi du dispositif Schengen. Stuttgart exige que le gouvernement fédéral allemand réinstaure des contrôles à la frontière française tant que les mesures d'accompagnement prévues par les accords ne sont pas respectées.

Le motif invoqué par les autorités françaises est que les textes juridiques n'ont pas encore été adoptés pour permettre ce droit de suite. **Campagne électorale oblige, on a manifestement peur à Paris de prêter le flanc à des accusations de laxisme. Ce n'est que mercredi que le conseil des ministres a adopté les dispositions réglementant les enquêtes judiciaires et les poursuites policières dans l'espace Schengen. Ce texte, qui n'est pas encore entré en application, stipule que les agents des forces de police des Etats signataires limitrophes pourront,** *« avec l'autorisation du ministère de la justice ou d'un magistrat délégué par lui, continuer à observer en France, à des fins d'enquête judiciaire, des personnes soupçonnées d'avoir commis sur leur territoire une des infractions pouvant justifier une extradition »*.

Les difficultés auxquelles se heurte la mise en pratique des décisions de Schengen ont également été illustrées par la décision du tribunal administratif de Lyon de refuser la reconduction à la frontière d'un ressortissant roumain et de sa fille, en estimant incomplètes les informations fournies par le Centre d'information Schengen, sur lesquelles reposaient les arrêtés pris par le préfet du Rhône. Les deux Roumains étaient arrivés à Lyon le 27 mars en provenance d'Allemagne, où ils n'avaient pu obtenir le droit d'asile. Selon les accords de Schengen, cette recommandation vaut pour la France.

L'application de ces accords est devenue un des enjeux de la campagne française, Philippe de Villiers et Jean-Marie Le Pen ayant choisi de dénoncer une fois de plus le « bradage » des intérêts français en matière de sécurité publique. Leur répliquant, Alain Juppé s'est étonné jeudi, au cours d'un débat à la Maison de l'Europe de Paris, que Schengen puisse être perçu comme un *« risque »* en France, et, au contraire, comme *« un instrument supplémentaire pour mieux se défendre contre l'immigration clandestine »* en Allemagne. Il a souligné que la période transitoire en cours va permettre, jusqu'au 1er juillet, de *« vérifier si oui ou non ces contrôles renforcés fonctionnent »*. *« S'ils ne fonctionnaient pas, nous nous sommes réservé le droit de nous retirer d'un système qui ne nous donnerait pas les garanties suffisantes »*, a-t-il ajouté.

Jacques Chirac, en meeting mercredi soir à Brest, avait déclaré que si les accords de Schengen n'atteignaient pas leurs objectifs, *« il appartiendrait à la France, pendant le délai qui court, d'en tirer immédiatement les conséquences et de renégocier les conditions d'application de ces accords avec nos partenaires »*.

Ces déclarations ont suscité quelque émoi dans les pays voisins comme en France. Le ministre belge des affaires européennes, Robert Urbain, dont le pays préside actuellement le groupe Schengen, est resté prudent, indiquant que *« La présidence belge du groupe de Schengen n'a reçu aucune information officielle sur un changement d'attitude du gouvernement français »*.

En France, Martine Aubry, l'un des porte-parole du candidat socialiste Lionel Jospin, a déclaré, jeudi soir, que *« Jacques Chirac comme Alain Juppé essaient de refaire peur. (...) Eux-mêmes ne savent plus très bien s'ils sont européens ou pas »*.

H. de B.

En Belgique, l'étau se resserre autour de Willy Claes

Pas d'immunité pour le secrétaire général de l'OTAN

BRUXELLES
de notre correspondant

Les anciens ministres Willy Claes, Guy Coëme et Louis Tobback pourront être entendus par la justice pour l'instruction des affaires de pots-de-vin dans des contrats militaires. Ainsi en a décidé une commission parlementaire spéciale, jeudi 6 avril, après une longue délibération nocturne à huis clos.

Prise à l'unanimité, cette décision devait être confirmée, vendredi, par la Chambre des représentants, ce qui ne fait guère de doute. Même ses membres socialistes, appartenant aux mêmes partis que les ministres flamands et wallon incriminés, ont donné suite à la requête du procureur général près la Cour de cassation, Jacques Velu, qui est venu s'exprimer devant les parlementaires.

La requête de la justice se fonde surtout sur des procès-verbaux d'audition d'anciens dirigeants de la firme italienne Agusta. Ces derniers, MM. Guerra et D'Alessandro, entendus par les enquêteurs belges en 1994, ont affirmé qu'ils n'avaient pu obtenir la promesse d'acquisition d'hélicoptères militaires qu'en échange de commissions versées avant la signature du contrat par le biais de sociétés écrans.

L'une d'entre elles, la société Kasma, aurait été utilisée par l'avocat d'affaires Alfons Puelinckx, incarcéré. L'autre, la société Dowhole, aurait servi aux opérations frauduleuses du représentant d'Agusta en Belgique, Georges Cywie, libéré de prison il y a quelques jours. Un autre volet de l'affaire concerne une somme suspecte de 10 millions de francs français dont la trace a été retrouvée en Suisse et qui pourrait constituer une commission venue de France pour d'autres contrats militaires concernant la modernisation de l'aviation militaire belge. Mis plus particulièrement en cause dans cette affaire-là, qui pourrait concerner Dassault, M. Coëme a opposé un ferme démenti, jeudi soir, à la télévision.

Selon *Le Soir*, *« le dossier le plus lourd »* serait celui de Willy Claes, l'actuel secrétaire général de l'OTAN et ancien ministre des affaires économiques en décembre 1988, au moment de la signature du contrat Agusta.

LOURD DOSSIER

Quel que soit le fond de l'affaire, la procédure est déjà fort gênante pour M. Claes. Le Parlement a, en quelque sorte, délégué à la justice le pouvoir d'accomplir toutes les auditions et vérifications qu'elle jugera nécessaires, à l'exception d'une arrestation. Cela devra aboutir, dans deux mois, au dépôt, par le procureur, d'un rapport à l'intention du président de la nouvelle chambre issue des législatives du 21 mai. Les députés décideront alors de la suite à donner à cette affaire. Une longue période d'incertitude qui risque de peser sur l'image du secrétaire général de l'Alliance atlantique.

Jean de la Guérivière

La « bataille du flétan » s'envenime entre le Canada et l'UE

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

De nouveaux incidents, provoqués par les garde-côtes canadiens à l'encontre des pêcheurs espagnols sur les Grands Bancs de Terre-Neuve, c'est-à-dire dans les eaux internationales, ont suscité les protestations de l'Union européenne. Cependant, les négociations entre experts canadiens et communautaires se poursuivaient, vendredi 7 avril, à Bruxelles, et Emma Bonino, le commissaire chargé de la pêche, se montrait plutôt optimiste, espérant un accord *« dans les prochains jours »*.

Dans l'hypothèse où, au contraire, les discussions marqueraient le pas, les ministres des affaires étrangères des Quinze pourraient se saisir du dossier lors de leur réunion de lundi à Luxembourg. En dépit de leur promesse de ne rien faire qui puisse envenimer l'ambiance, les Canadiens ont donc récidivé, se livrant à des manœuvres dangereuses au bord des chalutiers espagnols.

Depuis le début de la *« guerre du flétan »* – un poisson peu connu des ménagères et qui, bien qu'appelé *« turbot du Groenland »* par les Canadiens, n'a rien à voir avec le turbot qu'apprécient les gourmets ! –, c'est la troisième fois qu'ils font usage de la force pour dissuader les pêcheurs communautaires de poursuivre leurs activités dans cette zone de l'Opana (Organisation des pêches de l'Atlantique nord), située au large de leurs côtes, mais ne relevant pas de leur souveraineté. Précédemment, un bateau espagnol avait été arraisonné, puis un autre avait vu ses filets coupés, lesquels filets, insiste-t-on à Bruxelles, s'étaient révélés par la suite parfaitement réglementaires.

La Commission a réagi, déplorant que les Canadiens *« aient, une fois encore, violé la loi internationale »* et dénonçant *« une provocation dangereuse »*.

Bruxelles n'envisageait pas pour autant de suspendre les pourparlers. Car les Quinze, illustrant une fois de plus les limites de la cohésion communautaire, n'ont pas été en mesure d'adopter une résolution commune condamnant les Canadiens. Les Anglais s'y sont opposés, apparemment appuyés par les Danois et les Suédois.

Pour sauver la face, comme cela se passe quand le consensus fait défaut, c'est par une simple « déclaration de la présidence » reflétant la position d'*« une très large majorité des délégations »*, que l'Union regrette les *« dernières actions unilatérales »* canadiennes et invite la Commission à poursuivre les négociations.

Celles-ci achoppent sur la répartition des 27 000 tonnes de quotas de flétans entre le Canada, l'Union européenne et les autres pays membres de l'Opana.

Philippe Lemaître

L'intervention turque en Irak condamnée par le Parlement européen

Un nouveau bilan fait état de 334 morts kurdes

LE PARLEMENT EUROPÉEN a condamné *« énergiquement »*, jeudi 6 avril, l'intervention militaire de la Turquie dans le nord de l'Irak et *« les violations du droit international »*, nous rapporte notre correspondant à Strasbourg, Marcel Scotto.

Le texte parlementaire, présenté par l'ensemble des groupes à l'exception de celui des « villiéristes » et voté par 411 voix pour, 0 contre et 6 abstentions, *« avertit le gouvernement turc que la poursuite de sa politique de répression à l'encontre des Kurdes ne manquera pas de renforcer l'audience du PKK, quels que soit les succès des opérations militaires en cours »*. Outre le retrait immédiat des troupes turques du territoire irakien, la résolution demande aux pays de l'Union non seulement de suspendre, à l'instar de l'Allemagne, leurs livraisons d'armes à Ankara mais aussi de *« ne pas procéder à l'extradition de réfugiés kurdes »*.

À la mi-février, l'Assemblée européenne avait fait savoir qu'elle ne ratifiera pas l'accord sur l'union douanière conclu entre Ankara et l'Union européenne aussi longtemps que les droits de l'homme ne seront pas mieux respectés en Turquie. Jeudi, Alain Lamassoure, le ministre français des affaires européennes, a abondé dans ce sens en déclarant que la Turquie devait encore déployer *« beaucoup d'efforts »* pour obtenir la ratification de l'Assemblée. La présidence française a ajouté que *« les émeutes meurtrières d'Istambul et leur répression »*, ainsi que l'opération militaire en Irak ont justifié la position de Strasbourg.

ANKARA MISE SUR BARZANI

A Ankara, un responsable du ministère des affaires étrangères, de retour d'une visite dans le nord de l'Irak, a déclaré jeudi que son gouvernement avait l'intention de confier la sécurité frontalière turco-irakienne au groupe de Massoud Barzani, chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), après le retrait de ses troupes.

« Nous nous sommes mis d'accord pour une coopération sur la sécurité à la frontière turco-irakienne » (par où s'introduisent les rebelles du PKK), a déclaré M. Cenk Duatepe, sans préciser la façon dont serait organisée cette coopération. Selon lui, les modalités doivent en être définies avec M. Barzani, attendu dans les jours qui viennent à Ankara. En 1992 déjà, après une première opération d'envergure de l'armée turque contre le PKK dans le nord de l'Irak, la décision avait été prise de créer des postes communs de contrôle à la frontière, mais cela n'avait jamais été réalisé.

Par ailleurs, environ six mille soldats turcs ont abandonné deux de leurs principaux camps de base au Kurdistan irakien, à Inichke et Fichkhabour, respectivement à 60 kilomètres à l'est et 10 kilomètres au sud-ouest de Zakho. Il était impossible de préciser si ces mouvements constituaient un redéploiement dans le nord de l'Irak ou préfiguraient un retrait turc de cette région où trente-cinq mille soldats ont pénétré le 20 mars à la poursuite des séparatistes kurdes turcs du PKK.

Selon un nouveau bilan officiel, l'opération aurait fait trois cent trente-quatre morts dans les rangs du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) et dix-sept parmi les soldats turcs.

■ **Sept villageois ont été tués par le PKK** et un autre grièvement blessé mercredi 5 avril, dans la province turque de Hatay, à la frontière syrienne. La télévision nationale turque a déclaré qu'un groupe de six rebelles du PKK avait attaqué le village de Kuzuculu.– *(AFP.)*

Les grandes puissances donnent des garanties aux Etats non nucléaires

La doctrine française de dissuasion inchangée

LES QUATRE grandes puissances nucléaires (Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne et France) ont déclaré, jeudi 6 avril à Genève, siège de la conférence sur le désarmement, qu'elles renonçaient à user de la riposte nucléaire en cas d'agression, contre elles ou leurs alliés, par un Etat non nucléaire ayant signé le traité de non-prolifération (TNP) et le respectant. La Chine ne s'est pas associée à cette résolution, qui sera présentée, la semaine prochaine, au Conseil de sécurité de l'ONU.

Par ce texte, les pays signataires apportent deux séries de garanties de sécurité – des garanties dites « positives » et « négatives » – aux Etats non nucléaires, qu'ils invitent à ratifier une reconduction indéfinie et inconditionnelle du TNP lors des discussions devant s'ouvrir à New York à la mi-avril entre pas moins de cent soixante-quatorze pays.

Les garanties positives consistent en un engagement des Etats nucléaires à saisir le Conseil de sécurité pour porter *« aide »* et *« assistance »* en cas d'agression extérieure contre un Etat non nucléaire partie prenante du TNP et le respectant. Il ne s'agit pas, pour autant, précise-t-on du côté français, d'une formule qui serait assimilable à un quelconque traité en règle d'alliance automatique avec l'Etat agressé et qui n'est pas dans la tradition de la politique française de défense.

Les garanties négatives de sécurité stipulent que les puissances nucléaires concernées s'engagent à ne pas menacer d'user de leurs armes de dissuasion contre des pays non nucléaires ayant signé le TNP et le respectant, sauf en cas d'agression contre elles ou leurs alliés par l'un de ces mêmes Etats qui serait allié à un pays détenteur d'armes nucléaires. D'autre part, ces garanties négatives tomberaient d'elles-mêmes dans l'éventualité d'une agression ouvrant droit à une réponse au titre de la légitime défense définie par l'article 51 de la Charte des Nations unies. C'est la traduction diplomatique d'une doctrine de dissuasion fondée sur l'argument selon lequel *« le nucléaire décourage le seul nucléaire »*. Chacune à sa manière, les quatre puissances nucléaires ont cependant rappelé – dans des commentaires nationaux séparés, dont certains sont antérieurs à leur déclaration commune de Genève – que de tels engagements demeurent conformes aux principes majeurs de leur propre stratégie.

INTÉRÊTS VITAUX

Ainsi, en Grande-Bretagne, le ministre de la défense, Malcolm Rifkind, a évoqué il y a quelques jours la perspective que le Royaume-Uni pouvait avoir des *« intérêts essentiels »* à protéger. En France, le ministre des affaires étrangères a indiqué, jeudi 6 avril, au Sénat, que *« ces engagements étaient compatibles avec les principes de la stratégie de dissuasion française »*.

Au ministère de la défense, on affirme que la théorie des *« intérêts vitaux »* demeure en vigueur conformément aux orientations du Livre blanc paru en 1994 : un agresseur qui s'en prendrait à eux, en menaçant la France par des armes de destruction massive NBC (nucléaires, biologiques ou chimiques), est susceptible d'une riposte nucléaire ou d'une réplique dite de *« contre-prolifération »* (par le biais d'armes classiques guidées avec précision) selon la libre décision du chef de l'Etat, son appréciation de la situation, et selon la conception qu'il se fait des *« intérêts vitaux »* propres à la France.

Plusieurs pays affichent, depuis quelques semaines, leur scepticisme à l'égard d'une prorogation illimitée du TNP. C'est le cas du Pakistan et de l'Inde, notamment. C'est aussi le cas de l'Egypte : Le Caire, en effet, refuse de signer un tel traité tant qu'Israël ne se sera pas engagé à y adhérer. Des discussions, jeudi 6 avril à Paris, entre les ministres des affaires étrangères des deux pays n'ont pas abouti.

Par ailleurs, à Genève, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Russie et la France ont jugé *« hautement prioritaire »* la conclusion *« sans retard »* d'un traité d'interdiction complète, universelle et vérifiable des essais nucléaires. La Chine, là encore, a refusé de se rallier.

J. I.

هكذا من الأصل

En Algérie, les partis de l'opposition ont commencé à dialoguer en ordre dispersé avec le pouvoir

Le chef de l'Etat cherche à reprendre l'initiative en maintenant le principe de l'élection présidentielle avant la fin de l'année

Pour préparer l'élection présidentielle et aussi pour tenter de mettre un terme à la violence, le président Liamine Zeroual a engagé un dialogue avec les principales formations politiques, y compris celles de l'opposition, qui, jusqu'alors, s'étaient tenues sur la réserve. Le chef de l'Etat a notamment reçu le FLN, l'ancien parti unique, et s'apprête à s'entretenir, samedi 8 avril, avec le Front des forces socialistes (FFS). Mustapha Bouhadef, son secrétaire général par intérim, a affirmé, jeudi, qu'il était *« exclu »* que son parti prenne part à l'élection présidentielle, *« telle que conçue et préparée actuellement »*.

LA *« DYNAMIQUE DE PAIX »* dont se voulait porteuse la plate-forme de Rome signée, le 13 janvier, par les principaux partis de l'opposition légale et l'ex-Front islamique du salut (FIS) n'aura-t-elle donc été qu'un coup d'épée dans l'eau ? Les alliés d'hier, après avoir défié le pouvoir et plaidé avec un bel ensemble pour une solution négociée, seraient-ils donc prêts à abandonner le combat et à rompre les rangs ?

Beaucoup le penseront à lire les commentaires de la presse algérienne raillant la *« volte-face »* des deux principaux signataires de l'accord de Rome négocié sous l'égide de la communauté catholique de Sant'Egidio, le Front de libération Nationale (FLN) et le Front des forces socialistes (FFS), « coupables » d'avoir accepté de répondre à l'invitation au dialogue lancée par le chef de l'Etat, le général Liamine Zeroual, dans le cadre de la préparation de l'élection présidentielle.

« Après avoir rejeté l'offre de dialogue [faite par le pouvoir] *et exclu l'idée même des présidentielles, les partis d'Abdelhamid Mehri* [secrétaire général du FLN] *et de Hocine Aït Ahmed* [secrétaire général du FFS] *ont fini par accepter de se rendre à El Mouradia* [siège de la présidence] », s'est étonné le quotidien *La Tribune*, qualifiant cette attitude d'*« incontestable tournant »*. Pour ce journal, et vraisemblablement pour nombre d'Algériens, l'affaire est entendue : accepter de rencontrer les représentants du pouvoir revient, implicitement et par avance, à céder à leurs vues.

Cette vision des choses qui assimile toute disposition au dialogue à un acte d'allégeance avait déjà prévalu en janvier. En s'asseyant à la même table que les représentants de l'ex-FIS, les formations politiques, même celles qui se situent, à l'instar du FFS, aux antipodes idéologiques de l'islamisme, ne pouvaient pas manquer de se voir accusées d'être *« passées à l'ennemi »*. Quant à l'hostilité du pouvoir à l'encontre de la réunion de Rome, elle ne tenait pas, au fond, au principe d'une discussion avec les islamistes (avec lesquels les contacts n'ont jamais cessé), mais bien plutôt au fait que, n'en étant pas l'initiateur, il ne maîtrisait pas la règle du jeu.

A pousser jusqu'au bout cette logique, le FLN et le FFS, en acceptant de rencontrer le président Zeroual, auraient d'ores et déjà décidé d'aller à l'élection présidentielle. Pourtant, rien n'est moins sûr. De même que leur participation aux rencontres de Sant'Egidio ne peut être réduite à un ralliement aux thèses islamistes, les entrevues programmées avec le chef de l'Etat n'impliquent pas forcément leur participation aux prochaines scrutins.

Soucieux d'éviter ce genre d'interprétation, le FFS laisse entendre qu'il profitera de cette visite à la présidence pour remettre au chef de l'Etat un mémorandum réclamant l'ouverture d'un dialogue politique. En somme, faute d'avoir été entendus en janvier, les partis légaux présents à Rome espèrent saisir l'occasion de ces consultations pré-électorales pour convaincre, en ordre dispersé, le général Zeroual du bien-fondé de leurs analyses.

En réalité, rien n'est joué. En dépit de l'échec apparent d'une initiative romaine boycottée par le pouvoir, la direction du FFS doit à sa base militante un minimum de cohérence et ne peut se permettre d'aller aux élections sans avancer de « bonnes raisons ». L'état-major du FLN n'est pas tributaire de ces contraintes et pourrait, par tactique politique et culture de pouvoir, oublier momentanément ses engagements de janvier.

Chacun serait-il donc en train de « reprendre ses billes » ? La tentation est forte, du moins pour les petites formations

La plupart des observateurs auront noté l'absence de référence à la plate-forme de Sant'Egidio dans la dernière « lettre-programme » envoyée par son bureau politique au chef de l'Etat. Faisant cavalier seul tout en reprenant à son compte les grandes lignes du document de Rome, la direction de l'ancien parti unique propose l'ouverture d' *« un dialogue sérieux avec la participation du FIS »*, qui pourrait démarrer *« à partir de la deuxième quinzaine du mois d'avril »*.

Chacun serait-il donc en train de « reprendre ses billes » ? La tentation est forte, du moins pour les petits. Ahmed Ben Bella, signataire lui aussi de la plate-forme de Rome, n'y a pas résisté. *« Le FLN a libéré l'Algerie, le FIS est appelé à la construire »*, a-t-il déclaré sans ambages à la fin du mois de mars, lors d'un colloque islamique à Cordoue, en Espagne. Prodigue en déclarations tonitruantes, l'ancien chef de l'Etat, aujourd'hui président du Mouvement démocratique algérien (MDA), n'en a pas moins répondu positivement à l'invitation du général Zeroual.

Ces discordances post-romaines devraient à l'évidence être mises à profit par le pouvoir, déterminé à tenir son pari d'organiser, coûte que coûte, une élection présidentielle avant la fin de l'année. Ses *« Alliés conjoncturels d'une partie de l'armée. »*, comme ils définissent eux-mêmes, les responsables du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et du Mouvement pour la République (MPR), dirigé par Saïd Sadi, semblent disposés à s'y rallier, tout en émettant pour le moment quelques réserves.

Mais cette perspective électorale ne suffit pas à masquer l'onde de choc provoquée par l'initiative de Sant'Egidio. En témoigne le récent appel, signé par huit généraux (dont Rachid Benyellès, Kamel Abderrahim, Abdelmajid Chérif et Lakhal-Ayat), adressé à la présidence, qui prône l'ouverture de négociations avec les islamistes. Le prochain « conclave » de l'armée, qui devrait se réunir en juin, pourrait permettre de mieux évaluer l'évolution des rapports de forces en son sein.

Catherine Simon

Le procès du génocide au Rwanda a été reporté dès l'ouverture

KIGALI
de notre envoyé spécial

La camionnette Toyota soulève une poussière rouge en remontant la piste de terre qui relie la prison centrale de Kigali à la route goudronnée. Sur le plateau arrière, huit détenus vêtus de rose sont accroupis, surveillés par trois soldats en armes. Au moment de lever la barrière du poste de garde, un contre-ordre est donné : demi-tour ! Il est 8 h 30, jeudi 6 avril. Les prisonniers, qui doivent comparaître devant le tribunal de Nyamirambo, regagnent la prison de brique rouge aux allures de fortin colonial. Six sont inculpés de plusieurs meurtres et de génocide, les deux autres de malversations. A quelques kilomètres de là, devant le bâtiment du tribunal, quelques dizaines de personnes patientent.

En début d'après-midi, la nouvelle s'étant ébruitée, ils sont une centaine attroupés devant le tribunal aux vitres cassées, aux murs grêlés d'impacts de balles. Soudain, une dizaine de militaires prennent position autour du bâtiment. Quelques minutes plus tard, la camionnette s'immobilise devant l'entrée. Trois soldats sautent à terre. Pendant une demi-heure, les huit inculpés sont livrés aux photographes et aux cameramen.

« ASSASSINS ! »

Lorsqu'ils pénètrent dans la petite salle d'audience, entre deux haies de curieux, deux cris de femmes fusent : *« Assassins ! »* Ils sont assis face au président, ses deux assesseurs et le substitut du procureur. La salle est bondée. Le président fait l'appel des inculpés dans la confusion. Un à un, ils se lèvent. Chaque acte d'accusation est lu en kinyrwandais. Un bébé pleure, des gosses crient, des oiseaux nichés dans le faux plafond gazouillent. La justice rwandaise se prépare à juger six personnes accusées de génocide.

Le jeune Ngomayube, dix-sept ans, est appelé à la barre, le premier. Trois avocats, dont le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) s'est attaché le concours, l'accompagnent. Ils font valoir l'inconsistance du dossier et demandent le report du procès pour avoir le temps de préparer la défense de l'adolescent. Accordé ! Les cinq autres inculpés de génocide se présentent ensemble, sans défenseur. Les juges constatent l'absence des témoins – sur lesquels reposent les actes d'accusation – et décident, là encore, du report. Les deux « droit commun », dont on se demande ce qu'ils font en compagnie des six *« génocideurs »* présumés, se lèvent à leur tour. L'homme qui les accuse de malversations n'est pas là : reporté !

L'audience aura duré cinquante minutes. Le premier procès du génocide, organisé symboliquement le jour anniversaire de l'assassinat du président Juvénal Habyarimana et du déclenchement des massacres, n'a pas eu lieu. Bousculades. La salle est évacuée. Les inculpés regagnent la prison.

Au sein du gouvernement, la polémique opposant les partisans de l'organisation de ce procès, le 6 avril à ceux qui souhaitaient le voir dissocié du premier anniversaire du génocide, est close. Le compromis trouvé, mercredi, lors d'un conseil des ministres exceptionnel (*Le Monde* du 6 avril), a été respecté. L'audience a eu lieu mais le procès est ajourné. Comment aurait-il pu en être autrement ? Les parties civiles n'avaient pas été prévenues, ni les témoins à charge convoqués.

« QUE JUSTICE SOIT RENDUE »

Le président Pasteur Bizimungu, dans une conférence de presse, jeudi, a réaffirmé la nécessité de commencer à juger les auteurs du génocide. *« Le fonctionnement du système judiciaire est loin d'être parfait*, a-t-il reconnu, *mais si nous attendons qu'il le soit, nous perdrons du temps, alors que les Rwandais veulent que justice soit rendue. »* Il a rappelé, à ce sujet, qu'il comptait sur l'aide étrangère et sur la mise en route du tribunal pénal international qui devrait juger *« les quatre cents personnes impliquées dans le génocide, identifiées et localisées à l'extérieur du pays »*. Il a fermement critiqué la communauté internationale qui a *« abandonné le Rwanda pendant le génocide »* et l'a *« malheureusement laissé seul aussi après »*.

Le chef de l'Etat a plaidé pour une réconciliation avec *« la communauté internationale qui, au lieu de nous dénigrer, doit donner aux Rwandais le sentiment qu'ils appartiennent à l'humanité »*, et aussi pour la réconciliation nationale : *« Tout Rwandais doit au moins respecter l'intégrité de la vie de ses voisins. »*

Frédéric Fritscher

■ **BURUNDI : Paris a démenti qu'un officier français ait été le** *« témoin silencieux »* de tortures infligées à des prisonniers dans un camp de Bujumbura, comme l'avait rapporté Amnesty International (*Le Monde* du 7 avril). Dans un communiqué publié jeudi 6 avril, le ministère de la coopération a reconnu qu'un officier supérieur de la gendarmerie est bien affecté auprès d'une unité de la gendarmerie burundaise, mais a affirmé qu'il n'a *« jamais été le témoin direct ou indirect de violences »*. Paris a toutefois demandé des *« explications »* aux autorités burundaises et a décidé de suspendre sa coopération avec l'unité concernée. – *(AFP)*

Les militaires nigérians hésitent toujours entre répression et compromis

Le chef de l'Etat a formé un nouveau gouvernement composé de « fidèles »

Un mois après la découverte, selon des sources officielles, d'un *« complot »* civil et militaire contre le chef de l'Etat, le général Sani Abacha, l'opinion publique ignore toujours l'identité des conjurés et la gravité des faits qui leur sont reprochés. Toujours est-il que le président vient de mettre en place un nouveau gouvernement dont ont été exclues les fortes personnalités qui composaient le précédent cabinet.

LAGOS
de notre correspondante

Y a t-il vraiment eu tentative de coup d'Etat, alors qu'aucun mouvement de troupes anormal n'avait été observé au mois de février ? S'agit-il au contraire d'une opération menée « à froid » pour intimider l'opposition ? Ou bien le régime, sentant monter un mécontentement diffus dans les casernes, a t-il cédé à la panique en lançant un vaste coup de filet avant de se retrouver contraint de nourrir des dossiers d'accusation bien maigres ?

Selon l'hebdomadaire *Tempo*, nombre d'officiers arrêtés n'avaient pas de commandement et n'auraient donc été d'aucune utilité en cas de putsch. Plusieurs sont des juristes qui avaient participé à Enugu, dans le sud-est du pays, à un séminaire sur la loi martiale où des esprits exagérément soupçonneux ont cru voir une assemblée de comploteurs.

Les milieux d'opposition redoutent que cette affaire n'offre au général Abacha un prétexte à éliminer les « intellectuels » de l'armée au profit d'officiers dont la loyauté prime parfois la compétence et qui, en cas de crise, auront tendance à privilégier la manière forte. Le régime a catégoriquement démenti que des procès aient commencé en secret, comme l'affirmait le président de l'Organisation des libertés civiques (CLO), Me Olisa Agbakoba.

Alarmés par la remise en état du terrain réservé aux exécutions capitales dans la célèbre prison de Kirikiri à Lagos, les évêques catholiques ont mis en garde le gouvernement contre toute procédure expéditive qui ne ferait qu'exacerber *« la colère et le ressentiment »* de la population. La seule manière efficace de prévenir une usurpation violente du pouvoir, ont-ils souligné, serait *« l'annonce immédiate d'un calendrier pour le désengagement définitif des militaires et le retour à un régime pleinement démocratique »*.

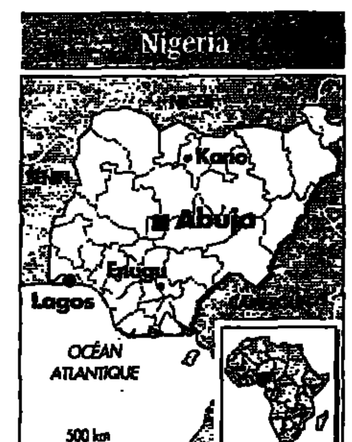
Sur huit officiers qui figurent dans le cabinet, six bénéficient de portefeuilles donnant accès à de gros contrats d'équipement

Les pressions internes et internationales – notamment l'intervention de l'ancien président américain Jimmy Carter, qui a eu des paroles indulgentes pour le régime nigérian – ont facilité la libération, après onze jours de détention, de l'ex-général Olusegun Obasanjo, chef de l'Etat de 1976 à 1979, l'une des figures de l'opposition modérée aux militaires. Le porte-parole de l'armée, le général Fred Chijuka, a admis du bout des lèvres que cette arrestation n'avait peut-être *« pas de lien »* avec le complot dévoilé en mars. Mais il n'a pas précisé pourquoi M. Obasanjo, nommé depuis peu ambassadeur du Programme de développement des Nations unies (PNUD), demeure en résidence surveillée dans sa ferme d'Ota, entourée par un cordon de militaires et de policiers.

Peu d'espoir, en revanche, pour son ancien « numéro deux », l'ex-général Musa Yar'Adua, fin stratège de l'opposition, qui ronge toujours son frein à Kirikiri. Malgré son absence à la Conférence constitutionnelle, les Sudistes et leurs alliés ont maintenu un front solide pour que, dans un souci d'égalité entre les différentes composantes ethniques, figure, dans la future Constitution, le principe d'une rotation de la présidence de la République fédérale entre six zones. Furieux, certains délégués nordistes menacent de publier un projet minoritaire lorsque la Conférence rendra sa copie, le 4 mai.

Après six semaines de vacance gouvernementale, les ministres ont prêté serment, le 20 mars. Le général Abacha s'est débarrassé des fortes personnalités, membres de son premier cabinet et a rassemblé des *« fidèles »*. Dix nouveaux ministres, dont le nouveau titulaire du portefeuille pétrolier, Dan Etete, ont été choisis parmi les membres de la Conférence constitutionnelle, nommés par le gouvernement. Riche homme d'affaires, M. Etete a vanté, dans les journaux, les mérites du chef de l'Etat. Mais sa principale qualité est d'appartenir au groupe des Ijaws, la plus importante minorité du delta pétrolier.

Le Sudiste Tom Ikimi remplace aux affaires étrangères Babagana Kingibe (qui prend le portefeuille de l'intérieur) : il était le conseiller politique du général Abacha et a su jouer, depuis un an, de la carotte et du bâton avec l'opposition démocratique. C'est comme prévu à un Nordiste, parent par alliance du chef de l'Etat, Alhadji Kaloma Ali, qu'a échu le nouveau ministère des ressources minérales censé compenser, un jour, la prééminence du Sud dans le domaine pétrolier. Celui de la condition féminine est inauguré par une diplomate expérimentée, Judith Atta, ancien ambassadeur à Rome.



Le général Abacha n'a pas oublié ses alliés militaires. Sur les huit officiers qui figurent dans son cabinet, six bénéficient de portefeuilles donnant accès à de gros contrats d'équipement : aviation, communications, industrie, transports, travaux publics, ou encore celui d'une capitale fédérale en cours de construction.

Pour séduire les milieux d'affaires, il a engagé comme conseiller l'homme qu'il avait limogé lors de sa « révolution de palais » du 17 novembre 1993 : l'ancien chef du *« gouvernement national intérimaire »*, Ernest Shonekan, un partisan des options libérales, chargé de relancer le dialogue avec le secteur privé lors d'un prochain « sommet économique », début mai, à Abuja.

Enfin, il a réussi à convaincre l'intègre général Mohamed Buhari – renversé en août 1985 par le tandem des généraux Babangida et... Abacha – de gérer le « Fonds spécial » alimenté par l'augmentation des prix des carburants pour améliorer le niveau de vie de la population.

Une fois encore, le compromis semble l'emporter sur la confrontation. Mais la patience des Nigérians s'est usée, comme celle de la communauté internationale, et cette recette si souvent employée depuis trois ans risque de faire long feu.

Michèle Maringues

Une Constitution en chantier

La Conférence nationale constitutionnelle mise en place en juin par le général Sani Abacha a conclu, mercredi 5 avril, ses travaux sur le projet de nouvelle Constitution. Les discussions les plus vives ont eu lieu à propos de l'adoption de deux recommandations : la fin du régime militaire pour janvier 1996 et la rotation de la présidence entre le nord et le sud du pays. La dernière session a été aussi houleuse lorsqu'a été évoquée la création de quatorze nouveaux Etats, s'ajoutant aux trente que compte déjà la fédération nigériane.

Les délégués de la Conférence doivent se retrouver, le 24 avril, pour revoir le projet de Constitution, avant de le présenter au Conseil transitoire de gouvernement (PRC) pour ratification. Le général Abacha a fait de cette Conférence la pierre angulaire de son programme politique, qui doit conduire au départ du pouvoir des militaires. Mais l'opposition l'a qualifiée de *« farce »* et de *« ruse »* des militaires pour prolonger leur maintien aux affaires.

Déroute des conservateurs aux élections locales en Écosse

LES CONSERVATEURS ont essuyé leur plus cinglant revers électoral en Écosse depuis vingt ans, lors des élections locales du jeudi 6 avril : avec 11 % des voix (contre 26 % en 1992), les tories ne décrochent aucun des vingt-neuf nouveaux conseils en lice et se retrouvent derrière un Labour triomphant (47 % des voix et 20 conseils) et les nationalistes écossais du SNP (27 % et trois conseils) ; même les libéraux-démocrates, avec 6 %, font mieux en sièges (120 contre 79 aux tories). Le secrétaire d'Etat à l'intérieur, Michael Forsyth, a reconnu que *« cette nuit a été plutôt désastreuse »*. L'ampleur de la débâcle est telle qu'elle menace à nouveau l'avenir politique de M. Major. Ce dernier n'a donc pas pu empêcher un triomphe de son rival travailliste, Tony Blair, ni celui des partis favorables à la « dévolution », c'est-à-dire à une régionalisation avec la création d'un Parlement écossais. Si ces résultats se répétaient le 4 mai en Angleterre et au pays de Galles, les conservateurs perdraient le contrôle des administrations locales qu'ils dirigent hors de l'agglomération londonienne. Ce qui ne manquerait pas de susciter une nouvelle révolte contre le premier ministre, à moins de deux ans des prochaines élections générales. – *(Corresp.)*

Roumanie : la thèse de l'attentat contre l'Airbus pratiquement exclue

LA POSSIBILITÉ QU'UN ATTENTAT TERRORISTE soit à l'origine de la destruction de l'Airbus A310-300 de la Tarom qui a fait 60 morts vendredi dernier a été pratiquement exclue, jeudi 6 avril, par le ministre belge des transports : *« Il n'y a pas d'éléments prouvant qu'il y a eu une bombe à bord ou un attentat terroriste »*, a déclaré Elio Di Rupo à l'aéroport de Bucarest. En attendant le décryptage de la deuxième boîte noire, l'enquête semble se concentrer sur deux hypothèses : l'avarie technique ou l'erreur de pilotage. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **UNION EUROPÉENNE : la Pologne ne pourra pas participer à la conférence** intergouvernementale de 1996 sur la révision du traité de Maastricht à laquelle elle souhaitait être associée. Jacques Santer a clairement expliqué, jeudi 6 avril, au premier ministre polonais, Jozef Oleksy, que la conférence intergouvernementale était de la compétence des quinze États membres de l'Union européenne (UE), a déclaré à Bruxelles le porte-parole de la Commission. – *(AFP.)*

■ **AUTRICHE : l'évêque de Graz, Johann Weber, 67 ans, a été élu, jeudi 6** avril, à la présidence de la conférence épiscopale pour remplacer le cardinal Hans Hermann Groer, archevêque de Vienne, accusé de pédophilie par d'anciens séminaristes. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **SÉNÉGAL : deux soldats ont été tués en Casamance**, et six autres ont été blessés, mercredi 5 avril, par les rebelles du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), a annoncé, jeudi, une radio privée. Cette attaque contre un convoi de ravitaillement a eu lieu à deux kilomètres de la frontière avec la Guinée-Bissau et fait suite à une opération similaire qui a eu lieu mardi et a coûté la vie à un autre soldat sénégalais. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ÉTHIOPIE : les neuf touristes italiens enlevés à la frontière avec l'Érythrée** ont été libérés, jeudi 6 avril, et sont maintenant entre les mains des autorités éthiopiennes, a annoncé le ministère italien des affaires étrangères. Les touristes auraient été enlevés – le 24 ou le 25 mars – après avoir refusé de payer une *« taxe de passage »* au populations afars afin de traverser le désert des Danakils. Aucune rançon n'a été versée, quoiqu'une *« contrepartie en termes de bienfaisance »* ait été accordée aux ravisseurs, a reconnu l'ambassadeur d'Italie à Addis Abeba. – *(AFP.)*

■ **ÉTHIOPIE-ÉRYTHRÉE : un accord portant sur la création d'une zone de libre-échange** entre les deux pays a été signé en début de semaine à Asmara, la capitale de l'Erythrée. Il prévoit l'exemption de droits de douane des produits agricoles et industriels et des services commerciaux. L'accord devrait déboucher ultérieurement sur une union économique et douanière entre les deux pays. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : un nouveau chef d'état-major de l'armée**, le général Sultan Hachem Ahmed, vient d'être désigné à la place du général Ayad al-Rawi, a révélé, jeudi 6 avril, la presse irakienne. Ni le sort du général al-Rawi, ni les raisons de ce remplacement ne sont précisés. Lundi, le Congrès national irakien (CNI), coalition de partis d'opposition, avait annoncé un *« limogeage »*. Le nouveau chef d'état-major était un adjoint du général al-Rawi et avait notamment conduit, en 1991, les négociations sur le cessez-le-feu, à la fin de la guerre du Golfe. – *(AFP.)*

ASIE

■ **MALAISIE : les élections législatives auront lieu les 24 et 25 avril**, a annoncé, vendredi 7 avril, la commission électorale. La Chambre basse et les assemblées locales de onze Etats avaient été dissoutes, la veille, à six mois de la fin de la législature. – *(AFP.)*

■ **OUZBÉKISTAN : six opposants politiques ont été condamnés** par la Cour suprême, vendredi 31 mars, à des peines allant jusqu'à 12 ans de prison sous l'accusation de *« complot en vue de prendre le pouvoir »*. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

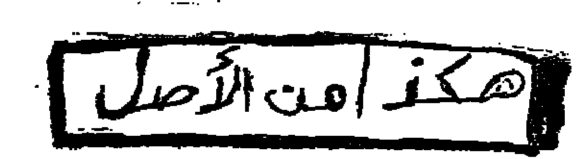
■ **ALLEMAGNE : 3,674 millions d'Allemands étaient inscrits au chômage** en mars 1995, soit une baisse de 153 000 demandeurs d'emplois par rapport au mois précédent, selon les chiffres publiés, jeudi 6 avril, par l'Office fédéral du travail à Nuremberg. Le taux de chômage pour l'ensemble de l'Allemagne s'est établi à 9,6 % contre 9,9 % en février (8,8 % à l'ouest, 14,2 % à l'est). En données corrigées des variations saisonnières, les chiffres pour l'ouest de l'Allemagne font ressortir une hausse inattendue de 4 000 demandeurs d'emploi. – *(AFP.)*

■ **SUÈDE : le parlement a voté une enveloppe de 30 milliards de couronnes** (18 milliards de F), jeudi 6 avril, au titre de la contribution de la Suède au budget de l'Union européenne pour le prochain exercice de 18 mois qui se termine en décembre 1996. La Suède doit payer une contribution réduite durant sa période d'adhésion à l'Union européenne qui représente pour elle une réduction de 4,4 milliards de couronnes. – *(AFP.)*

■ **INDE : Le produit intérieur brut (PIB) devrait croître de 5,3 %** pour l'année fiscale 1994-1995 en raison de l'amélioration de la conjoncture industrielle, indique, jeudi 6 avril, le rapport annuel du ministère des finances. *« Le climat industriel est florissant et l'investisement étranger a fortement augmenté »*, conclut le document. – *(AFP.)*

Le FMI invite les pays industrialisés à réduire leurs déficits

LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE doit faire l'objet d'efforts supplémentaires de la part des Etats-Unis, écrit en substance le Fonds monétaire international (FMI) dans son projet de rapport sur les perspectives de l'économie mondiale qui doit être rendu public lors des réunions qui se dérouleront du 21 au 27 avril à Washington. Selon l'AFP, qui a publié, vendredi 6 avril, de larges extraits du rapport, le FMI indique que de telles mesures contribueraient grandement à restaurer la stabilité des taux de change et la confiance des marchés, les pays ayant d'importants déficits budgétaires étant également ceux qui ont enregistré une dépréciation de leur devise. Le FMI ajoute que même si *« les pays industrialisés sont d'accord sur la nécessité de mieux équilibrer les budgets publics, les programmes actuels sont malheureusement trop modestes dans la plupart des cas »*. Le FMI invite les pays industrialisés à profiter de la forte expansion économique actuelle pour réduire leur déficit et prévoit que la croissance mondiale atteindra 3,8 % cette année et 4,1 % en 1996. Les pays de l'Union européenne croîtraient quant à eux de 3,2 % cette année, puis encore en 1995. – *(AFP.)*



REBOND En dépit de la baisse d'Edouard Balladur dans les intentions de vote, les partisans du premier ministre font observer que celui-ci a su résister à l'« effet Chirac » et qu'il est même parvenu à réduire l'écart qui le sépare de son concurrent RPR. Edouard Balladur s'efforce d'empêcher ses plus proches collaborateurs de céder au découragement. ● **CERTITUDE** Le changement de stratégie du premier ministre lui a permis d'enrayer sa chute dans les sondages. Aujourd'hui, sa légère remontée le confirme dans sa certitude d'être présent au second tour. Une partie de son entourage envisage même qu'il puisse à nouveau devancer le maire de Paris. ● **SYNDROME** Les balladuriens qui avaient vécu la campagne de 1988 auprès de Raymond Barre se souviennent du décrochage de celui-ci, et estiment qu'aujourd'hui le parallèle n'est pas possible.

La remontée des sondages redonne espoir aux balladuriens

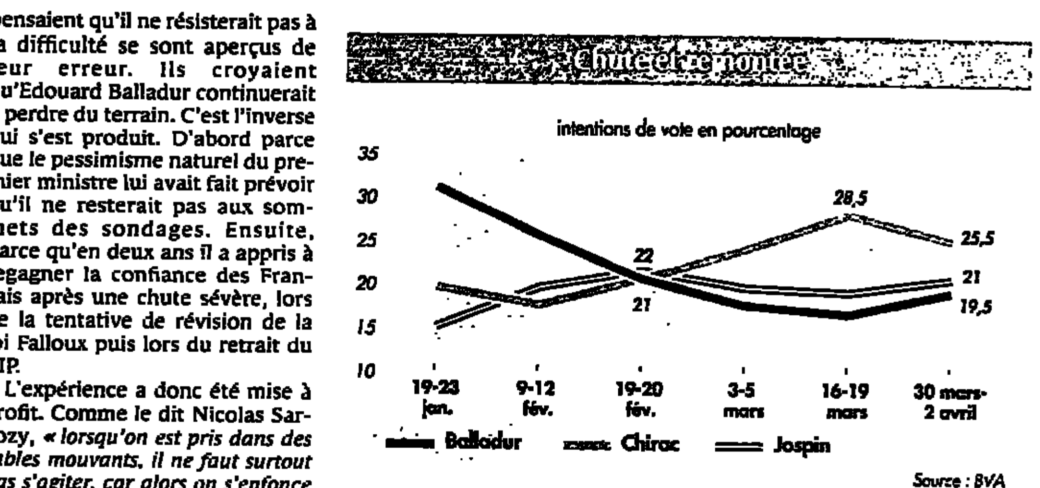
La brutale chute d'Edouard Balladur dans les enquêtes d'opinion à partir de la fin janvier n'a pas découragé l'état-major de campagne du premier ministre. Fort de son expérience à Matignon, il espère profiter d'un nouveau retournement

« L'ESPOIR changea de camp. Le combat changea d'âme. » Charles Pasqua n'a pas traduit Corneille en corse, jeudi 6 avril, pour justifier le regain de confiance des amis d'Edouard Balladur. L'emphase est coutumière chez le ministre de l'intérieur, mais, cette fois, il a traduit une réalité : les balladuriens, surtout ceux qui avaient, il y a sept ans, participé à l'aventure de Raymond Barre, n'en reviennent pas d'avoir évité le KO que leur promettaient les chiraquiens lorsque les sondages ont donné un net avantage au maire de Paris sur le premier ministre dans la course à l'Elysée. La remontée de leur champion dans les enquêtes d'opinion les persuade qu'il sera présent au second tour, les plus optimistes d'entre eux envisageant même qu'il puisse repasser devant son rival du RPR.

L'optimisme, pourtant, est mauvais conseiller. Edouard Balladur est mieux placé que d'autres pour le savoir. La brutalité de sa chute dans les sondages tient beaucoup aux erreurs commises au début de sa campagne, tout simplement parce que lui et ses principaux conseillers avaient cru que la victoire était garantie et qu'il suffisait de la conforter. La remarquable cote du premier ministre dans l'opinion publique leur paraissait promettre que les électeurs accepteraient de lui confier la présidence de la République. D'où cette pompeuse déclaration de candidature où le candidat s'est drapé dans ses habits de chef du gouvernement. D'où la préparation d'une campagne minimale où la télévision devait être plus importante que les déplacements sur le terrain. D'où l'organisation du QG sur le modèle d'un cabinet ministériel.

« Je change rarement d'avis. Sauf lorsque l'on me démontre que j'ai tort », assure Edouard Balladur. Sa méthode de gouvernement, qui l'a conduit à s'adapter aux contraintes qui contrariaient ses premiers choix, a aussi été celle du candidat. Devant l'adversité, il a changé de stratégie et redoublé de pugnacité. Ceux qui pensaient qu'il ne résisterait pas à la difficulté se sont aperçus de leur erreur. Ils croyaient qu'Edouard Balladur continuerait à perdre du terrain. C'est l'inverse qui s'est produit. D'abord parce que le pessimisme naturel du premier ministre lui avait fait prévoir qu'il ne resterait pas aux sommets des sondages. Ensuite, parce qu'en deux ans il a appris à regagner la confiance des Français après une chute sévère, lors de la tentative de révision de la loi Falloux puis lors du retrait du CIP.

L'expérience a donc été mise à profit. Comme le dit Nicolas Sarkozy, *« lorsqu'on est pris dans des sables mouvants, il ne faut surtout pas s'agiter, car alors on s'enfonce encore plus. Il faut ne pas bouger, chercher calmement un point d'appui, puis, petit à petit, en douceur, sortir un bras, puis l'autre »*. Les sondages ayant commencé à chuter au début de la seconde quinzaine de janvier et la courbe d'Édouard Balladur s'étant croisée avec celle de Jacques Chirac un mois plus tard, les balladuriens sont d'abord restés discrets. Mais ce temps d'attente a été mis à profit pour modifier du tout au tout l'organisation de la campagne. Le nombre de meetings a été multiplié par trois ; les visites sur le terrain ont été organisées : les ministres ont été priés de se préparer à sillonner la France.



Depuis la mi-février, Edouard Balladur est devancé par Jacques Chirac dans les enquêtes d'opinion. Mais il a su mettre fin à sa chute, et, depuis quelques jours, il remonte dans les sondages.

LA « GAGNE »

Tout cela ne s'est pas fait facilement. La direction de la campagne a mis du temps à trouver sa vitesse de croisière. Les découragements n'ont pas manqué. Mais le candidat n'a cessé d'afficher sa certitude qu'il pouvait, malgré tout, l'emporter. Son entourage proche, même s'il a vacillé un moment, n'a jamais véritablement flanché ; c'est là une des différences avec ce qu'a vécu Raymond Barre en 1988. Les *« deux Nicolas »* étaient convaincus que leur avenir était en jeu et que leur défaite signifierait leur « mort » politique. En effet, alors qu'il y a sept ans l'adversaire de gauche avait quelque chance d'être élu, cette fois la victoire semble promise à l'un des deux candidats issus du RPR : l'entourage d'Edouard Balladur estime que les règlements de comptes au sein de la droite risquent d'être impitoyables, les brouilles familiales étant les plus durables.

Petit à petit, cet esprit de « gagne » a conquis tous les cercles concentriques du balladurisme. Même ceux qui avaient déjà pris des assurances du côté de l'Hôtel de Ville de Paris. Ainsi la certitude de François Bayrou d'être indispensable au futur président de la République, qu'il soit Jacques Chirac ou Edouard Balladur, ne l'empêche pas de tenir au moins deux réunions par semaine pour soutenir le premier ministre. Il a, sans difficulté, convaincu son chef de gouvernement que son déjeuner en février avec le maire de Paris ne signifiait pas un ralliement, puisque le rendez-vous avait été pris, à la demande de celui-ci, en janvier, au moment où il était encore très bas dans les sondages.

Le changement de ton d'Edouard Balladur, l'amélioration de son image ont ainsi permis un arrêt de sa chute dans les enquêtes d'opinion. Tout était alors en place pour en profiter en redonnant confiance à ses supporters. Un bien heureux hasard a même voulu que le premier sondage l'indiquant soit publié le vendredi 24 mars, à la veille de la grande réunion publique organisée au Bourget pour prouver, à ceux qui en doutait, que le premier ministre était bien décidé à se battre jusqu'au bout. Son succès fut le premier signe du renouveau. En officier de marine qui sait que la vaillance de tous les matelots est indispensable à la victoire, Nicolas Bazire, a même organisé, mercredi 29 mars, une fête sur une péniche pour tous ceux qui travaillent au QG de la rue de Grenelle. Pour tenter de faire taire les rumeurs sur les divisions de l'état-major, il a aussi invité à déjeuner tous les membres de celui-ci (William Abitbol, chargé de mission auprès de Charles Pasqua, Renaud Donnedieu de Vabres, chargé de mission auprès de François Léotard, Marielle de Sarnez, conseiller auprès de François Bayrou, Brice Hortefeux, chef de cabinet de Nicolas Sarkozy), dans un de ces restaurants où l'on est assuré d'être vus par le tout-Paris médiatique.

Rien n'est joué, pour autant. Les balladuriens le savent. Leur campagne s'accélère donc. Si Charles Pasqua est prié d'apparaître le moins possible à la radio et à la télévision, pour ne pas faire peur à l'électorat UDF, il tient meeting sur meeting en province, même s'il se refuse toujours à attaquer brutalement Jacques Chirac, comme l'espéraient certains dirigeants de la campagne. Dix-neuf ministres font de même, de Simone Veil à Dominique Perben, de Michel Giraud à André Rossinot, sans parler de François Léotard. Même François Fillon, prié de se montrer discret après l'effet désastreux de la circulaire sur les IUT, est aujourd'hui mobilisé.

La stratégie de la dernière ligne droite est maintenant clairement au point. D'abord, essayer de retrouver un peu de crédibilité auprès des jeunes ; ce sera l'objet d'un dialogue organisé, dimanche 8 avril, avec un millier d'entre eux. Ensuite, s'en prendre directement à la capacité de Jacques Chirac de diriger l'Etat. Reste à savoir qui se chargera de cette délicate tâche, et si cet argument doit être utilisé avant le 23 avril, ou être mis en réserve pour le second tour. Là encore les sondages aideront à la prise de décision.

Thierry Bréhier

Le syndrome Barre

PARCE QUE beaucoup de balladuriens zélés d'aujourd'hui étaient hier barristes dévoués, la peur du « syndrome Barre » guette l'état-major d'Edouard Balladur. La campagne de Raymond Barre pour l'élection présidentielle de 1988 demeure, en effet, le plus édifiant exemple de gâchis médiatique et électoral. Installé constamment en haut de la vague des sondages, M. Barre entame l'année 1988 dans la position avantageuse du meilleur challenger de François Mitterrand. Pris dans le piège de la cohabitation, Jacques Chirac semble incapable de refaire le terrain. Les barristes se préparent à un premier tour tranquille, réservant leurs forces quand viendra le face-à-face final avec le président sortant. Ils partent *« pour une campagne sérieuse, classique, peu ostentatoire »*. Trop sérieuse et trop classique !

BROCHURES DIFFAMATOIRES

Les barristes donneront le sentiment d'être en porte-à-faux, de lutter à armes inégales, d'être en retard d'une campagne, de vouloir disputer un match en ignorant les nouvelles règles du jeu. Bref, comme diraient certains aujourd'hui, d'être des « amateurs » face à des « professionnels ». M. Barre va multiplier les erreurs. En laissant M. Chirac se déclarer le premier le 16 janvier. Obnubilé par le second tour, il en oublie le premier et n'entre en lice que le 8 février. Trop tard ! La machine RPR, avec Charles Pasqua aux commandes, se met en route pour déstabiliser cet adversaire trop sûr de lui. Un sondage Sofres indique, le 21 janvier, que pour la première fois M. Chirac devance M. Barre.

Par la suite, cette inversion de tendance ne se démentira plus, pour aboutir un mois plus tard à un décrochage de neuf points en faveur du maire de Paris. Des comités de soutien pour le candidat RPR, formés d'élus UDF, se créent, et des brochures diffamatoires circulent. Entre les deux états-majors, la tension monte. Les barristes dénoncent la *« campagne d'intoxication et de déstabilisation »*, accusent même les chiraquiens de piller leur programme.

M. Barre n'arrivera plus à rattraper ce retard à l'allumage. Voulant être un homme au-dessus des partis, il est lesté par une UDF qui traîne les pieds et tourne déjà les vestes. Et puis il y a chez lui cet incroyable dédain pour *« les belles plumes »* du *« microcosme »*, qui lui reviendra comme un boomerang.

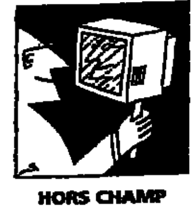
Les barristes tenteront, à la fin mars, de « trouver un second souffle », au lendemain d'un voyage aux Antilles mémorable où les méthodes chiraquiennes leur donneront un coup de sang. Ils voulaient un débat *« digne et approfondi »* ! Ils s'emportent contre *« les sondages fabriqués »*, *« le fric qui ruisselle de partout »* et *« les promesses qui n'engagent que ceux qui les entendent »*. Lors d'un meeting à Marseille, le professeur Barre abandonne ses doctes discours, accepte les bains de foule, met en avant Alain Delon.

« C'est le retour de Barzy ! », clame-t-on. Philippe Mestre, le directeur de campagne, est écarté. Place aux jeunes ! François Bayrou, Philippe de Villiers et d'autres concoctent de nouvelles campagnes d'affichage : *« Barre, du sérieux, du solide, du vrai »* Le 24 avril, le couperet tombe : 19,90 % pour M. Chirac, 16,55 % pour M. Barre. La « tortue » Barre qui ne voulait pas se jeter *« dans la gueule du look »* restait sur le bord de la route.

Daniel Carton

Les bons comptes du CSA

C'EST DEVENU un cauchemar. Un casse-tête infernal qui obligeait encore le directeur de France 2, pendant *« la France en direct »* de Jacques Chirac, jeudi soir 6 avril, à se promener dans les couloirs avec sa petite fiche remplie de calculs de pré-campagne, et à surveiller la longueur de l'émission.


HORS CHAMP

Trois colonnes, une pour Balladur, une pour Chirac, une pour Jospin. Des temps « journaux télévisés » et des temps « magazines d'information ». A LCI, où l'on pratique le tout-info et la multidiffusion, l'équation est encore pire : les calculettes tournent, comme l'image, en continu. *« Sachant qu'on a invité Dominique Voynet pendant vingt minutes, rediffusées deux fois, qu'on en a repris deux minutes trente pour le journal de la présidentielle et une minute vingt pour un sujet du journal, rediffusé une fois, quel est le temps imputable à la candidate des Verts ? »* Vendredi 7 avril, à minuit, la campagne devient officielle, et *« l'équité »* doit se transformer en *« égalité »* : Jacques Cheminade aura le même temps de parole que Jacques Chirac.

Chez Edouard Balladur, on est persuadé que la télé fait l'élection. On est aussi sûr que le premier-ministre candidat a été lourdement pénalisé par le petit écran. Ce syndrome de la persécution, propre, d'habitude, aux petits candidats, le premier ministre, comme les chiraquiens en leur temps, en a fait lui-même un argument de campagne.

RATTRAPAGE

Les chiffres prouvent le contraire. Au mois de janvier, l'instance de régulation avait confirmé le *« déséquilibre »* dont se plaignaient les amis de Jacques Chirac en faveur d'Édouard Balladur (*Le Monde* du 17 février). *« C'est vrai qu'il y a eu, à l'époque, un léger biais*, résume Jean-Marie Cotteret, chargé de ce contrôle au CSA. *TF 1 reprenait après minuit des images de LCI. Ces rediffusions désavantageaient le candidat Balladur, parce qu'il était aussi premier ministre, et que les caméras le suivaient partout. »* Au mois de février, en dépit des correctifs apportés, Édouard Balladur restait le candidat le mieux traité par les chaînes (*Le Monde* du 8 mars).

Le cumul des calculs du Conseil supérieur de l'audiovisuel, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 mars 1995, témoigne que ce déséquilibre a pris fin. Les temps de parole des candidats et de leurs soutiens dans les journaux télévisés et dans les bulletins d'information rendent compte, en effet, d'un dosage correct entre les trois « grands candidats » : neuf heures trois minutes pour Édouard Balladur, neuf heures et huit minutes pour Jacques Chirac, neuf et cinquante-huit minutes pour Lionel Jospin, en temps de parole dans les journaux des trois *« grandes »* chaînes : TF 1, France 2, France 3. L'instance de régulation a d'ailleurs exprimé sa *« satisfaction »* (*Le Monde* du 6 avril).

Pour arriver à ce *« rattrapage »*, le premier ministre-candidat a sans doute moins parlé au mois de mars. Question de stratégie, de campagne. *« Jacques Chirac a joué sur l'attente, comme François Mitterrand en 1988 »*, explique un des anciens « gourous » de la présidentielle 1988. *« D'abord, laisser parler les soutiens, et se réserver, pour la fin, les grandes émissions. »* M. Balladur a choisi de se déclarer candidat tardivement. Le temps des présidentiables est compté. Pas leur pouls, ni leur rythme.

Ariane Chemin

A SUIVRE

Parrains



Le Conseil constitutionnel a fait les comptes. Neuf candidats ont leurs papiers en règle pour entrer dans la compétition officielle. Leurs parrains, qui ne font pas eux-mêmes partie du club, puisque ce sont pour la plupart de modestes élus de base, leur ont ouvert les portes. Tous ceux qui étaient attendus sont au rendez-vous, à l'exception d'Antoine Waechter, qui a dû rebrousser chemin pour quelques signatures en moins. Edmond Simeoni, candidat à la surprise, n'a pas réussi à exporter la cause régionaliste de la Corse sur le continent. L'inconnu de service n'en est pas tout à fait un : il s'agit de Jacques Cheminade, ancien chef de file de l'ancien Parti ouvrier européen, devenu la Fédération pour une nouvelle solidarité, ancien candidat aux élections européennes de 1984 et 1989 (0,08% et 0,17% des suffrages exprimés).

L'offre politique, comme disent les experts, a ses valeurs sûres : Arlette Laguiller tient boutique régulièrement depuis 1974 ; Jacques Chirac est bien connu des habitués, qui ont déjà eu l'occasion par deux fois de passer devant son stand ; Jean-Marie Le Pen expose pour la troisième fois. Tous les autres sont des nouveaux : Lionel Jospin, Robert Hue, Dominique Voynet, Edouard Balladur, Philippe de Villiers. Et Jacques Cheminade, qui aurait bien voulu figurer sur les bulletins de vote en 1981 et en 1988, mais qui n'avait pas su trouver, alors, les indispensables parrains.

UN PRIVILÈGE ET UN EMBARRAS

Le parrainage n'a pas le même sens pour tous. Quand il s'agit des « grands », parrainer est un privilège et un embarras. Un privilège parce qu'on se fait un honneur de figurer sur le *Journal officiel* parmi les signataires retenus par la direction de campagne du candidat. Un embarras lorsqu'il y a rivalité dans son camp, qu'il faut parier sur le vainqueur, sans oublier le rendez-vous avec les électeurs aux élections municipales qui suivent.

Parrainer un « petit » candidat est un autre exercice. Il ne concerne pas les mêmes élus. Le petit candidat entoure de prévenances le maire rural, tout étonné qu'on vienne le solliciter au fond de la Creuse ou du Lot. Accorder sa signature pose un cas de conscience d'une autre nature que pour les « grands » : doit-on permettre à un obscur de faire entendre ses idées ? Doit-on, au contraire, préserver le sérieux de la compétition et réserver l'accès des ondes officielles à ceux dont on est sûr qu'ils feront honneur à la démocratie ?

A côté du parrainage légal, il existe, dans une campagne, une autre forme de parrainage. Un responsable politique peut ainsi « parrainer » un candidat en s'engageant à son côté ou en lui adressant des signes amicaux. A Montpellier, Georges Frèche, accueillant Lionel Jospin jeudi 6 avril, lui a logiquement apporté son soutien. Bernard Kouchner, en « vedette américaine », a parrainé aussi, mais on le sentait surpris de se voir dans le rôle de chauffeur de salle. Jack Lang, il y a quelques jours, avait surtout parrainé... François Mitterrand.

Parmi les parrainages obliques, celui de Charles Pasqua saluant, dans *Le Monde* du 21 mars, les mérites de la campagne de Jacques Chirac, tout en participant à celle d'Edouard Balladur, avait donné l'exemple des acrobaties périlleuses. Philippe de Villiers, aujourd'hui, donne une réplique insistante aux engagements de Jacques Chirac pour un réexamen de la convention européenne de Schengen. Cet air à deux voix, chacun faisant bien sûr campagne pour lui-même, introduit dans la cacophonie électorale une apaisante et émouvante touche d'harmonie.

Le président du conseil général de Vendée a certainement appris à chanter dans les manécanteries. Il connaît les règles du chant choral et maîtrise à la perfection les antiennes et les répons. L'assemblée de ses fidèles, un peu plus clairsemée pour la présidentielle que pour les européennes de juin 1994, peut entrevoir comment finira la messe.

Patrick Jarreau

M. Jospin rappelle aux jeunes les combats et les succès de la gauche

Le candidat socialiste s'est efforcé, lors d'une réunion à Montpellier, de convaincre les moins de trente ans de « garder la force de leur critique »

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Lionel Jospin ne monte pas sur les tables. Il n'assure pas à tout bout de champ la promotion de la pomme. Pourtant, au terme de la réunion publique qu'il tenait jeudi 6 avril à Montpellier, sur la scène du Zénith, devant les sept mille à huit mille personnes qui étaient venues l'écouter, il a eu, lui le grand pudique, un geste étonnant. De la main, presque furtivement, dans le tintamarre de la sono et sous les ovations, il a envoyé quelques baisers à ses partisans enthousiastes. Un peu plus tard, il confiait : *« Dans une campagne, il y a un moment où c'est comme une armure qui se brise. »*

La salle était conquise depuis que Lionel Jospin avait rappelé, à ceux qui voudraient faire croire le contraire, que le clivage entre la droite et la gauche n'est pas effacé. Et d'évoquer 1848 et le suffrage universel, 1875 et la République refondée, 1881 et l'école publique de Jules Ferry, 1936 et les congés payés, 1945 et le vote des femmes, la Sécurité sociale. Quant à la gauche d'après 1981, elle n'a pas, selon lui, à rougir de ses choix : l'abolition de la peine de mort, la libération des radios, la retraite à soixante ans, la décentralisation ou l'effort en faveur de l'éducation, de la culture et de la recherche. La droite, a rappelé M. Jospin, c'est, en 1986, la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes ou la tentative d'imposer la sélection à l'université ; et, depuis 1993, les attaques contre l'école publique, les 80 % du SMIC proposés aux jeunes ou, encore, les vexations infligées par les lois Pasqua sur la sécurité et les contrôles d'identité. *« Pasqua, démission ! »*, lance la salle. *« Ce n'est pas nécessaire, nous allons régler ce problème »*, réplique le candidat socialiste.

MENDÈS ET JAURÈS

Aux jeunes, qui pourraient *« se laisser abuser par les discours de MM. Chirac et Balladur »*, M. Jospin a lancé, invoquant Mendès France et Jaurès : *« Gardez votre force de critique, choisissez toujours la voie du courage ! »* Il a évoqué sa jeunesse, quand sa génération avait *« la même volonté d'exister, de se rebeller, de s'émanciper, de construire l'avenir »*, sans le chômage, mais avec la guerre d'Algérie, sans la contraception, mais aussi sans le sida. *« N'est-ce pas plus dramatique de voir que les jeunes, lorsqu'ils sont aujourd'hui confrontés à la rencontre et à l'amour, c'est la mort qu'ils ont peur de voir survenir, alors que c'était donner la vie qui nous faisait peur ? »*

A l'intention des jeunes, encore, il a promis l'abrogation de la loi Pasqua sur la nationalité et celle de toutes les mesures *« discriminatoires et vexatoires »* de la législation sur les contrôles d'identité ; l'égalité entre hommes et femmes, qui implique la restauration du scrutin proportionnel pour assurer une meilleure représentation des femmes au Parlement ; le droit de manifester sans être *« accueilli par la matraque »* ; l'égalité devant le service public, que *« la droite veut mettre en cause »* ; une Europe qui préserve son identité ; une réelle égalité des chances devant l'école, et non la multiplication des *« universités Pasqua »*.

M. Balladur sur les problèmes de la jeunesse ? *« Je n'y vois que craintes et embarras »*, sans parler des *« reculades »*. Quant à M. Chirac, *« c'est la démagogie, la manipulation ou, même, l'embrigadement, comme on l'a vu à Epinal »*. Au-delà du *« vaudeville »* des deux candidats de droite, a-t-il conclu, *« rien n'est acquis, et notamment pas* [sa] *présence au deuxième tour »*. *« Mais tout est ouvert*, a-t-il ajouté, *et il n'est pas exclu que je puisse arriver en tête du premier tour, avant la victoire au second. »*

Gérard Courtois

A Tours, les jeunes socialistes ont du pain sur la planche

TOURS
de notre envoyée spéciale

Ils trouvent que c'est une campagne de pauvres. En passant devant le comité de soutien de Jacques Chirac, qui s'affiche en large et en couleurs dans l'artère principale de Tours, un jeune militant du PS se désole : *« Chirac et Balladur ont boutique en ville. Nous, on n'avait pas les moyens. »* La maison qui abrite la fédération socialiste d'Indre-et-Loire et, temporairement, le comité de soutien de Lionel Jospin n'est qu'une petite bâtisse anonyme, loin du centre-ville. Au rez-de-chaussée, où s'entassent les affiches vertes du candidat, l'ambiance serait presque morose. Cécile, Olivier et Valérie, tous membres du Mouvement des jeunes socialistes, sont persuadés que ce sont les actions « de terrain » qui feraient décoller la campagne du candidat Jospin. *« Avant, il n'y avait pas de mystère*, s'énerve un vétéran, *une campagne de Mitterrand, c'était trois meetings par jour et un arrêt de temps en temps à Paris, pas le contraire ! »*

La « fédé », dont la partie jeunes est proche d'Henri Emmanuelli et qui est parfois surnommée la *« république autonome de Tours »*, a pourtant investi le candidat Jospin, le 3 février, par un vote « transcourants » (79 % des voix). Les élections municipales, qui devraient se dessiner en toile de fond, occupent, en fait, l'avant-scène. *« Tout le monde se polarise là-dessus, mais ce n'est pas un très bon calcul : si Jospin fait un score lamentable, nous serons de toute façon en difficulté »*, analyse François, étudiant en droit. La campagne trace pourtant sa route. L'après-midi, le « premier » fédéral, la trentaine, rencontre les associations régionales d'homosexuels et de lutte contre le sida, réunies pour l'occasion dans un café « branché » du centre-ville. Quelques heures plus tard, dans une salle de l'université, où une poignée d'étudiants a pris place sous les néons, le conseiller jeunes de Lionel Jospin, Benoît Hamon, doit livrer bataille devant un auditoire loin d'être conquis.

« Pour moi, lui dit-on, *la droite et la gauche, c'est pareil : est-ce que vous allez supprimer les CES* [contrats emploi-solidarité] *et toutes les solutions provisoires, qui nous nuisent ? »* ; *« Séguin veut créer des emplois de service et de proximité, quelle est la différence avec ce que vous proposez ? »* ; *« Concrètement que comptez-vous faire pour l'intégration ? »* Une fois partis, on ne les arrêterait plus, malgré l'heure tardive.

Nicolas et Bastien, deux étudiants en histoire de dix-huit ans, observent en silence. Ils sont allés écouter Dominique Voynet *« dans un escalier à la fac, on était vingt-cinq »* ; ils ont applaudi Robert Hue *« dans la grande salle de la mairie, pleine à craquer »*, et ils ont assisté, un peu médusés, *« à un grand show à l'américaine, avec Chirac »*. Ils ne sont toujours pas fixés. Ils se demandent si Lionel Jospin est suffisamment connu à l'étranger. Les jeunes jospinistes ont du pain sur la planche.

Béatrice Gurrey

Neuf candidats à l'élection présidentielle

LE *JOURNAL OFFICIEL* daté du vendredi 7 avril publie la liste des candidats habilités à se présenter à l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai telle qu'elle a été arrêtée par le Conseil constitutionnel après examen de la conformité des parrainages accordés par les élus. Les candidats sont au nombre de neuf. L'ordre tiré au sort par le Conseil constitutionnel, qui déterminera l'attribution des panneaux d'affichage officiels, est le suivant : Philippe de Villiers, Jean-Marie Le Pen, Jacques Chirac, Arlette Laguiller, Jacques Cheminade, Lionel Jospin, Dominique Voynet, Edouard Balladur, Robert Hue.

Avant de publier la liste des candidats, le Conseil constitutionnel s'est assuré de leur consentement et a constaté que les prétendants avaient déposé le pli scellé qui doit contenir leur déclaration de patrimoine. Celle du vainqueur sera rendue publique.

Les jeunes patrons veulent la CSG pour financer la protection sociale

Le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) demande une réforme profonde de la fiscalité qu'ils jugent *« inefficace, injuste et illisible »*. En tête de ses propositions figure un financement de la protection sociale et du chômage structurel par la contribution sociale généralisée (CSG) et non plus par des prélèvements sur les salaires. *« La CSG garantit la transparence et la responsabilité*, a déclaré jeudi 6 avril Didier Livio, président du CJD. *Elle assure la progressivité de l'impôt, alors qu'une TVA sociale serait injuste et ferait plus payer les moins fortunés que les riches. »*

Le CJD estime qu'*« en contrepartie du financement du budget social par la CSG on pourrait augmenter considérablement l'impôt société »* afin que l'imposition soit pratiquée sur les bénéfices et non sur les emplois.

■ **PUBLICITÉ : Patrick Stéfanini**, directeur de campagne de Jacques Chirac, a *« désavoué formellement »*, jeudi 6 avril, la publication le même jour dans *France-Soir* d'un encart publicitaire signé par une association de *« soutien de Jacques Chirac à la présidence de la République Paris-4 »*, qui affirme se situer *« hors des appareils politiques et des comités de soutien ou de financement créés par ces derniers »*. *« Cette initiative intempestive a été prise sans l'accord de la direction de la campagne de Jacques Chirac »*, a indiqué dans un communiqué M. Stéfanini, en rappelant qu'une telle opération est contraire à la loi. Le directeur de campagne de Mme Voynet, Dominique Plancke, a protesté contre cette publication auprès du président de la commission nationale de contrôle de la campagne présidentielle.

■ **SONDAGES : selon une enquête de Louis-Harris**, réalisée par téléphone, mercredi 5 avril, auprès de 1 018 personnes, et publiée dans *InfoMatin* du vendredi 7 avril, Jacques Chirac obtient 25 % des intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle et M. Jospin (21 %) devance de trois points M. Balladur (18 %). Selon une autre enquête, effectuée par l'IPSOS les 4 et 5 avril auprès de 1 010 personnes, et publiée dans *Le Point* du 8 avril, Jacques Chirac recueille 23 % des intentions de vote et c'est Edouard Balladur (21 %) qui devance Lionel Jospin (19 %). La marge d'erreur pour des échantillons de mille personnes est de deux ou trois points.

■ **NICOLAS SARKOZY. Après les accusations portées par les chiraquiens** contre l'attitude d'Edouard Balladur à l'égard du Front national, Nicolas Sarkozy, porte-parole du candidat Édouard Balladur, a assuré jeudi 6 avril, au Grand O'FM-La Croix, que M. Balladur ne conclurait *« aucun accord avec Jean-Marie Le Pen, ni avec ses amis, ni avec le Front national »*, ni avant, ni pendant, ni après la campagne, a ajouté le ministre du budget et de la communication.

■ **PIERRE LELLOUCHE**, député du Val-d'Oise et conseiller de Jacques Chirac, a affirmé, jeudi 6 avril, lors d'une réunion publique à Franconville (Val-d'Oise), que *« M. Le Pen fait tous les jours campagne pour Edouard Balladur, et le fait ouvertement »*.

■ **PRESSION : la Ligue des droits de l'homme** (LDH) vient d'envoyer à tous les candidats à l'élection présidentielle un questionnaire sur leurs intentions concernant les étrangers (code de la nationalité, droit d'asile, etc.), mais aussi les problèmes de société (drogue, sida), les institutions ou la politique internationale. La Ligue, qui constate que *« la campagne électorale n'est pas au niveau des très graves problèmes qui se posent aujourd'hui à la République »*, estime qu'il ne suffit pas de *« dénoncer la fracture sociale pour y porter remède »*. La LDH indique qu'elle publiera les réponses des candidats.

« L'heure de Poulidor »

MADRID
de notre correspondant

Les Espagnols, accaparés par leurs affaires intérieures, ne prêtent qu'une oreille distraite à la campagne présidentielle en France. Les journaux ont suivi régulièrement les différentes péripéties du duel entre Jacques Chirac et Edouard Balladur, ainsi que la campagne de Lionel Jospin, sans consacrer de longs commentaires aux déboires ni aux initiatives des uns et des autres.

« L'heure de Poulidor », éternel second, est venue, a écrit Miguel Angel Bastenier dans *El Pais*, qualifiant Jacques Chirac d'*« imprévisible démagogue »* qui, s'il arrive à l'Elysée, aura démontré qu'il disposait du *« meilleur manuel de survie politique »*. Le correspondant à Paris de ce quotidien, Enric Gonzalez, a souligné qu'à *« défaut de grandes idées et de projets politiques, la campagne électorale abonde en coups bas »* entre M. Balladur et M. Chirac. *« La presse paraît disposée à contribuer à la confusion, oubliant son antique respect pour la vie privée »*, ajoute le journaliste.

VUE DE MADRID

Les Espagnols, soucieux de leur image internationale, se sentent un peu rassurés de savoir que leur pays n'a pas encore atteint le niveau de la France quant à l'ampleur des scandales et des cas de corruption. Felipe Gonzalez ne cesse de le rappeler, pour critiquer les opposants qui réclament sans relâche son départ.

Au-delà de ces parallèles, on s'inquiète, dans les rangs socialistes, de voir arriver à la tête de l'Etat le candidat gaulliste, dont les dernières déclarations pro-européennes n'ont pas convaincu.

Au siège du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), on n'a pas oublié le rôle de Philippe Séguin lors du référendum sur le traité de Maastricht et l'on craint le coup de frein qu'il peut donner à la construction de l'Europe s'il devenait premier ministre. Ces préoccupations ne sont pas à l'ordre du jour du côté du Parti populaire (PP). Le parti de droite a toujours entretenu des relations avec Valéry Giscard d'Estaing et, dans une moindre mesure, avec M. Chirac.

Pour le quotidien *ABC*, M. Chirac va infliger à M. Jospin *« la déroute la plus sévère jamais enregistrée, lors d'une élection présidentielle, depuis le départ du général de Gaulle »*. *El Mundo*, pour sa part est plus prudent et constate que si *« la tendance gagnante de Chirac se renforce (...), les distances se resserrent dans le trio de tête »*. Izquierda Unida (gauche unie), coalition dominée par le Parti communiste, semble se désintéresser du futur locataire de l'Elysée. Pour son chef de file, Julio Anguita, entre M. Chirac et M. Balladur, ce serait plutôt *« bonnet blanc et blanc bonnet »*.

Michel Bole-Richard

Le challenge d'Avrillé

A « LA JOYEUSE », d'Avrillé-les-Ponceaux, on se retrouve tous les soirs après le boulot. *« Tes reins, Tintin, ça va bien ? »*, demande Jojo à un copain. Le président, Bernard Pineteau, vient de faire les courses chez Unico, parce que, demain, *« il y a challenge »*, et le président cuisine des coqs au vin, un pot-au-feu, une tête de veau. Tout le monde vit à l'heure de la compétition dans cette région où les vins de Loire coulent à flots, entre Touraine et Saumurois. Challenges du « chien », du « maire-ministre », Edmond Alphandéry (UDF-CDS), ministre de l'économie, de l'agent d'assurances Loiseau – *« celui-là, il sait risquer 40 sous pour gagner 100 francs »* –, mais aussi de simples citoyens comme Constant Lefay, soixante-dix-huit ans, qui a décidé d'acheter une coupe qu'il remettra, le jour de son anniversaire, au vainqueur de la finale.

CARTE POSTALE

Depuis que la boule de fort est arrivée dans la région, vraisemblablement au XIIIe siècle, à l'époque des Plantagenêt – ce qui expliquerait une similitude aujourd'hui avec un jeu anglais –, elle n'a jamais connu un tel succès, attirant les vieux, les jeunes, les femmes depuis peu. Chaque village a sa piste, ses joueurs, sa société. A Avrillé, commune de trois cent soixante-six habitants, « La Joyeuse » remplace les quatre cafés qui se sont, l'un après l'autre, éclipsés.

Marcel Balzac se fait souvent appeler Honoré, mais il est respecté. Avec sa tête d'Alain Chamfort et sa chemise boutonnée jusqu'au col, il est passé maître dans l'art de vaincre : sa boule emprunte des trajectoires sinueuses, va de gauche à droite, remonte sur les bords – car la piste est concave – et marque des points en contournant l'obstacle ou en *« jouant le cul de la boule »* adverse, l'essentiel étant de bien ajuster sa charge. *« Des fois, on croit au coup de Trafalgar et, au dernier moment, une charge trop puissante finit par tout faire basculer. »*. Dans leur infinie sagesse, les joueurs de boules de fort sont chaussés d'authentiques charentaises pour pratiquer leur sport.

A la buvette de « La Joyeuse », on regarde de temps en temps *« les élections à la télévision »*, mais Chirac et Balladur sont *« lamentables de se critiquer »*. *« Ça fait voir leur franchise. La place doit être bonne. Mais après, là-haut, comment ça va se passer ? »*, se demande Bernard, cinquante ans, président de « La Joyeuse ».

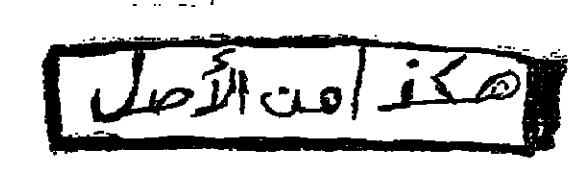
Robert, soixante-douze ans, conseiller municipal d'Avrillé, trouve qu'avec cette corruption *« ils oublient qu'ils sont tous locataire de l'Etat »*. Lui, quand il a fait sortir de terre la piste de boules, il n'a rien touché, *« vous m'entendez, rien... seulement un jeu de cartes »*. Ce soir, il y avait conseil municipal, et, une fois de plus, les débats ont été houleux : le tout-à-l'égout qu'on installe va coûter cher, la commune est étendue. *« Ca se passait bien dans le temps, on entretenait les chemins et y'avait pas de nids de poules. Aujourd'hui y'a plein de nids sur les chemins et pas de poules ! »*, se lamente Robert. Monique voudrait savoir pourquoi on a fait construire deux cimetières *« alors qu'il n'y a personne dedans »*. *« Il y a même quelqu'un qui a voulu y élever des lapins ! »*

« L'AGRAFEUSE, JE LUI AI FOUTU SUR LA GUEULE »

La présidence de « La Joyeuse » aurait pu être un tremplin électoral pour Bernard. A deux reprises, il s'est présenté ; à chaque fois, il s'est *« pris une veste »*. De l'avis général, à Avrillé, il faut être nouveau, inconnu, être neuf pour séduire en campagne électorale : *« Regarde, l'autre CRS à la retraite qui vient de Paris, il pète là comme un loup blanc et y'en a que pour lui maintenant »*, résume un joueur.

Monique, travailleuse saisonnière dans une coopérative agricole, ne comprend pas qu'elle soit exclue du régime d'indemnisation du chômage pendant les mois creux. *« L'hiver, je fais des mois de cent vingt heures. Un jour, mon chef m'engueulait, j'ai attrapé l'agrafeuse et je lui ai foutu sur la gueule. »* Certains dimanches, elle va au thé dansant au « Marilyn », à Saint-Marc-la-Pile, une commune à côté. Mais la boule de fort reste encore le point de ralliement le plus animé. *« Heureusement, sinon, tous les petits villages seraient morts. »*

Dominique Le Guilledoux



Jacques Chirac envisage une réforme fiscale pour financer la protection sociale

M. Madelin plaide pour la distinction entre « solidarité » et « assurance »

Les projets fiscaux de M. Chirac se sont précisés lors de l'émission « La France en direct », sur France 2, jeudi 6 avril. Le maire de Paris s'est déclaré *« tout à fait d'accord »* avec l'idée selon laquelle il faudra agir sur la TVA ou sur la CSG, afin de financer les allégements de charges qu'il prévoit pour favoriser la création d'emplois. Il n'a pas indiqué lequel de ces deux prélèvements a sa préférence.

RÉPONDANT à une question du sociologue Alain Touraine au cours de l'émission de France 2 « La France en direct », jeudi 6 avril, Jacques Chirac a laissé entrevoir la réforme qu'il envisage pour relever les salaires directs. Pour la première fois, en répondant par un *« tout à fait d'accord »* à la question précise de M. Touraine, il a confirmé que le mécanisme auquel il songe serait le suivant : les salaires directs pourraient être augmentés grâce à l'allégement de certaines charges sociales, mais cet allégement aurait lui-même pour contrepartie une augmentation de certains impôts, soit la contribution sociale généralisée (CSG), soit la TVA. Cet échange serait passé inaperçu si l'un des partisans du maire de Paris, Alain Madelin, n'avait confirmé au *Monde* l'esprit de cette réforme.

Ces précisions sont importantes pour de nombreuses raisons, M. Chirac ayant multiplié les déclarations contradictoires sur le sujet. Dans un premier temps, lorsqu'il avait présenté son programme, le 17 février, il avait annoncé que l'augmentation du salaire direct aurait pour contrepartie une *« fiscalisation de certaines charges sociales »*, c'est-à-dire une réforme du mode de financement de la Sécurité sociale. Puis, lors de son dernier passage à l'émission « 7 sur 7 » (*Le Monde* du 5 avril), il avait laissé entendre le contraire.

Interrogé, jeudi, par Alain Touraine qui lui demandait s'il était partisan de relever soit la TVA, soit la CSG pour financer les allégements de charges, M. Chirac a donc levé l'équivoque et confirmé que c'est bien cette alternative qui a sa préférence. La réforme aurait donc des répercussions autrement plus grandes que ce qu'on pouvait penser initialement. Certes, elle pourrait ne pas avoir de conséquences sur le niveau des prélèvements obligatoires : c'est le souhait de l'un des partisans de M. Chirac, Alain Madelin, qui depuis des années milite pour que ces prélèvements soient orientés à la baisse. L'impôt nouveau aurait juste pour fonction de se substituer à des cotisations sociales.

« CLARIFICATION FINANCIÈRE »

Toutefois, dans cette hypothèse, le gain pourrait être nul pour les salariés, la hausse du salaire direct étant compensée par celle de la TVA ou de la CSG. Le but de cette réforme serait donc moins de répondre aux revendications salariales que de modifier le système de financement de la protection sociale. *« L'idée de base,* nous a précisé M. Madelin, *en est la clarification des prélèvements sociaux et la distinction entre, d'une part, les dépenses manifestement liées à la solidarité nationale, comme les allocations familiales, destinées à être financées par l'impôt, et, d'autre part, les dépenses d'assurance, financées par des cotisations. »*

Selon le ministre des entreprises, cette réforme permettrait *« une clarification financière entre l'Etat et les différents régimes de protection sociale »* et conduirait en outre *« à plus de clarté et de vérité des prélèvements sociaux pour le salarié »*. Il observe enfin que la mesure aurait le mérite d'asseoir *« une partie des prélèvements sociaux actuels sur une autre assiette que celle du travail »*.

Impôt indirect, la TVA pèse indistinctement sur tous les ménages, quels que soient leurs revenus. Si le futur gouvernement met en œuvre, comme le souhaite M. Chirac, une baisse de l'impôt sur le revenu, qui est un prélèvement progressif, et si, de surcroît, il relève la TVA, la structure des prélèvements obligatoires risquerait d'être profondément modifiée. Leur progressivité pourrait être fortement limitée, ce qui nuirait évidemment à la justice fiscale. Certains experts chiraquiens n'en estiment pas moins qu'un relèvement de la TVA serait possible, en faisant passer le taux, de 18,6 % actuellement, à 20 %.

Le recours à la CSG ne présenterait pas ces inconvénients, mais l'intention de M. Chirac serait-elle de réformer cet impôt avant de l'utiliser ? Sur France 2, il n'a pas apporté davantage de précisions. Visiblement, ses conseillers travaillent beaucoup sur le sujet et envisagent effectivement une réforme de la CSG. Une première piste pourrait être de la rendre déductible de l'impôt sur le revenu, ce qui aurait pour conséquence d'en limiter très fortement le caractère proportionnel ; les socialistes diraient même que cela reviendrait à la supprimer. Une seconde solution consisterait à envisager une fusion de la CSG et de l'impôt sur le revenu et à mettre en œuvre, en même temps, un prélèvement à la source.

Tout en soulignant qu'il s'agit d'un *« choix de gouvernement »* et que M. Chirac n'a pas à se prononcer sur le détail du dispositif, M. Madelin avoue que ce dernier scénario, celui d'un *« changement fort et rapide »*, a sa préférence. La réforme fiscale sur laquelle M. Chirac a levé un petit coin du voile, dans l'hypothèse de son élection, pourrait donc bien se révéler beaucoup plus importante que prévu.

O. B. et L. M.

« Je suis tout à fait d'accord »

Au cours d'un dialogue avec le sociologue Alain Touraine, jeudi 6 avril, dans l'émission de France 2, « La France en direct », Jacques Chirac a déclaré : *« Je considère que le salaire n'est pas une variable d'ajustement. (...) L'idée de certains intellectuels et de certains politiques selon laquelle il y aurait une contradiction entre l'augmentation du salaire et la lutte contre le chômage est une idée fausse... »* Il est alors interrompu par M. Touraine.

« *Elle est fausse globalement, vous avez sûrement raison,* lui répond-il. *Mais vous savez bien que le chômage frappe surtout les gens non qualifiés et que tout le monde demande un allègement du coût salarial de ces travaux non qualifiés qui sont peu compétitifs internationalement. On dit CSG, TVA, il faut bien que la collectivité nationale prenne en charge ce qui sera enlevé de charges aux entreprises pour qu'elles soient compétitives. »* Reprenant la parole, M. Chirac approuve : *« Je suis tout à fait d'accord, tout à fait d'accord »*.

Dominique Strauss-Kahn, porte-parole de Lionel Jospin

« Il faut absolument réformer la fiscalité du capital »

« Vous avez souvent été critique, dans le passé, à l'encontre de la politique économique qu'incarnait la gauche. Considérez-vous que le programme de Lionel Jospin soit en rupture avec cette ancienne orientation ?

– « En rupture », le terme est excessif. Le programme de Lionel Jospin prend en compte les leçons que nous avons tirées du premier et du second septennat socialiste. Par la politique que nous avons mise en œuvre, nous avons contribué à rétablir la compétitivité des entreprises. Cela, c'est à mettre à notre actif. Ce qui est peut-être à mettre à notre passif, c'est que nous n'avons pas mesuré que, dès 1991-1992, ce but-là était atteint – comme en témoignent les taux de marge et d'autofinancement des entreprises ou encore les excédents commerciaux – et qu'une nouvelle période s'ouvrait.

» A l'approche de la récession, nous aurions dû comprendre qu'il fallait que l'on soutienne davantage la demande intérieure. Cette politique plus active de soutien à l'activité exigeait que l'on mette fin à un processus qui, année après année, favorisait les profits au détriment des salaires.

– Est-ce la raison pour laquelle vous avez été l'un des premiers à préconiser une politique salariale plus active ?

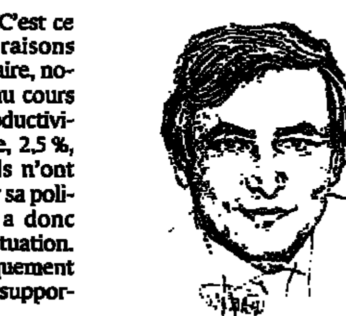
– Evidemment. Il est absolument indispensable de parvenir au moins à une stabilisation du partage de la valeur ajoutée. C'est ce que la droite, pour des raisons idéologiques, a refusé de faire, notamment en 1994, année au cours de laquelle les gains de productivité ont atteint, en moyenne, 2,5 %, alors que les salaires réels n'ont progressé que de 0,6 %. Par sa politique, le gouvernement a donc contribué à aggraver la situation. Ce réglage était économiquement inadapté et socialement insupportable.

– Maintenant, tout le monde est d'accord pour une réactivation de la politique salariale...

– En paroles et à l'approche de l'élection, oui, mais si vous creusez les propositions de la droite, vous vous apercevrez que ce n'est pas le cas. M. Balladur n'a pas même évoqué cette question des salaires dans son programme et ne suggère toujours rien de précis. Quant à M. Chirac, sa proposition est, en réalité, de mettre en œuvre une réforme très libérale, qui vise à augmenter le salaire direct aux dépens du salaire indirect : ou bien ce qui manque, alors, pour financer la protection sociale sera repris par l'impôt – M. Chirac commence à montrer le bout de l'oreille... – et, dans ce cas, le revenu disponible n'aura pas bougé ; ou bien il n'en sera rien et, alors, la protection sociale ne sera plus financée.

– Comment expliquez-vous, dans ce cas, que Lionel Jospin ait tant de peine à faire entendre sa différence ?

– Elle commence à s'entendre, et



DOMINIQUE STRAUSS-KAHN

cela va continuer. Ce que j'observe, moi, c'est que le tumulte que suscitent les déchirements entre les deux candidats du RPR contribue, évidemment, à obscurcir le débat public. Au second tour, il n'y aura plus ce parasitage. Nous aurons, alors, deux semaines pour recentrer le débat sur ses vrais enjeux.

– Vos propositions fiscales sont-elles toutes arrêtées ?

– Avec les salaires et l'emploi, c'est la troisième grande priorité économique du programme de Lionel Jospin : il faut absolument réformer la fiscalité du capital, qui est beaucoup moins lourde que celle qui pèse sur le travail. Notre fiscalité sur le capital est sensiblement plus faible que celle de beaucoup de nos voisins. Lionel Jospin a donc fait des propositions pour étendre la CSG à certains de ces revenus, sans toucher à l'épargne populaire, ou pour que la taxation de certaines plus-values cesse d'être préférentielle.

– Et l'impôt de solidarité sur la fortune ?

– A titre personnel, je ne serais pas hostile à ce qu'il fasse l'objet d'une extension.

– Les propositions pour faire refluer le chômage sont-elles aussi vraiment de nature à contribuer à cette clarification que vous souhaitez ?

– Là encore, les différences sont énormes. La seule mesure concrète proposée par M. Balladur consiste à abaisser les charges sociales à hauteur de 1,2 fois le SMIC, avec un inévitable et nuisible effet de seuil. Quant à M. Chirac, même s'il fait mine d'avoir découvert le social, il ne propose, lui aussi, qu'une seule mesure concrète : son contrat initiative-emploi, qui ne fait que reprendre le contrat de retour à l'emploi mis en œuvre voici plusieurs années. Pour combattre le chômage, M. Chirac ne propose rien d'autre qu'une prime plus élevée que par le passé. On le voit, ce que veulent les deux candidats du RPR n'est pas du tout à la hauteur de l'enjeu.

– Les propositions de M. Jospin sont-elles vraiment plus audacieuses ?

– Lionel Jospin propose la seule politique qui puisse faire reculer le chômage. Il faut jouer sur de multiples leviers : politique de soutien à l'activité, propositions pour réduire le temps de travail, mesures d'aide au travail non qualifié, mécanismes pour rendre solvables les nouveaux emplois dans les services, grands travaux, notamment en faveur des banlieues. C'est un programme d'activation de l'emploi dans tous les domaines que Lionel Jospin défend.

Le maire de Paris propose en réalité une réforme très libérale

» Vous avez observé qu'un institut parmi les plus réputés, l'OFCE, nous en donne acte, puisqu'il estime que notre seule mesure de réduction du temps de travail contribuerait à créer quatre cent mille emplois et, donc, à diminuer de deux cent mille le nombre des chômeurs. La droite fait beaucoup d'incantations, mais elle ne propose pas 10 % de mesures analogues.

» Enfin, il faut favoriser le cœur industriel de notre économie. Les crédits de recherche, le financement de l'innovation, la mise en place de véritables structures de soutien des PME innovantes, voilà ce qui doit assurer la place de la France dans l'économie mondiale. »

Propos recueillis par Laurent Mauduit

TVA ou CSG, un débat récurrent

CSG ou TVA ? Le débat est apparu à deux reprises depuis mars 1993. Dès sa nomination à Matignon, Edouard Balladur est confronté au déficit de la Sécurité sociale (110 milliards de francs, fin 1993). Certains prônent alors une augmentation de la TVA, d'autres une hausse de la CSG. Le premier ministre opte pour la seconde solution, que les experts de Bercy jugent moins inflationniste, et le taux de la CSG passe de 1,1 % à 2,4 % au 1er juillet 1993.

Le débat est relancé en juillet 1994. Il ne s'agit plus de combler le déficit mais d'engager une réforme du financement de l'assurance-maladie. Après consultation du patronat et des syndicats, qui s'y déclarent hostiles, M. Balladur met l'idée en sommeil. Alain Madelin, aujourd'hui allié de M. Chirac, déclare en juillet 1994 que *« les manipulations fiscales et sociales que l'on nous propose généralement, au travers d'une TVA baptisée sociale pour la circonstance, n'ont rien à voir avec une vertueuse baisse des charges sociales »*.

Le Parti communiste du Pas-de-Calais est aux prises avec plusieurs « affaires »

Un troisième élu vient d'être mis en examen

Un nouvel élu communiste du Pas-de-Calais, Hervé Roseau, maire de Saint-Hilaire-Cottes, a été mis en examen mercredi pour recel de faux en écritures publiques. Il est le troisième élu communiste de ce département à avoir maille à partir avec la justice, après Jean-Jacques Barthe, maire de Calais et Jean-Luc Bécart, sénateur et maire d'Auchel, soupçonné d'importantes irrégularités dans la gestion de sa ville.

LENS
de notre correspondant

L'image d'un Parti communiste qui se voulait à l'abri des « magouilles » est quelque peu ternie dans le Pas-de-Calais. Outre la récente mise en examen du maire de Calais, Jean-Jacques Barthe, dans une affaire de trafic d'influence et de financement occulte des partis (*Le Monde* du 1er avril), Jean-Luc Bécart, sénateur, également maire et conseiller général d'Auchel, est incarcéré depuis trois mois, mis en examen pour faux en écriture publique, détournement de fonds et escroquerie avec des membres de son équipe municipale.

La révélation au grand jour des dérives de la gestion de sa ville embarrasse quelque peu le PC. Fin mars, lors d'un conseil municipal quelque peu houleux, un adjoint, Jean-Pierre Ruchot, s'est plié à l'obligation de lire cinq lettres d'observation définitive de la Chambre régionale des comptes qui a contrôlé la gestion de la ville d'Auchel et de quatre associations satellites. Ces rapports laissent apparaître des dérives plus qu'alarmantes. Ce que la rumeur laissait courir depuis des années sur le train de vie du sénateur et maire semble bien se confirmer.

A Auchel, la pratique des fausses factures, fausses délibérations, et le non-respect des obligations concernant les marchés publics, étaient érigés en règle. Ainsi, quand les appels d'offres n'étaient pas antidatés, certains étaient établis après la livraison. Ce fut le cas pour un distributeur de boissons facturé 819 000 francs par une société parisienne, alors même que cette dernière se l'était procuré à 345 000 francs auprès d'une société qui l'a livré à la ville d'Auchel.

MYSTÉRIEUSES CONTREPARTIES

Certaines factures trop élevées étaient découpées et réparties sur plusieurs mois pour être en-dessous du seuil imposant le recours à l'appel d'offres. La chambre relève par ailleurs des factures identiques avec des montants au centime près, comme l'une de 50 167,80 francs réglée deux fois à deux entreprises différentes.

Au chapitre des « petits détails », la chambre note des factures de carburants imputées à des véhicules que la ville dit avoir cédés. Entre autres « anomalies », elle relève un budget de 12 millions de francs sur trois ans imputable aux seules fournitures de bureau. De nombreux règlements ne correspondaient à aucune opération précise, comme cette facture de 280 000 francs *« pour location de matériels divers »*. Sans parler des nombreux règlements ne faisant l'objet d'aucune délibération en conseil municipal.

Aucun registre des délibérations du conseil municipal n'est d'ailleurs tenu. Cette absence de rigueur se traduit par des retards de paiement, voire même des impayés imputables aux exercices précédents, que la Chambre chiffrait en juin 1994 à 18 500 000 francs. Outre des dépenses élevées comme celles des activités culturelles qui ont généré un déficit de 852 000 francs sur deux ans, la chambre régionale s'est penchée sur les comptes de quatre associations satellites.

Ainsi, de 1986 à 1988, le maire d'Auchel a participé à grands frais au rallye Paris-Dakar. L'association Auchel-Dakar, créée pour la circonstance, a bénéficié de nombreux parrainages d'entreprises, sans parler des dons reçus d'une vingtaine d'associations locales qui bénéficiaient par ailleurs de subventions communales. La chambre s'interroge sur les contreparties que l'association a pu fournir aux entreprises qui, d'octobre 1989 à février 1990, ont versé pour 137 230 francs de recettes de parrainage.

La chambre régionale des comptes ayant, au vu de ces découvertes, saisi le parquet, l'instruction ouverte a abouti à une série de mises en examen à la fin de 1994. Une confrontation entre Jean-Luc Bécart et l'un de ses adjoints, Alain Bélo, lui aussi incarcéré, a eu lieu jeudi 6 avril au tribunal de grande instance de Béthune.

En marge de cette affaire, la justice s'est intéressée de plus près à la gestion du Saziral, le syndicat à vocation économique d'Auchel et de Lillers. Le juge Benoît Persyn a mis en examen mercredi Hervé Roseau, maire de Saint-Hilaire-Cottes, pour recel de faux en écritures publiques. Dans le même temps, l'ancien secrétaire général du syndicat, Yvan Offroy, a été mis en examen pour faux en écritures publiques et placé en détention provisoire.

Yves Jouannic

Les socialistes se divisent à Evry

Dans la préfecture de l'Essonne, le premier adjoint se présente contre le maire

FRANÇOIS BOUSQUET, le premier adjoint du député PS et maire d'Evry (Essonne) Jacques Guyard, ne prendra pas la place que la section socialiste lui avait réservée sur la liste d'union de la gauche aux prochaines élections municipales. Le lieutenant du premier magistrat de la préfecture de l'Essonne a en effet décidé de rendre son tablier et d'appeler au rassemblement des forces de gauche pour proposer aux électeurs d'Evry un autre choix lors du scrutin de juin (*Le Monde* du 7 avril).

« Je suis surpris de cette décision dont il ne m'a jamais parlé. Nous l'attendions même mercredi soir pour la constitution de la liste et nous nous demandions ce qui se passait », avoue Jacques Guyard. Difficile pour autant de croire que François Bousquet ait agi sur un coup de tête. Si les deux hommes font route ensemble à l'hôtel de ville d'Evry depuis 1977, il est patent que leurs relations s'étaient tendues depuis plusieurs mois. C'est notamment la crise financière du Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) d'Evry, dont François Bousquet est le président, qui les a éloignés l'un de l'autre.

« Les autres maires de gauche et moi-même lui reprochions d'avoir tardé à prendre les dispositions qui s'imposent et, compte tenu de cela, nous considérions qu'il ne pourrait plus être président du Syndicat », souligne Jacques Guyard. L'épisode de la désignation du candidat socialiste pour le scrutin cantonal de 1994 avait creusé le fossé. Sans faire officiellement campagne dans la section socialiste, l'ancien secrétaire d'Etat à l'enseignement technique avait soutenu son adjointe à l'éducation Yvette Chappée contre François Bousquet, candidat sortant.

« Tout cela, c'est du passé et n'a en rien influé sur ma décision, et d'ailleurs celle-ci n'est pas hostile à Jacques Guyard. Il ne faut pas en faire une querelle de personnes, explique François Bousquet, *ce qui me détermine, c'est l'avenir de la ville. »* Le président du SAN affirme vouloir un véritable débat sur un projet et non une liste concoctée entre le maire et quelques fidèles. *« Il faut d'abord débattre d'un projet avant de savoir quelle sera la place des uns et des autres sur la liste comme le fait Jacques Guyard »*, insiste François Bousquet en reprochant implicitement au maire son manque de pratique démocratique.

TROP DUR OU TROP MOU ?

Jacques Guyard se défend d'une telle dérive. *« Les mêmes qui m'accusent aujourd'hui de tout décider me trouvaient avant trop mou. En tout cas j'ai toujours laissé une grande latitude à mes adjoints. »* Mais le reproche n'est pas nouveau. Depuis longtemps déjà, le groupe Ecologie-autogestion, allié de Jacques Guyard en 1989, brise des lances avec le maire. En 1993, deux adjoints (Emmanuel Cuffini et Blandine Pottier) et un conseiller municipal délégué de ce groupe (Joël Vincent) ont symboliquement rendu leur délégation en dénonçant l'intolérance de Jacques Guyard. Cette poignée d'élus devrait être la base de la liste dont François Bousquet ambitionne d'être *« un des catalyseurs »*.

Le PS pourrait ne pas ménager ce fils perdu ayant rompu la discipline du parti, bien qu'il se dise *« socialiste de cœur »*. François Bousquet se refuse en tout cas à parler de suicide politique. *« Ce n'en est pas un*, réplique-t-il, *beaucoup d'Evryens pensent comme moi et j'espère bien remporter l'élection municipale. »*

Patrick Desavie

■ **PAYS DE LA LOIRE : l'ensemble des financements** européens en Pays de la Loire, tous fonds confondus, s'est élevé à 2,3 milliards de francs en 1993, alors que le budget primitif de cette région était de 2,6 milliards cette année-là. Parce que les programmations en sont pluriannuelles, les procédures complexes et les destinataires multiples, l'importance des contributions communautaires aux finances publiques est difficile à mesurer. L'étude que vient de réaliser le conseil régional avec plusieurs services de l'Etat se révèle donc particulièrement instructive. Elle montre que l'essentiel de l'apport européen – près de 2 milliards de francs – est consacré à l'agriculture. Sur les 223 millions restants, 87 sont consacrés à l'aide aux entreprises.

Des viticulteurs d'Aquitaine manifestent contre le Crédit agricole

Ils estiment avoir été « lâchés » par leur banquier

BORDEAUX
de notre correspondant

Une trentaine de viticulteurs girondins, accompagnés d'une délégation de la Coordination rurale de Dordogne, ont manifesté mercredi 5 avril devant le Crédit agricole de la Gironde et le tribunal de commerce de Bordeaux.

Regroupés en association, ils avaient porté plainte pour banqueroute contre le Crédit agricole, banquier et actionnaire de la SDVF, l'une des plus importantes entreprises bordelaises de négoce. La SDVF, qui avait déposé son bilan le 24 janvier 1994, et sa filiale Germain SA, comptaient 240 millions de francs de créances impayées, dont plus de 35 millions auprès des viticulteurs.

La colère des viticulteurs girondins vient de ce qu'ils estiment avoir été incités par leur banquier, en l'occurrence le Crédit agricole, à livrer leur récolte 1993 à un négociant en difficulté depuis 1991 et avec lequel plusieurs d'entre eux avait déjà eu maille à partir : *« Ils étaient administrateurs et actionnaires depuis 1988, ils ne pouvaient pas ignorer la situation et nous poussaient à livrer notre vin au moment où eux-mêmes se retiraient »*.

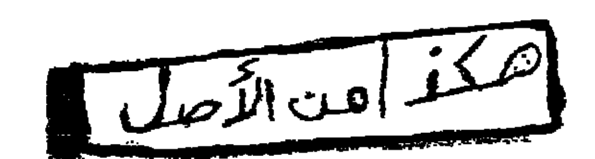
De fait, le Crédit agricole s'est désengagé de SDVF en 1993 et ce sinistre financier est intervenu, de surcroît, après une mauvaise année de production, quand la viticulture girondine souffrait des conséquences de fortes gelées.

DEUX POIDS, DEUX MESURES

Autre sujet de mécontentement, les viticulteurs estiment qu'il y a eu dans le réglement du dossier, deux poids deux mesures : certains propriétaires, prévenus à temps, ont pu recevoir un dédommagement, ou récupérer leur marchandise.

Ils attaquent aussi le « laxisme » du tribunal de commerce de Bordeaux et des administrateurs judiciaires, coupables à leur yeux d'un soutien abusif alors que SDVF était en cessation de paiement depuis 1991. Ils se plaignent enfin de n'avoir reçu, depuis le dépôt de leur plainte, aucune information de la part du juge d'instruction ou des enquêteurs de la section financière du SRPJ de Bordeaux.

Pierre Cherruau



SANTÉ Un plan d'action consacré aux personnes autistes, organisé pour cinq ans à l'échelon régional et doté de 100 millions de francs, a été annoncé, vendredi 7 avril, par Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville. S'abstenant de privilégier un modèle unique de prise en charge, Mme Veil a notamment insisté sur la nécessité de développer des dispositifs à dimension pluridisciplinaire. ● UN RAPPORT de la direction de l'action sociale, remis à Mme Veil, constate *« une balkanisation des prises en charge »* des adultes frappés d'autisme et propose la création en trois ans de 1 500 à 2 000 places pour grands adolescents et majeurs autistes. ● EN PLEIN PARIS, de jeunes adultes autistes apprennent les rudiments de la vie sociale dans le cadre du programme Teacch, un modèle éducatif né aux Etats-Unis à la fin des années 1960.

L'Etat s'engage à assurer un véritable suivi des autistes

Mme Veil annonce le financement d'un réseau de structures d'accueil à composante pédagogique, éducative et thérapeutique dans chaque région

LES AUTISTES fascinent. *« Forteresse vide »* et carence relationnelle pour les uns, anomalie organique pour les autres, l'autisme reste une énigme. La querelle doctrinale paraît sans fin et complique à l'envi un dispositif de prise en charge notoirement inadapté.

Identifié en 1943 par le psychiatre américain Léo Kanner, le syndrome autistique toucherait entre 6 200 et 8 000 enfants et adolescents en France. Les différentes formes cliniques de cette maladie concerneraient entre 17 400 et 23 700 adultes dont l'espérance de vie est semblable à celle de la population générale. D'autres études épidémiologiques aboutissent à un total de 58 800 personnes touchées par l'autisme.

Invitée à ouvrir le colloque intitulé « L'autisme : de la biologie à la clinique », organisé les 7 et 8 avril à la faculté de médecine de Paris-Sud au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a annoncé *« un plan d'action spécifique à l'autisme, sur cinq ans, élaboré région par région »*. Ce dispositif, validé par un comité technique régional, *« devra prévoir la mise en œuvre d'un programme portant à la fois sur le diagnostic précoce et sur des prises en charge adaptées aux différentes classes d'âges concernées »*, a précisé Mme Veil.

Pour les tout-petits, *« la priorité sera donnée aux traitements ambulatoires et aux actions de guidance parentale »*. Pour les enfants de trois à douze ans, *« la prise en charge pourra s'effectuer soit par les équipes de pédo-psychiatrie, soit dans le secteur médico-social, selon le choix des familles »*. Les adolescents autistes devront bénéficier d'une *« approche spécifique »*, et, pour les adultes, la mise en place d'hébergements *« à partir desquels peuvent être développées l'autonomie et l'insertion sociale des personnes autistes »* sera encouragée.

« L'hospitalisation à temps complet doit (...) être réservée à des indications bien précises, notamment en cas de crise », a souligné Mme Veil, qui entend mettre en œuvre des *« projets individualisés, privilégiant* [les] *potentialités »* des personnes autistes. Le ministre des affaires sociales a par ailleurs envisagé de *« développer des modes de garde adaptés aux jeunes autistes, et de manière plus large aux jeunes handicapés qui vivent au domicile de leurs parents »*.

« Des crédits ont d'ores et déjà été alloués pour créer dès cette année des places adaptées aux besoins des personnes autistes », a encore affirmé Mme Veil, qui fait état de *« contacts très avancés »* qui devraient conduire *« à une augmentation progressive des dépenses à la charge de l'assurance-maladie d'un montant de 100 millions de francs »*. *« En tenant compte du libre choix des familles (...), les prises en charge auront à la fois une composante pédagogique, éducative, thérapeutique et d'insertion sociale »*, a par ailleurs assuré Mme Veil, se gardant bien de trancher le débat de fond qui divise les spécialistes et les familles. Le ministre a souhaité à cet égard la poursuite des travaux de recherches scientifiques, épidémiologiques et cliniques, et une évaluation des formations des professionnels. La circulaire qui mettra ce plan en action est en cours d'élaboration. Un consensus a été ébauché, mais il semblerait qu'une des trois principales associations du secteur souhaite imposer une vision moins pluraliste des prises en charge de l'autisme et retarde la diffusion du texte.

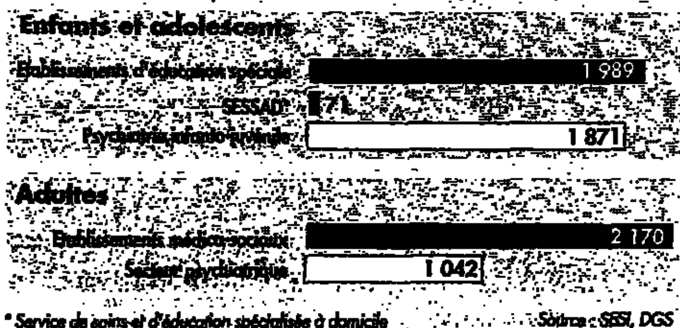
La fédération Sésame-Autisme a pour sa part accueilli avec *« satisfaction »* les mesures annoncées. Rappelant qu'à l'heure actuelle *« plusieurs milliers de personnes autistes n'ont pas de prise en charge adaptée »*, l'association indique, dans un communiqué publié vendredi 7 avril, qu'elle *« refuse tout esprit de chapelle »* et souhaite *« redéfinir clairement les compétences de l'Etat, de la Sécurité sociale et des conseils généraux »*.

L. F.

Un trouble « global et précoce »

La synthèse des travaux scientifiques disponibles sur l'autisme effectuée par l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (ANDEM) en décembre 1994 a retenu une définition actuellement considérée comme consensuelle, en dépit de la dualité des modèles explicatifs en vigueur, l'un organique et l'autre psychanalytique. Selon l'ANDEM, *« le syndrome d'autisme infantile est un trouble global et précoce du développement apparaissant avant l'âge de trois ans, caractérisé par un fonctionnement déviant et/ou retardé dans chacun des trois domaines suivants : interactions sociales, communication verbale et non verbale, comportement. Les interactions sociales sont perturbées en quantité et en qualité. Il existe un retrait social (retrait autistique) caractéristique du syndrome. Le contact social par le regard ou le sourire est évité ou n'est pas recherché (...). La communication verbale et non verbale est perturbée en quantité et en qualité. Les comportements sont restreints, répétitifs, ritualisés, stéréotypés (...) »*. En outre, les enfants autistes *« présentent souvent divers autres problèmes non spécifiques tels que des peurs, des troubles du sommeil ou de l'alimentation, des crises de colère et des comportements agressifs (dirigés contre eux-mêmes ou contre autrui) »*.

Les prises en charge de l'autisme



L'hétérogénéité des structures d'accueil des enfants et adolescents autistes complique le suivi à l'âge adulte : après 16 ans, un nombre élevé d'autistes sont suivis dans les secteurs de psychiatrie et n'intègrent pas les établissements spécialisés.

Les dangers de l'hospitalisation chronique des malades adultes

LE TROISIÈME et dernier rapport sur l'autisme commandé en septembre 1994 par Simone Veil à Pierre Gauthier, directeur de l'action sociale, dresse un constat alarmant du devenir des enfants et adolescents autistes. L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) avait dénoncé le caractère tardif du diagnostic d'autisme et les incohérences des prises en charge des plus jeunes victimes (*Le Monde* daté 27-28 novembre 1994). Aujourd'hui, l'enquête demandée à la direction de l'action sociale (DAS) révèle combien ces carences pèsent sur l'avenir.

Selon la DAS, le destin – *« dans bien des cas carentiel sur les plans médical, psychiatrique, éducatif et social »* – des enfants autistes et psychotiques les *« différencie des autres catégories de « handicap mental » relevant de la loi de 1975 et pour lesquelles les structures d'accueil sont bien spécifiées »*. Hormis cette particularité de trajectoire, les rapporteurs estiment sur le fond que *« l'opposition entre maladie et handicap apparaît caduque »*. Aussi plaident-ils pour *« des interventions coordonnées de l'ordre de la vie sociale et de l'ordre du soin »*.

Les experts de la DAS dénoncent *« une balkanisation des prises en charge »*, qui pourrait selon eux être résolue par la mise en place d'un *« schéma régional d'organisation sociale et médico-sociale à l'instar du schéma régional d'organisation sanitaire (SROS) »*. Mme Veil les a suivis sur ce point. Le nombre d'adultes pris en charge dans les secteurs de psychiatrie générale reste en effet élevé, même s'il est inférieur de moitié au nombre d'adultes accueillis dans des structures médico-sociales (centres d'aide par le travail, ateliers protégés, centres de rééducation et de réinsertion professionnelle, foyers d'hébergement, foyers occupationnels, maisons d'accueil spécialisées ou établissements expérimentaux).

Plus inquiétant, selon la DGS, en mars 1993, *« environ mille six cents personnes autistes ou psychotiques déficitaires étaient hospitalisées à temps complet »*. Cette « chronicisation » des grands autistes, confirmée par d'autres études, se révèle dramatique à bien des égards. L'hospitalisation signe brutalement l'échec d'un processus d'évolution chèrement acquis. *« Ce moment du passage vers l'âge adulte (...) correspond, selon les professionnels et les familles, à un vide dans l'ensemble du dispositif sanitaire et médico-social »*, ajoutent les auteurs, qui affirment que *« les adultes autistes et psychotiques infantiles n'ont pas leur place en hospitalisation psychiatrique chronique »*.

La deuxième faille du système dénoncée par la DAS tient aux *« césures techniques entre les secteurs sanitaire, médico-social et social »* et aux *« césures politiques entre les compétences de l'Etat, des collectivités locales et des organismes de sécurité sociale »*. Le rapport dénonce sur ce chapitre *« la conception trop médicalisée de l'autisme »* que les professionnels du social ont tendance à entretenir. L'*« enchevêtrement »* des textes et des règlements achève de noircir le tableau.

Le groupe de travail est par ailleurs unanime à considérer que les autistes parvenus à l'âge adulte peuvent être accueillis dans des structures non spécifiques, sous réserve que l'établissement d'accueil garantisse *« un projet individualisé »* à chacun et un taux d'encadrement renforcé. Dans les centres d'aide par le travail, par exemple, la mission juge que *« la notion de rentabilité individuelle doit être relativisée par une notion de rentabilité de groupe »* et les activités artisanales être préférées aux activités industrielles, *« souvent parcellaires qui banalisent la stéréotypie des gestes de l'autiste »*.

« Pour faire face à l'urgence », la DAS propose enfin la création en trois ans de mille cinq cents à deux mille places pour grands adolescents et adultes autistes. Gageons que les moyens financiers qui viennent d'être débloqués par les pouvoirs publics y seront affectés en priorité.

L. F.

Au cœur de Paris, une tentative d'insertion dans le monde ordinaire

LA VASTE salle du Burger King du quartier parisien de la Convention est déserte. Seuls quelques employés s'agitent en cuisine. Debout face au comptoir, tournant le dos à la salle de restaurant, Patrice, vingt et un ans, sourire aux lèvres, nettoie méticuleusement des piles de plateaux. Chaque fois qu'il a fini d'en laver un, il coche un rond dans son cahier. Quelques mètres plus loin, assise à une table, Louise, vingt-deux ans, remplit consciencieusement de petits cadeaux les sacs des « menus-enfants ».

Patrice et Louise sont des autistes devenus grands. Chaque vendredi, de 9 h 30 à 11 heures, ils vont « travailler » au fast-food. *« Si nous pouvons les aider, pourquoi pas ?*, estime le directeur du restaurant, Ossama Saleh. *Et cela peut aussi nous aider. »* Même s'il faut une heure à son personnel pour accomplir la tâche exécutée par Patrice en deux heures, *« ce n'est déjà pas mal »*. Et le jour où Louise lui a gentiment caressé la joue, M. Saleh a senti *« des frissons partout »*.

Les jeunes gens reçoivent chacun 10 francs pour prix de leur effort. Louise glisse la pièce jaune dans son porte-monnaie de plastique rose. Brigitte Nelles, la psychologue qui l'accompagne, lui montre alors deux Polaroïd représentant l'un une pizza et l'autre une quiche. La jeune fille désigne le second. Sur le trottoir qui mène à la boulangerie, Louise marche en sautillant. Patrice est hilare. Il articule la même phrase sur un ton saccadé : *« Ils-vont-se-cha-ma-iller com-me-des-chif-fon-niers. »* La veille, il répétait sans cesse *« il-rit-com-me-un-Dieu »*. De mystérieux aphorismes qui lui causent parfois des ennuis. *« Comme il se marre tout le temps, certains croient qu'il se moque d'eux et il n'est pas rare qu'il se fasse courser ! »*, raconte Pierre Toureille, le père de Louise, président de l'association Pro-Aid autisme et de l'Association pour la rééducation et l'insertion des autistes (ARIA), qui gère dans la capitale deux structures d'accueil de sept adultes.

> « Ce ne sont pas de grandes théories qui vont leur permettre d'avoir un comportement adapté au supermarché »

De retour au centre ARIA, 1, rue de La Quintinie (Paris 15e), chacun consulte son programme du jour : des photos attachées sur le mur grâce à des bandes Velcro. Chaque cliché décrit une situation : dans la rue, à table, dans la salle de bains, etc. Pour d'autres, des pictogrammes sont utilisés. Pour les plus atteints, l'équipe a recours à des objets – le bol pour le petit déjeuner, le blouson pour la promenade. Tous ont une couleur de référence qui leur permet de se repérer « en situation », lors de chaque activité. Les programmes de la journée sont adaptés en fonction des capacités de chacun.

Cette forme de *« travail »* avec les autistes a été mise au point en 1964 par le professeur américain Eric Schopler, fondateur avec Robert Reichler du programme Teacch (Treatment and Education of Autistic and related Communication Handicaped Children). Cette approche, qui postule que l'autisme est provoqué par une anomalie cérébrale inconnue et non par une relation pathologique avec les parents, s'accompagne d'une prise en charge individualisée et éducative. Gary B. Mesibov, professeur de psychologie, a pris la suite d'Eric Schopler à la direction du programme Teacch à l'université de Caroline du Nord. Il vient régulièrement superviser le travail des équipes des centres ARIA.

Nicole Toureille a découvert les techniques éducatives de Teacch au cours d'un séjour aux Etats-Unis en 1985. Comme de nombreux parents, elle dénonce avec vigueur les errements de l'approche psychanalytique de l'autisme. Ces théories ont toujours cours, qui attribuent notamment au regard de la mère et au vécu familial l'autisme de l'enfant, décrit dans ce contexte relationnel comme un mécanisme de défense. *« Ce qui leur manque, c'est la maîtrise du réel*, observe Mme Toureille. *Ce ne sont pas de grandes théories qui vont leur permettre d'avoir un comportement adapté au supermarché ! »*

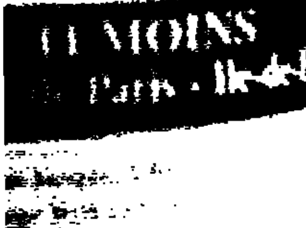
Juliette Perrot souffre aujourd'hui encore de ces séances de psychanalyse. *« Moi j'ai eu de la chance*, raconte-t-elle, *c'est mon mari qui était considéré comme pathogène. Mais tout ce qu'on avait pu trouver d'un peu spontané pour établir le contact avec Marc nous était interdit. »* D'hôpital de jour en institutions médico-pédagogiques, après la mort de son époux, elle a fini par vivre quatorze ans seule avec Marc, aujourd'hui âgé de trente-cinq ans. *« J'avais renoncé à tout*, confie-t-elle en étouffant un sanglot, *je pensais que le mieux pour nous deux, c'était de mourir dans un accident d'avion. »* A présent elle respire et se dit *« stupéfaite de ne rien avoir à payer »*. Le centre ARIA 1 a en effet été agréé par la direction des affaires sanitaires et sociales de Paris le 30 juin 1992 – plus de trois ans après son ouverture – en tant que centre expérimental de jour pour jeunes adultes psychotiques.

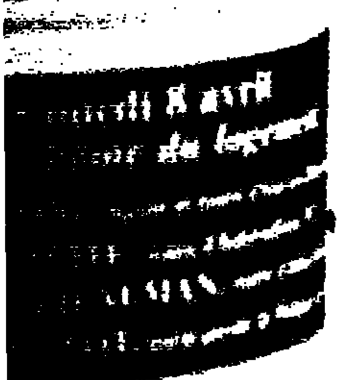
« Teacch n'est pas une recette et encore moins une panacée », tient à préciser Pierre Toureille. L'ambition affichée du programme est de rendre ces jeunes adultes déficients *« acceptables »* socialement. *« On nous accuse de les robotiser*, se défend M. Toureille, *mais ils ont un grand appétit pour la routine, la répétition des gestes. Il s'agit simplement d'un effort de socialisation vers le monde ordinaire. »* Dans les méandres des prises en charge actuellement offertes aux adultes autistes, avec une permanence minimale de 3,5 éducateurs pour sept, les quatorze grands enfants accueillis dans les centres ARIA font figure de privilégiés.

Selim se promène avec un torchon de cuisine sous lequel il cache soudain son visage. À son arrivée au centre ARIA, en mars, il se frappait régulièrement la tête contre les murs, jusqu'au sang. Sa maman constate avec bonheur le changement. *« Je le récupère le soir avec un nez impeccable*, dit-elle. *Il est heureux, détendu. Maintenant, il serre la main très franchement et il met le couvert parfaitement. »* Elle a réalisé que son fils *« était capable de faire des choses, fier de les faire »* et qu'il avait *« repris confiance en lui »*.

Laurence Folléa

★ *Autisme : le défi du programme Teacch*, de Gary B. Mesibov, vient de paraître aux éditions Pro-Aid autisme (203 pages, 142 francs). Renseignements : Pro-Aid autisme, 84, rue Didot, 75014 Paris (tél. : 45-45-72-59). Pour d'autres informations sur les structures existantes, contacter la fédération Sésame-Autisme : 18, rue Etex, 75018 Paris (tel. : 42-28-57-09), ou Autisme-France : 1, place d'Aine, 87000 Limoges (tél. : 55-33-48-98).





La Fage se prononce à son tour pour un nouveau statut social des étudiants

L'organisation des associations étudiantes a tenu des assises dans une vingtaine de villes

Les assises de la Fédération des associations générales étudiants (Fage) se sont achevées, jeudi 6 avril, à Paris. Cette jeune organisation, qui entretient son image d'« *apolitisme* », se mêle à son tour du débat sur la réforme de l'enseignement supérieur. Après les propositions des présidents d'université et celles de l'Unef-ID, la Fage plaide pour une refonte des aides sociales et la définition d'un nouveau statut social étudiant.

LA FÉDÉRATION des associations générales étudiants (Fage) est une jeune organisation, créée il y a peine six ans. Elle s'appuie toutefois sur un réseau beaucoup plus ancien: celui des bureaux des élèves, des «corpos», des associations sportives, culturelles et sociales qui fleurissent sur les campus, dans les IUT et les écoles d'ingénieurs.

Avec ses vingt-deux fédérations de ville et environ six cent quatre-vingt-dix associations revendiquées, la Fage s'est affirmée rapidement dans le paysage de la représentation étudiante, en profitant de la désaffection subie par les organisations plus marquées politiquement. Arrivée en tête lors des élections au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) en 1994, il lui restait à démontrer sa capacité à prendre part à la préparation de la « *réforme indispensable* » qu'elle aussi appelle de ses voeux.

Pour défendre une image « *d'apolitisme* » revendiquée haut et fort, les responsables de la Fage ne se sont pas engagés dans les manifestations contre le rapport Laurent et la circulaire des IUT. Ils préfèrent la gestion locale des conseils d'université et surtout des Centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires.

Encore hésitants à intervenir sur le terrain strictement syndical avec des positions définies par avance, ses dirigeants ont néanmoins voulu profiter des remous récents pour associer les étudiants à leur réflexion sur l'avenir de l'enseignement supérieur.



« *Avant toute réforme, il faut d'abord expliquer aux étudiants le fonctionnement de l'université dans laquelle ils vivent et que, généralement, ils connaissent très mal.* » Pour Guillaume Raguet, son président, les assises qui se sont déroulées, depuis le 27 mars, dans une vingtaine de villes et se sont achevées, jeudi 6 avril, à Paris, ont d'abord été un révélateur des difficultés exprimées dans les domaines de l'aide sociale, de l'organisation des études, de l'insertion professionnelle.

Sur bien des points, le constat établi rejoint les prises de positions de la conférence des présidents d'université (CPU) (*Le Monde* du 24 mars) et celles de l'UNEF-ID (*Le Monde* du 4 avril). A leur tour, les dirigeants de la Fage se prononcent en faveur de « *la refonte d'un système d'aides sociales, dépassé, trop complexe et trop diversifié* » et pour l'élaboration d'un nouveau « *statut social* ».

« PLUS DE SOUPLESSE »

Sans aller jusqu'à préconiser un revenu minimum, comme le suggéraient les état-généraux de l'UNEF-ID, la Fage estime souhaitable d'assurer « *l'indépendance financière des étudiants* » avec un système d'aides qui ne soit plus uniquement dépendant de la situation financière des familles. Selon elle, il convient également de donner « *plus de souplesse* » à une gestion capable de réagir rapidement aux cas d'étudiants en réelles difficultés.

C'est sans doute parce qu'il lui reconnaît une image d'organisation « *libre et crédible qui rejette les partis et les organisations de droite ou de gauche* » que François Fillon a choisi les assises de la Fage pour prononcer son dernier discours de ministre de l'enseignement supérieur. Tirant le bilan des deux années écoulées, il a certes reconnu que « *la concertation avec le monde étudiant s'apparente au parcours du combattant* ». Le ministre est aujourd'hui convaincu que l'avenir de l'enseignement supérieur ne dépend pas « *d'une seule grande grande réforme monolithique, sensée remplacer un système par un autre, mais de réformes touchant une série de points concrets, centrées sur les besoins de l'étudiant.* »

Qu'il s'agisse de l'orientation, de l'insertion professionnelle et de la lutte contre l'échec, du « *scandale des inégalités dans la répartition des aides sociales* », la tâche de son successeur est toute tracée. « *Aux étudiants*, a conclu M. Fillon, *d'inventer de nouvelles formes d'engagement, plus représentatives, plus imaginatives, plus efficaces.* »

Michel Delberghe

A Clermont-Ferrand le foulard islamique est jugé « en soi » ostentatoire

Une décision inédite du tribunal administratif

DU HAUT DE SES DIX ANS, Razieh risque fort de ne rien comprendre au jugement que vient de rendre le tribunal administratif de Clermont-Ferrand. Exclue de l'école primaire Jean-de-la-Fontaine, le 7 novembre 1994, pour port du foulard islamique, cette jeune Iranienne accueillera sans doute avec plaisir la décision prise, jeudi 6 avril, par la juridiction administrative de la réintégrer dans sa classe de CM1. Elle, la benjamine des quelque cent quarante jeunes Musulmanes sanctionnées depuis six mois, croira avoir gagné une guerre. Or la bataille qui vient de s'achever ne lui a été favorable qu'en apparence.

Si le tribunal a annulé l'exclusion de Razieh, c'est uniquement par défaut de concertation. Le directeur avait bien mis le règlement intérieur de l'école en conformité avec la circulaire Bayrou du 20 septembre 1994 interdisant les « *signes ostentatoires* ». Mais il lui appartenait ensuite de « *soumettre la situation de cette élève à l'examen de l'équipe éducative* ». Il aurait également dû en avertir les parents de la jeune fille. Or ceux-ci n'ont officiellement reçu le nouveau règlement que le 7 novembre 1994. « *Les droits de la défense n'ont donc pas été respectés* », concluent les juges. Une question de pure forme, en somme.

Car sur le fond, le jugement est d'une sévérité inédite. Pour la première fois, les magistrats estiment que le foulard islamique est « *en soi* » ostentatoire. Selon eux, il est « *un signe d'identification marquant l'appartenance à une obédience religieuse extrémiste d'origine étrangère* ».

« *Cette obédience*, poursuit le tribunal, *se réclame d'une orientation particulièrement intolérante, refuse aux personnes de sexe féminin l'égalité que leur reconnaissent les institutions démocratiques de la France, cherche à faire obstacle à l'intégration des Français et étrangers de confession musulmane à la culture française en s'opposant au respect de la laïcité* ». Un tel point de vue, ajoutent les magistrats, « *ne saurait tenter de s'imposer par un prosélytisme en milieu scolaire* ». Le tribunal conclut donc que « *le hidjab, ostensiblement porté par la jeune Razieh sur l'insistance de ses parents, [...] ne saurait être regardé que comme un signe constituant [...] un élément de prosélytisme et de discrimination de nature à justifier une sanction en application du règlement intérieur de l'école, laquelle sanction ne pouvant être inférieure à la mesure conditionnelle de refus d'admission* ».

Jamais juridiction administrative n'était allée aussi loin. Plusieurs jugements étaient bien venus confirmer des exclusions de jeunes Musulmanes voilées. Mais chaque fois, les juges avaient motivé leur décision par des absences en cours, des troubles à l'ordre public, des déclarations provocantes d'un dignitaire religieux local. Ils suivaient en cela l'avis rendu par le Conseil d'Etat, en 1989, qui rappelait que le port du foulard n'était pas, à lui seul, suffisant pour exclure. Récemment encore, le vice-président du Conseil d'Etat, Marceau Long, avaient rappelé la pertinence de cet avis et exprimé sa crainte que « *des interdictions générales finissent par être aveugles* » (*Le Monde* du 20 décembre 1994).

Le Conseil d'Etat ne devrait cependant pas avoir à s'exprimer sur le jugement de Clermont-Ferrand. Favorable à Razieh, il ne risque pas de faire l'objet d'un appel de sa famille. Pour sa part, le rectorat attendra que le directeur de l'école exclue à nouveau la jeune fille, dans les normes cette fois. Nul doute que les parents de la petite Iranienne retourneront devant le tribunal administratif, dont la décision pourra alors faire l'objet d'un appel devant le Conseil d'Etat. Le droit aura sans doute avancé d'une case. Razieh, elle, aura perdu au moins deux ans.

Nathaniel Herzberg

Un confortable revenu minimum mis en cause aux Pays-Bas

LA HAYE
de notre correspondant

Appelons-la Saskia. Elle étudie l'histoire à Groningue, ville universitaire. Comme ses camarades, Saskia touche chaque mois 470 florins de l'Etat néerlandais (1 florin = 3,1 francs), auxquels s'ajoutent 312,6 florins, si ses parents gagnent moins de 64 000 florins imposables par an. Elle peut aussi emprunter, à un taux bonifié, 359,5 florins par mois, remboursables à la fin de ses études. L'un dans l'autre, Saskia dispose ainsi d'un revenu mensuel de 1 142,1 florins (3 540 francs). Son frère, Hans, vit encore chez ses parents. Ses revenus sont donc sensiblement inférieurs : 807 florins par mois. Tout comme sa soeur, Hans a le droit d'arrondir sa cagnotte par des petits boulots, à concurrence de 15 000 florins par an.

Les Pays-Bas comptent six cent mille étudiants, qui bénéficent d'un système particulièrement généreux coûtant 4,3 milliards de florins par an à l'Etat. Le concept du *studiefinanciering* est né en 1986, avec l'adoption d'une loi visant à assurer à tous l'accès aux études, et surtout à « *promouvoir une plus grande indépendance des étudiants vis-à-vis de leurs parents* ». L'idée était simple : chaque jeune âgé de dix-huit à trente ans avait droit à une bourse à condition d'être inscrit dans un établissement d'étude ou de formation. Les bénéficiaires n'étaient tenus à aucune obligation de résultat.

La situation a changé au début des années 90, avec la nécessité de réaliser des économies budgétaires. Une vingtaine de modifications législatives ont alors été faites, pour assurer des économies de 1,7 milliard de florins. Un « *contrat de réussite* » existe désormais pour les étudiants. Il demeure très relatif, puisqu'il oblige le bénéficiaire de la bourse à réussir 25% de ses examens. En contrepartie d'une baisse des allocations, une carte assurant la gratuité des transports en commun a été accordée aux étudiants. Ces changements ont donné lieu à diverses protestations, ainsi qu'à une bonne dose d'inventivité de jeunes : profitant de la carte de transports, certains ont créé des sociétés de courriers à travers tout le pays, au grand dam des chemins de fer nationaux!

Aujourd'hui, le dispositif d'aide aux étudiants fonctionne comme « *une fusée à trois étages* », explique Frank Wassenaar, porte-parole au ministère de l'éducation. Grâce à la baisse par étape de la bourse de base, ce système est programmé pour coûter de moins en moins cher au contribuable, même si la bourse additionnelle est augmentée afin de ne pas désavantager 265 000 étudiants qui en bénéficient.

D'autres projets sont en cours. Un plan présenté par Jozef Ritzen, ministre social-démocrate de l'éducation, sonne la fin de la bourse systématique. Bientôt, les étudiants âgés de dix-huit à vingt-sept ans bénéficieront d'un prêt avantageux pour financer leur première année d'étude. S'ils réussissent une partie de leurs examens (70 % dès 1997), le prêt se transformera en don, renouvelé chaque année à condition de décrocher son diplôme en six ans. En cas d'échec, le remboursement sera obligatoire, mais modulé en fonction des revenus. Montant des économies : 1,6 milliard de florins à l'horizon 1999. « *La majorité parlementaire soutient ce plan dans ses grandes lignes*, indique Frank Wassenaar, *mais on se demande encore s'il faut accorder aux étudiants la possibilité de prendre une année sabbatique.* »

Alain Franco

A la cour d'assises de Seine-Maritime, le jury doit décider si le meurtrier Stéphane Delabrière ira en prison ou à l'hôpital psychiatrique

ROUEN
de notre envoyé spécial

Depuis mercredi 5 avril, les jurés de Seine-Maritime sont plongés dans l'univers irrationnel de la psychiatrie. Neuf personnes que rien ne disposait à un tel travail subissent, pendant de longues heures, de véritables cours donnés par une foule de psychiatres et de psychologues qui démontent longuement les mécanismes du cerveau humain.

A priori, l'affaire paraît simple : Stéphane Delabrière a tué trois personnes, dont un gardien de prison, et il ne conteste pas même un seul détail de l'accusation. La difficulté vient des experts. La plus grande partie d'entre eux ont considéré que Stéphane était responsable de ses actes. Aussi, malgré l'avis des autres experts qui concluaient à la folie, Stéphane a-t-il été renvoyé devant une cour d'assises.

C'est donc désormais aux jurés de décider. Doivent-ils condamner l'accusé à la prison, avec les risques de récidive soulignés au début de l'audience par le docteur Daniel Zagury (*Le Monde* du 7 avril) ? Ou doivent-ils l'acquitter, provoquant son placement d'office par le préfet dans une unité pour malades difficiles qui le traitera médicalement avec la surveillance que nécessite son état ? En bref, le choix du jury se fera entre la prison ou l'hôpital.

Un tel choix impose un minimum de connaissances que les jurés assimilent à marche forcée, au rythme de douze à quatorze heures de cours de psychiatrie par jour. Ils n'ignorent plus rien du jargon des experts et savent désormais distinguer les névroses du psychopathe, qui est responsable, des redoutables psychoses du psychotique, qui n'a pas sa place en prison. Pendant de longues heures, ils écoutent ces spécialistes de renom expliquer, avec la même conviction, que Stéphane est malade, qu'il ne l'est pas ou qu'il l'est seulement un peu. Le cas de Stéphane n'est pas étudié superficiellement, car c'est jusqu'aux tréfonds de l'âme que les spécialistes vont puiser leurs arguments.

OBSÉDÉ PAR LA MORT

Un psychologue semble avoir découvert l'origine du déséquilibre de cet accusé, obsédé par la mort au point de tuer un homme dans le seul but de lui demander de dire comment est fait l'enfer. L'événement déclenchant serait la disparition de Sandra, une soeur de Stéphane victime d'une mort subite à l'âge de deux mois. « *Le mari va accuser sa femme et toute l'enfance de Stéphane va être martelée par les accusations du père. Un fantasme va se créer : la mère aurait tué Sandra. Par un mécanisme destiné à protéger sa mère, il attire sur lui, par ses comportements déviants, la colère du père* », explique le psychologue. Cette évolution ira jusqu'au meurtre d'une femme qui le surprend en train de cambrioler.

« *Ce qu'il considère comme un accident va servir de charnière*, ajoute le psychologue. *Il vient de découvrir que, lui aussi, il peut faire mal. Il n'y a pas de fin à cette escalade.* » Les jurés écoutent, prennent une foule de notes, alors que le président Jean Reynaud, méticuleux à l'extrême, veut rester résolument cartésien. « *Il a franchi une porte*, insiste un autre psychologue. *Il est entré dans un monde où les faits prennent une tout autre signification.* »

Au président qui s'étonne du comportement souvent « normal » de l'accusé, le spécialiste répond : « *La folie n'est pas forcément quelque chose qui envahit tout le champ de la conscience. Il a conservé certaines capacités de donner une image de lui-même. Mais c'est une enveloppe, le noyau fondamental est psychotique* ». Et un dialogue de sourds s'installe entre la logique judiciaire, qui a ses travers, et le discours parfois nébuleux de ceux dont la profession est de regarder de l'autre côté du miroir.

« *C'est un cas extraordinaire* », a dit le docteur Zagury. Ce n'est pas certain. D'autres cours d'assises ont vu comparaître des accusés tout aussi inquiétants et peut-être tout aussi malades. Ce qui est probable, c'est que les jurés se sont rarement autant penchés sur les aspects psychiatriques d'un dossier.

Il est vrai que le procès n'offre aucun autre élément susceptible d'apporter un éclairage. Outre la succession d'experts, les seules personnes citées à la barre sont quelques policiers. Aucun parent, aucun ami ne vient témoigner. Comme si Stéphane, silencieux dans son box, n'avait jamais existé.

Verdict samedi 8 avril.

Maurice Peyrot

Vives réactions aux propositions du Sénat sur le secret de l'instruction

LA FÉDÉRATION NATIONALE DE LA PRESSE FRANÇAISE (FNPF) a fait part de sa « *préoccupation* », jeudi 6 avril, à l'annonce des propositions du Sénat sur le secret de l'instruction (*Le Monde* du 6 avril). La FNPF, qui « *approuve toutes mesures visant à responsabiliser le journaliste, n'en décèle pas moins dans la protection du secret de l'enquête ou de l'instruction des mesures tendant à restreindre la liberté de la presse* », affirme son président, Jean Miot, dans un communiqué.

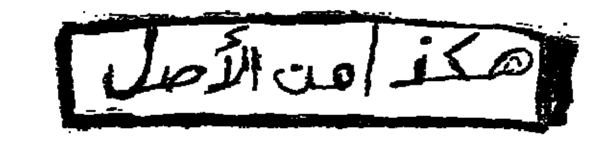
L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) estime qu'« *il s'agit d'une réflexion sérieuse et approfondie* », mais certaines propositions « *paraissent peu conciliables avec la liberté de l'information et les nécessités d'une communication moderne* ». L'USM s'étonne « *de la frilosité* » concernant les rapports entre le garde des sceaux et les parquets puisque « *l'indispensable* » réforme consistant à interdire les injonctions de classement, « *souhaitée par le garde des sceaux lui-même, n'est même pas envisagée* ». L'association professionnelle des magistrats (APM, droite), « *approuve dans leur esprit les mesures visant à mieux responsabiliser les médias* », mais elle « *regrette de nouvelles entraves juridiques et pratiques à l'efficacité de l'instruction* ». Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), affirme qu'en rendant publiques, « *en pleine campagne électorale* », des propositions « *qui tendent exclusivement au renforcement du secret de l'enquête et de l'instruction* », la mission « *donne l'exacte mesure de la stratégie de musellement de la presse menée sur tous les fronts depuis quelques mois* ».

DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT AGRICOLE : deux dirigeants** de la société de placements immobiliers Eurocef, spécialisée dans la commercialisation de produits défiscalisés et partenaire privilégié de la caisse régionale de crédit agricole de l'Yonne, Jean-Philippe Lehmann et Olivier Campredon, ont été mis en examen pour escroquerie, abus de biens et de pouvoirs, mardi soir 4 avril, et écroués, par le juge d'instruction Benoît Lewandowski qui instruit à Auxerre le dossier des malversations apparues dans la gestion de la « banque verte » de l'Yonne (*Le Monde* du 1er avril).

■ **PRISON : Michel Coencas a, de sa cellule**, utilisé un téléphone durant sa détention provisoire à la prison de Belfort entre le 22 février et le 29 mars. Mis en examen pour escroquerie, le PDG de la financière de Valois disposait d'un appareil portable dans sa trousse de toilette. Il en a fait usage au moins une fois. Lors de sa première fouille, les gardiens avaient pris le téléphone pour un rasoir électrique. C'est à la suite d'un appel anonyme au procureur de Montbéliard que les surveillants ont découvert la vraie nature de l'appareil.

■ **CASINO : seize employés du casino d'Amnéville** (Moselle), accusés d'avoir détourné 17 millions de francs ont été condamnés, jeudi 6 avril, par le tribunal correctionnel de Metz à des peines de prison avec sursis et à des amendes allant de 3.000 à 80.000 F. L'affaire avait éclaté en juillet 1991 avec une plainte de la direction du casino, le sixième de France. L'enquête de la Direction des courses et jeux avait rapidement révélé les multiples combines : faux change et double change de plaques, minimisation des résultats, prêts à des joueurs, etc., utilisées par des employés des jeux pour arrondir leurs revenus.



هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Yannis Alévras

Un dirigeant des socialistes grecs

YANNIS ALÉVRAS, qui était un des dirigeants historiques les plus respectés du Mouvement socialiste panhellénique (Pasok, au pouvoir), est décédé à l'âge de quatre-vingt trois ans, jeudi 6 avril à Athènes, des suites d'une pneumonie aiguë.

Né en Messinie, dans le sud du Péloponnèse, Yannis Alevras se fera remarquer après la guerre civile (1946-1949) pour son action syndicale, alors qu'il est employé de banque. Il fondera, notamment, le puissant syndicat des employés de banques OTOE, en 1955.

Il rejoint ensuite l'Union du centre de Georges Papandréou, le père de l'actuel premier ministre Andréas Papandréou, avec qui il se liera d'une profonde amitié. Il sera élu député de l'Union du centre en 1963 et 1964.

Le pustch militaire des colonels, le 21 avril 1967, le trouve à Athènes, où il sera emprisonné en compagnie de Georges et Andréas Papandréou. Il passera quatre ans dans les geôles de la junte et en exil à Folegandros, une petite île désséchée des Cyclades.

Au retour de la démocratie, en 1974, il fonde le Pasok avec Andréas Papandréou, et apparaît comme le numéro deux du parti. Il sera élu, dès 1974, député du parti socialiste, et réélu jusqu'à sa mort.

Après l'arrivée du Pasok au pouvoir en 1981, il exercera la présidence du Parlement monocaméral jusqu'en 1989. Il prendra ses distances, en 1988, avec Andréas Papandréou, au moment du scandale politico-financier provoqué par le banquier-escroc Georges Koskotas. Il limitera dès lors ses activités à la vie parlementaire.

Il a été inhumé, vendredi 7 avril, dans le cimetière historique d'Athènes, avec les honneurs d'un premier ministre. *« Yannis Alévras était un politicien qui a apporté une touche éclatante à la vie politique nationale »*, a déclaré, dans un dernier hommage, M. Papandréou.

D. K.

Rita Cadillac

Une égérie du Crazy Horse Saloon

RITA CADILLAC, née Nicole Yasterbelsky, est décédée, mercredi 5 avril à Deauville, des suites d'une longue maladie. Elle était âgée de cinquante-six ans.

Alain Bernardin, créateur du Crazy Horse Saloon, cabaret de strip-tease unique au monde, avait l'art de trouver des surnoms imagés et sonores aux superbes jeunes femmes qu'il engageait : ainsi baptisées, elles devenaient des créatures mythiques dépassant de loin la notoriété d'une simple effeuilleuse. Rita Cadillac fut une de ces égéries des années 60. Avec un nom de scène qui évoquait autant le rêve du luxe américain qu'une plastique irréprochable et généreuse. Au Crazy, elle fut une contemporaine de Rita Renoir, de Dodo de Hambourg, femmes dont le corps se métamorphosait en sculptures sous les lumières impressionnistes d'Alain Bernardin.

Dès 1957, à l'âge de dix-huit ans, Rita Cadillac, d'origine polonaise, avait débuté comme danseuse aux Folies-Bergère. Elle fit également partie d'une revue qui accompagnait le chanteur Tino Rossi au théâtre ABC, à Paris. Ensuite, elle contribua à assurer la gloire du Crazy Horse Saloon, qu'elle quitta en 1970. Elle tenta alors une carrière au théâtre, puis dirigea, à partir de 1973, le night-club du casino de Trouville.

D. F.

Emilio Greco

Un sculpteur italien dans la tradition

EMILIO GRECO, sculpteur italien né à Catane en 1913, est mort mercredi 5 avril à Rome. Après des débuts difficiles à Naples, il s'était fixé à Rome, où le succès est venu après sa première exposition personnelle, en 1946. Dans les années 50, il a reçu plusieurs prix (prix du Parlement, à la Quadriennale de Rome en 1952, prix de la commune de Venise à la Biennale de 1956, notamment), et participé à de nombreuses autres manifestations internationales. Des expositions de son œuvre ont également eu lieu à Rome, à Florence, à Londres, à Paris (au Musée Rodin, en 1961), et à Tokyo. En 1964, il avait été chargé de sculpter les battants d'un des portails de la cathédrale d'Orvieto.

Emilio Greco a développé son œuvre autour du corps de la femme, indifférent, ou presque, aux modes d'expression contemporains, jouant avec ses danseuses et ses baigneuses d'élongations et de déformations significatives de son attachement à la tradition maniériste.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 5 avril 1995 a approuvé les promotions et les nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée les généraux de division **Jean-Claude Delissnyder, Jacques Genest** et **Paul Parraud**.

Sont promus : général de division, le général de brigade **Bernard Baudot** ; général de brigade, les colonels **Hugues de Fontaines, Patrick Manificat** et **Dominique de Corta**.

Sont nommés : commandant la 3e brigade aéromobile du 3e corps d'armée, le général de brigade **Hubert Rémond** ; inspecteur du commissariat de l'armée de terre, le commissaire général de brigade **Yves Martin**.

● **Marine.** Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral **Philippe de Bazelaire** ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau **Philippe Genier**.

Sont nommés : commandant la zone maritime Atlantique et préfet maritime à Brest, le vice-amiral **Jean-Yves Le Dantec** ; commandant le groupe d'action sous-marine, le contre-amiral **Philippe Morel** ; sous-chef d'état-major « plans » à l'état-major de la marine, le contre-amiral **Yves Naquet-Radiguet** ; directeur du personnel militaire de la marine, le contre-amiral **Maurice Girard**.

● **Air.** Sont promus : commissaire général de division aérienne, le commissaire général de brigade aérienne **Lucien Vincent**, nommé directeur central du commissariat de l'air ; commissaire général de brigade aérienne, les commissaires colonels **Jean-Paul Bernabeu** et **Alain Baillaud**, nommé directeur du service des rémunérations et des pensions du commissariat de l'air ; général de brigade aérienne, le colonel **Lucien Dat**, nommé chef de la division « transmissions, électronique et informatique » à l'état-major des armées.

● **Gendarmerie.** Est promu général de division, le général de brigade **André Lorant**, nommé commandant la région Méditerranée et la circonscription de gendarmerie de Lyon.

Sont nommés général de brigade, les colonels **François Budet, Jean-Claude Gillot** et **Philippe Huron**.

● **Service de santé.** Est promu médecin général, le médecin chef **Michel Ferry**.

● **Armement.** Sont promus ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Gérard Richeux** et **Philippe Morice**.

Sont nommés : chargé de mission auprès du délégué général pour l'armement, l'ingénieur général de première classe **Bernard Thauvin** ; adjoint au directeur de l'administration et des ressources humaines, l'ingénieur général de première classe **Pierre Gaudillière** ; adjoint au directeur des constructions navales, chargé de l'administration générale, l'ingénieur général de deuxième classe **Bruno Jourdain**.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

● **Federico Zeri**, universitaire et critique d'art italien, a été élu, mercredi 5 avril, membre associé étranger de l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France, au siège laissé vacant par l'ancien président américain Richard Nixon. Au cours de la même séance, l'académie a élu trois correspondants : deux architectes chargés des Monuments historiques, Yves Boiret et Guy Nicot, ainsi que le pianiste et organiste de Sainte-Clotilde à Paris, Jacques Taddei.

[Formé à l'histoire de l'art par Bernard Berenson, Federico Zeri a été, entre 1948 et 1952, inspecteur de l'administration des beaux-arts en Italie et directeur de la galerie Spada à Rome. A partir de 1957, il a enseigné dans diverses universités à Florence et à Milan, et surtout aux Etats-Unis. Il est vice-président du Conseil supérieur du ministère italien des biens culturels.]

● **Jean-Louis Florentz**, compositeur français, a été élu, mercredi 5 avril, à l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France, au siège du compositeur et violoniste Raymond Gallois Montbrun, dans la section de composition musicale.

[Agé de quarante-sept ans, Jean-Louis Florentz est professeur d'analyse ethno-musicologique au Conservatoire national supérieur de musique (CNSM) de Lyon, depuis 1985. Il a reçu une formation musicale « classique » au CNSM de Paris, auprès d'Olivier Messiaen et Pierre Schaeffer, fréquenté l'Ecole pratique des hautes études et s'est spécialisé dans les langues sémitiques, notamment éthiopiennes. Jean-Louis Florentz a été pensionnaire de la Villa Médicis, à Rome, de 1979 à 1981 et de la Casa Velázquez, à Madrid, de 1983 à 1985. Couronné en 1989 d'un Grand Prix musical de la Ville de Paris, il fut, l'année suivante, lauréat de la Fondation Prince-Pierre-de-Monaco.]

AU CARNET DU MONDE

Naissances

– Claire STOUFF-VALLÉE
et Christophe VALLÉE,
Leur fils Pierre,
sont heureux de vous annoncer la naissance de

Benjamin,

le 5 avril 1995, à l'île de la Réunion.

7, rue Saint-Sauveur,
75002 Paris.
20, rue des 16-Villas,
97600 Mamoudzou
(Mayotte).

– Frédérique GENTON-JOUIN,
Patrick JOUIN
sont heureux d'annoncer la naissance de

Victoire Joséphine Constance,

le 30 mars 1995, à Vienne (Autriche).

Anniversaires de naissance

– Le 7 avril 1975
naissait le Petit Minou d'Amour

Anne AKRICH.

« Sois la plus heureuse étant la plus jolie. »

Mille poutous pour tes vingt ans.

Je t'aime.

Maman.

Décès

– Monseigneur François Favreau,
évêque de Nanterre,
Le Père Jean Dujardin,
supérieur général,
Et les Pères de l'Oratoire,
M. et Mme Philippe Bourdeau,
leurs enfants et petits-enfants,
vous font part du retour à Dieu du

Père Jacques Olivier BOURDEAU,
prêtre de l'Oratoire,
curé de la paroisse
Sainte-Thérèse de Boulogne.

L'inhumation sera célébrée dans la paroisse Sainte-Thérèse le samedi 8 avril à 9 h 15.

62, rue de l'Ancienne-Mairie,
92100 Boulogne-Billancourt.

Ni fleurs ni couronnes.

M. et Mme Bourdeau,
61, route de Montesson,
78110 Le Vésinet.
Père Jean Dujardin,
17, rue des Lyonnais,
75005 Paris.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la très grande tristesse de faire part de la disparition de

Georges DUPRÉ,

dans sa soixante-huitième année, le mercredi 29 mars 1995.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, lundi 3 avril, à La Chapelle-Yvon (Calvados).

– Son épouse,
son fils
et sa famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Karl-Heinz NETTERSHEIM,
ancien ingénieur au Laboratoire
de recherches balistiques
et aérodynamiques – L.R.B.A. –
de Vernon,
créateur de la société Haar-France,

survenu le 3 avril 1995, dans sa soixante-seizième année.

L'inhumation a eu lieu à Sainte-Marguerite le 5 avril 1995.

Vastérival,
76119 Sainte-Marguerite-sur-Mer.

– Isabelle et Michel Casta-Husson
ont la grande douleur d'avoir perdu leur grand-mère,

Marthe SECRÉTIN-BRILLET,

qui s'est endormie dans la lumière de l'Eternel le 4 avril 1995.

7, rue Henri-IV,
80000 Amiens.

– Christophe CORBEL

nous a quittés le 2 avril 1995, dans sa quarantième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église du Pradet le 4 avril.

De la part de :
Ginette,
son épouse,
Sandie et Marion,
ses filles,
Philippe et Elisabeth,
ses parents,
Sa famille,
Ses amis.

23, parc Saint-Grégory-II,
boulevard De-Lattre-de-Tassigny,
83220 Le Pradet.
3, rue de la Mare-Adam,
92370 Chaville.

– Le docteur Emmanuel Hache,
psychiatre des hôpitaux,
son fils,
Olivier, Alexis, Xavier-Jonathan,
ses petits-fils,
Henri Koski,
son frère,
Les familles Koski, Handkan,
Grosskopf et Kleinman,
Et toute la famille,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Mme Régine ROSEMONT,
chirurgien-dentiste,
déportée au camp de Drancy,

survenu le 2 avril 1995 dans sa quatre-vingt-unième année à Boulogne (Hauts-de-Seine).

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 7 avril 1995 dans l'intimité familiale au cimetière parisien de Bagneux.

« Elle était généreuse et juste,
Elle ouvrait les bras aux malheureux,
Et tendait la main à l'indigent. »
Proverbes 31, VIII, 20.

3, rue Chanez,
75016 Paris.

Remerciements

– Vickie Cauche
Et toute sa famille
remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Gérard CAUCHE,

survenu le 26 mars 1995, dans sa soixante-treizième année.

2, La Petite-Barrerie,
91190 Villiers-le-Bâcle.

– Mme Gérard Ducher,
Chantal Ducher,
Anne et Thierry Gouëzel,
Claire et Mario D'Amico,
remercient sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine par leurs témoignages d'affection et de sympathie lors du décès de

M. Gérard DUCHER,

Anniversaires

– Le 8 avril 1945, trois jours avant l'arrivée des troupes américaines dans le camp de concentration de Dora, mourait, à l'âge de quarante-huit ans,

Le général Louis Gentil,
croix de guerre 14-18 et 39-45,
compagnon de la Libération,
codirecteur du réseau
de renseignement Gallia,
fondateur du réseau Darius.

[Arrêté le 24 mai 1944, emprisonné au secret à Fresnes, il fait partie, le 15 août 1944, du dernier train de déportés vers Buchenwald. Il est sélectionné, en tant que déporté « Nuit et Brouillard », le 28 septembre, pour l'usine souterraine des fusées de Werner von Braun, Dora, lieu d'extermination systématique par le travail, la sous-alimentation et la terreur, où sont morts, en dix-huit mois, vingt mille bagnards, dont plus de six mille Français].

[Dénoncé à la police secrète du camp pour actes de résistance, il est arrêté le 7 novembre 1944 par les Waffen SS, enfermé pendant plusieurs jours au « stehbunker », debout, sans nourriture ni boisson, transféré à la prison de Nordhausen, puis placé dans le terrible kommando du kapo Willy Green. Les mauvais traitements et l'épuisement ont physiquement raison de lui et il entre à l'infirmerie-mouroir du camp au début de 1945, mais il tient bon jusqu'à la fin et, en tant qu'artilleur, il soutient le moral de ses compagnons mourants du « Revier » en évaluant pour eux, jusqu'à sa mort, l'approche de l'artillerie américaine]

Au nom de ceux qui l'ont aimé et admiré

– Le 8 avril 1976,

Joseph Jean MORER,
commandeur de la Légion d'honneur
au titre militaire,

nous quittait.
Pour cet anniversaire, que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

De la part de sa femme Paule Morer.

Communications diverses

– Les **Cours de civilisation française de la Sorbonne** (cours de langue pour étudiants étrangers) organisent un après-midi d'information **le samedi 8 avril, de 14 heures à 17 heures**, 16 *bis*, rue de l'Estrapade, 75005 Paris. Renseignements : (1) 40-46-26-69 ou 40-46-26-70 ; télécopie : (1) 40-46-32-29.

– Fonderie d'art J. Cappelli.

Avis aux artistes.

Suite à la cessation d'activité, les moules en dépôt à la Fonderie, non repris par les artistes, seront détruits, en présence de Me Trennec, huissier de justice, le samedi 22 avril 1995, à partir de 10 heures, à l'atelier, route de Voigny, 77320 Jouy-sur-Morin. Renseignements : (1) 30-54-09-81, entre 19 heures et 22 heures.

– TY 2
« Il n'y a pas d'art désespéré – le désespoir, c'est seulement un manque de talent (...) »
Romain Gary.

Education européenne
(Prix des critiques 1945).

Conférence

– Carême protestant 1995.
Demain, samedi, sur France-Culture, à 18 heures : « Le Silence de Dieu », par le pasteur Gérard Delteil.

PORTRAIT

Président républicain de la Chambre des représentants des Etats-Unis, Newt Gingrich invite son pays à dominer l'ère de la communication, donc le monde. Il applique sa doctrine au base-ball aussi bien qu'à l'éducation, la santé, la science, l'aide sociale et la NASA.

Newt Gingrich, l'homme qui veut changer l'Amérique



IL y a une grosse dame d'âge moyen, un jeune cadre dynamique, une jolie fille en sweat-shirt, très maquillée sous sa casquette de base-ball, et un étudiant noir. Sagement assis derrière leur pupitre de Formica, ils ont payé 450 dollars chacun pour suivre, dix samedis matin de suite, le cours du professeur Gingrich dans une petite université privée qui assure *« un enseignement de qualité dans un environnement volontairement chrétien »* à Waleska, près d'Atlanta, en Géorgie. Harvard, Yale et Princeton n'ont qu'à bien se tenir. Ces temples du savoir, qui ont formé des générations d'élites prestigieuses, sont dépassés. C'est désormais d'une petite salle du Reinhardt College que rayonne le « Renouveau de la civilisation américaine », conçu et enseigné par la nouvelle étoile du Parti républicain américain, Newt Gingrich, depuis quatre mois *speaker* (président) de la Chambre des représentants.

L'enseignement de la pensée « newtonienne » ne se limite pas à l'audience d'une cinquantaine d'étudiants physiquement présents, ce samedi matin, dans la salle de cours. Le cours, télévisé, est retransmis, affirment les partisans de Newt Gingrich, à quelque 26 millions de téléspectateurs en direct ou en différé, notamment dans d'autres universités, par l'intermédiaire de deux chaînes câblées. *« Renewing American Civilization »* se vend aussi en dix vidéo-cassettes, que l'on peut commander pour la somme de 229,95 dollars (1 200 francs). *« L'objectif,* commente un proche collaborateur de M. Gingrich, *est de former 200 000 citoyens militants d'ici à avril 1996. »*

Ce jour-là, le professeur Gingrich traite du *« cinquième pilier »* du renouveau de la civilisation américaine, la *« qualité »*, telle qu'elle a été définie par Edwards Deming, le prophète de la qualité industrielle, le génie du management qui a aidé le Japon à forger une économie hautement compétitive dans les années 50. Newt Gingrich l'a rencontré pour la première fois en 1990, trois ans avant sa mort ; malgré ses quatre-vingt-dix ans, Deming fit une profonde impression sur celui qui n'était alors qu'un simple élu de la minorité républicaine au Congrès, mais qui songeait déjà depuis un certain temps à révolutionner l'Amérique. Deming a alors rejoint les rangs des gourous de Newt Gingrich, au premier rang desquels figurent Alvin et Heidi Toffler, les auteurs du *Choc du futur*.

Newt Gingrich n'est pas un politicien comme les autres. Cet homme-là se considère comme un visionnaire et met au service de sa vision, et de ses ambitions, d'immenses talents de tacticien. *« Il pense loin,* dit l'un de ses anciens collègues de l'université de West Georgia, le professeur Don Wagner. *Il a une mission. »* Cette mission, fortement inspirée par le couple Toffler, dont il a signé l'avant-propos du dernier ouvrage, est de faire entrer l'Amérique en position de force dans « la troisième vague », celle de l'*« information age »* (l'ère de la communication), qui succède à l'ère de la révolution industrielle (la deuxième vague), elle-même ayant suivi, dans l'histoire de l'humanité, la révolution agricole (la première vague). A droite sur l'échiquier politique, Newt Gingrich se définit couramment comme *« un révolutionnaire »*. Ni séducteur ni chaleureux, mais doté d'une extraordinaire énergie, son épaisse chevelure grise en bataille, il perturbe, provoque, dérange, est partout à la fois, fixe les termes du débat politique et produit soixante idées à l'heure.

Pour la classe politique américaine, il est surtout l'artisan du triomphe républicain aux élections législatives du 8 novembre 1994, celui qui, pour la première fois en quarante ans, a permis aux républicains de reprendre le contrôle des deux chambres du Congrès. A la tête de la Chambre des représentants, où il réalise l'exploit de faire voter en cent jours l'essentiel de son programme électoral, le « Contrat avec l'Amérique », Newt Gingrich devient vite la figure dominante de la politique américaine, celui qui veut « défaire le New Deal ». En quelques mois, son ascension est si rapide que l'on parle d'une candidature à la Maison Blanche en 1996. Il y songe un bref moment, puis renonce : *« Je n'ai pas vraiment besoin d'être candidat à la présidence pour faire passer mon message,* dit-il. *A ce stade de ma carrière, j'ai déjà une tâche suffisamment lourde. »* A cinquante et un ans en effet, Newt Gingrich n'a pas besoin de brûler les étapes.

Car la carrière du *« King Newt »* se déroule pour l'instant comme un parcours soigneusement calculé. Après des débuts difficiles dans la vie – né Newton McPherson, en Pennsylvanie, de parents mariés trop vite et trop jeunes, il est enfant du divorce avant même de savoir marcher –, il trouve un certain équilibre auprès de la seconde famille que sa mère va fonder avec un militaire, Bob Gingrich, un homme taciturne qui adopte le petit Newt. Les hasards de la vie de garnison mènent la famille Gingrich, qui s'enrichit progressivement de trois filles, à travers les Etats-Unis puis, dans les années 50, en Europe, à Orléans et à Stuttgart. Le petit Newt est curieux, lit tout ce qui lui tombe sous la main et se passionne pour les animaux – les dinosaures surtout, dont il décore son bureau au Congrès. A dix ans, alors que son beau-père combat en Corée, il voit quatre fois dans la même journée *The Sands of Iwo Jima*, avec John Wayne.

EN 1958, Bob Gingrich emmène son fils, alors âgé de quinze ans, visiter Verdun. La vision le marque à jamais : *« Je sens encore l'horreur et le réalisme qui s'emparèrent de moi,* écrit-il dans un livre publié en 1984, *Window of Opportunity. Ce fut un moment décisif dans ma vie, qui me poussa vers l'histoire et la politique. »* L'année suivante, son père est muté en Géorgie ; selon le *Washington Post*, c'est là que le jeune Newt confie à un professeur son intention de se faire élire au Congrès après avoir créé un vrai Parti républicain dans cet Etat farouchement démocrate.

La voie est tracée. Newt Gingrich résiste à la tourmente des années 60, s'éprend en terminale de son professeur de mathématiques, une femme de sept ans son aînée, qu'il épouse l'année suivante contre l'avis de ses parents. Elle le suit à l'université de Tulane, en Louisiane, où il étudie l'histoire. Le couple a très vite une fille, puis deux : Newt Gingrich échappe au Vietnam. Il a les cheveux courts, porte veste et cravate, commence à s'intéresser au futurisme et, en 1968, histoire de se faire la main, participe à la campagne en Louisiane de Nelson Rockefeller, républicain modéré qui vise la Maison Blanche. Elevé dans la religion luthérienne, il se convertit à celle de sa femme, baptiste du Sud – électoralement, dans la région, c'est un atout. Sa thèse de doctorat d'histoire, curieusement, est consacrée à la politique d'éducation au Congo belge de 1945 à 1960... une idée de son directeur de thèse, Pierre Laurent, professeur d'histoire européenne d'origine belge, pour accommoder les priorités de l'étudiant Gingrich. *« Il m'avait dit très franchement,* explique le professeur Laurent, *qu'il tenait à avoir un doctorat, mais qu'il avait des ambitions politiques ; il voulait faire une thèse honnête, mais pas nécessairement un livre. Je lui ai donc suggéré deux ou trois sujets qui ne l'emmèneraient pas trop loin, dont celui-là. »*

Avec l'aide d'une bourse, des économies de sa femme et de l'Eglise baptiste, Newt Gingrich passe huit mois à Bruxelles en 1969, avec sa famille, pour faire les recherches nécessaires à sa thèse. Son doctorat lui permet de décrocher un poste d'enseignant d'histoire au West Georgia College de Carrollton, petite université d'Etat, à une heure d'Atlanta, qui sera désormais sa base ; il y garde encore quelques solides amis, notamment parmi ses anciens collègues. En 1974, puis en 1976, il tente d'arracher la sixième circonscription de Géorgie au démocrate ségrégationniste qui la détient, et finit par y parvenir en 1978. Pendant les huit ans passés au West Georgia College, il n'aura fait aucun mystère de ses ambitions : *« Il voulait être* speaker *de la Chambre des représentants,* se souvient le professeur Wagner. *C'est un populiste, et il connaît suffisamment l'histoire américaine pour savoir que cette attitude politique est plus adaptée à la Chambre qu'au Sénat ou au pouvoir judiciaire. La Maison Blanche ? Je ne me souviens pas l'avoir entendu en parler. Il voulait être* speaker. »

> « On ne peut pas perpétuer une civilisation où des gens de douze ans font des enfants, où ceux de quinze ans s'entre-tuent, ceux de dix-sept ans meurent du sida et ceux de dix-huit ans décrochent des diplômes qu'ils sont incapables de lire »

A Washington, Newt Gingrich, enfin membre du Congrès, tisse sa toile. La machine Gingrich, qui portera tous ses fruits seize ans plus tard, se rode. D'un côté il casse, de l'autre il construit. Il divorce de sa première femme, d'une façon dont le peu d'élégance fait encore aujourd'hui les délices des chroniqueurs, en épouse aussitôt une autre de quinze ans de moins, Marianne, en 1981. Sur Capitol Hill, on l'appelle le *« poseur de bombes »* : il devient spécialiste en opérations de déstabilisation et assauts en tout genre. Il fait tomber le *speaker* démocrate Jim Wright sur une affaire de manquement aux règles déontologiques et mène en 1990 la révolte au Congrès contre un accord que le président Bush passe avec les démocrates sur le budget. La controverse contribuera à la défaite de George Bush en 1992, face à Bill Clinton. Parallèlement, le *« poseur de bombes »* met au point une stratégie de conquête du pouvoir. Il asseoit son discours idéologique qui, notamment sous l'influence du chantre de la droite républicaine, l'homme de radio Rush Limbaugh, s'est considérablement radicalisé ; et il monte un réseau national de soutien financier et électoral.

L'idéologie selon Newt Gingrich part du postulat de l'échec de l'Etat-providence. *« On ne peut pas perpétuer une civilisation où des gens de douze ans font des enfants, où ceux de quinze ans s'entre-tuent, ceux de dix-sept ans meurent du sida et ceux de dix-huit ans décrochent des diplômes qu'ils sont incapables de lire »*, assène-t-il. A partir de là, il faut créer une vision positive, *« romantique »*, aussi puissante que celle du New Deal il y a soixante ans : si Newt Gingrich rend volontiers hommage à Franklin D. Roosevelt, ce n'est pas pour ses idées démocrates mais pour avoir su *« donner l'espoir à une nation désespérée »*. Cette vision, c'est celle d'une société civile qui retrouve le sens de la responsabilité individuelle, de l'initiative et de l'entraide communautaire ; où l'aide sociale, qui, aveuglément dispensée d'en haut, *« encourage la dépendance »*, est remplacée par *« des œuvres de charité privées »*. Où la bureaucratie, mère de tous les maux, surtout lorsqu'elle est fédérale, cesse d'étouffer les collectivités locales et les Etats. Instrument de la libération du citoyen, la *« révolution de l'information »* est censée faire voler en éclats toutes ces barrières inutiles. Newt Gingrich, qui n'a sans doute guère le temps d'explorer lui-même l'espace cybernétique, voit dans Internet une sorte de panacée, au point de proposer *« un aménagement fiscal permettant à chaque enfant pauvre d'avoir son ordinateur portable »*, idée qui fit beaucoup sourire et dont l'auteur finit par reconnaître qu'elle était *« stupide »*.

Mais le champ d'application de sa doctrine est infini : la santé, l'armée, l'aide sociale, l'éducation, la science, la NASA, le base-ball... Troublé, le *New Yorker*, hebdomadaire de l'intelligentsia de gauche, compare le *« gingrichisme-tofflérisme »* au marxisme-léninisme : *« C'est une autre variation du matérialisme historique. La ferveur, la certitude de tout savoir, le scientisme, la griserie révolutionnaire... une bonne partie de ce nouveau credo est étrangement familière. »* Le *New York Times* s'inquiète de l'*« autoritarisme »* de Newt Gingrich, qui, en ne cessant de fustiger *« l'élite médiatique »* et les héritiers de *« la contre-culture des années 60 »*, répand *« l'idée que la dissidence intellectuelle est antipatriotique et irritante »*. La doctrine diplomatique du « gingrichisme », jusqu'ici reléguée au second plan, rejette l'isolationnisme au profit de l'unilatéralisme : l'Amérique doit mener le monde, sans s'encombrer des contraintes onusiennes.

L'AUTRE volet de la méthode Gingrich, c'est *« Newt Inc. »*, le surnom donné à son empire. Newt Gingrich révèle un sens remarquable de l'organisation : en 1986, il prend le contrôle d'un comité d'action politique, Gopac, par le biais duquel il collecte des millions de dollars en dons auprès d'hommes d'affaires. Gopac, puis une fondation créée par son éminence grise, Jeffrey Eisenach, la Progress and Freedom Foundation, assurent le relais organisationnel national et la propagande de Newt Gingrich, formant à chaque campagne électorale un nombre croissant de candidats républicains, envoyant vidéocassettes, manuels et publications à travers les Etats-Unis, finançant le cours du professeur Gingrich et l'émission politique qu'il présente, chaque mardi soir, sur une chaîne câblée, National Empowerment Television.

Le résultat, souligne un ami géorgien, *« c'est une génération de petits Newt »*. Soixante-treize d'entre eux viennent d'entrer au Congrès et sont totalement dévoués à leur *speaker*. Ce sont ses troupes, les « Newtoïdes ». Mais Newt Gingrich n'a pas que des amis au Parti républicain. Son irrépressible propension à parler à tort et à travers, ses gaffes, son agressivité irritent les républicains classiques, habitués au sang-froid d'un George Bush ou d'un Bob Dole. Les plus à droite n'entendent pas relâcher la pression : s'il a pu pour l'instant se contenter de silences embarrassés sur la question brûlante de l'avortement, le *speaker* Gingrich a en revanche durci ses positions sur l'homosexualité, malgré le lobbying de sa demi-sœur Candy, lesbienne militante. Quant aux démocrates, ils lui reprochent avec insistance les libertés prises avec le financement de ses activités et le présentent, non sans succès, comme l'ennemi des pauvres gens, qui ferme les cantines scolaires et ouvre des orphelinats victoriens.

Politicien iconoclaste, Newt Gingrich incarne un nouveau courant dans la politique américaine, encore mal identifié, *« conservatisme moderne »*, *« post-reaganien »*, *« nouvelle vague »*... Newt Gingrich, conservateur ? C'est un mot qu'il emploie peu. *« Moi je suis un conservateur, lui c'est un libertaire »*, confie un ex-gouverneur républicain qui a, de toute évidence, peu de tendresse pour la nouvelle star de son parti et un certain mépris pour son ignorance du monde des affaires. Jusqu'où ira Newt Gingrich ? Est-il l'homme du futur, celui qui fera basculer le Parti républicain, ou un épiphénomène de l'Amérique de l'après-guerre froide ? L'opinion publique, pour l'instant, n'est pas séduite : le remuant *speaker* est, dans les sondages, moins populaire encore que le président Clinton.

Sylvie Kauffmann

★ **Alvin and Heidi Toffler, *Creating a New Civilization : The Politics of the Third Wave*. Progress and Freedom Foundation, 1994.**

Vrais et faux enjeux de l'ICSI

par Jacques Testart

PLUSIEURS équipes biomédicales ont remporté récemment des succès importants dans la lutte contre la stérilité masculine grâce à l'injection d'un seul spermatozoïde directement dans l'ovule, à l'occasion de la fécondation *in vitro* (Fivete). Cette technique (Intracytoplasmic Sperm Injection : ICSI) a été expérimentée directement en clinique humaine, sans évaluation préalable chez l'animal, ce qui est regrettable. Malgré cet écart aux règles usuelles éthiques, force est de constater que des hommes jusqu'ici condamnés à la stérilité deviennent ainsi capables de procréer. Il s'agit donc d'analyser les enjeux liés au recours à l'ICSI et les éventuels risques encourus par les patients, leurs enfants, et la collectivité.

C'est surtout l'efficacité surprenante de l'ICSI qui justifie cette analyse, car elle stimule la tentation d'en généraliser l'usage à tous les couples demandeurs d'assistance médicale à la procréation (AMP) : malgré les défaillances extrêmes du sperme qu'elle utilise, l'ICSI est deux fois plus efficace que la Fivete et quatre fois plus que l'insémination artificielle (IA) pratiquées avec du sperme normal... Aussi s'émeut-on, à juste titre, de l'évolution de l'AMP qui intervient de plus en plus sur le corps de femmes normalement fertiles mais ayant choisi un partenaire stérile. De telles situations, qui motivaient une Fivete sur quatre avant même l'irruption de l'ICSI, sont habituellement justifiées par le droit du couple à décider de sa procréation. S'il est vraisemblable qu'une efficacité accrue de la Fivete, grâce à l'ICSI, augmentera cette tendance, ce sera aussi en réduisant le nombre des actes nécessaires à la procréation de chaque couple, et donc en réduisant les avatars supportés par la femme, et les coûts supportés par la société.

Surtout, l'ICSI amène une révision fondamentale du recours au sperme de donneur puisque plus de la moitié des hommes qu'on considérait comme définitivement stériles deviennent susceptibles d'engendrer eux-mêmes leurs enfants, avantage éthique considérable.

Des centaines d'enfants ayant toute l'apparence de la normalité sont donc nés après conception par ICSI, mais certains commentaires soulignent que l'évaluation définitive devrait être différée jusqu'à ce que ces enfants procréent une descendance, laquelle démontrerait sa propre aptitude à engendrer... Cette inquiétude s'appuie sur de récents travaux qui évoquent des effets tardifs de la congélation des embryons chez la souris (*Le Monde* du 18 janvier). On risquerait par exemple de découvrir, par analogie avec ces travaux, que certains des enfants issus de Fivete, ou d'ICSI, ou de sperme congelé, deviendraient soudain plus lourds, vers l'âge de 70 ans. Peut-être faut-il se méfier de l'inflation des calculs statistiques, car elle peut conduire à créer des différences artificielles.

Il reste qu'on ne pourra arguer d'une évaluation sérieuse de ces techniques qu'après un recul d'un siècle et deux générations. C'est dire que le choix aujourd'hui ne peut consister qu'à accepter ou refuser un risque hypothétique, choix qui doit être informé par les spécialistes, adopté par les autorités sanitaires, et accepté par les patients. L'énorme durée de la phase d'incertitude retire aussi tout intérêt à un hypothétique système de « PMA vigilance » (*Le Monde* du 3 février). Mais les attaques récentes portées simultanément contre la congélation de l'embryon et l'ICSI pourraient conduire les autorités (est-ce le but ?) à réserver l'usage de ces techniques à certains, qui se proclament plus vigilants que leurs confrères.

Le recours à un spermatozoïde tout venant issu du conjoint n'est-il pas préférable à l'adultère biologique avec un donneur anonyme ?

De façon responsable, la Fédération des biologistes des laboratoires d'étude de la fécondation et de la conservation de l'œuf (Blefco) a concrètement lancé une étude prospective nationale, en liaison avec le ministère de la santé, afin de connaître, pour chaque indication médicale justifiée, les avantages et les risques éventuels de l'ICSI. L'ICSI a aussi été critiquée parce qu'elle « *ne reproduit pas un processus naturel* ». Etait-il tellement naturel de pénétrer l'abdomen féminin pour s'emparer d'ovules poussés à coups d'hormones, afin de les unir, dans un liquide synthétique, à des spermatozoïdes isolés d'un bocal ? Depuis ses débuts, l'AMP « *ne reproduit pas un processus naturel* », mais développe des artifices techniques et relationnels pour pallier des déficiences à procréer. De fait, ces artifices vont croissant, mais on ne peut en inférer qu'on « *gomme les mécanismes de sélection du spermatozoïde* » comme s'il s'agissait d'une révolution : isoler certains spermatozoïdes de l'éjaculat, les traiter à l'aide de substances variées, les déposer au plus près de l'ovule par l'IA, ou mieux, la FIV, constitue des pratiques qui s'opposent aux mécanismes de sélection, et l'ICSI n'en constitue aujourd'hui que l'étape ultime.

Il faut souligner l'ambiguïté de la notion de « sélection » naturelle des spermatozoïdes, puisqu'elle caractérise le gamète masculin tantôt sur son aptitude à féconder, tantôt sur son contenu génétique. L'ICSI ne permet pas seulement d'obtenir la fécondation avec une probabilité supérieure a celle de toutes les autres techniques d'AMP ; surtout, ce résultat est atteint de façon presque indépendante du phénotype (l'apparence) du spermatozoïde. D'où la question de la relation entre le phénotype et la constitution génétique (le génotype) du même gamète. Sauf exceptions, dans le sperme produit par tout homme se côtoient des gamètes mobiles et immobiles, aux formes typiques ou grossièrement aberrantes : c'est le nombre des uns et des autres qui caractérise chaque semence et qui permet de pronostiquer sa fertilité.

Mais l'aspect d'un gamète particulier ne permet aucun pronostic sur les caractéristiques de l'enfant qu'il pourrait engendrer : tel spermatozoïde, difforme et cacochyme, peut s'avérer porteur d'un message génétique plus orthodoxe que tel autre pourtant fringant et bien proportionné. Convenons donc qu'on ne peut déduire le génotype d'un spermatozoïde à partir de son phénotype, et que tout projet de sélection génétique par l'ICSI ne devrait pas sélectionner des gamètes mais des géniteurs. Alors, il ne s'agit plus d'une décision de technicien (choisir le « meilleur » spermatozoïde), mais d'une décision sociale (quel homme ne mérite pas de descendance ?). Celà sans oublier :

1) que la plupart des anomalies génétiques n'affectent pas la fécondité ;

2) que beaucoup de stérilités masculines n'ont pas une origine génétique ;

3) que, même dans ces cas, rares sont les spermatozoïdes vecteurs de l'affection. A l'occasion de ce débat est récemment apparue la véritable nature de l'inquiétude suscitée chez certains par l'ICSI, inquiétude jusqu'ici déguisée par le tabou du « naturel » ou par le risque de contamination de l'œuf avec de l'ADN étranger. Ce qui est jugé redoutable, c'est bien d'aider des personnes stériles à faire des enfants qui risqueraient eux-mêmes d'être stériles.

Qu'on prenne garde à la menace de ségrégation qui soutient cette réticence, et qu'on rapproche ce point de vue de la volonté de sélectionner les meilleurs des œufs humains, grâce au diagnostic préimplantatoire (*Le Monde* du 22 décembre 1993). L'eugénisme nouveau, généreux, sage et indolore, a commencé il y a dix ans avec la pratique des Cecos d'« *appariement des couples reproducteurs* », sorte de mariage biologique médicalement contrôlé. Cette intervention du généticien dans la procréation de personnes génétiquement normales (ou alors nous sommes tous anormaux !) marque le début d'un projet sanitaire, moderne et savant, avec lequel entre en conflit le désordre génétique dont l'ICSI serait coupable.

L'enjeu est de décider si le recours à un spermatozoïde tout venant, mais issu du conjoint, n'est pas préférable à l'adultère biologique avec un donneur anonyme, même savamment choisi.

Jacques Testart **est directeur de recherches à l'Inserm.**

Sauver les baleines grises de Californie

par Jean-Marie-Gustave Le Clézio

DEPUIS l'aube des temps – ou, pour être plus précis, depuis le miocène –, il y a environ vingt millions d'années, les baleines grises font à chaque saison le même voyage, à la fois vital et mythique, quittant au début de l'hiver la mer de Chukchi, au nord du détroit de Béring, et descendant le long du continent nord-américain jusqu'à trois lagunes de la Californie mexicaine, où les mères mettent au monde leur unique enfant, dans les eaux fraîches et fortement salées, protégées des requins par le troupeau des baleines mâles qui interdisent l'entrée dans les lagunes. Ces merveilleux animaux – dont le poète Severo Sarduy disait qu'ils étaient les seuls capables de percevoir les mouvements des continents – sont devenus, dans notre monde de violence et d'injustice, les symboles de la liberté, de la beauté naturelle et de la force créatrice de la vie, sans doute parce qu'ils ont été le plus durement touchés par l'ère moderne.

L'histoire de la découverte au milieu du siècle dernier des trois lagunes de Basse-Californie, la lagune Ojo de Liebre, la lagune de San Ignacio et la lagune de Guerrero Negro, est liée à la vie d'un homme mystérieux, le chasseur de baleines Charles Melville Scammon, de la sinistre compagnie de Nantucket, qui fut le premier à pénétrer dans ces sanctuaires. Durant la décennie qui suivit sa découverte, les navires baleiniers vinrent chaque saison mouiller à l'entrée des lagunes, tandis que les marins montés sur des barques légères harponnaient tout, les mâles qui défendaient la lagune et les femelles en train d'accoucher. La population des baleines grises fut pratiquement rayée de la surface de la mer.

Puis, par un revirement étrange, le chasseur Scammon devint l'un des premiers défenseurs des baleines grises, et consacra le reste de son existence à l'étude de la vie marine dans le sud de la Californie, écrivant un des plus beaux livres consacrés au monde des baleines, *Marine Mamals of the South Seas*.

Au temps de la grande révolution, en 1910, le Mexique fut le premier pays à concevoir la nécessité de protéger les baleines – à une époque où l'opinion, sous l'influence peut-être de l'autre Melville, ne voyait dans ces animaux que des *devil fish*, pourvoyeurs d'huile pour les lampes et de montures pour les corsets. Les journaux mexicains dénoncèrent la tuerie perpétrée par les chasseurs américains dans les lagunes de Basse-Californie. Quand, à l'issue de tant de débats et de moratoires, la décision fut prise à Buenos Aires en 1968 d'interdire définitivement la chasse – puis, en 1988, après la création de la biosphère du désert du Vizcaino –, on pouvait espérer que la survie des baleines grises était assurée, non comme un luxe touristique, mais comme une part de ce patrimoine commun que nous devons léguer à nos enfants.

Un gigantesque projet menace d'achever le massacre d'un animal symbole de liberté

Dans un article émouvant, « Le silence des baleines », publié dans *Reforma*, le poète et romancier mexicain Homero Aridjis (cofondateur de l'actif Groupe des cent, dévoué à la protection de l'environnement) révèle la grave menace qui pèse aujourd'hui sur le sort des baleines grises de Californie : le projet de donner en concession à la compagnie d'exploitation japonaise ESSA – pour moitié propriété de Mitsubishi – la lagune de San Ignacio, ce qui signifie l'assèchement de près de 3 000 hectares (soit un tiers de la lagune), la construction d'un important réseau routier et l'installation dans les eaux du Pacifique d'une digue de 2 kilomètres de long pouvant accueillir les cargos japonais et mexicains.

Le projet de San Ignacio est un drame qui ne doit pas passer inaperçu, même si l'intérêt économique semble primer aujourd'hui sur l'idéal d'harmonie recherché par les révolutionnaires mexicains au début du siècle. Les expériences désastreuses des exploitations salines de la lagune Ojo de Liebre et de la lagune de Guerrero Negro montrent que l'optimisme du Centre de recherches biologiques de la Basse-Californie, qui affirme dans son étude d'impact que le projet n'affectera pas la vie dans la lagune San Ignacio, est pour le moins imprudent.

Est-il acceptable que l'approvisionnement en sel du Japon (et du reste du monde) se fasse au prix de la vie d'une espèce animale dont la survie aujourd'hui, après tant de massacres et de destructions, tient du miracle ? Aujourd'hui, un homme, l'un des plus grands et vrais poètes mexicains contemporains, ose rompre le silence, crier au secours : « *Il faut que nous parlions tous pour défendre la baleine grise avant que, dans la lagune de San Ignacio, son silence ne soit définitif.* »

Jean-Marie-Gustave Le Clézio **est écrivain.**

Information libre, preuves interdites

par Mᵉ Jean Martin

EN France, on aime à proclamer la liberté de l'information.

La Cour de cassation, dans l'arrêt Calvet-*Canard enchaîné*, n'a pas manqué à l'usage ; la justice n'est-elle pas le gardien de la liberté ?

Mais étrange gardien qui, pour, trop aimer cette liberté, l'enferme dans l'une des constructions qu'affectionne l'esprit juridique, au point de la « saigner ».

Une information ne peut être volée, il n'y a donc pas de recel d'information ; elle peut circuler librement. En revanche, la reproduction de cette information, par exemple par photocopie, est punissable.

L'information serait libre mais non son image projetée sur une feuille de papier !

Pour la liberté de la presse, cela a une signification très concrète : les journalistes sont envoyés au front de l'information à découvert. Sans preuve, la condamnation pour diffamation ou responsabilité est assurée. Avec preuve, la condamnation pour recel est certaine puisque, dans la plupart des cas, le document qui constitue la preuve n'est évidemment pas public. Le piège s'est refermé. L'information est « révolutionnaire », mais comme on ne peut s'y attaquer, l'on s'en prend à la preuve de sa véracité.

Etrange droit qui ne sait pas distinguer entre le vol du document, évidemment répréhensible quel qu'en soit l'auteur, fût-il journaliste, et la légitime et nécessaire détention par le journaliste de la justification de ce qu'il publie. Exécutant en cela son devoir de « *prudence* », de « *rigueur* », prescrit par ailleurs par la jurisprudence.

Le journaliste est ainsi moins bien traité que celui qui, après avoir blessé, se voit reconnaître l'impunité pour excuse de provocation, voire légitime défense.

Le délit de « *recel* » d'information, lui, ne s'efface pas devant le devoir d'informer, la légitime information.

C'est assez dire l'état médiocre de notre démocratie et de son droit pour cette mère des libertés : l'information libre. Une loi s'impose.

Mᵉ Jean Martin **est avocat.**

AU COURRIER DU « MONDE »

LE 6 AVRIL 1994

Il y a un an, en rentrant d'une mission en Tanzanie, un équipage français perdait la vie dans l'« *accident* » du Falcon 50, avion présidentiel rwandais offert par la France. Cet attentat coûta la vie aux présidents du Rwanda et du Burundi ; ils étaient les premières victimes d'un terrible drame.

Si l'Etat français eut beaucoup d'égards envers la famille Habyorimana, aurait-il oublié que les membres d'équipage avaient eux aussi une famille ? On peut également s'étonner de son silence : l'une des épouses, en France au moment des faits, apprit l'« *accident* » le lendemain matin par une station de radio, l'attentat ayant eu lieu la veille à 20 h 30...

A ce jour aucune information officielle sur les circonstances tragiques n'a été transmise aux familles ; tout ce qu'elles ont appris sur ce drame, elles l'ont découvert dans la presse ou dans des livres.

Que dit le rapport d'enquête ? Car il n'est pas concevable que le gouvernement français n'ait pas fait son enquête ! Les familles sauront-elles dans un avenir proche la vérité ?

A ce jour, de toutes les démarches entreprises pour les indemnisations, aucune n'a abouti. Le dossier n'est-il pas bloqué dans un ministère ? La thèse de l'accident du travail n'est pas retenue par les assurances ; la seule qui ait indemnisé les familles est un groupe nationalisé privatisable qui n'a retenu que la garantie de mort naturelle, soit la moitié de l'indemnisation décès par accident... Une autre compagnie en était à essayer de récupérer des restes de l'appareil en vue d'y trouver des traces d'explosifs...

La débâcle qui suivit l'attentat imposa un rapatriement d'urgence des ressortissants français, qui durent abandonner tous leurs biens ; les bagages des épouses des pilotes furent oubliés à l'embarquement. Une évaluation des pertes a été demandée, effectuée et communiquée. Il est difficilement admissible qu'à ce jour il ne soit pas encore trouvé de solution au sein du gouvernement pour l'indemnisation des trois familles de l'équipage.

Le ministre de la coopération, rencontré le 4 janvier 1995, a bien dû reconnaître que le dossier était bloqué dans son ministère ; il avait alors promis aux familles de s'en occuper personnellement et de leur donner une réponse dans un délai de trois semaines : les familles sont toujours dans l'attente de la réponse, et elles ont le sentiment d'être ballottées de service en service, de ministère en ministère, de responsable en responsable. Est-ce-là une tentative de manœuvre de découragement ?

Annick Perrine
Robertval, Oise
Veuve d'un membre de l'équipage du Falcon-50 abattu le 6 avril 1994.

LE 8 AVRIL, J'Y SERAI !

Il est temps de l'ouvrir sérieusement. Il faut poursuivre la « guerre civile » contre les exclusions et l'indifférence, une « guerre » pour le rétablissement des droits fondamentaux de l'homme.

Cette société a une façon étrange de considérer les gens : on les utilise à fond, et quand on en a plus besoin on les jette. Quand quelqu'un est foutu à la porte, de chez lui, de son entreprise, il se retrouve dans l'angoisse. Et quand on est angoissé on n'a plus le temps de penser, on ne pense plus qu'à tendre la main, qu'au moyen de s'en sortir. On perd l'amour, on ne peut plus être aimé ni aimer.

Pris séparément, un exclu est une victime née, morte avant de mourir. Mais quand les exclus se rassemblent, montrent leur force, c'en est fini de l'humilité, de l'humiliation, de la dévitalisation. Le sourire revient.

Si je soutiens le DAL et Droits devant !, c'est parce qu'on n'y lutte pas seulement pour la réquisition des logements vides, mais aussi pour le droit à la santé, à la culture, au plaisir.

Les candidats aujourd'hui serrent les mains. Ils devraient aller voir de plus près comment ça se passe. On ne résoudra pas les problèmes de l'humanité en claquant les doigts : il faut aujourd'hui une autre répartition des richesses. C'est pourquoi il faut un contre-pouvoir civil.

Samedi 8 avril, je serai à 15 heures à la Bastille pour marcher avec ceux et celles qui se battent pour leurs droits. Il est temps de l'ouvrir sérieusement.

Jacques Higelin

LA PLAIE DES PLAQUES... COMMÉMORATIVES

C'est une véritable plaie historique que ces fausses plaques qui, sous prétexte de commémorer certains hauts faits ou sacrifices patriotiques, ont envahi murs et monuments de l'Hexagone. Serge Klarsfeld, avec justesse, a dénoncé l'inscription mensongère de la plaque des fusillés du Mont-Valérien à Suresnes, où le chiffre de 4 500 exécutés par les Allemands pendant l'Occupation est quatre fois supérieur au nombre réel de leurs victimes (*Le Monde* du 30 mars 1995). S'il n'y avait que celle-là...

Dans différentes villes de France est reproduite, dans le marbre, l'inscription de l'« *appel du 18 juin 1940* ». Hélas ! hélas ! hélas ! comme eût dit de Gaulle... Car il s'agit de l'affiche commençant par « *La France a perdu une bataille, mais la France n'a pas perdu la guerre !* » apposée sur les murs de certaines maisons d'Angleterre le 3 août 1940.

(...) Mais la palme de l'affabulation revient à la plaque de la place du 18-Juin-1940, à Paris, où les passants peuvent lire que, « *le 25 août 1944 a 17 heures, le général Leclerc, commandant la 2ᵉ DB, a reçu du gouverneur militaire allemand von Choltitz l'acte de reddition consacrant la libération de la capitale* », l'événement s'étant déroulé à la gare Montparnasse.

C'était bien le 25 août 1944. Mais pas à 17 heures. Et pas à la gare Montparnasse, mais, plus prosaïquement, dans la salle de billard de l'appartement de fonction du préfet de police Luizet et vers 16 h 15. Une plaque authentifiant ce fait existe bien. Le public n'est pas autorisé à la voir : elle se trouve toujours à l'intérieur de la préfecture de police, où, s'il joue parfois au billard, l'actuel préfet peut jeter sur elle un coup d'œil discret... et ironique.

Pierre Bourget
Paris

Le Monde

L'OTAN sans tête

Si le Parlement belge confirme – et tout indique qu'il le fera – le vote de sa commission spéciale, Willy Claes, le secrétaire général de l'OTAN, pourra donc être interrogé par la justice du royaume à propos de son rôle dans l'affaire des pots-de-vin versé par la firme d'hélicoptères italienne Agusta.

La question se pose maintenant avec encore plus d'acuité : lâché par une grande partie des hommes politiques de son pays, abandonné par de nombreuses chancelleries européennes, principalement dans les pays qui ont d'ores et déjà un candidat de rechange, Willy Claes pourra-t-il continuer encore longtemps à occuper un poste si important ? Un des responsables de la plus puissante organisation militaire du monde pourra-t-il continuer à entrer dans son bureau par la porte de service, de peur de rencontrer des journalistes ?

Quelles que soient les suites de l'enquête sur l'affaire Agusta, qui a déjà entraîné la démission de plusieurs personnalités politiques du royaume, la position de celui qui fut ministre des affaires économiques au moment de la signature du contrat litigieux semble de plus en plus inconfortable. Cette ambiguïté peut-elle durer ? Au moment où l'Organisation atlantique traverse une réelle zone de turbulence – tensions avec Moscou, nouvelle définition de son rôle et de sa composition –, peut-elle se permettre d'avoir à sa tête un homme si fragilisé ? Si, comme le disent en privé de nombreux diplomates et de plus en plus de hauts fonctionnaires de l'Alliance, les jours de Willy Claes à l'OTAN sont comptés, il serait, sans doute, plus sain de mettre un point final à un débat qui ne peut que s'embourber. En prenant lui-même la décision de quitter son poste, comme l'a fait le ministre belge des affaires étrangères, Willy Claes en sortirait grandi et l'OTAN pourrait affronter avec plus de sérénité ses prochains rendez-vous.

A moins que cette ambiguïté ne couvre autre chose. On peut ainsi s'interroger sur les véritables raisons du soutien, pour le moment sans faille, accordé par Washington à Willy Claes. Affaibli, un secrétaire général, européen comme c'est la règle, facilite incontestablement la tâche des diplomates américains. D'autant que l'ancien ministre belge, comme beaucoup de ses compatriotes, notamment en Flandres, peut être considéré comme un « atlantiste » bienveillant.

Il y a plus : on prête à certains experts américains l'intention de proposer une redistribution des tâches au sein de l'OTAN. Le rôle politique de l'Alliance prenant de plus en plus le pas sur ses objectifs purement militaires, il s'agirait de confier désormais aux Américains le poste politique, de secrétaire général et aux Européens celui de chef du haut commandement militaire. En attendant que l'idée fasse son chemin, quoi de plus commode qu'un secrétaire général en sursis ?

La politique par l'impôt

« *Un bon impôt est un vieil impôt* »... Nul ne déplorera que, en période électorale, les candidats à la présidence de la République fassent très peu de cas de l'adage préféré des experts en fiscalité. Puisque c'est le moment privilégié du débat, il est logique qu'ils s'attardent sur les prélèvements qu'ils veulent conserver, ceux qu'ils veulent réformer ou encore ceux qu'ils veulent créer. Instrument privilégié dont l'Etat dispose pour assurer ses missions de solidarité ou de redistribution, l'impôt est toujours symbolique de profonds choix de société.

Invité de France 2, jeudi 6 avril, Jacques Chirac a donc eu raison de confirmer ce que la rumeur laissait entendre depuis plusieurs semaines et ce qu'il n'avait encore dit, lui-même, qu'à demi-mots : s'il est élu, c'est une vaste réforme fiscale qu'il mettra en chantier, autrement plus importante que ce que l'on pouvait supposer jusqu'à présent.

L'ennnui, c'est que l'on n'en connait pour l'heure que les grandes lignes : en contrepartie d'une baisse des charges sociales et d'une hausse des salaires directs, le futur gouvernement pourrait avoir recours soit à la TVA, soit à la CSG. Or, il s'agit évidemment d'une décision fiscale d'une très grande importance, surtout – comme le laisse entendre Alain Madelin – si la CSG est auparavant réformée, voire fusionnée, avec l'impôt sur le revenu.

Avant toute réforme, il faut en effet bien mesurer les failles du système de prélèvements français. Le Conseil des impôts, qui fait autorité dans ce domaine, a dressé, voici plusieurs années, un constat qui est plus que jamais d'actualité. Il observait que si l'impôt sur le revenu – prélèvement progressif – était excessivement concentré, au détriment des plus hauts revenus, les cotisations sociales – prélèvement dégressif – avaient un effet strictement inverse. Au total, il estimait donc que les prélèvements obligatoires français, fiscaux et sociaux, souffraient d'un manque de progressivité, dont les revenus moyens et faibles faisaient les frais. La CSG – prélèvement proportionnel, à défaut d'être progressif – a donc été créée, par Michel Rocard précisément, pour remédier à ce défaut.

« *Un bon impôt est un vieil impôt* »... L'adage n'est, toutefois, pas totalement faux. Car la CSG, à peine créée, a déchaîné les polémiques. En d'autres temps, Edith Cresson, alors qu'elle était premier ministre, avait voulu l'enterrer, en préférant relever les cotisations sociales plutôt que cet impôt. L'actuelle majorité a eu la même tentation, au printemps 1993, en voulant la rendre déductible de l'impôt sur le revenu. Mais, après avoir hésité, Edouard Balladur n'a pas voulu prendre ce risque et l'a sauvegardée.

Alors, la CSG résistera-t-elle à l'élection présidentielle ? Après un naissance tourmentée, elle commence à peine à faire partie du paysage fiscal français. Le moment est-il vraiment bienvenu de relancer une polémique qui, au fil des ans, s'était apaisée ?

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction : Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

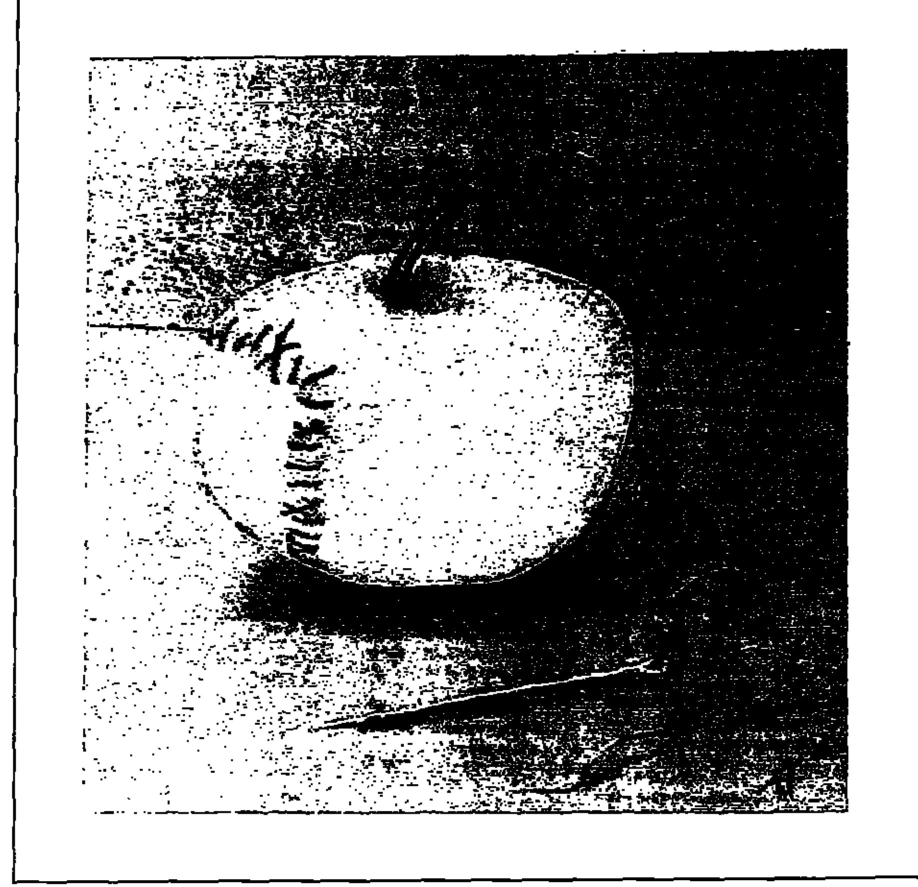
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

REDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Ecologie

par André François



Des candidats sans défense

Suite de la première page

Seul, le général de Gaulle, au début des années 60, s'était affranchi d'un moratoire temporaire – observé par les Etats-Unis et l'URSS – en organisant des expériences au Sahara pour mettre au point les premières bombes françaises. Mais c'était il y a plus de trente ans et on parlait peu de la dissémination nucléaire. Aujourd'hui, l'air du temps est à la modération, voire à l'extinction des risques de contagion en la matière.

Il sera difficile, d'autre part, au nouveau président de faire comme si la programmation militaire, adoptée il y a seulement un an, était une cause intangible. C'est le deuxième point à propos duquel le chef de l'Etat, de quelque sensibilité qu'il relève, devra indiquer au plus tôt la marche à suivre. Pas moins de 613 milliards de francs sont inscrits au profit de l'équipement nucléaire et classique des armées entre 1995 et 2000. Avec l'accord de M. Mitterrand, le gouvernement Balladur s'est flatté de ce que, toutes comparaisons gardées, la France entreprenait « *un effort de défense exemplaire* » par rapport à ses alliés. Cette programmation est vite apparue comme étant fondée sur des ressources financières aléatoires. Dès la première année, les « gels » de crédits, appelés à se transformer en annulations discrètes au fil des mois, ont conforté les détracteurs de cette loi dans leur idée qu'elle était une véritable illusion et qu'elle ne tiendrait pas longtemps la route.

LE COMPLEXE D'ALBERT LEBRUN

Dès la préparation du budget 1996, le nouveau président sera donc au pied du mur. Et il le sera en quelque sorte pour le restant de son septennat, car les finances de l'Etat ne sont pas extensibles. Ou il choisit de continuer sur la même ligne – ce qui signifie une hausse des dépenses de 3,5 % par an en francs constants – et il devra expliquer aux contribuables comment et au nom de quoi il privilégie la modernisation de l'outil militaire au détriment des investissements économiques et sociaux de la nation. Ou bien il baisse la garde et il sera contraint d'imposer aux forces armées – qui ont déjà le sentiment d'avoir fait des sacrifices – des révisions radicales, en retardant ou en diminuant certains projets au mieux, en abandonnant des programmes majeurs (lesquels ?) au pis. La voie est étroite. On se souvient du tollé lorsque François Mitterrand prit sur lui – sans en référer à quiconque – de démanteler des panoplies, comme le missile Hadès ou le missile SX « à roulettes », ou de réduire de deux mois la durée du service. En règle générale, les chefs d'Etat, en France, hésitent à trancher dans le vif : ils sont prisonniers des experts et ils souffrent de ce que l'un d'eux a appelé « *le complexe d'Albert Lebrun* », ce président, à la veille de la seconde guerre mondiale, qui passe pour avoir mal préparé l'armée française.

Le dernier dossier, et l'un des plus urgents, est celui de l'engagement des forces françaises dans le monde. Actuellement, on recense pas moins de 60 000 hommes hors des frontières nationales, dont 21 600 outre-Rhin et 7 500 au titre des missions de paix de l'ONU. C'est plus de 12 % des effectifs globaux. Ce qui n'est pas rien. Depuis 1981, la France est intervenue, pour s'en tenir aux expéditions les plus importantes, en Afrique (Tchad, Somalie et Rwanda), au Moyen-Orient (Liban et Koweït), en Asie (Cambodge) et en Europe (ex-Yougoslavie) sous sa propre bannière, sous celle de coalitions armées ou sous le drapeau des Nations unies.

Cette présence militaire dans le monde a un coût. Mais là n'est pas l'essentiel. Elle a surtout une signification politique forte, des implications diplomatiques non moins vigoureuses et elle aboutit à une nouvelle articulation des armées françaises qui confère un poids accru aux professionnels et qui relègue le service national à la portion congrue. La France peut-elle vivre longtemps sur le même pied et faire comme si elle avait l'ambition d'être, de tous les pays européens, celui qui entend devenir la « locomotive » de la sécurité du continent ?

La prudence manifestée sur tous ces thèmes par la plupart des candidats a sans doute une explication : dans un domaine où les dossiers appellent aussi des réponses techniques, tout chef des armées en puissance préfère se garder les mains libres pour l'après-élection en restant dans le flou. M. Mitterrand en a fait l'amère expérience. En 1981, il avait avancé sa proposition 105, l'instauration, dans des délais qui n'étaient pas précisés, d'un service militaire de six mois. Ce n'est que onze années plus tard qu'il a pu réduire à dix mois la durée du service. En l'espèce, les résistances furent telles, y compris chez ses différents ministres de la défense, que le chef de l'Etat a fini par devoir se parjurer.

Jacques Isnard

RECTIFICATIFS

Ernst Jünger

Dans un sous-titre du portrait d'Ernst Jünger publié le 30 mars, nous avons livré un extrait des *Journaux de guerre* d'Ernst Jünger. L'auteur dit, à la date du 10 juin 1940, son intérêt pour quelques grands crus de vins de Bourgogne dérobés dans des caves. Nous avons situé cette scène à Paris alors qu'elle a eu lieu à Laon (Aisne). Ernst Jünger ne pouvait d'ailleurs pas être à Paris le 10 juin, puisque la Wehrmacht n'y est entrée que le 14.

Diplômés

A l'horizon de cinq ans, quel sera le nombre de diplômés bac + 5 que l'éducation nationale mettra sur le marché du travail ? 250 000, écrivions-nous dans nos éditions du 15 mars, en reprenant une estimation de Jean-Pierre Boisivon, directeur de l'ESSEC, contestée par le directeur de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale. Selon ce dernier, le flux augmenterait de 60 000, actuellement, à environ 100 000 en 2000. En revanche, le nombre d'étudiants de niveau 1 et 2 (bac + 3 ou licence et au-delà) devrait bien être de l'ordre de 250 000 à la même époque, contre 160 000 actuellement.

Tchétchénie

Une erreur de transmission a modifié le nom de l'auteur de la tribune sur la Tchétchénie (*Le Monde* du 6 avril). Il s'agissait de Mikhaïl Molostvov, député à la Douma, représentant du groupe Choix de la Russie.

« Laïc »

Pierre Limagne, dont *Le Monde* du 5 avril a annoncé la disparition, fut le premier « *laïc* » – et non « *laïque* » – à accéder à la rédaction en chef du quotidien catholique *la Croix*. Le « *laïc* » est un homme d'Eglise non ordonné, le « *laïque* » un défenseur de la laïcité.

Japon

L'orthographe du prénom du chef de la police japonaise, victime d'un attentat, le 30 mars, a été écorchée à deux reprises dans l'édition du *Monde* du vendredi 31 mars. M. Kunimatsu se prénomme Takagi et non Takaji ou Tagaki.

AU FIL DES PAGES/International

L'enfance d'un chef

La première scène est déjà tout un programme. A l'été 1963, un groupe d'élèves méritants venus de tous les Etats-Unis a le privilège d'être reçu par John Kennedy à la Maison Blanche ; l'entrevue dure seulement quelques minutes mais, parmi les heureux élus ayant l'honneur de serrer la main du président, s'est glissé au premier rang un jeune homme qui se distingue par la taille : William Jefferson Clinton. Le cliché immortalisant la poignée de mains fera la fierté de sa mère.

Ainsi commence la biographie que David Maraniss consacre à un « *premier de la classe* ». Le récit s'étend de la naissance, le 19 août 1946, du fils d'une infirmière et d'un vendeur de voitures mort quelques mois plus tôt, au 3 octobre 1991, quand Bill Clinton annonce sa candidature à la Maison Blanche, depuis sa résidence de gouverneur de l'Arkansas. Journaliste au *Washington Post*, Prix Pulitzer 1993 pour son reportage sur la campagne présidentielle, David Maraniss a interrogé quatre cents personnes – mais ni Bill ni Hillary Clinton, qui ont refusé – pour décrire le parcours d'un jeune homme ambitieux, voué à la politique, et pour tracer par la même occasion le portrait de toute une génération.

Dans la meilleure tradition des biographies américaines, David Maraniss refuse les longues considérations historiques et psychologiques, préférant les notations détaillées d'où naît peu à peu la vérité des personnages. Le livre, dont on espère une prochaine édition en français, renvoie l'image d'une personnalité complexe, souvent en proie au doute, tout en « *contrastes et contradictions* », convaincu depuis son plus jeune âge de la noblesse de la vie politique, mais souvent sceptique sur la valeur de la société qu'il entend servir.

Dès ses années de lycée, Bill Clinton n'avait pas son pareil pour nouer des relations avec ses condisciples, créer des coalitions autour de lui, former des réseaux qui le portent souvent à des postes électifs. Nombre des amis rencontrés à cette époque-là se retrouvent dans son administration, comme Bob Reich ou Strobe Talbott. Le premier est secrétaire au travail ; le second – « Strobovitch » pour ses copains parce qu'à Oxford il s'était spécialisé sur l'URSS – est secrétaire d'Etat adjoint et partisan du « tout-Eltsine ».

La biographie de Bill Clinton renvoie l'image d'un personnage en proie au doute, mais préparé tout jeune pour la conquête du pouvoir

David Maraniss n'esquive pas les épisodes controversés de la saga Clinton. Il traite longuement, par exemple, des efforts déployés par son héros à la fin des années 60 pour ne pas être envoyé au Vietnam. Il refuse les explications simplistes qui font du futur président soit un opposant idéologique à la guerre, soit un couard ; il montre au contraire « *la guerre civile qui fait rage en lui-même* ».

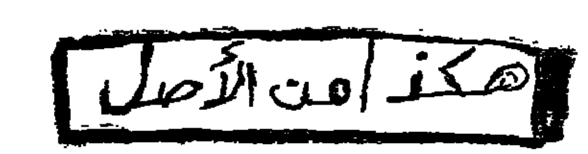
Bill Clinton a appris de William Fulbright, sénateur de l'Arkansas dont il a été l'assistant, la stupidité de ce conflit, mais il veut servir son pays et sait que l'insoumission lui interdirait toute carrière politique. Il est étudiant à Oxford, où son directeur d'études a remarqué « *son esprit d'analyse et sa capacité de synthèse* », quand son sursis prend fin. Il cherche alors des appuis pour entrer dans la garde nationale de l'Arkansas, et commence à militer dans le mouvement anti-Vietnam après avoir devancé l'appel...

« *Avec Clinton, les choses sont rarement simples* », écrit justement David Maraniss. Il a des « *goûts éclectiques* » en toutes choses ; il manifeste une piété réelle mais ne se conduit pas toujours selon les préceptes de l'Evangile. Les aventures extra-conjugales qui avaient ruiné la carrière de Gary Hart, un des candidats à la candidature démocrate en 1987, auraient pu nuire à la sienne. Après en avoir délibéré avec sa femme et ses conseillers, Bill Clinton décide de ne pas nier et de devancer même la curiosité de la presse : « *Il dirait qu'il a eu quelques problèmes, mais que lui et Hillary les avaient dépassés et qu'ils restaient engagés par leur union.* »

Gouverneur de l'Arkansas, réélu quatre fois, Clinton était extrêmement populaire dans son Etat, avec 72 % d'opinions favorables, « *autant que les hamburgers McDonald's et Dan Rather* (le présentateur vedette du journal de CBS), *plus que Reagan et le nouveau Coca-Cola* ». A la Maison Blanche, le succès ne sera pas ni aussi immédiat ni aussi massif. Bill Clinton donnera souvent l'impression d'être rattrapé par ses contradictions et ses hésitations. Mais l'histoire de sa présidence reste à écrire. Et elle ne fait peut-être que commencer...

Daniel Vernet

★ ***First in His Class, A Biography of Bill Clinton*, de David Maraniss, Simon and Schuster, 512 pages, 25 dollars (en France, 200 F).**



هكذا من الأصل

ÉPARGNE-PLACEMENT

LE MONDE / SAMEDI 8 AVRIL 1995

ESPOIR La Bourse de Paris, affectée depuis quinze mois par le krach obligataire et les secousses monétaires, pourrait amorcer une reprise. L'indice CAC 40 a gagné près de 4 % au mois de mars. ● LES SICAV de trésorerie ont perdu 84,4 milliards de francs en mars et ne totalisent plus que 945,6 milliards de francs à fin mars, après avoir progressé de 6,2 milliards de francs en février. ● LA COLLECTE BRUTE, c'est-à-dire les souscriptions de parts de sociétés civiles de placements immobiliers (SCPI), a chuté de près de 40 % en 1994, selon les chiffres de l'Institut de l'épargne immobilière et foncière (IEIF). ● L'ASSURANCE-VIE est un placement miracle à haute rentabilité et doté d'avantages fiscaux exceptionnels. Les versements en 1994 ont atteint 400 milliards de francs soit près de 60 % des nouveaux placements financiers des ménages.

Pénalisée depuis quinze mois, la Bourse de Paris attend de rebondir

Les investisseurs étrangers commencent à revenir et l'indice CAC 40 a gagné près de 4 % en mars. L'année 1994 avait été marquée par le krach obligataire et les troubles monétaires

LA QUESTION reste posée : *« A quand une franche reprise à la Bourse de Paris ? »* Dans ces mêmes colonnes, au mois de décembre, Christian Cambier, président de Prigest, estimait que celle-ci n'interviendrait pas avant l'élection présidentielle. Depuis, les données ont sensiblement changées. Si l'échéance élyséenne subsiste, le peu d'intérêt suscité par les candidats à la magistrature suprême pour le palais Brongniart, leur est bien rendu par les intervenants. Se moquant des différents sondages, la Bourse ne prête crédit qu'à l'environnement monétaire – les taux et le dollar – et comme en convient Michel Jollant, responsable de l'analyse à la Société de Bourse Meeschaert-Rousselle, *« c'est sur ce terrain-là que sont aujourd'hui recherchés les signes d'un avenir meilleur »*. Tout en déplorant le climat créé par les affaires de tous ordres, L'indice CAC 40 garde, selon lui, un potentiel de *« réaction »* positive, à cause du retard accumulé par les actions face aux taux longs.

Sur le premier trimestre, les valeurs françaises n'ont pas, en moyenne, engrangé un seul point. Avec un indice CAC 40 évoluant aux alentours de 1 880 points, elles se retrouvent à leur niveaux du 31 décembre. Dans un récent entretien accordé à l'agence *Reuter*, Markus Rosgen, analyste pour l'Europe de Morgan Stanley, a un objectif de 2 200 points pour l'indice CAC 40 à la fin de l'année. Selon lui, le marché français n'est pas cher du tout et en tout cas moins cher que l'Allemagne. Ainsi, le *price earning ratio* (PER), c'est à dire le rapport entre les cours et les bénéfices des entreprises cotées, de Paris sur les résultats estimés en 1996 est 20 % moins cher que la moyenne des PER calculés sur les dix dernières années. De même le rendement, toujours calculé sur la base des résultats de 1996 est à 4,3 %, supérieur de 32 % à la moyenne des rendements sur les dix dernières années.



KRACH SUR LES TAUX LONGS

Malgré ces prévisions plutôt optimistes, la Bourse de Paris continue de faire peur. Si l'on s'en tient simplement aux chiffres, depuis ses plus hauts *niveaux atteint* au *mois de février* 1994, elle ne cesse de perdre du terrain. D'abord l'an dernier sous la pression des marchés obligataires. Il faut dire qu'entre février et novembre 1994 les marchés de taux longs ont subi un véritable krach. Les taux des obligations d'Etat sont passés en France de 5,60 % à 8,25 %. Après avoir résisté au cours des premiers mois de l'année 1994, le marché des actions a fini par en subir logiquement le contrecoup. D'autant plus que le retrait des investisseurs étrangers des marchés de taux français a fini par affecter le marché des actions. Passée la bourrasque obligataire, d'autres turbulences financières sont venues perturber au premier trimestre de 1995 la Bourse de Paris. Il s'agit à la fois de la baisse du dollar et de la défiance grandissante des investisseurs étrangers liée aux *« affaires »* politico-économiques et à l'approche de l'échéance présidentielle. Depuis son plus haut niveau historique (2 355,93 points atteint le 2 février 1994), l'indice CAC 40 a perdu 19 %. Et il y a trois semaines, les baisses successives l'avaient ramené à des niveaux délaissés depuis plus de deux ans.

Tandis que Wall Street vole de records en records, les autres marchés d'actions sont pénalisés. Indosuez, dans sa dernière livraison de *Perspectives* conçoit que la baisse du dollar et la hausse des taux longs pèsent sur les places. Francfort a reculé de 6,5 %. La Bourse japonaise est au plus bas, seule Londres affiche une légère progression (+ 4 % pour l'indice FT 100).

Aux Etats-Unis, l'indice Standard and Poor's (SP) continue sa progression, alimenté micro-économiquement par les bons résultats des entreprises et macro-économiquement par les perspectives de ralentissement en douceur et d'absence de renchérissement du loyer de l'argent.

LE POIDS DES PRIVATISATIONS

A la fin du mois de mars, l'indice SP a atteint les 500 points et pourrait encore progresser même s'il est sur des niveaux assez fragiles, comme le marché obligataire. Une hausse des rendements ne provoquerait qu'une baisse limitée des marchés des actions si le mouvement était causé par de bonnes nouvelles sur la croissance économique. En revanche, poursuit l'étude Indosuez, si les taux longs devaient se maintenir sur un niveau élevé, si les autorités resserraient à nouveau la politique monétaire à cause d'un rythme d'inflation plus élevé qu'attendu, le marché américain connaitrait une correction importante à l'horizon de l'automne prochain.

En Europe, les marchés vivent en déconnexion de la conjoncture économique immédiate. Les investisseurs arbitrent sur les marchés de changes, de taux, d'actions en anticipant sur 18 mois. Peu importe les fondamentaux du moment : en 1993, au plus profond de la récession, la Bourse de Paris a gagné 21 %. En 1994, alors que la reprise était là et que les résultats des entreprises étaient également au rendez-vous, les valeurs française ont baissé de plus de 17 %. Toutefois, avec les perspectives d'une croissance européenne solide, le retour des investisseurs étrangers sur le marché se manifeste maintenant, plus tôt que prévu selon Indosuez. La repondération du marché boursier français dans les portefeuilles internationaux semble avoir déjà recommencé.

En France, Morgan Stanley estime que la droite – que ce soit Jacques Chirac ou Edouard Balladur qui l'emporte – aura sensiblement la même politique monétaire et fiscale qu'aujourd'hui. Les investisseurs considèrent qu'une politique budgétaire qui ne serait que modérément restrictive (celle que pourrait conduire le Maire de Paris) compromettrait les chances de l'Union économique et monétaire (UEM) mais aurait, en revanche, l'avantage de soutenir la croissance. Selon Markus Rosgen, les deux candidats voulant maintenir le franc dans le SME, il n'y pas une grande différence de manœuvre.

Dernier point de faiblesse de Paris : nombre d'intervenants sont persuadés que le marché aura du mal a absorber les quelque 55 milliards de privatisation prévus pour cette année et qu'il sera affaibli. Markus Rosgen rappelle qu'en 1986 et 1987, avec un programme de privatisations de même ampleur, le marché français avait eu une performance supérieure à l'ensemble des places européennes. Tout espoir n'est donc pas perdu... D'autant plus que le mois de mars semble enfin sourire aux valeurs françaises. L'activité à la Bourse de Paris s'est accrue de 6 % en mars par rapport au mois précédent, a annoncé le 6 avril la Société des Bourses françaises (SBF). Le volume des transactions sur les actions françaises a atteint en moyenne 4,04 milliards de francs par séance. La séance la plus active a été celle du 30 mars avec 8,08 milliards de francs et la moins active celle du 2 mars avec 2,7 milliards de francs. Au 31 mars, la capitalisation boursière s'établissait à 2 377 milliards de francs. Les indices ont été orientés à la hausse en mars, le CAC 40 augmentant de 4,65 %, l'indice SBF 120 de 3,71 % et l'indice SBF 250, de 3,26 %. Sur un an, la baisse de l'indice CAC 40 reste toutefois de 10,69 %.

François Bostnavaron

Nouveau marché pour les jeunes entreprises

La Société des Bourses françaises a annoncé, jeudi 6 mars, la création de la Société pour le nouveau marché (SNM), société anonyme chargée de l'organisation et de la gestion du nouveau marché réservé aux jeunes entreprises. L'ouverture de la SNM interviendra au début de l'année 1996. La Société pour le nouveau marché est dotée *d'un capital initial de 10 millions de francs souscrit par la SBF-* Bourse de Paris. Ce capital sera susceptible d'évoluer et, notamment, de s'ouvrir à des partenaires extérieurs, conformément aux recommandations formulées par le groupe de travail sur le nouveau marché, présidé par Bruno Roger, associé-gérant de Lazard Frères et Pierre Faurre, président de la Sagem. En concertation avec les intermédiaires financiers ayant manifesté leur intention de devenir membres du nouveau marché, la SNM s'attachera dans un premier temps à préparer le règlement général du nouveau marché et à définir les conditions d'exercice de ses membres.

Les marchés émergents sont stoppés dans leur élan

L'investissement dans les pays en phase de développement rapide reste risqué

QU'EST-CE qu'un marché boursier émergent ? *« C'est un marché dont on a du mal à émerger vite quand la situation devient défavorable »*, peut-on entendre dans les salles de marché. Au-delà de la boutade, il y a une part de vérité que les investisseurs ont pu découvrir au début de l'année quand la crise *mexicaine a soudain contaminé* l'ensemble des marchés des pays en train d'émerger économiquement. C'est sur ces marchés plus ou moins exotiques que se vérifie le mieux la *loi d'airain* de l'investissement selon laquelle plus les perspectives de gains sont fortes, plus le risque est important. En clair, on peut gagner et perdre beaucoup sur ces marchés situés dans des pays en phase d'industrialisation et de développement rapide et qui ont besoin des capitaux étrangers.

Illustration : en 1993, les marchés émergents avaient explosé. Les performances moyennes *(en dollars)* ont alors dépassé les 64 %. En Pologne, les cours avaient augmenté en moyenne de plus de 700 %, en Turquie de plus de 200 %, en Indonésie de 110 %, au Brésil, en Malaisie et en Thaïlande de 90 %, et en Inde et au Mexique de 30 %. L'année 1994 a été moins favorable et plus contrastée. Le premier semestre a été marqué par des prises de bénéfices considérables. La Bourse d'Istanbul a reperdu 60 %, et celles de Kuala Lumpur et de Bangkok 25 %. Mais après l'été, la machine est repartie brutalement. Au final, les performances auront été très contrastées.

EFFETS DE LA CRISE MEXICAINE

En Asie, Hongkong a connu une baisse de 29,3 %, Kuala Lumpur de 18,2 % et Bangkok de 0,9 %. En revanche, parmi les grosses progressions en termes de capitalisation figurent Djakarta (+ 49,2 %), Manille (+ 27,4 %), Séoul (+ 19,4 %), Shanghai (+ 17,7 %), Taïpeh (+ 12,1 %) et Singapour (+ 10,7 %). En Amérique latine, le Brésil a encore gagné 67 %, le Pérou 52 %, le Chili 41 % et, dans le même temps, l'Argentine et le Mexique perdaient plus de 10 %.

Il faut dire que les prémices de la crise mexicaine ont commencé à se manifester dans les dernières semaines de 1994. Pionnier de l'intégration latino-américaine, le Mexique a terminé l'année 1994 par *une grave crise monétaire qui* marque la fin du mythe mexicain et le début d'une période d'austérité qui s'annonce longue. La dévaluation de la monnaie, annoncée le 20 décembre, s'est traduite par une dépréciation de près de 60 % du peso, suivie d'une hausse des taux d'intérêt de 100 %. Les prévisions de croissance (4 %) pour 1995, annoncées par le gouvernement avant l'annonce de la *dévaluation*, sont d'ores et déjà pulvérisées, ainsi que les prévisions d'inflation (4 %). Les analystes prévoient une récession en 1995 et une inflation supérieure à 15 %. Le paquet financier de quelque 50 milliards de dollars de crédits (260 milliards de francs) accordés au Mexique par les Etats-Unis, la Banque des règlements internationaux et le Fonds monétaire international, *le 31 janvier, a éloigné le* spectre d'une défaillance de l'Etat mexicain, mais la secousse a été violente.

En dépit d'une reprise sensible depuis mars, la chute de la Bourse de Mexico atteint près de 40 % depuis le début de l'année. Dans son sillage, les marchés argentin, brésilien et péruvien ont perdu plus de 20 %. La crise mexicaine soulève la question de *la vulnérabilité* des pays en développement aux flux de capitaux privés, devenus la principale source de financement du développement pour nombre d'entre eux. Les marchés émergents asiatiques ont aussi souffert, mais restent plus solides que ceux d'Amérique latine, notamment parce que l'endettement des Etats est en général faible et que les taux d'épargne sont élevés. *Au-delà des péripéties*, la montée en puissance des marchés financiers des pays émergents est de toute façon irréversible. Le passage à l'économie de marché des pays d'Europe de l'Est, le fantastique développement de l'Asie du Sud-Est et du monde chinois et la libéralisation des économies d'Amérique latine sont aujourd'hui des réalités économiques.

E. L.

Regain d'intérêt pour l'or

VENDREDI 31 MARS, l'espace d'un instant, l'once d'or a franchi la barre des 400 dollars à New-York, culminant à 401 dollars, un niveau méconnu depuis août 1993. Ces 31,1 grammes de métal jaune se sont ensuite légèrement dépréciés s'échangeant à 393,75 dollars jeudi 6 avril, ce qui porte néanmoins la progression *des cours à 3 % depuis* le début de l'année.

Ce regain d'intérêt n'est pas propre à l'or mais concerne l'ensemble des métaux précieux comme l'argent et le platine. D'un coup, les investisseurs troublés par la dépréciation du dollar et s'inquiétant sur sur les fondamentaux de cette monnaie redécouvrent l'attrait de tels placements. Les plus actifs sont actuellement les *« hedge funds »* ces fonds de gestion pour la plupart américains, qui après avoir spéculés sur les devises, les actions et les obligations se reportent vers d'autres placements plus lucratifs. *« Les bourses américaines sont au plus haut, le yen est à un prix fort, le mark aussi, les métaux de base ont déjà été joués. Il ne reste plus que les métaux précieux »* explique Jean-Bernard Guyon, directeur à la Banque Bruxelles Lambert. Ces fonds s'intéressent également mais dans une moindre mesure au pétrole, comme ils l'avaient déjà fait voici un an, ce qui explique en partie la hausse actuelle du baril. Pour la première fois *depuis août 1994*, le brent, qualité de référence de la Mer du Nord, a franchi le 6 avril à Londres la barre des 18 dollars.

L'attrait de l'or, tranche avec la morosité de l'année précédente où il avait perdu 2,1 % dans un marché peu animé. Pour un français, la baisse avait été nettement plus marquée compte tenu du recul de 9 % de la monnaie américaine par rapport au franc. *Coté demande*, les achats se sont multipliés en Asie, notamment au Japon après le tremblement de terre de Kobe. L'offre a été marquée par des ventes à terme de producteurs d'or, et aussi de Banques centrales qui ont besoin de liquidités pour intervenir sur les marchés de change et soutenir le dollar. Des rumeurs évoquent également des ventes de métal jaune par la Banque de France. Elles font suite aux propos officieux d'un banquier central européen : il expliquait que dans la perspective de la monnaie unique il serait raisonnable d'envisager une égalisation des stocks de métal jaune dans chaque banque.

Pour les experts, l'arrivée des spéculateurs sur ce marché conforte leur hypothèse selon laquelle le marché est *« solide »*. *« On va consolider aux alentours de 390 dollars et au dessus »* prédit Jean-Bernard Guyon. *« Ce n'est pas impossible que dans les mois qui viennent en l'absence de relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis et en Europe, les cours puissent atteindre les 420 dollars »*. Pour les épargnants français, tout dépendra aussi de l'évolution de la devise américaine, qui, si elle est trop faible face au franc, pourrait rendre le placement en or peu brillant.

Dominique Gallois

L'assurance-vie reste un placement à haute rentabilité mais souffre des rumeurs d'une réduction des avantages fiscaux

Les rendements ont été légèrement inférieurs à 8 % en moyenne l'an dernier

Le succès de l'assurance-vie ne se dément pas. Placement préféré des français, il représentait l'an dernier près de 60 % des placements financiers des ménages. L'encours des capitaux placés en assurance-vie représente aujourd'hui près de 1 900 milliards de francs. Ce sont les banques qui en recueillent majoritairement les fruits puisqu'elles ont collecté 56 % des cotisations en 1994, tandis que la part des compagnies d'assurances marque le pas. Mais les menaces s'accumulent à l'horizon, et notamment les rumeurs d'une réduction des avantages fiscaux qui expliquent le succès irrésistible de ce pur produit d'épargne.

L'ASSURANCE-VIE est un placement miracle à haute rentabilité et doté d'avantages fiscaux exceptionnels, ce qui contribue à alimenter les rumeurs sur une diminution éventuelle de ces avantages. La preuve de ce caractère en quelque sorte magique est donnée par la nouvelle progression des versements en 1994, pour un montant record de 400 milliards de francs, ce qui représente près de 60 % des nouveaux placements financiers des ménages. Dans ce montant, l'épargne collective représentait 50 milliards de francs et les cotisations nouvelles 283 milliards de francs (plus 28 %). Depuis 1983, date du démarrage de cette formule, la progression annuelle moyenne a été de 21 %, l'encours des capitaux ainsi placés par ces mêmes ménages passant d'une cinquantaine de milliards de francs à près de 1 900 milliards de francs à l'heure actuelle (montant des provisions mathématiques des compagnies), le tout représentant 16 % du patrimoine financier desdits ménages.

Outre les avantages fiscaux, c'est la désinflation, mise en route en 1982, qui a provoqué, on le sait, ce démarrage, en permettant de proposer un produit financier à rendement largement « positif », c'est-à-dire sensiblement supérieur au taux d'inflation. Produit financier, l'assurance-vie l'est à l'état pur puisqu'elle ne couvre aucun risque (décès, accident ou incendie), les contrats garantissant seulement aux souscripteurs qu'ils retrouveront, à l'échéance de huit ans, leurs versements majorés des intérêts capitalisés et minorés des frais de gestion. C'est si vrai que les banques collectent aujourd'hui 56 % des cotisations (63 % en affaires nouvelles contre 55 % en 1992) par leurs filiales spécialisées, assujetties obligatoirement au code des assurances, qui impose de constituer les fameuses « provisions mathématiques » correspondant aux engagements que génèrent les contrats, et permettant d'honorer ces engagements à leur terme.

Quant aux compagnies d'assurances traditionnelles, leurs collectes restent, certes, importantes mais marquent le pas. Pour l'assurance individuelle, l'UAP a engrangé 30,2 milliards de francs (plus 2 %), le GAN, 21,5 milliards de francs (plus 3,3 %) et les AGF, 16,4 milliards de francs (moins 3,5 %). Cas particulier, l'Association française d'épargne et de retraite (AFER), qui fait gérer ses capitaux par l'Abeille-Vie du groupe Victoire, affiche une progression de 44 % avec 15 milliards de francs collectés et 80 milliards de francs d'encours.

L'HYPOTHÈQUE FISCALE

En ce qui concerne les performances, le « cru » 94 est naturellement moins bon que celui de 1993, les rémunérations nettes hors frais de gestion descendant sous la barre des 8 % en raison de l'extinction progressive des placements à haut rendement (plus de 10 %) effectués en obligations dans les années 80 et de la chute desdits rendements en 1993 et au début de 1994 (moins de 6 % au début de l'année dernière), avant une remontée aux environs de 8 % tout au long de l'an dernier et à l'heure actuelle.

Depuis plus d'un an, comme nous l'avons relevé, des rumeurs courent sur les possibilités d'une diminution des avantages fiscaux accordés à l'assurance-vie : déduction annuelle à la souscription plafonnée à 1 000 francs (25 % sur 4 000 francs maximum de cotisation) plus 250 francs par enfant, imputée sur l'impôt personnel (IRPP) ; exonération sur les revenus capitalisés pendant huit ans et absence d'imposition des plus-values réalisées à la sortie ; exemption des droits de succession. Les pertes fiscales entraînées par ces avantages sont estimées à 35 milliards de francs, soit environ 5 milliards de francs pour les déductions à la souscription, 5 milliards de francs pour l'exemption des droits de succession ; et 25 milliards de francs pour l'exonération d'impôts sur le revenu et de taxes sur les plus-values.

On conçoit que les gouvernements successifs en quête de recettes supplémentaires aient cherché à réduire de tels avantages. Ainsi depuis le 20 novembre 1991, l'exemption des droits de succession ne s'appliquent plus aux versements excédant 200 000 francs et pratiqués après l'âge de soixante-dix ans, ce qui vise surtout les contrats à prime unique susceptibles d'être souscrits par les particuliers disposant d'un patrimoine important et avançant en âge.

PRUDENCE DES CANDIDATS

Aujourd'hui, on parle d'un assujettissement à la contribution sociale généralisée (difficile à mettre en œuvre sur des revenus non encaissés pendant les huit ans du contrat) et surtout d'un plafonnement à 1 ou 2 millions de francs des versements jusqu'à présent exemptés de droits de succession, afin de « moraliser » les placements. L'épouvantail d'une limitation rétrospective, c'est-à-dire sur les sommes versées antérieurement, a même été agité.

Il n'est donc pas étonnant que l'approche des élections ait provoqué un ralentissement des souscriptions ces derniers mois. Dans ce domaine, les candidats à la présidence se montrent prudents. Edouard Balladur a exclu formellement toute révision de ces avantages fiscaux. M. Jospin l'a évoquée dans un premier temps pour pratiquement l'exclure dans un deuxième, et Jacques Chirac a botté en touche en indiquant que cela relevait du domaine du premier ministre. Les observateurs sagaces font toutefois remarquer que, l'an dernier, les 200 milliards de francs de titres d'Etat (OAT et bons du Trésor à cinq ans) revendus par les non-résidents (les étrangers) ont été rachetés essentiellement par les gestionnaires de l'assurance-vie, qui investissent à 90 % ou plus en obligations, seul placement capable actuellement de garantir des rendements substantiels. Ce sont les mêmes gestionnaires qui souscrivent des obligations assimilables du Trésor (OAT) lors des adjudications mensuelles.

Signalons enfin que la chute des prix de l'immobilier pose de sérieux problèmes aux compagnies qui ont distribué des contrats d'assurance-vie à capital variable immobilier (Acavi). Lancés il y a environ vingt-cinq ans, ces contrats intègrent dans leurs performances les rendements d'un parc immobilier qui leur est affecté (ou cantonné suivant le terme technique), la valeur de ce parc étant révisé annuellement et obligatoirement par les experts de Foncier-Expertise, filiale du Crédit foncier de France.

De tels contrats ont eu leur heure de gloire dans les années 80 grâce au boom de l'immobilier. Mais depuis deux ans, les révisions annuelles sont proprement dites déchirantes (moins 7 % à moins 10 % à chaque fois). Du coup, la valeur des contrats chute, ce qui incite les assurés à *« sortir »* en demandant le rachat que, suivant les comptes des assurances, les compagnies doivent consentir en un délai de deux mois. Le problème est sérieux : les compagnies doivent décaisser des sommes non négligeables et prendre en charge des immeubles difficilement vendables ou à des prix sensiblement diminués. En général, elles font entrer ces immeubles dans leur portefeuille immobilier propre avec le risque de fortes dépréciations les années suivantes.

Certes, l'encours des Acavi n'est pas énorme : l'équivalent, en gros, de celui des sociétés civiles de placement immobilier (SCPI), soit un peu plus de 80 milliards de francs, qui représentent moins de 5 % de l'encours total de l'assurance-vie. Par ailleurs, les plus-values engrangées dans les annes 80 ont été substantielles, sauf pour les souscriptions effectuées depuis 1990, qui subissent de plein fouet la crise de l'immobilier. Les remboursements anticipés ont atteint 30 % à 50 % de l'encours depuis deux ans. Les AGF sont les moins touchées, au contraire du GAN (environ 60 000 contrats de 7,5 milliards de francs), qui vient de proposer à ces assurés de compenser les moins-values récentes en leur offrant, en due concurrence, des parts supplémentaires en fin de contrat. Ceci les obligerait néanmoins à provisionner cette compensation. Un souci supplémentaire pour cette compagnie qui n'en a certes pas besoin.

François Renard

La collecte des banques en forte augmentation

Les établissements bancaires collectent aujourd'hui 56 % des cotisations d'assurance-vie. La Compagnie nationale de prévoyance (CNP), qui collecte notamment pour les réseaux de La Poste, de l'Ecureuil et du Trésor, arrive en tête avec 61,8 milliards de francs collectés en 1994 (plus 19 %), suivie par le Crédit agricole (Prédica) avec 46,3 milliards de francs (plus 52,3 %) et 170 milliards de francs d'encours. Derrière, en un tir groupé, on trouve la BNP (Natiovie), 15,5 milliards de francs et plus 32 %, le Crédit lyonnais (Assurance fédérale), 14 milliards de francs et plus 29,6 %, la Société générale (Sogecap), 14,5 milliards de francs et plus 50 %, le groupe du CIC (Socapi), 7,6 milliards de francs et plus 14 %, et les Banques populaires (Fructivie), 6,82 milliards de francs et plus 16,2 %. La force de frappe des guichets a été bien utilisée !

Les sicav de trésorerie bénéficient de l'attrait de la sécurité

L'ANNÉE DERNIÈRE, les sicav de trésorerie – ou monétaires – avaient fait un véritable pied de nez aux experts en matière de placements financiers. Ces derniers avaient fermement déconseillé à leurs clients, au début de 1994, ce type d'investissement, sous prétexte que les taux d'intérêt à court terme allaient continuer à décroître et les actions et les obligations sensiblement progresser. Mais ce scénario ne s'était pas vérifié.

A la suite du relèvement des taux directeurs décidés par la Réserve fédérale américaine au mois de février, les marchés obligataires avaient fortement baissé, entraînant dans leur chute les marchés d'actions. Du même coup, les sicav monétaires, contrairement à toutes les anticipations des spécialistes, s'étaient retrouvées être à la fin de l'année 1994 le placement le plus rémunérateur, en offrant un rendement proche de 5 %, contre 5 % pour les sicav obligataires et 10 % pour les sicav actions. Cette évolution imprévue n'a pas seulement désappointé de nombreux investisseurs particuliers qui, écoutant les « *bons* » conseils qu'on leur avait prodigués, avaient réamenagé leurs portefeuilles en conséquence, elle a aussi pris à contrepied de nombreux trésoriers d'entreprise. Ces derniers, mis en appétit par les excellentes performances du marché obligataire observées en 1993, avaient commis l'imprudence de placer leur trésorerie en actifs financiers à long terme et en particulier en obligations. On commence à découvrir, à l'occasion de la publication des résultats pour l'année 1994, combien ce type de stratégie a pu coûter cher à certaines entreprises. Autant dire que, après les déboires subis en 1994, les stratégies d'investissement pour l'année 1995 ont été placées sous le signe de la prudence.

Le rendement des sicav de trésorerie enregistré au cours du premier trimestre de 1995 s'inscrit dans la droite ligne de celui observé en 1994. Selon le cabinet Europerformance, le rendement des sicav de trésorerie régulières s'établit à 1,36 % et celle des sicav de trésorerie dynamiques à + 1,71 %. La performance est toutefois supérieure à ce qui était escompté, en raison de la hausse des taux d'intérêt à court terme survenue à la suite des attaques contre le franc. Le 8 mars, la Banque de France a décidé de relever son taux directeur plafond – le taux de ses prises en pension – à 8 %. Cette hausse a provoqué de vives tensions sur l'ensemble des taux courts. Le taux de l'argent au jour le jour a ainsi bondi de 5,25 % à 8 % tandis que les taux à trois mois grimpaient à près de 9 %. Ce renchérissement du coût du crédit a naturellement profité aux sicav de trésorerie. La majorité des experts l'estime toutefois provisoire, jugeant que les tensions pourraient s'apaiser après l'échéance de l'élection présidentielle. Pis, la décision prise par la Bundesbank le 30 mars d'assouplir sa politique monétaire pourrait rapidement ramener les taux d'intérêt à court terme français à des niveaux inférieurs à ceux qui prévalaient avant la crise monétaire. La performance des sicav de trésorerie pourrait s'en trouver du même coup sérieusement affectée.

D'autres spécialistes jugent en revanche que les taux courts français pourraient rester durablement élevés, bien au-delà de l'élection présidentielle. Selon eux, le franc resterait sous pression en attendant que les investisseurs internationaux en sachent plus sur le programme économique du nouveau gouvernement. Les cotations des contrats à terme sur les taux à trois mois indiquent d'ailleurs la persistance de telles tensions. Selon les anticipations des professionnels des marchés financiers, les taux à trois mois se situeraient à 6,90 % en France à la fin du mois de juin, ce qui ferait naturellement le bonheur des détenteurs de sicav de trésorerie.

PALMARÈS SERRÉ

Comme d'habitude, le palmarès des sicav de trésorerie se joue dans un mouchoir de poche. Selon Fininfo, dans la catégorie des sicav de première catégorie (ou régulières), Pyramides première, géré par la banque Vernes, arrive en tête au 31 mars avec une performance de 1,41 % depuis le début de l'année, suivi par BFT sécurité première (+1,40 %) et Louis Dreyfus court terme (+1,33 %). Dans celle des sicav non première catégorie (ou dynamiques), CPR gestion fait un joli triplé, avec Mobidiv (+2 %), Mobisécurité (+1,58 %) et Sécurité obligataire (+1,56 %).

Si les sicav de trésorerie libellées en franc font bonne figure, il n'en va pas de même des sicav de trésorerie internationales qui affichent un recul très sensible de 7,62 %, lequel résulte de la forte dépréciation du dollar observée depuis le début de l'année. Monecic $ ou Socgen Cash Dollar enregistrent ainsi, selon les statistiques établies par Fininfo, des pertes respectives de 5,8 % et 5,85 %. Pis, Meyerbeer cash italia s'inscrit en baisse de 10,77 % en raison de l'effondrement de la lire italienne.

La performance honorable des sicav de trésorerie n'empêche pas une chute sensible de leur encours. Celui-ci s'établissait à la fin du mois de mars selon Fininfo à 894,82 milliards de francs, soit un recul de 8,56 % en un mois (91 milliards de francs de rachats durant le seul mois de mars). Cette baisse brutale s'expliquerait principalement par le retrait de nombreux investisseurs institutionnels qui ont profité des tensions observées sur les taux courts pour se porter sur des titres plus rémunérateurs que les sicav de trésorerie, comme le sont par exemple les billets de trésorerie ou les certificats de dépôts. Depuis le début de l'année, l'encours des sicav de trésorerie a reculé de 6,25 %. Il avait touché un pic de 1 145 milliards de francs au mois de mai 1994.

P.-A. D.

Timide retour à l'optimisme pour les sicav obligataires

LES SICAV obligataires avaient connu une année 1994 terrible, à la suite de l'envolée des taux d'intérêt à long terme observée dans le monde entier. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat français de référence à dix ans était ainsi monté de 5,60 % à 8,25 %. Par contrecoup, les sicav obligataires avaient enregistré une contre-performance de près de 5 %, ce qui, compte tenu des versements de coupons, correspondait à des pertes en capital supérieures à 10 %. Pour un placement qualifié de sûr, la désillusion avait été cruelle.

L'année 1995 a mieux commencé. Au cours du premier trimestre, l'ensemble des sicav obligataires a affiché un rendement de + 2,52 % selon le cabinet Europerformance, les sicav obligataires françaises progressant pour leur part de 2,94 %. Il est vrai que les taux de rendement à long terme français se sont fortement détendus depuis le début de l'année. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) de référence à dix ans est ainsi revenu de 8,25 % le 1er janvier à 7,77 % le 5 avril. Le contrat notionnel du Matif – le contrat à terme sur obligations d'Etat françaises – est quant à lui passé au cours de la même période de 109,90 à 113,30. La bonne tenue du marché obligataire américain, rassuré par l'absence de pressions inflationnistes et l'amorce d'un ralentissement de l'économie outre-Atlantique, s'est propagée aux marchés européens. Mieux, la détente générale des taux d'intérêt à long terme n'a pas été perturbée par la tempête observée sur le marché des changes. La chute du dollar n'a pas plus affecté le marché des Treasury Bonds (emprunts d'Etat américains) que la dépréciation du franc face au deutschemark n'a pesé sur celui des obligations françaises.

Les économistes estiment que ce mouvement de détente des taux d'intérêt à long terme devrait se poursuivre au cours des prochains mois, l'inflation – l'ennemi numéro un des marchés obligataires – devant selon eux rester parfaitement sous contrôle. Il est peu probable toutefois que les sicav obligataires retrouvent cette année la performance exceptionnelle de 17,54 % atteinte en 1993.

Les gérants de sicav obligataires ont en tout cas retrouvé le sourire. Certains d'entre eux ont même réussi de véritables prouesses, réalisant des performances supérieures au marché des emprunts d'Etat lui-même (selon l'indice JP Morgan, la performance des emprunts d'Etat français s'est établie à 3,5 % depuis le début de l'année). Selon le classement établi par Fininfo, Reflex première (gérée par la SCAF) arrive en tête, avec une performance de 5,13 % depuis le début de 1995. Indosuez horizon 30 (gérée par la banque Indosuez) – et qui avait connu une année 1994 particulièrement noire en raison de la sensibilité très élevée se son portefeuille investi en obligations à long terme – se situe juste derrière, avec un rendement de 4,45 %. Du côté des sicav obligataires internationales, le tableau est nettement moins reluisant, les gains en capital ayant souvent été largement entamés par les pertes de change. Elles affichent au cours des trois premiers mois de l'année une contre-performance de 0,41 %, les sicav européennes de 0,67 %.

La bonne performance globale des sicav obligataires ne s'est pas traduite par une hausse de leur encours. Selon Fininfo, celui-ci s'établissait à la fin du mois de mars à 469,39 milliards de francs, soit un recul de 3,7 % depuis le début de l'année, correspondant à des rachats pour un montant de 10,8 milliards de francs. Ayant encore en mémoire l'amère expérience de 1994, les investisseurs tardent à revenir vers un placement pourtant rémunérateur. Il est vrai aussi que la possibilité désormais offerte aux investisseurs particuliers de pouvoir acheter des emprunts d'Etat au guichet de leur banque (les fameuses OAT Alphandéry) fait une concurrence directe aux sicav obligataires.

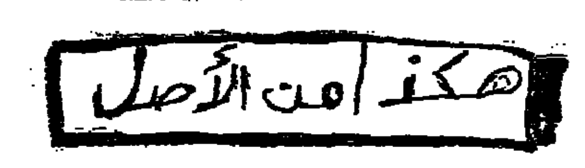
P.-A. D.

Déception pour les sicav actions

DES TROIS GRANDES catégories de sicav, seules les sicav actions affichaient à la fin du premier trimestre une performance négative. L'indice des sicav actions et diversifiées s'inscrivait ainsi en recul, selon le cabinet Europerformance, de 2,64 % au 31 mars, celui des sicav actions françaises connaissant un repli plus limité de 0,67 %. Encore ces dernières ont-elles réussi à *« limiter les dégâts »* en fin de période grâce à la reprise des cours observée depuis la mi-mars. En dépit des attaques contre le franc et de la remontée des taux d'intérêt à court terme, les actions françaises ont fini par retrouver le chemin de la hausse, guidées, il est vrai, par le bon comportement des emprunts d'Etat et les belles perspectives de croissance de l'économie française. Les spécialistes estiment dans leur ensemble que l'embellie pourrait se confirmer une fois passée l'élection présidentielle grâce au retour des investisseurs étrangers.

La forte volatilité des cours n'a pas facilité le travail des gestionnaires de sicav. Mercure France, géré par la CCR, décroche, selon le classement établi par Fininfo, la première place des sicav actions françaises avec une performance de 1,53 % depuis le début du mois de janvier. En bas de classement, Uni-Régions, géré par le Crédit agricole, s'inscrit en recul de 8 %. Les sicav actions internationales ont pour leur part souffert des fortes perturbations sur les devises. La hausse de Wall Street a été effacée par la dépréciation du dollar : Atout Amérique, gérée par le Crédit agricole, pourtant la première de sa catégorie, parvient tout juste à progresser de 1,30 %. La crise du peso mexicain a pour sa part porté un rude coup aux sicav investies sur les Bourses d'Amérique latine (State Street Amérique latine perd par exemple 32,60 %). La chute de la Bourse de Tokyo, enfin, a sérieusement pénalisé les sicav Asie qui affichent en moyenne une contre-performance de 16 %.

P.-A. D



هكذا من الأصل

Les sociétés civiles de placement immobilier continuent de pâtir de la crise du marché

Les souscriptions de parts ont chuté de près de 40 % en 1994. Les professionnels, contraints aux rabais, misent sur la reprise pour enrayer la chute des prix

LE FOND DE LA CRISE a-t-il été touché pour les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) ? Ce n'est pas certain, bien que quelques-uns assurent le contraire. Pour l'instant, en tout cas, c'est un vrai désastre, qui reflète celui de l'immobilier en France, essentiellement pour les bureaux.

En premier lieu, la collecte brute, à savoir les souscriptions de parts du SCPI, a chuté de près de 40 % en 1994, selon les chiffres de l'Institut de l'épargne immobilière et foncière (IEIF), revenant de 5,12 milliards de francs en 1993 à 3,3 milliards en 1994, après avoir culminé à 13 milliards de francs en 1989 et 1990 : une belle glissade. La collecte nette, c'est-à-dire les ventes de parts à de nouveaux clients, a fléchi de 42 % l'an dernier, à 1,8 milliard de francs, les retraits et reventes sur le marché secondaire ne reculant, toutefois, que de 25 %, ce qui traduit une certaine prudence des porteurs.

Dans ce repli général, les SCPI Méhaignerie dévolues aux placements dans l'immobilier neuf dotés d'avantages fiscaux, tout en voyant leurs souscriptions baisser à 1 milliard de francs, n'ont pas trop mal tiré leur épingle du jeu, puisque leur collecte nette représente 45 % du total, alors que ces SCPI ne représentent que 13 % de la capitalisation totale (un peu plus de 80 milliards de francs). En revanche, les SCPI classiques n'ont réalisé que 20 % de la collecte nette pour 66 % de la capitalisation.

BAISSE SPECTACULAIRE

En deuxième lieu, la liquidité de ce genre de placement, c'est-à-dire sa disponibilité, se dégrade sensiblement, les reventes des porteurs de parts sur le marché secondaire représentant plus de sept mois d'activité, rapportée à la collecte brute. Cette donnée est une moyenne, car, à la fin de 1994, elle pouvait atteindre plus de vingt-cinq mois pour certaines SCPI : un quasi-blocage.

En troisième lieu, l'obligation pour les gérants de SCPI de faire expertiser régulièrement leurs actifs, instaurée par la loi du 4 janvier 1993, les contraint à abaisser sensiblement les prix des parts, puisque la valeur de l'immobilier, notamment dans les bureaux, ne cesse de diminuer. Or, le patrimoine des SCPI, soit 7,6 milliards de mètres carrés au 31 décembre 1993, selon l'IEIF, est composé à 48 % de bureaux, les plus touchés, alors que l'habitation, mieux protégée contre la dévalorisation, n'en constitue que 9 %, les locaux commerciaux, industriels, plus les entrepôts, moins défavorisés en raison de la reprise économique, ne comptant que pour 35 %.

Dans ces conditions, il est logique d'assister à une baisse spectaculaire des prix des parts, largement amorcée en 1994, et poursuivie dans les premiers mois de 1995. Si, l'an dernier, le groupe Pelloux s'était distingué par une diminution de 30 % sur sa SCPI Néolithe, il a été battu par ISM (groupe Suez), qui a déprécié Selectinvest 3 de 11,76 % en 1994, et de 29,56 % en début 1995. Sur deux ans, c'est un véritable carnage, avec une baisse moyenne d'au moins 10 %, qui recouvre des extrêmes. Si Natio-Habitation 1, SCPI Méhaignerie de la NBP, n'a perdu que 0,84 % en 1994, on voit Pierre Ecureuil 2 et Pierre Ecureuil 3 (Caisse d'épargne) céder respectivement 21 % et 18 % au début de 1995. Au CIC-Groupe Victoire, Logipierre 1, 2, 5 et 6 fléchissent de 29,31 %, 25 %, 18,71 % et 19,39 %, toujours au début 1995. Ailleurs, on n'est pas mieux loti : chez Banque Paribas-Crédit du Nord (valeur Pierre de 1 à 6), le recul des prix des parts s'étage de 14 % à près de 26 %. Il atteint 11 à 22 % pour Fructipierre 1, 2 et 3 de la Caisse centrale des banques populaires. Pour l'instant, la Société générale a déprécié un peu moins que les autres les actifs de Génépierre 1, 2, 3 et 4 (de 5 % à 15 %). Et ainsi de suite pour pratiquement toutes les SCPI.

Le reste de l'année 1995 verra-t-il la fin du carnage ? Certains le pensent : pour eux, les gérants ont « fait le ménage », un peu tardivement pour beaucoup d'entre eux, qui doivent maintenant prendre conscience de la triste réalité. Ce « ménage » est parfois indispensable pour débloquer le marché secondaire, en s'efforçant d'allécher les clients potentiels par de substantiels rabais. Pour d'autres, la crise des SCPI n'est pas terminée, pas plus que celle de la pierre et du béton. Ainsi, un observatoire de l'immobilier comme le Grecam ne voit pas le fond de la crise avant 1996. En revanche, de grands courtiers, comme Auguste Thouard, se montrent moins pessimistes. En attendant, les locataires des immeubles détenus par les SCPI, des entreprises pour la plupart, continuent à renégocier leurs loyers en baisse, ou même à s'en aller, laissant vides les locaux, ce qui dégrade la rentabilité et diminue les revenus.

Pour ne rien arranger, la forte remontée des taux d'intérêt à long terme (de 6 % début 1994 à environ 8 % actuellement) pénalise les SCPI, qui ne rapportent guère plus de 6 %, même si les abattements sur les prix des parts commencent à améliorer les rendements relatifs. Ajoutons qu'à l'heure actuelle les guichets des banques ont, de toute façon, le plus grand mal à vendre des placements à long terme, que ce soit des obligations ou des SCPI. Mais il existe encore des clients pour les dites SCPI, environ 20 000 en 1994, pour une souscription moyenne de près de 150 000 francs, estime l'IEIF. Il parie sur une reprise de l'économie, qui devrait s'étendre à l'immobilier. Pourquoi pas, mais dans quel délai ? La patience est plus que jamais nécessaire par les temps qui courent.

François Renard

Le logement dans l'expectative

LE LOGEMENT est un secteur éminemment mouvant. Une fois encore, des changements sont hautement prévisibles après les prochaines élections. Tous les candidats en effet promettent des réformes dont la perspective contribue à ralentir encore un marché atone.

De tous temps, les campagnes électorales sont défavorables à l'immobilier : les investisseurs hésitent à placer leur argent dans la pierre en période d'incertitude et le tassement des loyers depuis plusieurs mois ne les y encourage pas. Les particuliers réagissent différemment mais, lorsqu'ils s'attendent à des « coups de pouce » de la part du gouvernement, ils préfèrent retarder leurs achats. Cette année encore, ce postulat se vérifie : « *Quand j'entends le candidat Balladur promettre une prime de 60 000 francs aux jeunes ménages achetant leur premier logement, j'ai envie de dire au premier ministre de prendre immédiatement cette mesure* », soupire un promoteur, inquiet devant l'immobilisme qui gagne le marché.

En réalité, le marché montrait déjà des signes de ralentissement depuis l'été dernier : le plan gouvernemental de relance de 1993 s'essoufflait.

Le seul moteur qui continue à tirer le marché est celui de l'accession sociale à la propriété : le succès rencontré par les PAP (prêts aidés à la propriété) a été tel que leur nombre s'est vite révélé insuffisant. Mais l'envolée des taux longs a renchéri le coût budgétaire de ces prêts, qui est passé de 36 000 à 80 000 francs l'unité. L'enveloppe initialement prévue pour 1995 a donc dû être augmentée de 800 millions de francs, pour éviter une pénurie avant l'été.

Les offices HLM ne sont pas épargnés par les difficultés : à leur crise morale – éclaboussés par les affaires, accusés de ne pas loger les ménages les plus pauvres – s'ajoutent des soucis financiers liés au tour de vis budgétaire en 1995 : les premières dotations qui arrivent dans les régions sont d'ailleurs en baisse notable.

Tout converge donc pour alimenter le pessimisme des professionnels, qui n'ont pas du tout été rassurés par les statistiques de début d'année sur les mises en chantier de logements neufs : car, même en hausse par rapport à l'an passé, elles font apparaître pour les deux premiers mois une baisse du nombre de logements autorisé. La Fédération nationale du bâtiment prévoit donc que le nombre de logements mis en chantier tombera à 280 000 unités, soit 20 000 de moins qu'en 1994. Compte tenu du délai d'entrée en vigueur des éventuelles mesures de relance, les professionnels ont tendance à estimer qu'il n'y aura pas de reprise réelle avant la fin de l'été.

Françoise Vaysse

La collecte du livret A est redevenue positive en 1994

La baisse des taux courts et l'absence totale de risque encouru sur ce type de placement ont séduit les Français

VÉRITABLE institution nationale, le livret A vit une nouvelle jeunesse. Pour la première fois depuis dix ans, la collecte des deux réseaux (La Poste et les Caisses d'épargne) est redevenue positive en 1994 : + 10,2 milliards de francs, à comparer avec un solde négatif de 33,2 milliards en 1993 et de – 52 milliards en 1992, par exemple.

L'encours (intérêts capitalisés inclus) s'élevait donc au premier janvier 1995 à 690 milliards de francs (en hausse de 6 %). « *Le contexte a été favorable aux placements à taux réglementés* », explique la Caisse des dépôts. D'une part, la baisse des taux courts a permis aux livrets A (4,5 % net d'impôt) de supporter la concurrence d'autres placements qui étaient jusqu'alors plus rémunérateurs que lui.

SOUTIEN AU BÂTIMENT

D'autre part, l'absence totale de risque encouru par les ménages, la disponibilité des fonds déposés, ont séduit les Français qui, en temps de crise, souhaitent pouvoir récupérer à tout moment leur argent en cas de coup dur. Ce succès a été particulièrement bienvenu pour la construction de HLM, que les pouvoirs publics souhaitaient précisément relancer pour soutenir le bâtiment : la Caisse a ainsi financé l'an passé 92 200 logements sociaux neufs et en a réhabilité 194 300 autres, soit au total une dépense de 37,1 milliards de francs en faveur du secteur social, en hausse de 9 %.

Le redressement des livrets A est donc tombé à pic pour permettre au logement social de jouer un rôle contra-cyclique en pleine crise du bâtiment. Tout au long de 1994, des pressions répétées se sont pourtant excercées pour abaisser la rémunération des livrets, venant tant des milieux financiers que des HLM (dont les prêts sont indexés *de facto* sur le taux du livret). Mais l'imminence des élections a donné un sursis aux 46 millions de titulaires de livrets.

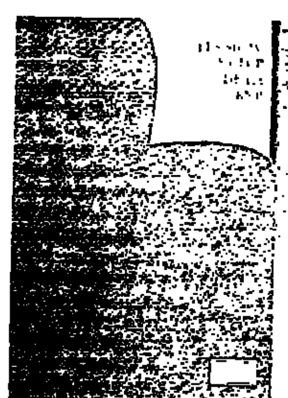
Quoi qu'on en dise, le livret A continue d'être un produit d'épargne populaire : la moitié des détenteurs ont un revenu inférieur à 12 500 francs et plus de la moitié un encours inférieur à 10 000 francs. Possédés souvent par des personnes d'un certain âge (plus de 40 % des détenteurs dépassent la cinquantaine), les livrets A sont ouverts dans la majorité des cas depuis plus de vingt ans.

POUR LES DÉPENSES COURANTES

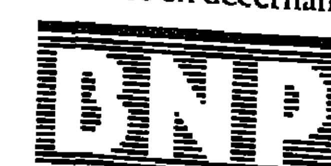
C'est aussi un produit extrêmement liquide, alimenté surtout par des dépôts provenant de sommes épargnées sur des revenus réguliers (essentiellement des salaires). Plus de la moitié des retraits servent à des dépenses courantes. On constate qu'un nombre plus grand d'opérations sont effectuées aux guichets de La Poste (40 % du marché) qu'à celles des caisses à l'enseigne de l'écureuil (8 contre 5, respectivement). On constate sur les livrets dont l'encours est compris entre 5 000 et 50 000 francs un nombre plus élevé de mouvements (11), ce qui illustre l'extrême liquidité du produit.

F. V.

Etes-vous certain d'avoir suffisamment de flair pour vous passer du nouveau Guide des SICAV et FCP de la BNP ?



A vous voir, cette question n'est pas sans jeter un certain trouble dans votre esprit. C'est pourquoi nous avons réalisé pour vous la nouvelle édition de notre Guide SICAV et FCP. Il décrit de manière exhaustive et détaillée l'ensemble de la gamme des SICAV et Fonds Communs de Placement BNP (plus de 40 produits). Chaque année depuis 5 ans, "Investir Magazine" en a reconnu la performance en décernant le tableau d'honneur de la gestion long terme aux SICAV Actions et Obligations BNP. Pour vous aider à choisir les produits du Guide qui correspondent le mieux à vos objectifs, nos conseillers sont à votre disposition dans nos agences.



هكذا من الأصل

REDÉPLOIEMENT La chimie européenne sort de quatre années de crise. Elle a été frappée par la récession, les concurrences nouvelles, les conséquences de décisions sur l'agriculture européenne et la modération des budgets de santé. ● LA REPRISE a permis un rétablissement des prix mais ceux-ci restent inférieurs de 20 % au niveau de 1990. ● LES GROUPES SUISSES, qui ont le mieux supporté la crise, sont les premiers à réinvestir aux Etats-Unis. ● LES TROIS FIRMES ALLEMANDES Bayer, BASF et Hoechst ont été en sus pénalisées par les sévères réglementations outre-Rhin liées à l'environnement. ● LE REDÉVELOPPEMENT des groupes européens passe par un recentrage sur des spécialités et par la recherche d'alliances. ● LA CHIMIE FRANÇAISE n'existerait plus sans les restructurations menées par les pouvoirs publics depuis 1982.

La chimie européenne sort de la crise en multipliant les partenariats

Les prix commencent à se redresser et les groupes retrouvent la capacité d'investir en Amérique et en Asie. Mais le coût de la recherche-développement impose de nouer des alliances

« JÜRGEN DORMANN a la baraka. Notre nouveau président profite des restructurations sévères menées par son prédécesseur. Il prend les rênes du groupe au moment où la croissance mondiale repart et va en tirer tous les bénéfices. » Au siège de Hoechst, premier chimiste mondial, dans la banlieue de Franfort, ce directeur analyse ainsi le changement de ton du directoire lors de la présentation des résultats annuels. A la tribune, l'équipe dirigeante est tout sourire, prompte au dialogue et même prolixe en explications. Le contraste est saisissant au regard des visages fermés des années précédentes, où l'embarras était lisible quant il fallait s'expliquer sur la succession d'accidents dans les usines, annoncer des réductions d'emplois en Allemagne et commenter la dégradation des résultats.

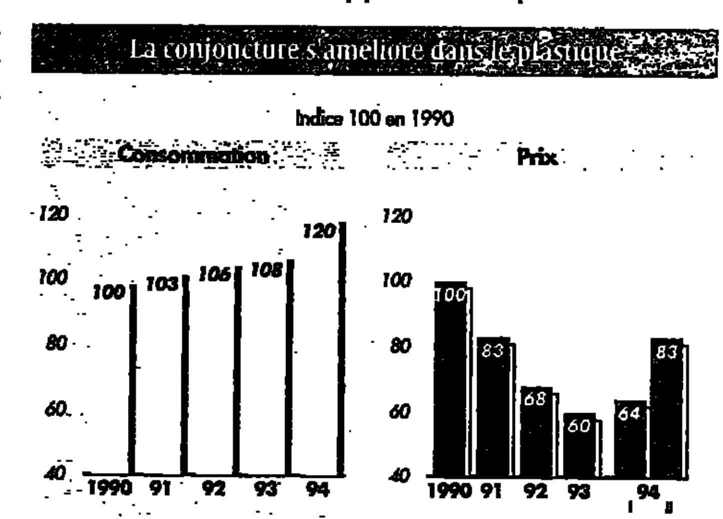
L'heure est de nouveau aux grands projets de développement. Le cas Hoechst n'est pas particulier dans une industrie chimique mondiale parvenue à émerger de quatre années de crise sévère. Tous les grands groupes européens ont annoncé une amélioration de leur situation. Ce redressement est d'autant plus significatif que, en ce domaine, les industriels du Vieux Continent détiennent une position de leader. Selon le classement du Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), plus de la moitié des trente premières entreprises sont d'origine européenne. Mieux : sept d'entre elles figurent dans les dix premières, dont trois allemandes, deux françaises, une britannique et une suisse.

Aucune firme n'a véritablement été épargnée par la crise cyclique, mais celle-ci a été plus violente que les précédentes. Des turbulences monétaires sont venues se greffer sur la récession économique et aussi, pour la première fois, des effets pénalisant de décisions politiques concernant la politique agricole commune ou la maîtrise des dépenses de santé. Subitement, des pans entiers de l'agrochimie comme les engrais se sont retrouvés sinistrés, en raison de l'instauration de la jachère. Au même moment, la croissance des laboratoires pharmaceutiques a été stoppée. Dans les autres secteurs, la baisse des volumes de vente, en même temps que l'effondrement des prix, a été permanent.

LES SUISSES ARMÉS

En dépit de l'accélération de la reprise depuis le second semestre 1994, principalement dans la chimie de base, les prix restent à des niveaux faibles, même si certaines matières premières deviennent difficiles à trouver tant la demande est importante.

Dans les plastiques, par exemple, la dépression a été si forte que, malgré une activité soutenue, les prix sont encore inférieurs d'environ 20 % à ceux de 1990.



Dans les matières plastiques (comme dans d'autres secteurs de la chimie), les prix ont brutalement chuté mais se redressent alors que la consommation progresse régulièrement.

Remis à flot, les européens ont tiré les leçons de ce marasme cyclique en reconsidérant tout leur portefeuille d'activités avant de s'apprêter à réinvestir massivement. Mieux armés que les autres en s'étant réorganisés plus rapidement, les suisses ont été les moins touchés par cette tourmente. Leur trésorerie abondante n'a pas été écornée, ce qui leur permet de réaliser des acquisitions d'envergure de plusieurs dizaines de milliards de francs. Roche et Ciba ont ainsi été parmi les premiers à se repositionner sur le marché pharmaceutique américain, dès 1994. Sandoz, de son côté, s'est offert Gerber, numéro un mondial de l'alimentation pour bébé. Fort de ce rachat, il vient de créer la surprise en annonçant son désengagement de la chimie, malgré des profits records. Sans doute cette décision s'inspire-t-elle de l'expérience réussie du groupe britannique ICI qui, au plus fort de la crise, se scindait en deux. A l'inverse de Sandoz, ICI a gardé la chimie et s'est délesté de la pharmacie.

A l'opposé de cette *« exception suisse »*, les géants allemands, Hoechst, Bayer et BASF, ont pris de plein fouet la tornade. Ils ont, en outre, été pénalisés par un mark vigoureux et se sont trouvés confrontés à l'intégration de l'industrie chimique de l'ex-Allemagne de l'Est et, surtout, à la concurrence des pays à bas salaires. Les sites chimiques d'outre-Rhin se sont révélés peu compétitifs, en raison des coûts de l'énergie, des niveaux de salaires élevés, mais aussi des contraintes réglementaires liées à la protection de l'environnement.

Des coupes sévères ont dû être effectuées dans les effectifs avec dans le même temps des réorganisations de grande ampleur. Ces mesures n'ont pas encore été suffisantes pour retrouver, en termes financiers, le niveau de rentabilité des fonds propres atteint à la fin des années 80, juste avant le renversement de tendance.

ALLIANCES

Les restructurations matérielles ne doivent cependant pas masquer la révolution culturelle qui se dessine avec le développement du partenariat. Conscients de ne plus pouvoir développer seuls tous leurs produits et voulant absolument être dans les cinq premiers sur les marchés retenus, les chimistes européens ont entrepris de nouer des alliances. L'évolution des rapports entre Rhône-Poulenc et Hoechst en est l'une des meilleures illustrations. Chien et chat lorsqu'ils participaient tous les deux au tour de table de Roussel-Uclaf, ils n'ont de cesse, depuis leur rupture, de trouver des terrains de coopération dans la chimie. *« Tout le monde discute avec tout le monde »*, entend-on dans les groupes où s'accélère, parallèlement, le déplacement vers l'Asie ou l'Amérique latine. L'Europe occidentale, qui représente actuellement le tiers de l'activité mondiale, n'est plus aussi intéressante. Mais pour se maintenir sur ces marchés, la stratégie développée par de nombreux groupes, dont Elf Atochem, repose comme dans les autres pays sur la chimie de spécialités.

Composée de produits plus complexes, cette industrie est moins facilement concurrençable et donc plus rentable. A ce double avantage s'ajoute, en cas de réussite, celui d'être moins démuni lors du prochain retournement de cycle. Une condition nécessaire mais non suffisante pour garantir la solidité des groupes.

Dominique Gallois

La chimie française n'existerait plus...

« Si les pouvoirs publics n'avaient pas décidé la restructuration de la chimie française entre 1980 et 1990, il est certain qu'elle aurait disparu dans la crise que nous venons de traverser. » **Ce constat dressé par Jacques Puéchal, président d'Elf Atochem, s'applique tout particulièrement à son groupe, adossé au pétrolier Elf, et qui a été constitué par des apports successifs d'activités chimiques de Rhône-Poulenc, de Pechiney et d'Orkem (ex-CDF Chimie). Mais cette observation vaut également pour son concurrent Rhône-Poulenc, aujourd'hui privatisé, et dans une moindre mesure pour la chimie de Total.** ***« Aujourd'hui nous sommes des acteurs reconnus et respectés par nos grands concurrents »***, **affirme-t-il. Seul point noir : la situation d'EMC (Entreprise minière et chimique), toujours en perte (495 millions de francs en 1994) en raison du poids des mines de potasse et de la reconversion de ce bassin alsacien. L'entreprise reste toujours soutenue par l'Etat au nom de sa mission d'intérêt général.**

Sept européens parmi les dix premiers mondiaux

Classement selon les chiffres d'affaires de 1993, en millions de dollars

- ● **1 Hoechst** (Allemagne) 27 907
- ● **2 Bayer** (Allemagne) 24 853
- ● **3 BASF** (Allemagne) 24 587
- ● **4 Du Pont** (chimie) (Etats-Unis) 21 327
- ● **5 Dow Chemical** (Etats-Unis) 18 060
- ● **6 Ciba** (Suisse) 15 302
- ● **7 Rhône-Poulenc** (France) 14 234
- ● **8 Elf Atochem** (France) 12 738
- ● **9 ICI** (Grande-Bretagne) 12 582
- ● **10 Asahi Chemicals** (Japon) 11 772

Source : rapports annuels

Enquête sur le groupe Bidermann

MM. Le Floch-Prigent, ancien PDG d'Elf, et Bidermann seront interrogés par la police judiciaire

LA POLICE JUDICIAIRE parisienne entend, depuis quelques semaines, banquiers et responsables d'Elf-Aquitaine sur l'*« affaire Bidermann »*. Elle agit sur commission rogatoire du juge d'instruction à Paris, Eva Joly. Une information judiciaire contre X... a été ouverte le 18 août 1994, après transmission au parquet de Paris d'un rapport de la Commission des opérations de Bourse (COB) sur les liens d'Elf-Aquitaine et du Crédit lyonnais avec le groupe Bidermann.

Des financements généreusement octroyés par le groupe pétrolier et la banque publique au premier groupe français de confection masculine. *« Ou, si l'on préfère,* nuance un observateur, *l'aide énorme apportée par Loïk le Floch-Prigent, alors PDG d'Elf, à son ami Maurice Bidermann. »* Des financements qui appellent, aux yeux des enquêteurs, trois remarques désignant autant d'objets d'investigation.

FILIALES EXOTIQUES

D'abord parce que l'argent sert à financer des acquisitions qui sont autant de fuites en avant : le rachat en 1989, sans aucun fonds propres, de l'américain Cluett Peabody, deux fois plus gros que Bidermann SA, pour plus de 2,4 milliards de francs ; la reprise en janvier 1993 de la chaîne de magasins Armand Thiéry, pour 300 millions environ. Le pétrolier laisse dans l'aventure 820 millions de francs et Clinvest, filiale du Crédit lyonnais, 200 millions environ.

Ensuite parce que apparaissent, au travers de montages compliqués, des filiales « exotiques » – Dolamice Ltd, par exemple, immatriculée aux îles Vierges – utilisées pour renflouer la trésorerie du groupe de confection. La reconstitution de cette trésorerie permet alors à Maurice Bidermann de se rembourser le très important compte courant qu'il avait consenti à son entreprise, avant que les choses n'aillent trop mal.

Avec le troisième volet, enfin, l'affaire change de nature. Il s'agit, cette fois, de prêts accordés par une filiale d'Elf-Aquitaine à Bidermann, pour que ce dernier rembourse une autre filiale d'Elf. Ou, encore, de prêts accordés par une filiale d'Elf pour se faire racheter par Bidermann. *« Dans le premier cas, il s'agit d'un financement en rond. Dans le second, on finance le rachat du prêteur par l'emprunteur »*, souligne un proche du dossier. La seconde anomalie a d'ailleurs une connotation pénale plus forte, l'article 219 et suivants de la loi du 24 juillet 1966 interdisant à une société de racheter ses propres titres.

Le rapport de la COB, révélé par *Le Figaro*, porte sur une période de moins d'un an, aux épisodes extrêmement complexes à résumer. Fin décembre 1992, Maurice Bidermann est à la recherche de la somme nécessaire au rachat d'Armand Thiéry. Une partie est trouvée auprès des banques, le solde auprès de la société Epic, une filiale de CPIH, holding lui-même filiale d'Elf Gabon. Epic apporte 125 millions de francs en échange de 14,1 % du capital de Bidermann Industries, la branche américaine du groupe de confection (chaussettes Gold Toe, chemises Arrow, la licence femme de Ralph Lauren...).

En mars 1993, un nouveau pas est franchi lorsque le confectionneur obtient d'Epic – en échange de 4,1 % du capital de Bidermann Industries – les 50 millions de francs qu'il doit à SES, autre filiale d'Elf. Puis, en août, Epic verse une nouvelle fois 200 millions de francs au groupe de confection en difficulté, dont 150 en échange de 24 % de Bidermann Industries. Epic, toujours filiale d'Elf Gabon, ne cesse donc de monter en puissance dans le capital de la filiale américaine de Bidermann.

Mais c'est en septembre 1993 que se joue l'une des étapes les importantes de cette étrange saga. Cette fois, Epic achète le solde des actions détenues par le groupe d'habillement dans sa filiale américaine pour 150 millions de francs, que Maurice Bidermann utilise aussitôt pour prendre le contrôle... d'Epic. La boucle est bouclée. Sans bourse délier.

MISE EN EXAMEN

CPIH et le Clinvest accorderont ensuite deux ultimes coups de main à Maurice Bidermann, lui accordant un prêt participatif de 222,5 millions pour le premier et de 155 millions pour le second, à des conditions défiant toute concurrence. Quel est l'intérêt d'Elf-Aquitaine dans cette affaire ? *« Aucun »*, tranche un connaisseur du dossier. Pour quelle raison le Crédit lyonnais se joint-il au montage ? *« On ne le sait pas encore. »*

Voilà pourquoi la COB, qui avait initialement ouvert son enquête après les réserves émises par les commissaires aux comptes au 30 juin 1993 sur les résultats de Bidermann International, l'un des holdings du groupe, a transmis son rapport à la justice. Voilà pourquoi les faits, s'ils venaient à être confirmés, seraient constitutifs, outre des délit de présentation de faux bilans et diffusion de fausse nouvelle, des qualifications d'abus de crédit, d'abus de pouvoir, d'abus de biens sociaux et, pour finir, de recel.

A ce stade, ni Maurice Bidermann ni Loïk Le Floch-Prigent n'ont encore été entendus par la police judiciaire et, par conséquent, encore moins par le juge. *« Mais je vois mal,* ironise un juriste, *si les faits révélés par la COB sont confirmés par l'enquête judiciaire, comment Loïk Le Floch-Prigent pourrait être entendu sans la présence de son avocat. »* Autrement dit, sans être mis en examen, comme devrait l'être, aussi, Maurice Bidermann.

Interrogé, Loïk Le Floch-Prigent, aujourd'hui PDG de Gaz de France, estime, selon son entourage, *« n'avoir pas de raison de commenter une affaire concernant une entreprise qu'il ne dirige plus »*.

Quant à l'actuel PDG d'Elf-Aquitaine, Philippe Jaffré, il risque de se retrouver, aussi, sur la sellette. Comme le fait remarquer avec une certaine insistance l'entourage de Loïk Le Floch-Prigent, toutes les opérations liant le groupe pétrolier à Bidermann n'étaient pas dénouées lorsque celui-ci a été remplacé, le 4 août 1993, par M. Jaffré. La police et le juge chercheront donc à savoir si l'actuel PDG d'Elf-Aquitaine n'a fait que solder un héritage et les engagements précédents, ou s'il a poursuivi la politique de son prédécesseur dans l'espoir, peut-être, de voir son groupe ne pas tout perdre. Elf-Aquitaine n'en a pas fini avec Bidermann.

Pierre-Angel Gay

Le prix du temps

SUR CERTAINS CADRANS SOLAIRES, on peut lire cette phrase gravée en latin : *« Tu ne peux pas retenir ce jour, mais tu peux ne pas le perdre. »* Avant de vous faire expliquer par Frédéric Tiberghien, PDG de Chronopost, le rapport qualité-temps dans la vie professionnelle, lisez donc d'abord les pages bleues de la fin appliquées à la vie quotidienne. Où l'on voit que 76 % des Français sont satisfaits de leur rapport avec le temps ; mais ne s'en rendent pas compte car ils gèrent pour la plupart leurs loisirs comme leurs heures de travail, en les gorgeant d'activités.



BIBLIOGRAPHIE

C'est évidemment dans le décor de l'entreprise que notre auteur et ses collaborateurs consacrent le plus de leurs pages au sujet. On constate que les attentes des clients à l'égard des fournisseurs se complexifient. *« Qualité et prix ne sont plus les seuls critères de satisfaction. Une exigence croissante en termes de rapidité et de ponctualité apparaît. »*

L'analyse de ce *« marché du temps »* s'appuie sur deux enquêtes à grande échelle : le domaine de la vente au grand public ; les échanges interentreprises. Puis la recherche de l'amélioration du service conduit à une analyse macroéconomique du secteur des transports les plus adaptés aux besoins et à une enquête sur le terrain auprès des responsables logistiques de nombreuses entreprises apportant une ouverture sur des solutions d'avenir.

Ce n'est pas seulement l'obsession du client qui amène à choisir la démarche la plus adaptée. Il est possible d'agir davantage en amont, *« en modifiant l'offre elle-même et en prenant en compte la dimension du temps dans les variables du « marketing »*. Nombre d'exemples concrets donnent une résonance très opératoire à ce travail portant sur un domaine assez peu défriché.

Pierre Drouin

★ ***« Le Rapport Qualité-Temps dans la performance de l'entreprise »***, **de Frédéric Tiberghien. Insep Editions, 29, rue Marsaulan, 75012 Paris, 208 pages, 190 francs.**

■ **ETHIQUE** : « Pourquoi la loi du silence ? », tel est le thème du numéro d'avril de la revue *Entreprise Ethique* (170 pages, 75 francs), publiée par le Cercle d'éthique des affaires (26, boulevard Raspail, 75007 Paris). Avec, notamment, des contributions de Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, d'Yvon Gattaz, président d'honneur du CNPF, d'Octave Gélinier, président d'honneur de la CEGOS, de juristes, d'universitaires, du président de la chambre régionale ds comptes d'Ile-de-France...

■ **INDUSTRIE** : le ministère de l'industrie a édité un *Guide du développement industriel dans les régions* destiné à faciliter l'information des chefs d'entreprise. Ce guide, qui comporte 24 « fiches-régions », se présente sous la forme d'un cahier spécial de 32 pages, inséré dans le numéro *Industries* de février, mensuel du ministère de l'industrie (20, avenue de Ségur, 75007 Paris).

■ **ENTREPRISES** : Jean-Michel Béhar se livre dans son *Guide des grandes entreprises* à l'analyse des 36 groupes industriels et commerciaux *« qui font la France »* (éditions du Seuil, 320 pages, 190 francs).

Les difficultés financières de la mutuelle d'EDF-GDF avivent les tensions sociales

Le risque d'un conflit majeur

LATENT depuis plusieurs mois, un conflit social est en train de se cristalliser autour de la situation de la mutuelle d'EDF-GDF. La centrale de Golfech, les centres d'Agen et de Toulouse sont en grève illimitée, des mouvements sporadiques ont éclaté à Marseille, Avignon et Nîmes et, selon les syndicats, les centrales de Cattenom et de Belleville devaient être à leur tour touchées à partir du 7 avril. Fortes de cette mobilisation, la CGT et Force ouvrière ont lancé une journée nationale d'action le 14 avril, à laquelle pourrait se joindre la CFDT. A l'origine de ces mouvements, un déficit et un sacro-saint statut qui permettent à chacun de faire porter aux autres la responsabilité de la crise.

Depuis 1946, les mutuelles d'entreprise, baptisées caisses mutuelles complémentaires d'action sociale (CMCAS), sont financées par des cotisations sociales, patronales et salariales, mais gérées par les seuls représentants du personnel. Première originalité : aucune décision concernant les prestations ou les cotisations ne peut être prise sans l'aval de la tutelle qu'exercent conjointement trois ministères : le budget, l'industrie et les affaires sociales. Depuis trois ans, les cotisations sont fixées pour les 140 000 actifs à 3,2 % du salaire (1,6 % versé par l'employeur et 1,6 % par les salariés) et à seulement 1,6 % pour les 89 000 retraités. Si certaines caisses ont accumulé de confortables réserves dans les années 80, celles-ci ont fondu depuis deux ans. Le désengagement de la Sécurité sociale en 1993 coûte à la CMCAS, selon les syndicats, 100 millions de francs par an, sur un budget de 911 millions.

BASTION DE LA CGT

Du coup, la situation est critique : le déficit est évalué à 150 millions de francs et, dans certaines caisses locales, les remboursements sont effectués avec plusieurs semaines de retard. Si certains syndicats – dont la CGT, majoritaire – ne sont pas hostiles à une augmentation des cotisations, ils estiment que la direction doit verser une dotation d'équilibre de plusieurs dizaines de millions. Pour celle-ci, il n'en est pas question. Selon Gérard Anjolras, directeur du personnel et des affaires sociales, la situation exige une réforme qui repose sur le triptyque : plus de solidarité, plus de transparence et plus d'efficacite.

Actuellement 110 caisses locales gèrent les prestations. M. Anjolras préconise donc la mise en place d'une trésorerie générale qui facilite les péréquations entre caisses. Evidemment, la CGT, qui tient là un de ses derniers bastions, craint de voir disparaître une grande partie de ses pouvoirs. La direction, quant à elle, juge légitime de pouvoir contrôler un budget dont elle est la principale contributrice et dont la gestion par la CGT a été à plusieurs reprises sévèrement épinglée par l'inspection générale des affaires sociales et par la Cour des comptes. Enfin, la direction juge que les dépenses de fonctionnement qui ponctionnent, selon elle, 38 % des ressources – contre environ 15 % dans les autres mutuelles –, sont déraisonnables et doivent pouvoir être largement réduites. Selon M. Anjolras, ces différentes mesures permettraient largement de couvrir le déficit. Aucune augmentation des cotisations n'est pour le moment nécessaire.

Tout semble donc en place pour un bras de fer sur un sujet extrêmement sensible. D'ores et déjà les syndicats pronostiquent un mouvement plus important que celui de 1987, dernier grand mouvement d'envergure nationale.

Frédéric Lemaître

Renault découvre, à Rueil, la contestation des « cols blancs »

Les techniciens et agents de maîtrise de ce centre d'études expriment des revendications inhabituelles pour le constructeur. Ils grossissent les rangs des grévistes ouvriers et sont rejoints par des cadres

« *C'EST LA PREMIÈRE FOIS qu'une manifestation se déroule sous l'impulsion des ETAM* [employés, techniciens et agents de maîtrise] », lance un technicien de la direction des études de Renault, en évoquant le rassemblement des salariés de Renault devant le siège social, quai du Point-du-Jour à Boulogne, jeudi 6 avril. Et cette population de « cols blancs » a tenu à marquer sa présence en revêtant, pour l'occasion, sa blouse blanche de travail : plus de 1000 à s'être déplacés, qui ne passaient pas inaperçus au milieu des quelque 6000 manifestants (selon les organisations syndicales, 3000 selon la direction) venus réclamer des augmentations de salaires à leur PDG, Louis Schweitzer, tout comme les 14 et 28 mars.

Voilà déjà près de trois semaines que le site de Rueil connaît des débrayages quotidiens. Mais aujourd'hui, alors que les usines de Flins, Choisy ou Le Mans se sont remises au travail, la direction des études de Renault semble bien déterminée à prolonger le mouvement. « *Nous ne nous laisserons pas intimider par les six procédures de licenciement engagées mardi 4 avril* », précise un manifestant, toutefois conscient que l'abandon de cette procédure pourrait être utilisé par la direction comme moyen de pression dans la négociation qui préludera à la reprise du travail. Une présomption partagée par au moins l'un des six salariés mis en cause, qui arborait une pancarte signalant « *je suis l'un des six otages* ».

Tout comme les ouvriers, les ETAM réclament des augmentations de salaires. Mais ils revendiquent surtout une modification de l'organisation et de la nature même de leur travail. « *Le refus de la direction de nous accorder plus de 2,5 % d'augmentation générale des salaires n'a été que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase* », reconnaît un technicien de Rueil. En revanche, pour d'autres, c'est une exigence incontournable. Tous cependant s'accordent à trouver les objectifs annuels déterminés par la direction extrêmement difficiles à atteindre : « *Chaque année sont établis des plans de progrès qui ne peuvent être respectés que grâce à des efforts importants de notre part. En 1995, on nous demande encore de réduire les délais de sortie des prototypes, ou de réaliser des économies de 20 % sur la gestion des modifications... Ce qui va encore nous obliger à multiplier les heures supplémentaires* », explique Serge Charron, ingénieur acousticien et délégué CFDT à Rueil, qui dénonce le recours croissant de Renault à des bureaux d'études extérieurs de préférence à des embauches.

Au total, ce sont près de 1 100 salariés d'entreprises extérieures qui travaillent désormais dans l'établissement même de Rueil (5362 employés). Une utilisation de la sous-traitance qui, ajoutée à l'intégration en amont des fournisseurs, dénature le travail des ingénieurs et des techniciens. « *Au lieu de créer, nous passons aujourd'hui une part croissante de notre temps à faire de la gestion : nous nous assurons que les sous-traitants respectent les cahiers des charges, nous organisons les plannings...* », considère Patrice Dalançon, responsable du secteur gestion des programmes à Rueil.

Autre élément de mécontentement des salariés de Rueil, l'éclatement temporaire de leurs lieux de travail, en attendant qu'ils soient tous rassemblés en 1998 dans le technocentre de Guyancourt, près de Versailles, en cours de construction. En septembre prochain, par exemple, doivent commencer les travaux pour les remplaçantes des Laguna et Safrane, qui vont mobiliser 750 personnes dans un premier temps. Et personne ne sait encore où ce plateau de 12 000 mètres carrés nécessaire au développement de ce projet sera situé... « *Plusieurs dizaines de salariés du centre d'essai de Rueil seront délocalisés en Normandie, ce qui n'est pas sans poser de problèmes* », développe Serge Charron.

Tout un faisceau d'éléments mobilisent aujourd'hui les ETAM de Rueil, mais aussi des ingénieurs et des cadres. Ces derniers, peu représentés lors des récentes manifestations, commencent à soutenir leurs collègues en grève. Pour preuve, une pétition d'une vingtaine d'entre eux au centre d'essais de Lardy, en banlieue parisienne, adressée à leur direction pour lui demander de reprendre les négociations. Autre exemple, un tract de la CGC souligne l'existence de problèmes et propose à la direction une issue au conflit en triplant le montant de l'intéressement local, aujourd'hui fixé à 3 600 francs...

Virginie Malingre

COMMENTAIRE

Les « six » de Rueil

Billancourt fera-t-il école à Rueil ? Depuis le 4 avril, le même engrenage a été enclenché. Six salariés ont été convoqués pour un entretien préalable de licenciement. Déjà pendant trois ans, de juillet 1986 à décembre 1989, le dossier des « dix » de Billancourt empoisonna Renault. Pendant quarante et un mois, la direction refusa de réintégrer ces délégués CGT licenciés pour faute lourde, malgré les contre-attaques du syndicat et les pressions dicrètes du gouvernement sur Raymond Lévy, alors président. A Rueil, les ETAM ont remplacé les ouvriers. Parmi les « six » figurent également trois salariés protégés. La direction de Renault choisit la même réplique qu'en 1986, sans savoir où elle la mènera, avoue-t-elle. L'engrenage est dangereux lorsqu'aucune des parties ne sait plus comment en sortir sans perdre la face. La CGT s'en souvient, qui s'était vue reprocher par ses troupes une focalisation excessive alors qu'il fallait défendre l'emploi. Mais le risque est plutôt, aujourd'hui, du côté de la direction.

Gilles Bridier

Les grèves se multiplient dans le secteur public comme dans le privé

LA JOURNÉE DU 13 AVRIL devrait constituer le prochain grand rendez-vous des mouvements revendicatifs sur l'emploi et les salaires. Sont prévues des grèves à la RATP (alors que les arrêts de travail dans les transports en commun lyonnais devaient se poursuivre vendredi 7 avril), dans les banques (Crédit lyonnais, Société générale), dans les postes d'Ile-de-France, ainsi que dans les ANPE de Paris, à l'appel de plusieurs organisations syndicales.

■ **MICHELIN : risque de durcissement du conflit à La Roche-sur-Yon et à Poitiers.** Une grève a été lancée depuis deux jours. Le jeudi 6 avril, le numéro un mondial des pneumatiques a annoncé qu'il suspendait les investissements, les recrutements et les embauches prévus dans deux usines de fabrication de pneus poids lourds à La-Roche-sur-Yon (Vendée) et Poitiers (Vienne).

■ **POSTE : pas de déblocage en vue.** La distribution du courrier a été fortement perturbée jeudi 6 avril dans l'Yonne à la suite d'une grève au centre de tri de Migennes. Dans le Sud-Est, les forces de l'ordre sont intervenues, jeudi soir, sans heurts, pour permettre la réouverture du centre de tri de La Valette (Var). Les principaux syndicats de postiers appellent à une journée de grève le 13 avril en Ile-de-France.

■ **TRÉSOR PUBLIC : le mouvement s'étend dans le Sud-Est.** Les agents du Trésor des Bouches-du-Rhône, en grève depuis lundi 3 avril à l'appel de la CGT et de FO, réclament des hausses de salaires. Les Alpes-Maritimes ont rejoint le mouvement jeudi 6 avril. L'Hérault et le Vaucluse devaient y entrer vendredi.

■ **SERVAIR : la restauration ferroviaire perturbée.** Les salariés du site de Montparnasse ont cessé le travail vendredi 7 avril à partir de 6 heures. Servair Montparnasse assure la restauration à bord des TGV.

■ **AIR INTER : grève confirmée les 9 et 10 avril.** L'intersyndicale d'Air Inter (sauf FO et la CFE-CGC) a annoncé une nouvelle grève de 48 heures à partir du dimanche 9 avril pour les navigants techniques et de 24 heures lundi 10 pour les autres personnels. Deux vols sur trois seront assurés à partir de dimanche midi et un vol sur deux le lendemain.

■ **KODAK : poursuite de la grève à Chalon-sur-Saône.** La grève déclenchée depuis deux jours dans les usines Kodak-Pathé de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) et Marne-la-Vallée (Val-de-Marne) s'est poursuivie jeudi 6 avril.

■ **ELF : grève prévue le 12 avril.** Les syndicats appellent les salariés du groupe à une journée de grève mercredi 12 avril. A Elf Atochem, la branche chimie du groupe prévoit des arrêts de travail dans la semaine du 15 au 22 avril.

■ **SNCF : rassemblement national à Paris le 31 mai.** Les fédérations de cheminots ont appelé les personnels de la SNCF à « *préparer un grand rassemblement national à Paris, le 31 mai prochain* ».

La Banque de France baisse symboliquement ses taux

Elle a réduit d'un quart de point celui des prises de pensions à 24 heures en le ramenant de 8 % à 7,75 %

LES MARCHÉS FINANCIERS sont amateurs de symboles. La Banque de France l'a bien compris : son Conseil de la politique monétaire (CPM), réuni jeudi 6 avril, a décidé d'abaisser d'un quart de point le taux de ses prises en pension à 24 heures (son taux plafond) en le ramenant de 8 % à 7,75 %. Ce taux avait été relevé de 6.40 % à 8 % le 8 mars dernier alors que le franc était tombé à un plus bas niveau historique de 3,59 pour un deutschemark.

Cette mesure très symbolique – puisqu'elle ne modifie pas l'écart de taux d'intérêt à trois mois entre la France et l'Allemagne – confirme la stratégie très prudente adoptée par l'institut d'émission français. Elle consiste à faire refluer très progressivement le taux de l'argent au jour le jour (celui-ci était revenu de 7,95 % jeudi 30 mars à 7,65 % jeudi 6 avril)et à entériner celle-ci par une baisse du taux des prises en pension à 24 heures. Le geste de la Banque de France ne doit donc pas être interprété comme une traduction de la baisse des taux directeurs allemands. Alors que la Bundesbank a décidé jeudi 30 mars d'abaisser de 0,35 % le taux de ses prises en pension de 4,85 % à 4,50 %, le CPM a au contraire choisi de laisser inchangé le taux directeur français qui lui correspond. Le taux de ses appels d'offres reste fixé à 5 %. Le conseil de la politique monétaire de la Banque de France estime qu'il serait dangereux de baisser sa garde alors que la chute du dollar se poursuit et qu'elle menace directement la stabilité du système monétaire européen (SME). Il juge aussi que la proximité de l'élection présidentielle est une raison supplémentaire pour faire preuve d'une vigilance accrue.

Aussi symbolique et timide soit-elle – un économiste d'une banque française évoquait *« un quart de point pour une demi-mesure »* –, la décision de la Banque de France a été plutôt bien accueillie par les opérateurs des marchés financiers. Ces derniers ont apprécié le fait que le conseil de la politique monétaire ait tenu compte du redressement du franc face au deutschemark observé depuis plusieurs jours. Le franc s'échangeait jeudi matin 7 avril à 3,4850 pour un deutschemark contre 3,53 une semaine auparavant. La baisse d'un quart de point du taux des prises en pension de la Banque de France n'a en vérité guère surpris les professionnels dans la mesure où elle avait été précédée en début de matinée par des décisions semblables de la part de la Banque de Belgique et de la Banque du Danemark, confirmant ainsi l'émergence d'une zone franc.

P.-A. D.

Le billet vert poursuit sa chute et passe sous les 84 yens

Le gouvernement japonais prépare des mesures « audacieuses » contre la hausse du yen. Les ministres du G7 pourraient se réunir dimanche 9 avril

LA CHUTE DU DOLLAR face au yen a repris de plus belle vendredi 7 avril et rien ne semble pouvoir l'enrayer. La devise japonaise a cassé successivement à la baisse les seuils de 85 puis de 84 yens pour un billet vert. Après avoir touché un plancher de 85,11 yens, jeudi 6 avril, le billet vert a atteint vendredi un nouveau plus bas historique de 83,65. C'est la douzième fois depuis le début du mois de mars que la monnaie américaine casse ses cours planchers face à la devise japonaise. Cette fois, ce sont les déclarations du gouverneur de la Banque du Japon, Yasuo Matsushita, qui ont le mis le feu aux poudres. Il a exclu à nouveau une baisse des taux directeurs japonais.

Le taux d'escompte nippon se trouve depuis septembre 1993 au niveau historiquement bas de 1,75 %. Les marchés ont déjà intégré dans leurs prévisions une réduction de 0,50 point de l'escompte, ce qui obligerait la banque centrale à effectuer un geste encore plus significatif pour stopper la hausse du yen. M. Matsushita a estimé que la récente décision de la banque centrale japonaise de pousser à la baisse les taux à court terme du marché monétaire était *« une mesure efficace »* pour soutenir la reprise économique de l'archipel. M. Matsushita a par ailleurs réaffirmé que l'archipel se trouvait toujours sur la voie de la reprise, même si celle-ci avait été freinée par la chute récente du dollar. Le premier ministre japonais Tomiichi Murayama a promis pour sa part vendredi des mesures *« audacieuses »* pour tenter de mettre fin à la hausse du yen. Elles pourraient être annoncées la semaine prochaine.

Le ministre allemand de l'économie, Günter Rexrodt, a emboîté le pas à son collègue des finances Theo Waigel en estimant que la faiblesse du dollar sur les marchés des changes était liée à la politique budgétaire des Etats-Unis. *« Les Américains doivent maintenant envoyer des signaux : pratiquer une politique budgétaire convaincante, réduire le déficit public. Alors le dollar remontera »*, a déclaré M. Rexrodt au quotidien *Bild Zeitung*. Mercredi, les déclarations de M. Waigel allant dans ce sens avaient fait chuter le dollar, avant une intervention des banques centrales allemande, japonaise et américaine. John LaWare, membre démissionnaire de la Réserve fédérale américaine, a déclaré : *« Tant que les Etats-Unis créent de grands déficits, le monde sera arrosé de dollars. »* Le Fonds monétaire international (FMI) s'est également fait entendre en considérant que la faiblesse du dollar pourrait nécessiter une action concertée sur les taux d'intérêt et un nouveau resserrement de la politique monétaire américaine. Dans son projet de rapport sur les perspectives de l'économie mondiale, le FMI craint que le dollar *« n'affecte les objectifs intérieurs de politique économique des principaux pays industrialisés »*.

E. L.

■ **DAIMLER-BENZ : le premier groupe industriel** allemand Daimler-Benz a enregistré un bénéfice net de 895 millions de DM (3,13 milliards de francs) en 1994, en hausse de 45,5 % par rapport à 1993, a annoncé le groupe le jeudi 6 avril à son siège de Stuttgart. *« Au regard de l'amélioration de ses revenus »*, le groupe allemand a également annoncé qu'il allait porter son dividende à 11 DM par action au titre de 1994, contre 8 DM en 1993. Cette décision sera soumise au vote des actionnaires réunis en assemblée générale le 24 mai prochain, occasion à laquelle Edzard Reuter, président du directoire, laissera son fauteuil à Juergen Schremp, qui dirige actuellement la Daimler Aerospace.

■ **CHASE MANHATTAN : Un investisseur du New Jersey, Michael Price**, a pris une participation de 6,1 % dans le capital de la Chase Manhattan et pousse la banque américaine à adopter des mesures destinées à *« maximiser sa valeur actionnariale »*, selon un document déposé auprès de la Commission des opérations boursières (SEC). M. Price, président de la société Heine Securities, a acquis 11,1 millions d'actions Chase depuis le 13 février pour une valeur de quelque 365 millions de dollars.

■ **PAPETERIES DU LIMOUSIN : le groupe papetier Gascogne** a décidé de renoncer à son offre publique d'échange sur les actions des Papeteries du Limousin, jetant l'éponge au profit de son concurrent Emin Leydier. Gascogne avait déposé en février dernier un projet d'OPE avec le soutien de la direction. Mais cette offre avait été jugée insuffisante par plusieurs grands actionnaires.

Comipar cherche 1 milliard de francs pour ne pas sombrer

LA TROISIÈME vie financière de Gérard Eskénazi, grande figure du capitalisme des années 1980, serait-elle près de s'éteindre ? La Compagnie industrielle de Paris (Comipar), dont il est le président, a un besoin urgent de fonds propres pour pouvoir faire face aux provisions nécessaires tant au niveau de la holding qu'à celui de la banque Pallas-Stern, sa filiale à 100 %.

La première vie de M. Eskénazi, âgé aujourd'hui de soixante-trois ans, *s'était épanouie au sein du* groupe Paribas jusqu'à ce que début 1982, au lendemain de la nationalisation, il quitte son poste de directeur général après la démission du PDG, Pierre Moussa. Il construit la deuxième en développant la société suisse Pargesa. Cette dernière, avec l'aide et les capitaux du belge Albert Frère et du canadien Paul Desmarais, acquiert, outre le contrôle de Paribas-Suisse, celui du groupe Bruxelles-Lambert (GBL), qui, un moment, pesa 4 milliards de dollars. En septembre 1990, à la suite d'un conflit avec MM. Frère et Desmarais, M. Eskénazi doit quitter sa fonction de président de Pargesa et de vice-président administrateur délégué de GBL.

Le troisième rebond de Gérard Eskénazi s'amorça en janvier 1991, lorsque, riche de ses relations, de ses amitiés et de son expérience, il créa la Comipar, au capital de 2 milliards de francs, en association avec la puissante Société de banques suisses (SBS), actionnaire à 20 %, et des partenaires comme Schneider (4,3 %), Elf Aquitaine (11,5 %), le GAN (4,3 %), Clinvest, filiale du Crédit lyonnais (7,7 %), le groupe Pinault (3,5 %) les AGF (4,7 %), l'UAP (2,2 %).

Après des acquisitions dans l'agroalimentaire (47 % de Midial et 20 % de Marie Brizard) et une entrée à hauteur de 27 % dans Quadral, la société de Yazid Sabeg, Comipar se rapproche de son ami de longue date, *Pierre Moussa, qui* a patiemment édifié depuis 1983 le groupe Pallas. En 1992, les liens se resserrent encore : Comipar fusionne avec Pallas Holding et rachète à la SBS la banque Stern pour la fusionner avec la banque Pallas France, devenue banque Pallas Stern, avec 1 milliard de francs de fonds propres. Enfin, Comipar détient 20 % de Pallas Invest, créée en 1989 pour développer des participations internationales. C'est peut-être le seul pôle que conservera M. Eskénazi après la nécessaire restructuration de son groupe. Car Pierre Moussa, en lui passant la main, a donné à son vieil ami un héritage lourd à porter : la banque Pallas Stern ploie sous 7 milliards de francs de crédits sur des promoteurs et des marchands de biens.

Fin 1993, après une restructuration douloureuse, la banque est redimensionnée. 3 milliards de francs de créances sont « remontées » au niveau de la maison mère, Comipar, *dont le financement est assuré* par la banque. Mais cette opération ne supprime pas tout risque pour le groupe. D'un côté, Comipar doit poursuivre les provisions sur le stock et couvrir le coût de portage et, de l'autre, la banque Pallas Stern doit provisionner les garanties de loyer qu'elle avait imprudemment consenties à sa maison mère sur une partie du portefeuille immobilier.

UNE SITUATION DÉLICATE

La situation de Gérard Eskénazi est d'autant plus délicate que la commission bancaire vient de sermonner la banque, dont la principale créance est le prêt accordé à sa maison mère pour acheter les actifs immobiliers et qui ne respecte pas la sacro-sainte règle bancaire de la division des risques. Comipar n'est pas en mesure de rembourser cette dette et n'a d'autre ressource que de faire appel à ses actionnaires. L'idée est de procéder à une augmentation de capital de 1 milliard de francs. Ses fonds propres ainsi renforcés permettront à Comipar d'emprunter à l'extérieur pour rembourser sa filiale. Les actionnaires se font cependant tirer l'oreille : si la SBS se dit prête à suivre, Elf Aquitaine renâcle encore. Gérard Eskénazi joue ainsi son va-tout. Il s'agit pourtant d'une première étape. Car l'intention inavouée des actionnaires est de soutenir Comipar le temps pour elle de céder la plupart des actifs industriels riches de plus-values et d'ouvrir ensuite le capital de la banque Pallas Stern à des investisseurs pour se désengager peu à peu de Comipar. Il restera alors à Gérard Eskénazi son pôle international Pallas Invest, qui détient quelques belles participations en Espagne (Explosivos), en Allemagne (la société d'édition BCH) et développe des partenariats en Grande-Bretagne et en Pologne.

Babette Stern

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

■ **LE DOLLAR** se négociait vendredi, sur le marché des changes de Tokyo, à 83,65 yens. Depuis mars, la monnaie américaine a enfoncé à douzereprises ses plus bas niveaux face au yen.

■ **LE PREMIER MINISTRE JAPONAIS** Tomiichi Murayama a promis, vendredi, des mesures *« audacieuses »* pour tenter de mettre fin à la hausse du yen.

■ **LE MINISTRE ALLEMAND** de l'économie, Günter Rexrodt, a estimé que la faiblesse du dollar était liée à la la politique budgétaire des États-Unis et à leur déficit public.

■ **WALL STREET** a établi de justesse un nouveau record jeudi, à l'issue d'une séance volatile. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 4,84 points.

■ **LES COURS DU BRENT** ont dépassé, pour la première fois depuis août 1994, le seuil des 18 dollars le baril, jeudi, sur le marché londonien.

LES PLACES BOURSIÈRES

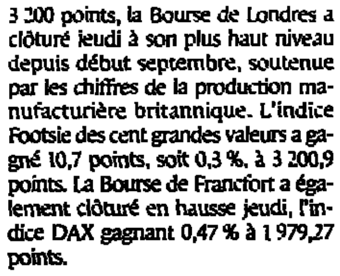
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Hésitation à Paris

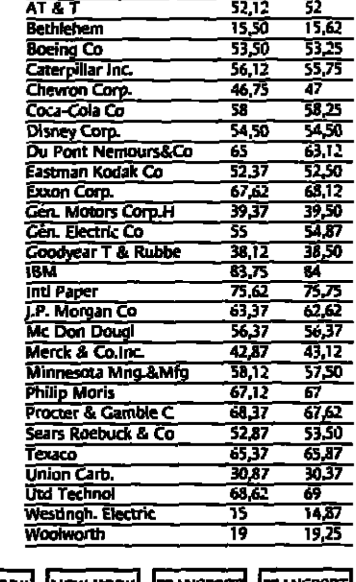
FERME la veille en raison d'une petite baisse d'un taux directeur de la Banque de France, la Bourse de Paris est irrégulière vendredi alors que le dollar continuait à dégringoler provoquant l'émoi des responsables des pays industrialisés. En hausse de 0,11 % à l'ouverture et de plus de 0,50 % peu après, l'indice CAC 40 est passé dans le rouge vers 10 h 30. Une demi-heure plus tard, cet indice affichait un gain de 0,16 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises progressaient de 0,14 % à 1 892,83 points.

La chute du dollar dominait donc l'actualité financière vendredi. Le billet vert est tombé à Tokyo à 83,65 yens avant de remonter à 83,90 yens. A Paris, il s'échangeait à 4,7880 francs contre 4,7980 francs jeudi soir et 4,8025 francs selon les cours de la Banque de France. Après le ministre des finances Théo Waigel, le ministre de l'économie allemand Guenter Rexrodt a estimé que la politique budgétaire des Etats-Unis et son endettement étaient responsables de la faiblesse du dollar. Lui faisant écho, le premier ministre japonais, Tomiichi Murayama, a promis, vendredi, des mesures audacieuses pour tenter de mettre fin à la hausse du yen. Mais Yasuo Matsushita, le gouverneur de la banque du Japon, exclut une baisse des taux directeurs japonais car la situation économique ne la justifie pas selon lui. Pour le ministre français de l'économie, Edmond Alphandéry, le problème du dollar est largement américain.



Crédit foncier de France, valeur du jour

APRÈS SUEZ, le Crédit foncier de France (CFF) a fait lui aussi son opération vérité, en annonçant jeudi 6 avril qu'il avait lourdement provisionné ses risques immobiliers en 1994 et enregistré une baisse de 46,7 % de son bénéfice net, part du groupe à 274 millions de francs. Les boursiers ont apprécié : l'action du CFF, valeur traditionnelle de *« fond de portefeuille »*, qui cotait autour de 800 francs à la fin de l'année dernière, avait entrepris une descente aux enfers, passant sous les 500 francs avant de remonter un peu depuis quelques jours. Jeudi, le titre CFF a terminé à 587 francs à la Bourse de Paris, en hausse de 5,4 % par rapport à la veille, et figurait parmi les dix plus fortes hausses.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h31	Cours au 07/04	Var. % 06/04	Var. % 31/12
Sligos 1	405	+8,58	+12,18
Olipar 1	6,50	+5,69	−36,27
Filipacchi Medias1	745	+4,09	−25,42
Pechiney CIP 1	335	+4,04	−6,94
Imetal 1	516	+3,82	—
Ecco 1	680	+3,66	+7,25
Gascogne (B) 1	494	+2,92	+2,70
Metaleurop 1	59,80	+2,75	−21,52
Guyenne Gascogne 1	1365	+2,63	+1,11
Bollore Techno.1	528	+2,52	+19,37
BAISSES, 12h31			
Metrologie Inter.1	27,10	−3,39	+36,18
Guilbert 1	463	−3,14	+1,53
Eiffage 1	822	−2,84	+1,60
Groupe Andre S.A.1	425	−2,81	−19,81
CEP Communication1	529	−2,76	+13,51
Dynaction 1	141	−2,08	+3,60
DMC (Dollfus Mi)1	257,50	−2,05	−15,12
UIC 1	92	−1,92	−67,77
Havas 1	389,70	−1,84	−6,54
Cerus Europ.Reun 1	80,50	−1,83	−10,05

VALEURS LES PLUS ACTIVES

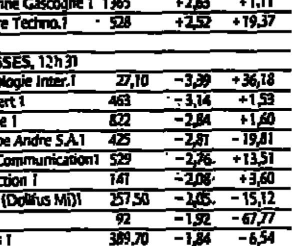
SÉANCE, 12h31	07/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Carrefour 1	33555	83064885
SEITA 1	589442	81177747,60
Oreal 1	56990	75220400
Alcatel Alsthom 1	165420	73989954
Elf Aquitaine 1	191155	72964521,30
Axa 1	181255	43557782
Saint-Gobain 1	65650	39453490
Suez 1	158055	39416797,50
LVMH Moet Vuitton1	41850	38878370
Danone 1	46620	37509180

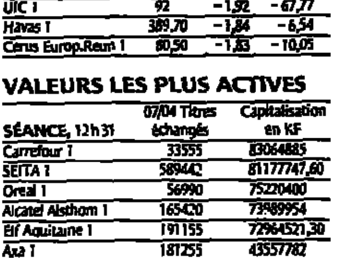
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

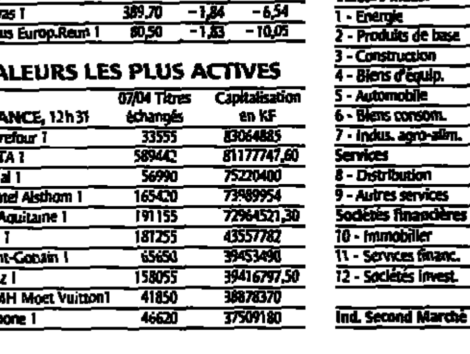
HAUSSES, 12h31	Cours au 07/04	Var. % 06/04	Var. % 31/12
Tonna Electro.(Ny)	266	+4,72	−11,33
Hurel Dubois	385	+4,56	−10,46
GEA #	142,60	+4,46	−3,64
Naf-Naf 1#	127,20	+4,26	−39,42
Crometal	415	+3,75	—
BAISSES, 12h31			
Dalar Saint Louis	68	−27,65	−26,88
Union Fin.France 1	440,50	−6,28	−23,92
Immob.Hotel. 2 #	83,60	−3,91	−54,81
Cascades	28,30	−3,74	+8,84
Technofan (B)	104	−3,70	+4

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	06/04	05/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1287,19	1277,79	+0,74
Ind. gén. SBF 250	1242,05	1233,40	+0,70
Valeurs indus.	1434,62	1425,16	+0,66
1 - Energie	1432,68	1418,69	+0,99
2 - Produits de base	1364,75	1364,18	+0,04
3 - Construction	1482,87	1495,93	−0,87
4 - Biens d'équip.	1036,22	1024,47	+1,15
5 - Automobile	1878,79	1861,83	+0,91
6 - Biens consom.	1883,64	1863,28	+1,09
7 - Indus. agro-alim.	1384,28	1374,09	+0,74
Services	1222,29	1210,02	+1,01
8 - Distribution	1993,69	1971,92	+1,10
9 - Autres services	906,24	897,76	+0,95
Sociétés financières	975,01	969,56	+0,56
10 - Immobilier	694,28	698,08	−0,54
11 - Services financ.	1010,95	1000,91	+1
12 - Sociétés invest.	1099,19	1099,64	−0,04
Ind. Second Marché	237,62	236,57	+0,44







Accès de faiblesse à Tokyo

POUR la deuxième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a terminé en baisse vendredi 7 avril. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a perdu 96,37 points, à 15 719,50 points, soit un repli de 0,61 %. La veille, Wall Street a établi de justesse un nouveau record, à l'issue d'une séance volatile dans l'attente de la publication vendredi des chiffres américains de l'emploi pour mars. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 4,84 points, soit 0,12 %, à 4 205,41 points, battant le record établi la veille. Toutefois, la volatilité observée jeudi dans les échanges fait craindre que Wall Street ne commence à perdre son élan.

Les opérateurs ont également observé une certaine prudence avant les statistiques de vendredi. Les experts tablent sur un taux de chômage inchangé à 5,4 % et sur 235 000 créations d'emplois. En atteignant les 3 200 points, la Bourse de Londres a clôturé jeudi à son plus haut niveau depuis début septembre, soutenue par les chiffres de la production manufacturière britannique. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 10,7 points, soit 0,3 %, à 3 200,9 points. La Bourse de Francfort a également clôturé en hausse jeudi, l'indice DAX gagnant 0,47 % à 1 979,27 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 06/04	Cours au 05/04	Var. en %
Paris CAC 40	1890,16	1872,92	+0,91
New-York/DJ indus.	4208,53	4200,57	+0,19
Tokyo/Nikkei	15815,90	15882,50	−0,42
Londres/FT100	3201,80	3190,20	+0,36
Francfort/Dax 30	1979,27	1969,84	+0,48
Frankfort/Commer.	731,75	728,29	+0,47
Bruxelles/Bel 20	1512,73	1496,05	+1,10
Bruxelles/Général	1341,46	1326,67	+1,10
Milan/MIB 30	13796	13773	+0,17
Amsterdam/Gé. Cbs	270,10	269,30	+0,30
Madrid/Ibex 35	275,49	275,01	+0,17
Stockholm/Affarsal	1159,63	1159,63	—
Londres FT30	2453,50	2444,50	+0,37
Hong Kong/Hang S.	8418,18	8491,93	−0,88
Singapour/Strait t	2095,07	2101,16	−0,29

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

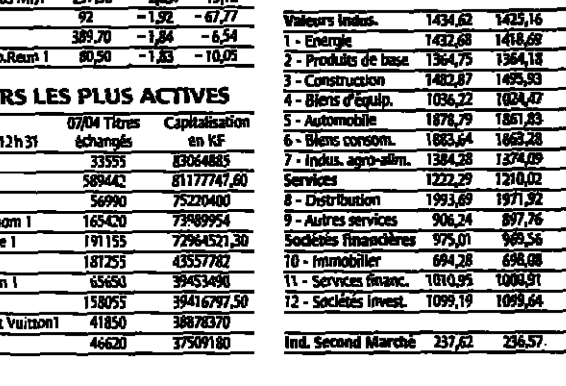
	06/04	05/04
Alcoa	42,50	42,62
American Express	35,62	35
Allied Signal	39,37	38,62
AT & T	52,12	52
Bethlehem	15,50	15,62
Boeing Co	53,50	53,25
Caterpillar Inc.	56,12	55,75
Chevron Corp.	46,75	47
Coca-Cola Co	58	58,25
Disney Corp.	54,50	54,50
Du Pont Nemours&Co	65	63,12
Eastman Kodak Co	52,37	52,50
Exxon Corp.	67,62	68,12
Gén. Motors Corp.H	39,37	39,50
Gén. Electric Co	55	54,87
Goodyear T & Rubbe	38,12	38,50
IBM	83,75	84
Intl Paper	75,62	75,75
J.P. Morgan Co	63,37	62,62
Mc Don Dougl	56,37	56,37
Merck & Co.Inc.	42,87	43,12
Minnesota Mng.&Mfg	58,12	57,50
Philip Moris	67,12	67
Procter & Gamble C	68,37	67,62
Sears Roebuck & Co	52,87	53,50
Texaco	65,37	65,87
Union Carb.	30,87	30,37
Utd Technol	68,62	69
Westingh. Electric	15	14,87
Woolworth	19	19,25

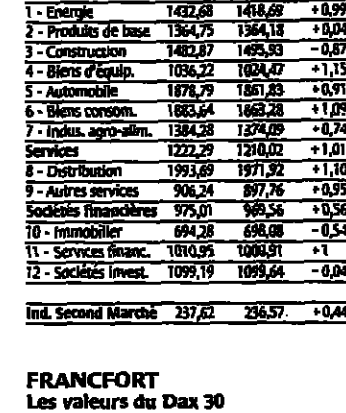
LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

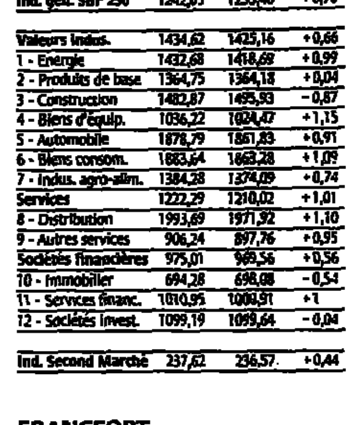
	06/04	05/04
Allied Lyons	5,47	5,40
Barclays Bank	6,51	6,40
B.A.T. industries	4,49	4,43
British Aerospace	4,92	4,82
British Airways	4,08	4,03
British Gas	2,96	2,99
British Petroleum	4,28	4,32
British Telecom	3,90	3,89
B.T.R.	3,33	3,32
Cadbury Schweppes	4,41	4,42
Eurotunnel	2,43	2,47
Glaxo	7,33	7,24
Grand Metropolitan	3,98	3,98
Guinness	4,63	4,58
Hanson Plc	2,35	2,37
Great Ic	5,83	5,73
H.S.B.C.	7,12	7,04
Imperial Chemical	7,41	7,40
Lloyds Bank	6,29	6,17
Marks and Spencer	4,17	4,17
National Westminst	5,42	5,39
Peninsular Orienta	5,83	5,81
Reuters	4,85	4,82
Saatchi and Saatch	0,93	0,93
Shell Transport	7,17	7,17
Smithkline Beecham	5,06	5,07
Tate and Lyle	4,34	4,35
Univeler Ltd	12,53	12,40
Wellcome	10,64	10,59
Zeneca	9,05	8,90

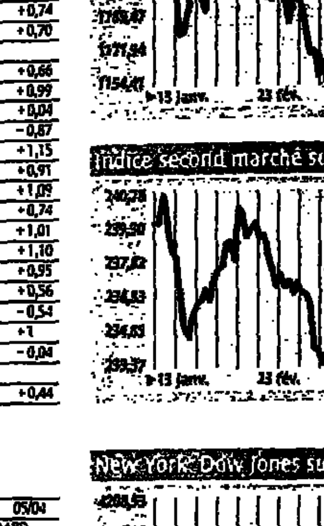
FRANCFORT — Les valeurs du Dax 30

	06/04	05/04
Allianz Holding N	2483	2489
Basf AG	287,90	284,70
Bayer AG	342,90	344,40
Bay hyp&Wechselbk	373	368,80
Bayer Vereinsbank	406	406,50
BMW	692,50	690,20
Commerzbank	325,50	323,30
Continental AG	205,50	206
Daimler-Benz AG	644	634,50
Degussa	411	408
Deutsche Babcock A	155,30	155,50
Deutsche Bank AG	674	669,50
Dresdner BK AG FR	383,50	383,50
Henkel VZ	540	533
Hoechst AG	298	296,20
Karstadt AG	567	560,50
Kaufhof Holding	464,50	462
Linde AG	767	761
DT. Lufthansa AG	180,30	180
Man AG	331,50	332
Mannesmann AG	376,50	374,50
Mettaliges AG	124,50	123
Preussag AG	396,30	396,80
Rwe	449,50	450
Schering AG	1083	1062,50
Siemens AG	663,80	653,50
Thyssen	253,50	256
Veba AG	506,20	504
Viag	493,50	496,50
Wellag AG	983	982







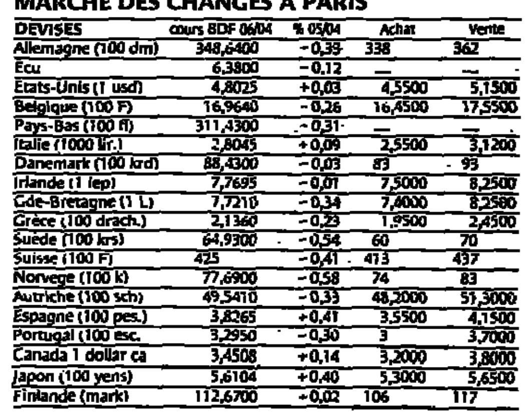


LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur obligations d'Etat françaises – a ouvert vendredi matin 7 avril pratiquement inchangé par rapport à ses cours de clôture de la veille. L'échéance juin s'inscrivait à 113,32, en hausse de 6 centièmes. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans s'établissait à 7,78 %, soit un écart de 75 points de base (0,75 %) par rapport aux obligations allemandes de même durée. Le marché était calme, les opérateurs attendant la publication des statistiques du chômage américain pour prendre de nouvelles positions. Les experts anticipaient 235 000 créations d'emplois au mois de mars. Jeudi, les opérateurs n'avaient guère réagi à la décision, il est vrai très symbolique, prise par le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France d'abaisser d'un quart de point le taux de ses prises en pension à 24 heures, ramené de 8 % à 7,75 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 06/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,63	7,88	8,35	1,70
Allemagne	4,50	7,17	7,34	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
États-Unis	6,44	7,21	7,45	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 06/04	Taux au 05/04	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	7,49	7,58	101,30
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	7,60	7,62	101,61
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,84	7,83	102,45
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,92	7,93	102,92
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,28	8,24	103,55
Obligations françaises	8,09	8,11	102,12
Fonds d'Etat à TME	−0,66	−0,55	99,87
Fonds d'Etat à TRE	−0,39	−0,35	99,27
Obligat. franç. à TME	−0,43	−0,39	99,27
Obligat. franç. à TRE	+0,12	+0,18	100,43

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 06/04	Vente 06/04	Achat 05/04	Vente 05/04
Jour le jour	7,68	—	—	—
1 mois	7,75	8	8,06	8,31
3 mois	7,75	8	8,06	8,31
6 mois	7,50	7,75	7,75	8
1 an	6,93	7,56	7,37	7,62
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,75	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	7,64	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	7,25	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	7,19	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7,17	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	6,37	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	6,50	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	6,81	—	—	—

MATIF

Échéances 06/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	141747	113,14	113,44	113,14	113,26
Sept. 95	3133	112,56	112,74	112,56	112,64
Déc. 95	2	112,46	112,46	112,46	112,50
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	47172	93,09	93,30	93,01	93,24
Sept. 95	19060	93,36	93,62	93,35	93,57
Déc. 95	6929	93,35	93,52	93,35	93,48
Mars 96	2593	93,22	93,34	93,22	93,30
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	3996	83,22	83,44	83,22	83,32
Sept. 95	50	83,62	83,62	83,62	83,38

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 06/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 95	23717	1876	1910	1874	1902
Mai 95	277	1871,50	1902,50	1871,50	1898,50
Juin 95	3688	1853	1885	1853	1880
Sept. 95	960	1891	1906,50	1891	1902

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,8025 | US/DM ↘ 1,3734 | US/¥ ↘ 84,2200 | DM/F ↘ 3,4864 | £/F ↘ 7,7210

Le dollar en baisse

LE DOLLAR est tombé, vendredi matin 7 avril à Tokyo, à un plus bas niveau historique de 83,65 yens face à la devise japonaise, malgré les interventions répétées de la Banque du Japon. Le billet vert s'échangeait à 1,3650 mark et à 4,77 francs. Le franc était stable face à la monnaie allemande, à 3,49 pour un deutschemark. Le premier ministre japonais, Tomiichi Murayama, a promis des mesures *« audacieuses »* pour tenter de mettre fin à la hausse du yen. Pour le ministre des finances, Masayoshi Takemura, la Banque du Japon devra être *« le principal acteur »* du plan gouvernemental, faisant allusion à la nécessité d'une baisse du taux d'escompte. Si la banque centrale a récemment assoupli sa politique monétaire en faisant baisser le taux de l'argent au jour le jour, elle a en revanche refusé, jusqu'à présent, de baisser son taux d'escompte, qui reste fixé à 1,75 %.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 06/04	% 05/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	348,6400	−0,39	338	362
Ecu	6,3800	−0,12	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,8025	+0,03	4,5500	5,1500
Belgique (100 F)	16,9640	−0,26	16,4500	17,5500
Pays-Bas (100 fl)	311,4300	−0,31	—	—
Italie (1000 lir.)	2,8045	+0,09	2,5500	3,1200
Danemark (100 krd)	88,4300	−0,03	83	93
Irlande (1 iep)	7,7695	−0,01	7,5000	8,2500
Gde-Bretagne (1 L)	7,7210	−0,34	7,4000	8,2500
Grèce (100 drach.)	2,1360	−0,23	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	64,9300	−0,54	60	70
Suisse (100 F)	425	−0,41	413	437
Norvege (100 k)	77,6900	−0,58	74	83
Autriche (100 sch)	49,5410	−0,33	48,2000	51,3000
Espagne (100 pes.)	3,8265	+0,41	3,5500	4,1500
Portugal (100 esc.	3,2950	−0,30	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,4508	+0,14	3,2000	3,8000
Japon (100 yens)	5,6104	+0,40	5,3000	5,6500
Finlande (mark)	112,6700	+0,02	106	117

PARITÉS DU DOLLAR	07/04	06/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,3734	1,3758	−0,17
TOKYO : USD/Yens	84,2200	85,3300	−1,32

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8220	4,8270	4,8945	4,8955
Yen (100)	5,5300	5,5421	5,5293	5,5335
Deutschemark	3,4940	3,4950	3,5365	3,5375
Franc Suisse	4,2466	4,2585	4,2810	4,2857
Lire ital. (1000)	2,8149	2,8261	2,8774	2,8831
Livre sterling	7,8010	7,8139	7,8968	7,9018
Peseta (100)	3,7998	3,8098	3,8268	3,8306
Franc Belge	16,979	17,014	17,150	17,159

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	8	8,58	8,11
Eurodollar	5,15	6,18	6,25
Eurolivre	6,58	6,31	6,58
Eurodeutschemark	5	4,13	4,15

L'OR

	cours 06/04	cours 05/04
Or fin (k. barre)	60500	60400
Or fin (en lingot)	60950	60900
Once d'Or Londres	392,50	393,75
Pièce française(20f)	355	352
Pièce suisse (20f)	355	352
Pièce Union lat(20f)	351	351
Pièce 20 dollars us	2360	2250
Pièce 10 dollars us	1305	1350
Pièce 50 pesos mex.	2270	2260

LE PÉTROLE

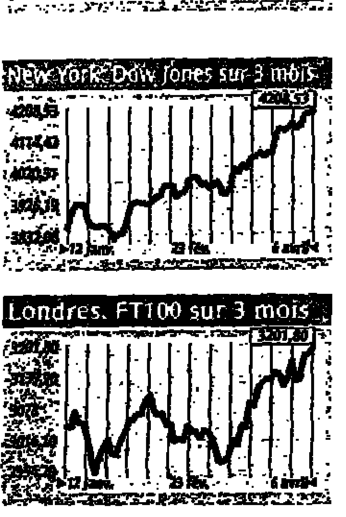
En dollars	cours 06/04	cours 05/04
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	16,94	16,95
Crude Oil (New York)	—	—

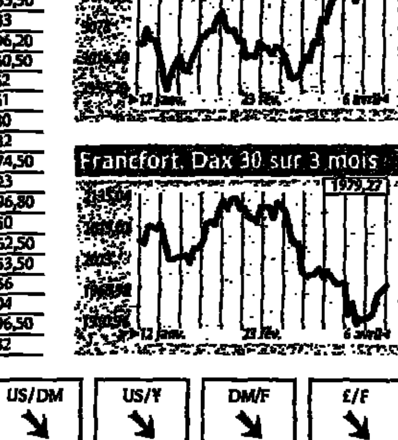
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	06/04	05/04
Dow-Jones comptant	193,32	193,71
Dow-Jones à terme	273,60	273,48
Moody's	—	—

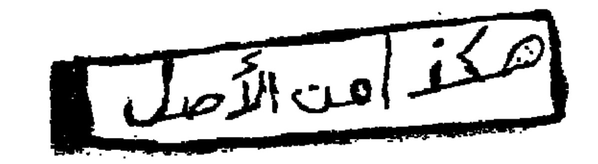
METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2949	2960
Cuivre à 3 mois	2918	2921
Aluminium comptant	1855,50	1883,50
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5855	5860
Etain à 3 mois	5880	5890
Zinc comptant	1055	1061,50
Zinc à 3 mois	1077,50	1083
Nickel comptant	7635	7630
Nickel à 3 mois	7635	7630

METAUX (New-York)	cents/once	
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)	**$/boisseau**	
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)	**£/tonne**	
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS	**$/tonne**	
Cacao (New-York)	1381	1384
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES	**cents/tonne**	
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02





هكذا من الأصل



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 7 AVRIL

Liquidation : 21 avril
Taux de report : 7,50
Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↗ PARIS

+0,14 %

CAC 40 : 1892,78

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Quotité négociation (1)
EDF-GDF 3%	7250	7200	- 0,69	5
B.N.P. (T.P)	990	970	- 2,02	10
Cr.Lyonnais(T.P.)	832	836	+ 0,48	10
Renault (T.P.)	1841	1849	+ 0,43	10
Rhone Poulenc(T.P)	2000	2010	+ 0,50	10
Saint Gobain(T.P.)	1200	1175	- 2,08	10
Thomson S.A (T.P)	1060	1060	—	10
Accor 1	569	571	+ 0,35	25
Air Liquide 1	793	791	- 0,25	10
Alcatel Alsthom 1	444,50	447	+ 0,56	10
Alcatel Cable 1	351,50	352,90	+ 0,40	10
Alspi 1	303	304	+ 0,33	50
AGF-Ass.Gen.France	168,50	170,50	+ 1,19	10
Axa 1	238	242	+ 1,68	5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cred.Fon.France 1	587	586	- 0,17	10
Credit Local Fce 1	420	420,30	+ 0,07	1
Credit Lyonn.CIP 1	214,50	215,10	+ 0,28	25
Credit National 1	390	387	- 0,77	10
CS(ex.CSEE)1	313	314	+ 0,32	25
Damart 1	4800	4800	—	1
Danone 1	805	804	- 0,12	10
Dassault-Aviation1	420	421	+ 0,24	10
Dassault Electro 1	315	315	—	10
De Dietrich 1	2689	2680	- 0,33	1
Degremont 1	353,60	357	+ 0,96	10
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	71,25	71	- 0,35	50
DMC (Dollfus Mi)1	262,90	257,50	- 2,05	50
Docks France 1	747	745	- 0,27	25
Dynaction 1	144	141	- 2,08	25
Eaux (Gle Des) 1	495,60	492,80	- 0,61	10
E.B.F 1	940	948	+ 0,85	5
Ecco 1	656	680	+ 3,66	25
Eiffage 1	846	822	- 2,84	10
Elf Aquitaine 1	381,90	382	+ 0,03	1
Eridania Beghin 1	779	769	- 1,28	50
Essilor Intl 1	844	843	- 0,12	25
Essilor Intl ADP 1	580	580	—	25
Esso 1	589	590	+ 0,17	50
Eurafrance 1	1488	1505	+ 1,14	5
Euro Disney 1	12,95	13	+ 0,39	100
Euro RSCG W.W 1	546	548	+ 0,37	10
Europe 1 - 1	1340	1365	+ 1,87	1
Eurotunnel 1	18,90	18,90	—	50
Filipacchi Medias1	716	745	+ 4,05	10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Quotité négociation (1)
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaal Reefs 1	363	360	- 0,83	50
Volkswagen A.G 1	1270	1270	—	10
Volvo (act.B) 1	84,60	85	+ 0,47	50
Western Deep 1	175,60	175,90	- 1,51	100
Yamanouchi 1	105	107,40	+ 2,29	100
Zambia Copper 1	2,99	2,95	- 1,34	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 31
VENDREDI 7 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	428,80
Bayer.Vereins Bank	1332	1332
Commerzbank AG	1120	1135
Fiat Ord.	19,20	19,15
Gevaert	226,20	226,20
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 31
VENDREDI 7 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sylea 2	481	498
Teisseire-France	205	205
TF1-1	455,70	456
Thermador Hold(Ly)	460	460
Trouvay Cauvin 2#	140	137,70
Unilog 2	292	300
Union Fin.France 1	470	440,50
Via Credit(Banque) ●	136,10	136,10
Viel et Cie #	148,80	148,80
Vilmorin et Cie#2	363,50	363,50
Virbac	509	526

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 6 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SYMBOLES
✧ cours du jour ; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / SAMEDI 8 AVRIL 1995

AUTOMOBILISME Le championnat du monde de formule 1 redécouvre l'Argentine, qu'il avait abandonnée en 1981 sur une victoire du Brésilien Nelson Piquet, sur Brabham-Ford. Aucun des pilotes qui seront au départ sur le nouveau tracé de l'autodrome municipal de Buenos Aires, dimanche 9 avril, n'était présent il y a quatorze ans. ● MAX MOSLEY, le président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), a réaffirmé sa fermeté après les incidents concernant l'essence au Grand Prix du Brésil, qui avaient entraîné la disqualification de Michael Schumacher et de David Coulthard. *« En cas de voiture non conforme, la sanction est l'exclusion »*, a-t-il déclaré au *Monde*. ● LA CHINE pourrait organiser un grand prix dès 1997. Le président de la FIA, en voyage officiel en République populaire, s'y déclare favorable. Un circuit est en construction.

Le Grand Prix d'Argentine renaît sous haute surveillance

Alors que la formule 1 est encore sous le coup de la disqualification des deux premiers du Grand Prix du Brésil, Max Mosley, président de la Fédération internationale, réaffirme sa volonté de voir les règlements « strictement respectés »

AU PAYS DU TANGO, la formule 1 espérait ranimer la flamme d'une idylle interrompue. Le triple champion du monde Nelson Piquet (1981, 1983, 1987) est le dernier vainqueur à Buenos Aires, l'ultime pilote à avoir su trouver la cadence sur une piste capricieuse, à avoir fait tourner la tête des compatriotes de Juan Manuel Fangio. C'était en 1981, presque la préhistoire de la F1 moderne, car celle-ci a connu, depuis, plusieurs révolutions. Tout à leur joie de renouer avec une histoire interrompue, les organisateurs du Grand Prix d'Argentine s'étaient pris à rêver d'un successeur de renom. Et puis leur circuit a été, jusqu'à la dernière minute, l'objet d'une inspection pointilleuse. Les représentants des pilotes et de la commission de sécurité des grands prix ont exigé l'aménagement du revêtement de l'un des virages, jugé trop bosselé.

Surtout, la première étape brésilienne du championnat du monde 1995 est venue jeter comme une ombre sur sa suivante argentine. La course s'est arrêtée à Interlagos, où deux vainqueurs différents se sont succédé sur le podium, où le petit monde de la formule 1 s'est soudainement demandé s'il ne vivait pas une sorte de cauchemar éveillé. Disqualification de Michael Schumacher, le champion du monde, et de l'Ecossais David Coulthard ; le Grand Prix avait perdu la tête.

Pour une histoire d'essence jugée illégale, les deux écuries de pointe du championnat, Williams et Benetton, ont perdu l'avantage d'une victoire et d'une deuxième place. Elles vont vivre un week-end argentin sous haute pression, puisque leur appel ne sera examiné par le tribunal de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) que le jeudi 13 avril. Gerhard Berger, vainqueur sur le tapis vert à Interlagos, a parfaitement résumé l'enjeu d'un combat au devenir incertain sur l'autodrome municipal de Buenos Aires : *« Nous allons voir si leurs voitures ont le même niveau de performance avec de l'essence légale »*, a déclaré le pilote Ferrari au quotidien argentin *Clarin*.

Pourtant, les données du problème n'ont, en apparence, pas changé. Elf maintient avoir expédié au Brésil le carburant légal homologué avant le début de la saison. En Argentine, les sept écuries approvisionnées par le pétrolier français disposeront de la même essence qu'à Interlagos. *« Il n'y a pas trente-six mille carburants*, précise-t-on chez Elf, *nous avons la même formule. Le carburant de Buenos Aires, comme celui de Sao Paulo, a été déclaré conforme et a été homologué par la FIA. »*

Le risque de la disqualification est-il pour autant écarté ? Dans un souci d'apaisement, la FIA s'est bien gardée d'accuser Elf de tricherie. A la question d'un avantage déloyal recherché par le pétrolier, l'autorité sportive a clairement répondu « non », précisant par écrit : *« L'explication la plus probable est qu'un lot de carburant incorrect a été envoyé au Brésil par erreur. »* Mais la politique de la Fédération est claire et déterminée. Tout manquement au règlement, quel qu'il soit, fera l'objet d'une sanction immédiate.

CONTRÔLES RENFORCÉS

Derrière cette fermeté se cache la volonté d'éviter les problèmes rencontrés l'année dernière, où une sorte de duel entre la Fédération et l'écurie Benetton, concernant des irrégularités constatées sur la voiture de Michael Schumacher et dans son comportement sur la piste, avait grevé la seconde partie du championnat du monde. En 1995, la FIA a renforcé sensiblement ses moyens de contrôle.

Au rang des nouveautés, il y a l'antenne mobile chargée de vérifier la conformité du carburant. Elle est à l'origine de la disqualification de Michael Schumacher et David Coulthard au Brésil. Les commissaires disposent également, sur chaque circuit, d'un appareil de précision qui sert à mesurer les dimensions des voitures. Une autre machine contrôle l'électronique à bord, qui fait l'objet d'une sévère réglementation. *« Nous posons en principe la chose suivante*, explique Max Mosley, le président de la FIA. *Si une voiture n'est pas conforme, la sanction est l'exclusion. Cela concerne aussi des erreurs qui ne sont pas forcément des avantages. Je prends un exemple : un aileron sur une voiture quelconque fait 5 millimètres de trop. Elle n'ira pas plus vite pour autant. Cependant, si nous le constatons, nous sanctionnerons sans hésiter. »*

Le président Mosley ajoute que le choix de l'autorité sportive n'accepte aucune compromission. *« Pour nous, c'est extrêmement simple. Ou nous nous montrons « compréhensifs », et les résultats sportifs de la saison tomberont sous le coup de la suspicion. Ou nous sommes stricts quant à l'application du règlement et, sur le fond, tout le monde y gagne. »*

Le succès sur la piste de Schumacher, à Interlagos, suppléé par la victoire sur le tapis vert de Berger, ce n'est peut-être pas très bon pour la formule 1, reconnaît le patron de la FIA. Il préfère néanmoins que l'incident se soit produit dès la première épreuve plutôt qu'à un moment où le titre mondial aurait été en jeu. Et puis, conclut-il avec calme : *« Je suis sûr que, maintenant, toutes les écuries vont faire très attention. »*

Pascal Ceaux

Grand Prix d'Argentine

Autodrome municipal de Buenos Aires

Dernier vainqueur (1981) : Nelson Piquet (Brésil/Brabham)

Ascari — Mixtos — Tobogán — Horquilla — Tribunas — Départ — Curvón

Longueur du circuit : 4,259 km

Infographie Le Monde

Buenos Aires — ARGENTINE — OCÉAN PACIFIQUE — OCÉAN ATLANTIQUE

Les impressions de Bernard Dudot (directeur technique de Renault-Sport)

" C'est un circuit en partie nouveau que nous redécouvrons. Jusque-là, nous n'avons pu l'étudier qu'à travers les simulations sur ordinateur. Elles intègrent les données du châssis, du moteur et du tracé; mais elles ne peuvent pas analyser correctement l'état de la piste, et par conséquent les conditions d'adhérence. Il s'agit cependant d'un circuit tourmenté. La ligne droite la plus longue fait huit cents mètres, le tracé est plutôt lent et il n'est pas facile de doubler. Les moteurs les plus souples auront un avantage, car la puissance maximale est atteinte sur moins de la moitié du tour. Les stratégies de ravitaillement de chaque équipe risquent de jouer un rôle important dans l'issue du Grand Prix.

Vers un Grand Prix en Chine dès 1997

Un Grand Prix de formule 1 pourrait être organisé en Chine dès le championnat du monde 1997. Au cours d'un voyage en République populaire, Max Mosley, le président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), a rencontré plusieurs représentants du gouvernement chinois ainsi que le président de la Fédération automobile chinoise. Un circuit est actuellement en cours de construction dans le sud du pays. Il devrait être terminé à la fin de l'année prochaine et accueillir aussitôt une compétition internationale. Un autre projet, encore sur le papier, prévoit l'ouverture d'une deuxième piste à proximité de Pékin. D'après Max Mosley, les autorités chinoises se sont montrées très intéressées par la perspective d'un Grand Prix de formule 1. Lui-même s'y déclare très favorable, tout en précisant qu'il ne pourra être organisé avant 1997.

Les élections à la tête de la FFR annulées par la justice

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES de la Fédération française de rugby (FFR) ne se tiendront pas samedi 8 avril, a indiqué le président de la FFR, Bernard Lapasset. Saisi par le docteur Daniel Ferragu (*Le Monde* du 30 mars), membre minoritaire du comité de direction de la FFR, le juge des référés, M[me] Francine Levon-Guérin, vice-président du tribunal de grande instance de Paris, a constaté, jeudi 6 avril, *« l'inobservation des textes statutaires et réglementaires de la Fédération française de rugby au cours des opérations du comité de direction réuni le 5 novembre 1994 et le 17 février 1995, et, en conséquence, l'irrégularité de tous les actes subséquents »*.

Les instances fédérales avaient décidé de fixer les élections au 8 avril, alors que les statuts votés en 1992 prévoient des élections dans un délai de six mois après la Coupe du monde. Dans l'immédiat, Bernard Lapasset conserve la présidence jusqu'aux nouvelles élections, qui pourraient avoir lieu en décembre. *« Cette démarche n'est que le premier pas vers une démarche plus globale qui est celle de la transparence »*, a commenté le docteur Daniel Ferragu.

■ **FOOTBALL : Plusieurs centaines de supporters de Chelsea** ont saccagé une partie des tribunes du stade de Saragosse, jeudi soir 6 avril, à l'occasion de la demi-finale aller de la Coupe des vainqueurs de coupe opposant le Real Saragosse à l'équipe londonienne. Les incidents ont éclaté lorsque l'équipe locale a marqué son troisième but. Le match s'est achevé sur la marque de 3 à 0 en faveur de Saragosse. Dans l'autre demi-finale, Arsenal a difficilement battu la Sampdoria de Gênes, 3 à 2. Les matches retour auront lieu le 20 avril. – *(Reuter, AFP.)*

■ **TENNIS : La France affrontera le Maroc** en match de barrage pour le maintien dans le groupe mondial de Coupe Davis. La rencontre aura lieu les 22, 23 et 24 septembre au Maroc, dans une ville encore à désigner.

■ **OMNISPORTS : Plus de 1 800 sportifs homosexuels** des deux sexes, venus de douze pays, participeront, du 14 au 17 avril, à Francfort, aux troisièmes Euro-Games. Organisés par la Fédération sportive européenne des gays et lesbiennes (EGLSF), les Euro-Games avaient eu lieu à La Haye pour leurs deux premières éditions, en 1992 et 1993. Les Jeux de Francfort sont, selon la Fédération, la plus importante manifestation sportive d'homosexuels jamais organisée en Europe. – *(AFP.)*

L'alpiniste Benoît Chamoux à l'assaut de son treizième « 8 000 »

QUARANTE ANS après la première ascension du Makalu réussie, au printemps 1955, par une expédition française dirigée par Jean Franco, le Savoyard Benoît Chamoux va tenter, entre le 1[er] et le 12 mai, de gagner le cinquième plus haut sommet du monde (8 463 mètres), en compagnie du Français Pierre Royer et du Britannique Alan Hinkes. Spécialiste des ascensions express, Benoît Chamoux a déjà réussi à atteindre le sommet de douze des quatorze « 8 000 » de la planète. En cas de réussite, il ne lui restera plus qu'à vaincre le Kangchenjunga (8 598 mètres) pour devenir le troisième homme, après l'Italien Reinold Messner et le Polonais Andreï Kukuchka, à avoir fréquenté tous les plus hauts lieux du globe.

Un redressement judiciaire semble inévitable pour l'OM

Le club phocéen n'aurait plus les moyens d'assurer les salaires des joueurs au 10 avril

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le tribunal de commerce de Marseille a consacré, jeudi 6 avril, deux audiences successives, en chambre du conseil, à l'examen de la situation financière de l'Olympique de Marseille. La première en présence des dirigeants et d'un représentant des joueurs du club, la seconde avec la participation du président (UDF-PR) du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Claude Gaudin, du président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, Lucien Weygand, et du maire (SE) de Marseille, Robert Vigouroux. Aucune solution ne s'est dégagée de ces deux audiences. Le tribunal rendra sa décision le 14 avril. Le scénario le plus probable – auquel le conseil général est le seul à s'opposer – paraît être l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, suivie de la création d'une société d'économie mixte qui se porterait candidate à la reprise du club.

CESSATION DE PAIEMENT

Une réalité s'impose clairement à l'OM et à ses partenaires : le club est en état de cessation de paiement. Le président du tribunal de commerce, Fernand Arnaud, a communiqué à tous ses interlocuteurs le rapport que lui ont remis, le 20 mars, les trois juges-enquêteurs désignés au début de l'été dernier. Ce rapport fait apparaître, au 31 janvier 1995, une insuffisance d'actif de l'ordre de 250 millions de francs qui devrait être majorée, selon les prévisions des mandataires de justice, d'au moins 10 %.

Le club, de surcroît, n'a plus aucune trésorerie. Il a été dans l'incapacité d'honorer, au 1er mars, la dernière échéance trimestrielle de 4 millions de francs du moratoire qui lui avait été accordé par le ministère du budget en juin 1994. Il n'a pas été en mesure, non plus, de régler au Trésor les sommes dues, pour janvier 1995, au titre de la TVA, de l'URSSAF et des taxes sur les salaires (au total 7,4 millions de francs). Enfin, selon les informations fournies par les juges-enquêteurs, il n'aura pas davantage les moyens d'assurer les salaires des joueurs à l'échéance du 10 avril. En d'autres termes, l'OM est financièrement exsangue et à la merci de tout créancier qui viendrait à produire ses créances.

Tel est le cas, déjà, du Torino, club italien qui a obtenu du tribunal civil de Turin la condamnation de l'OM à payer une somme de 2 millions de francs sur le transfert du joueur espagnol Martin Vasquez. Comme l'a fait remarquer le représentant du parquet, dès lors que le tribunal de commerce est saisi d'office, le dépôt de bilan est acquis *de facto* et la procédure collective prévue par la loi est effectivement enclenchée. La mise en redressement judiciaire de l'OM présenterait l'avantage de tirer un trait sur le passif. Elle permettrait la poursuite de l'activité du club en ouvrant une période d'observation d'au moins six mois, pendant laquelle un administrateur aurait la tâche de préparer un plan de redressement par cession.

En l'absence de tout autre projet de reprise, la solution passerait par la création d'une société d'économie mixte (SEM) à objet sportif associant les collectivités locales concernées à des partenaires privés. Cette SEM n'intervenant, cependant, qu'à titre transitoire, pour sécuriser de futurs repreneurs et leur passer le relais, le moment venu. Avant l'audience de jeudi, les collectivités locales avaient déjà fait connaître leurs positions respectives (*Le Monde* du 31 mars). Elles n'en ont pas changé.

Le maire de Marseille, Robert Vigouroux, estime qu'en cas de redressement judiciaire, il convient de créer une SEM dans les plus brefs délais, *« car le club ne peut pas rester plus longtemps dans l'incertitude »*. Il souhaite que ses deux partenaires participent à l'opération et compte même y associer les clubs de supporteurs – dont il a longuement rencontré les représentants, jeudi matin – ainsi que les abonnés de l'OM. *« Le cas échéant*, a-t-il précisé, *la Ville est prête à assumer, seule, ses responsabilités et à souscrire la totalité du capital public* [de l'ordre de 20 millions de francs] *en attendant que les autres collectivités aient délibéré. »*

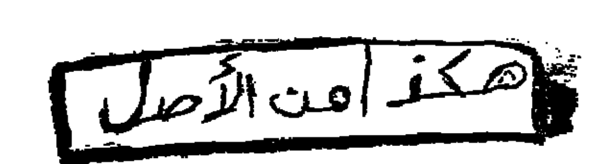
A l'opposé, la thèse de Lucien Weygand est qu'il faut *« tout faire »* pour éviter la mise en redressement judiciaire de l'OM et, en tout état de cause, permettre au club de terminer la saison sportive. Dans cette perspective, le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, a fait un petit geste en promettant de suspendre le recouvrement des dettes fiscales et sociales de l'OM jusqu'en juin, *« à condition*, a précisé le trésorier-payeur général des Bouches-du-Rhône, Paul-Henri Watine, *que le club puisse faire face à toutes ses dépenses courantes »*. *« L'OM*, a expliqué M. Weygand, *aurait besoin d'environ 12 millions de francs. Cette somme est à peine supérieure à ce que lui doivent les collectivités locales. »* Seul « hic » : la loi ne permet pas à des collectivités de subventionner une société privée.

M. Gaudin, lui, a adopté une position intermédiaire en indiquant que le conseil régional entrerait dans le capital de la SEM (pour 3 millions de francs) si le tribunal de commerce devait décider le redressement judiciaire. En fait, chacun des trois partenaires – qui s'affrontent, par ailleurs, sur le terrain électoral – a formulé la même exigence conditionnelle : que l'OM ne soit pas sanctionné deux fois et qu'après être descendu, l'an dernier, de D1 en D2 pour des raisons disciplinaires, le club ne soit pas à nouveau rétrogradé, pour des raisons financières cette fois. C'est-à-dire qu'il reste en deuxième division s'il a assuré sa remontée sur le plan sportif. Ou qu'il ne connaisse pas les affres de la Nationale 1 dans le cas contraire. Cependant, M[e] Jean Appietto, avocat de la Fédération française de football (FFF), et M[e] Jean-Paul Petreschi, conseil de la Ligue nationale de football (LNF), qui participaient à la seconde audience du tribunal, n'ont donné aucune assurance à leurs interlocuteurs sur ce point.

Guy Porte

Les incidents de Lens-Nantes : l'arbitre désavoué

La commission de discipline de la Ligue nationale de football (LNF) a infligé, jeudi 6 avril, un match de suspension ferme et un autre avec sursis au Lensois Frédéric Dehu et aux Nantais Christian Karembeu et Reynald Pedros, exclus dimanche 2 avril à l'issue de l'épilogue mouvementé de la rencontre de championnat Lens-Nantes (1-1). L'instance disciplinaire a, d'autre part, annulé le carton rouge sorti par l'arbitre, Claude Colombo, contre un troisième Nantais, Japhet N'Doram. Les images vidéo et le témoignage du juge de touche, Jean-Michel Charton, qui a reconnu son erreur, ont en effet dégagé, comme prévu, la responsabilité du milieu de terrain tchadien, confondu avec un de ses partenaires. C'est pour cette raison que le Nantais Claude Makélélé, apparemment coupable de la faute imputée dans la confusion à N'Doram, sera entendu le jeudi 13 avril par la commission de discipline.



Mille et une portes donnent accès à Internet

Pour « surfer » sur le réseau de réseaux informatiques, il faut passer par un opérateur
Critère de choix primordial : le nombre de lignes de télécommunication offertes

S'il n'est pas difficile techniquement de se connecter sur Internet, le plus célèbre des réseaux de réseaux informatiques, il reste toutefois nécessaire de passer par les services d'un opérateur. Celui-ci gère les communications et met en place les lignes permettant de dialoguer avec les autres « branchés » de la planète. Comment faire le bon choix pour « naviguer » confortablement, ensuite, dans cet univers cybernétique ? Les prestataires de service spécialisés en la matière n'offrent pas tous les mêmes avantages. Le débit des lignes d'accès qu'ils proposent peut être sensiblement différent, avec des risques d'embouteillage. La qualité des prestations varie selon qu'ils s'adressent plutôt aux entreprises ou aux particuliers, dont les besoins ne sont pas comparables. En revanche, les tarifs des uns et des autres, très proches, ne sont pas un élément de sélection.

TRÈS PRÉSENT dans les conversations, Internet l'est moins dans les mœurs. Conséquence : faute d'expérience suffisante, il n'est pas aussi facile de s'y relier que de se brancher sur le réseau électrique ou téléphonique.

Le premier obstacle à franchir est de choisir son opérateur. Car Internet n'est pas un réseau, mais un réseau de réseaux. Pour obtenir un droit d'entrée sur cet espace cybernétique, il faut donc passer par les services de l'une des mailles de cet univers, un opérateur. Celui-ci dispose des lignes et des protocoles de communication nécessaires pour entrer en relation avec l'ensemble des autres partenaires. Point de monopole dans ce domaine ! Une poignée d'opérateurs offrent leurs services en France.

Mieux vaut faire directement le bon choix, surtout lorsque l'on s'inscrit en tant que particulier. Car l'une des principales fonctions d'Internet est d'offrir une messagerie électronique internationale. Ce qui nécessite que l'on dispose d'une adresse. Plutôt que de gérer lui-même sa boîte aux lettres, un particulier à tout intérêt à confier cette tâche à un opérateur. Son adresse électronique comprend alors le nom de l'opérateur choisi (ex : *« Dupond@calvacom. fr »* pour signifier que la boîte électronique de Dupond est située sur l'ordinateur de l'opérateur Calvanet en France). Tout changement d'opérateur implique donc un changement d'adresse, sans que le suivi du courrier soit forcément assuré. A partir d'une quinzaine de raccordements, il devient plus rentable de disposer de son propre serveur de messageries. L'adresse comprendra alors le nom de la société en lieu et place de celui de l'opérateur.

« GRANDS » ET « PETITS »

Deux catégories d'opérateurs proposent des connexions à Internet. Les « grands » disposent de lignes leur permettant d'offrir directement des connexions internationales. Les « petits » ont raccordé leurs ordinateurs sur le réseau d'un « grand » pour permettre à l'information de franchir les frontières.

Quatre « grands » opérateurs (hormis Renater, réservé aux chercheurs et universitaires) sont présents sur l'Hexagone : Eunet, Oléane, Internet-Way et Transpac. Eunet (*Le Monde* du 19 janvier) est constitué en société anonyme depuis le 1er janvier. Mais il revendique le plus grand nombre de clients connectés. Il a en effet repris le portefeuille autrefois géré par l'Inria (Institut national de la recherche en informatique et automatique) et fait partie du réseau européen du même nom. Il dispose donc de ramifications sur l'ensemble du continent ainsi que d'une ligne transatlantique.

Oléane, division de la société d'informatique Apysoft, est membre du réseau européen Pipex, disposant également de lignes louées vers les Etats-Unis. Internet-Way, créé en octobre 1994, est relié à un troisième réseau européen, Ebone, qui bénéficie d'une connexion directe vers les Etats-Unis. Résolument tourné vers une clientèle d'entreprises, Internet-Way a, en outre, développé des services destinés à faciliter la promotion des produits de ses clients *via* le réseau. Transpac, du groupe France Telecom, propose aussi des connexions, mais sous-traite entièrement le service associé.

Du côté des « petits », Calvanet est la branche Internet de Calvacom, une société pionnière dans le monde des réseaux et de la télématique, qui offre messagerie et forum depuis plus de dix ans. Désormais ouverte à tous les utilisateurs de micro-ordinateurs, elle est née dans l'univers Apple, d'où son nom. Elle propose toute une palette de modes d'abonnement à Internet pour particuliers, mais aussi pour les entreprises qui ne souhaitent pas disposer de leur propre serveur. D'autres firmes, comme Francenet ou Worldnet, proposent également des connexions.

PRIX ET MODES DE FACTURATION

Les prix proposés se tiennent dans un mouchoir de poche. Les modes de facturation, eux, diffèrent : certaines demandent des droits d'entrée et des tarifs d'abonnement relativement élevés mais des coûts de communication faibles. D'autres, plus adaptées à la clientèle des particuliers, facturent plus cher à la durée mais n'exigent rien pour la mise en service et ont des tarifs d'abonnement relativement bas. Un abonnement « standard » à Calvanet coûte 360 francs de droit annuel, plus un abonnement mensuel de 195 francs et un coût de connexion de 80 francs l'heure (moitié prix la nuit).

Pour les entreprises voulant disposer de leur propre serveur de messagerie, le prix est le même pour le raccordement de 1 à 240 postes. Un calcul approximatif montre que, financièrement, il devient plus rentable de choisir ce mode de facturation à partir de la gestion de 15 adresses. Il en coûte alors environ 40 000 francs d'investissement initial (pour l'achat de l'ordinateur servant à gérer les messages et du « routeur » assurant l'acheminement des informations de l'entreprise vers l'opérateur et vice versa), sans compter les prix des micro-ordinateurs. A cet investissement s'ajoutent environ 6 000 francs par mois pour 90 heures de connexion.

Le critère de prix n'étant pas très sélectif, mieux vaut aller regarder du côté de la qualité de la prestation offerte. Le contenu du service proposé est partout le même : messagerie, accès aux serveurs du monde entier... Ce qui diffère, en revanche, est la nature des outils de télécommunication mis en place pour établir ces connexions. Et c'est là qu'il y a lieu d'être vigilant. De nombreux opérateurs disposent en effet d'un nombre de « voies d'entrée » sur leur réseau tout à fait insuffisant. Une fois la connexion établie avec le serveur, il faut aussi que les cables situés en sortie, et permettant l'accès au reste du réseau, aient un débit suffisant pour supporter l'ensemble des échanges demandés par les abonnés connectés à un instant donné.

Or, tout comme une compagnie d'avion fait du « surbooking » pour remplir ses appareils, un opérateur Internet dispose aussi d'un nombre de lignes juste suffisant pour satisfaire les demandes de ses clients, en pariant sur le fait que tous ne se connecteront pas simultanément. Si les demandes sont plus fortes que prévu, on peut être confronté à une situation similaire à la précédente : c'est-à-dire que l'on est bien connecté sur le serveur d'entrée mais qu'aucun trafic ne peut s'établir vers les autres réseaux.

Reste alors à évaluer les différentes aides mises à disposition par l'opérateur pour naviguer sur le réseau. Car, sur Internet, inutile de chercher un annuaire général des personnes raccordées et de leurs adresses, ou du contenu des serveurs : il n'existe pas. Certains prestataires, comme Calvacom ou Internet-Way, proposent, gratuitement ou moyennant finance, les services de *« net-surfers »* pour trouver le plus rapidement possible les serveurs Internet les plus pertinents. Il est vrai que, pour certains, cette quête fait aussi partie du plaisir de la navigation !

Annie Kahn

Les principaux opérateurs

- Calvacom : 8/10, rue Nieuport, 78140 Vélizy ; tél. : 34-63-19-19.
- Francenet : 28, rue Desaix, 75015 Paris ; tél. : 43-92-14-49.
- Internet-Way : 204, boulevard Bineau, 92200 Neuilly-sur-Seine ; tél. : 41-43-21-10.
- Eunet : 52, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris ; tél. : 53-81-60-60.
- Oléane : 35, boulevard de la Libération, 94300 Vincennes ; tél. : 43-28-32-32.
- Transpac : tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris cedex 15 ; tél. : 45-38-88-88.

Un squelette complet de baleine exposé à Nantes

NANTES
de notre correspondant

Balaenoptera physalus, tel est le nom scientifique du rorqual commun dont le squelette a pris place le 1er avril, bien sûr, dans la salle d'ostéologie du Muséum d'histoire naturelle de Nantes. D'une longueur de 18,60 mètres, il est l'un des plus volumineux jamais présentés dans un musée français. Banal, *a priori*, l'événement est en réalité l'aboutissement d'une aventure scientifique qui aura duré presque quatre ans. « *Des squelettes de baleines complets exposés au public, il n'y en a pas beaucoup* », explique le conservateur du muséum, Catherine Boulat-Cuenca, à l'origine de toute l'opération, « *mais, de surcroît, la façon dont on a pu le faire est intéressante et unique* ».

Tout a commencé à la mort de l'animal, le 13 mai 1991, lorsque celui-ci fut découvert accroché au bulbe de proue d'un méthanier arrivant au port de Donges, près de Saint-Nazaire. L'équipage ne s'étant aperçu de rien, on supposa – ce que l'examen du squelette confirmera par la suite – que la baleine avait été accidentellement heurtée au large et traînée par le bateau jusqu'au port.

Trois solutions se présentèrent alors : la dynamiter au large, l'envoyer à l'équarrissage ou l'utiliser à des fins scientifiques. « *Pour le musée de Nantes*, explique Catherine Boulat-Cuenca, *c'était une occasion unique d'enrichir ses collections... : En concertation avec l'école vétérinaire de Nantes, on a fait le pari de garder le squelette entier.* » Restait à imaginer la marche à suivre et, d'abord, à transporter les 35 tonnes du cétacé sur 40 kilomètres, de Donges à Nantes. Il fallut une grue et une plate-forme de 20 mètres. Le dépeçage prit ensuite huit jours, mobilisant tous les élèves vétérinaires et le personnel du muséum. L'odeur étant épouvantable, un scaphandrier fut nécessaire au moment d'ouvrir l'abdomen.

Pour nettoyer les os, « *un travail pourtant courant* », selon le professeur Cosdiou, responsable du laboratoire d'anatomie comparée de l'école vétérinaire, « *ce fut comme préparer quarante vaches à la fois* ». Confrontés à la même difficulté, les anciens enterraient l'animal dans le sable et laissaient faire la nature. « *Toutes les baleines exposées dans les musées et qui datent de près d'un siècle*, souligne Catherine Boulat-Cuenca, *ont ainsi été ensablées une dizaine d'années. Mais la technique a ses limites et les os, à la longue, redeviennent graisseux.* »

1,5 MILLION DE FRANCS

En moins de trois ans, c'est un dégraissage presque parfait qui a pu être réussi sur le cétacé de Donges en appliquant à l'immense squelette les techniques habituellement utilisées pour les petits animaux : dix-huit mois d'immersion dans l'eau, six mois de trempage dans un bain à base de trichloréthylène, deux mois de rinçage à l'eau de Javel et séchage complet ! Pour tout cela, il a fallu créer une cuve spéciale – le crâne, à lui seul, fait 4,5 mètres de diamètre – et, pour des raisons d'économie, inventer un système de recyclage du trichloréthylène.

Trois mois de travail furent encore nécessaires pour achever la restauration des os, dont certains avaient été brisés dans le choc avec le méthanier. On réalisa aussi les moulages des parties cartilagineuses. Le montage ostéologique, enfin, fut pris en charge par une société belge. Suspendu dans une attitude naturelle, le squelette donne ainsi aux visiteurs du musée nantais une vision saisissante de la réalité. « *Tout compris*, précise encore Catherine Boulat-Cuenca, *en comptant également le nouvel éclairage de la salle et les travaux de consolidation du plafond, l'opération revient à 1,5 million de francs sur quatre ans : c'est finalement peu pour un exploit technique et scientifique unique qui pourra servir de référence.* »

Yves Decaens

Un centre franco-allemand sur le laser pourrait être ouvert en 1997

INITIÉ L'AN DERNIER, le projet de rapprochement franco-allemand dans le domaine du laser de puissance pourrait aboutir, d'ici deux ans, à la création d'un centre commun en région parisienne. Un investissement initial de 20 millions de francs est annoncé. Côté français, les statuts d'un groupement d'organismes et d'industriels (Alcatel-Alsthom, GIAT Industries, PSA, Renault, Saint-Gobain, Snecma) constitué pour l'occasion sont en cours d'approbation par les ministères. « *La France souhaite une formalisation du projet tandis que les Allemands préfèrent commencer à travailler avant d'affiner les statuts* », explique Jean-Pierre Billon, chef du projet au Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

La volonté de créer un tel centre stigmatise la difficulté de transférer les résultats de recherches destinées aux applications militaires vers l'industrie classique. En France, les organismes à l'origine du projet, la Direction générale de l'armement (DGA), avec l'Etablissement technique central de l'armement (ETCA), le CEA *et* le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), disposent d'un potentiel de recherche et développement reconnu sur les lasers de puissance. « *La France manque de compétences en matière de transfert entre la R&D et l'industrie* », constate pourtant Alain Quenzer, président du Club Laser de puissance (CLP) et directeur scientifique de l'ETCA. D'où l'idée de se rapprocher de l'Allemagne afin d'éviter que l'industrie française aggrave son retard dans l'utilisation de cette technologie. Selon une étude d'Optech Consulting *réalisée en 1994*, la part de la France dans le marché européen du laser CO_2 reste faible : une centaine de machines devraient être utilisées en 1995 pour plus de deux cents unités en Allemagne.

Un fort sous-équipement pourrait avoir une conséquence néfaste sur la compétitivité des entreprises françaises. Outil révolutionnaire, capable de découper, de souder, de percer, de traiter thermiquement les surfaces et de les marquer, le laser trouve des applications dans un grand nombre de secteurs. De l'automobile au médical, en passant par la mécanique, l'aéronautique ou l'horlogerie, il s'adapte facilement aux changements de séries de fabrication et apporte une qualité et une précision de travail souvent hors de portée des outils classiques. Le succès qu'il a rencontré pour cela dans les années 80 a été limité faute d'industrialisation des machines qui, issues des laboratoires, coûtaient souvent très cher en maintenance.

Le délabrement général de l'industrie de la machine-outil n'est pas étranger à cette situation. On ne trouve plus qu'une petite poignée de constructeurs français de sources laser (Quantel, Sopra...) et quelques fabricants de machines spéciales capables de les utiliser (CMF, Sciaky, Saaf, Laser ingénierie, Cheval Frères...). Une misère en comparaison de l'Allemagne où pas moins de trois cents acteurs industriels offrent des sources, des composants et des systèmes. Sans parler d'un réseau de huit centres laser, neuf instituts de recherche, quarante instituts universitaires et vingt-cinq groupes industriels pratiquant de la recherche et développement dans ce domaine...

Quel est donc l'intérêt des Allemands à un rappochement avec les Français ? « *Nous pensons que la formation, très importante pour que les entreprises trouvent du personnel capable de travailler avec le laser, doit être coordonnée au niveau international* », répond Axel Bauer. Autre objectif, plus technique : le contrôle en ligne du processus laser.

« *Pour élaborer les appareils nécessaires, il faut disposer de modèles physiques décrivant l'interaction entre le laser et la matière* », précise-t-il. Or ces recherches fondamentales sont très coûteuses. Alain Quenzer estime quant à lui qu'une véritable complémentarité existe entre les travaux menés en Allemagne et en France : « *Nos études sur le durcissement par choc laser intéressent les Allemands tandis qu'eux-mêmes sont plus avancés que nous dans les applications industrielles des diodes laser de puissance.* »

En dépit de toutes ces bonnes raisons, le rôle exact d'un centre franco-allemand reste flou. Olivier Fréneaux, directeur de l'Institut régional de promotion de la recherche appliquée, spécialisé dans le laser, près de Strasbourg, estime que le transfert de technologie envers les PME est affaire de proximité. Pour lui, un tel centre pourra « *fédérer les compétences existantes en région parisienne* ». En revanche, il voit mal des patrons de PME « *faire 500 kilomètres pour s'adresser à des Allemands* ».

Michel Alberganti

REVUE DES REVUES

● *LA RECHERCHE.* Qui connaît Elmer Allen, porteur noir aux chemins de fer ? Personne, excepté l'administration américaine qui, en avril 1945, n'hésita pas à lui injecter du plutonium dans la jambe gauche pour en voir les effets. La jambe fut coupée, mais le patient était, paraît-il, au courant des risques qu'il encourait. Des cobayes humains soumis à de telles pratiques jusque dans les années 70, il y en eut des centaines, peut-être des milliers, raconte l'économiste américain Robert Dell dans le numéro d'avril du mensuel *La Recherche*. Le journal consacre une longue enquête à ces terribles affaires révélées, en 1993, par la journaliste américaine Eileen Welsome.

● *POUR LA SCIENCE.* « *Les gens m'ont dit fou, mais la question reste ouverte : la folie est-elle, ou n'est-elle pas, la forme suprême de l'intelligence ?* », demandait Edgar Poe. A relire les histoires mouvementées de Vincent Van Gogh, de Robert Schumann ou Alfred Tennyson, on peut se le demander. Le numéro d'avril du mensuel *Pour la science* s'interroge à ce sujet dans un article de Kay Redfield Jamison, professeur de psychiatrie à la faculté de médecine John-Hopkins.

● *SCIENCE ET VIE.* « Les neuf premiers mois de la vie » font l'objet d'un remarquable numéro hors série que le mensuel *Science et vie* a publié au mois de mars. La rédaction de ce magazine a fait appel aux meilleurs spécialistes français pour raconter cette « *histoire de la plus fascinante des aventures humaines* ». De la fécondation de l'ovule à l'accouchement et à la mise en route des fonctions vitales, une description complète, détaillée, agrémentée de schémas éclairants et de photos aussi superbes qu'impressionnantes.

● *SCIENCE.* La petite avance dont les physiciens européens disposaient dans le domaine des rayons X avec le grand synchrotron (ESRF) de Grenoble, mis en service l'année dernière, pourrait se réduire rapidement. Selon l'hebdomadaire américain *Science* du 31 mars, le synchrotron de 7 Gev – contre 6 Gev à la machine grenobloise – que les Américains achèvent à Argonne (Illinois) a commencé ses premiers tests. Cet instrument de 811 millions de dollars, qui porte le nom d'APS, devrait entrer en fonctionnement dans le courant de l'année prochaine, soit deux ans avant la mise en route du synchrotron de 8 Gev, Spring-8, que les Japonais construisent actuellement.

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 859

HORIZONTALEMENT

I. Il a besoin de bretelles pour ses touches. – II. Déplacé. Lumineux. – III. Dominant presque à l'excès. Pour le général. – IV. Roi. On l'a atteint. Mit tout à plat. – V. A fuir surtout s'il est professionnel. En Indonésie. – VI. Mesure. Sans fioritures. Internationale. – VII. Pronom. Méditerranéenne. Fort groupe de pression. – VIII. Appâts. Souleva les Anciens. – IX. Suivra la loi. Complètement étalé. – X. Force de l'ordre.

VERTICALEMENT

1. Quelle perte ! – 2. Tourne rond. Plutôt bon que beau. – 3. Ne bouge plus. Épouse la coque. – 4. Olé, olé ! Ils ne sont pas des élus pour certains. – 5. Renverra. – 6. C'est à sa peau qu'on en veut. Mortel. – 7. N'offrent que peu d'intérêt. – 8. Met ailleurs, en réalité. Adoucies, ou laissent peu de traces. – 9. Parfois minuscule. Si on y va, on prend l'eau. – 10. Se tourne vers l'intérieur. Possessif inversé. – 11. Pronom. Sans risque. – 12. Maxima. Passionné. – 13. Il est là pour ramasser.

SOLUTION DU N° 858

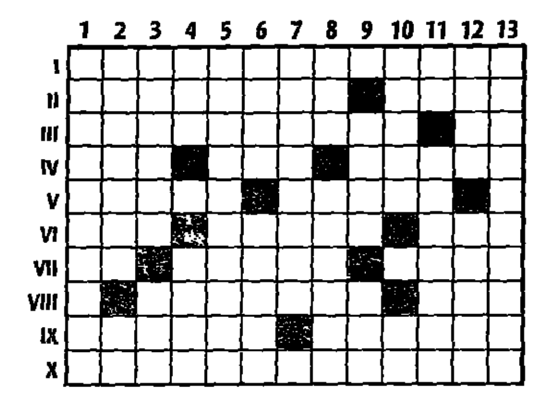
Horizontalement

I. Calligrammes. – II. Heaume. Peina. – III. Erosion. Snob. – IV. Fin. Traçai. – V. De. Régresser. – VI. Once. Ira. Tud. – VII. Énoncée. Crée. – VIII. UER. Ensila. – IX. Nids. Nable. – X. Ruade. Odilon. – XI. Encerclement.

Verticalement

1. Chef-d'œuvre. – 2. Aérienne. Un. – 3. Laon. Cornac. – 4. Lus. Ren. Ide. – 5. Imite. Céder. – 6. Géorgiens. – 7. Narres. OL. – 8. AP. CEA. Inde. – 9. Mesas. Claim. – 10. Ministrable. – 11. ENO. Eue. Lon. – 12. Sabordèrent.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
Problème n° 860

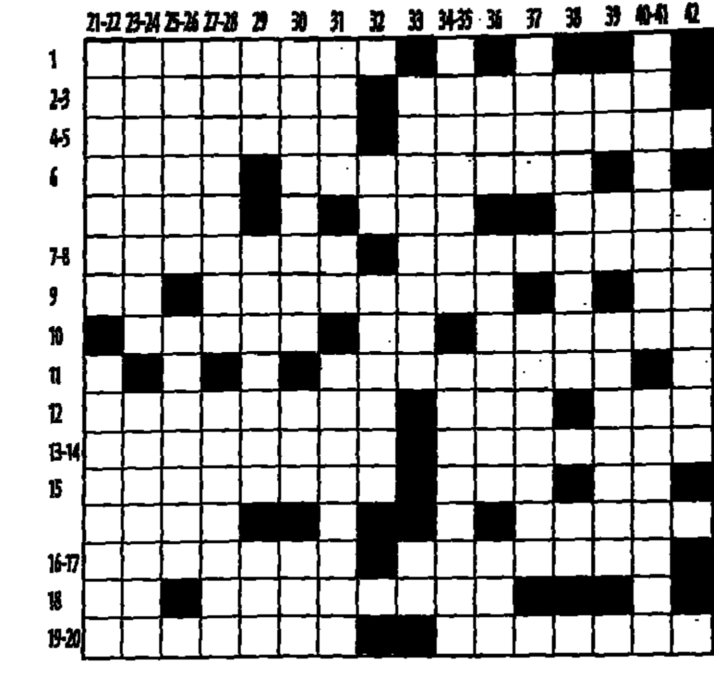
Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. AEFGIIMN. – 2. ABELORU (+ 3). – 3. CEIMOST (+ 1). – 4. AAERSTU. – 5. EEINRSUU (+ 1). – 6. EEIIRRSV. – 7. EEISSUX. – 8. AEIMNOPT. – 9. CEIINOPT. – 10. AGIIST (+ 1). – 11. ELPSSTUU. – 12. CEELLPSU. – 13. EEESTUUV. – 14. BEEGINS (+ 1). – 15. AEEEPRRS (+ 2). – 16. IINORST (+ 1). – 17. CEIINSU. – 18. EEEFRRSZ. – 19. EEEFSSS. – 20. EEOSSUY.

VERTICALEMENT

21. AEMSSSU (+ 4). – 22. AEFIIPRT (+ 2). – 23. AABEISSZ. – 24. EEINRTU. – 25. ADGOSU. – 26. CCEOPRU. – 27. AINNOTTU. – 28. AEFISSV. – 29. CEEELPR (+ 1). – 30. EEFORRTU. – 31. EEEPSSSU. – 32. CEOSSU (+ 1). – 33. CIINPRSS. – 34. EEFOTTU. – 35. ABELRSTU (+ 4). – 36. EEGLNOU (+ 1). – 37. EEIILST. – 38. AEESSSTT (+ 2). – 39. AEIINNS. – 40. AAGIINSS (+ 1). – 41. DEEENRS. – 42. EEINSST



SOLUTION DU N° 859

1. TITREUR (TRITURE). – 2. RENOVONS (NOVERONS). – 3. OVALISER (VARIOLES...). – 4. NATIVITE. – 5. INACTUEL (CULAIENT ENCULAIT). – 6. CUIRETTE, skaï (Québ). – 7. INSINUER. – 8. BLESSEE. – 9. DIASTASE. – 10. ROSEAUX. – 11. ABETIRA (BATERAI BARETAI). – 12. AERERA. – 13. DIORAMA. – 14. CONTUSIF. – 15. VETERAN (TAVERNE...). – 16. NEVRITE (REVIENT). – 17. ENFOUIR (FOUINER FOURNIE). – 18. ORATORIO. – 19. ETAGEA. – 20. SAULEES (SALEUSE SALUEES). – 21. LIAISONS (INSOLAIS NOLISAIS). – 22. TENICIDE. – 23. DAVIERS (DERIVAS DEVIRAS DEVRAIS VIDERAS). – 24. UNITAIRE. – 25. TITRISA, transforma en titres négociables (STRIAIT TITRAIS). – 26. BOUTEFEU. – 27. RISBERME. – 28. ENVIENT (INVENTE VEINENT). – 29. IMPARITE (PRIMATIE...). – 30. ROTITES (ETROITS). – 31. RAINERAS. – 32. VENERERA (ENERVERA). – 33. ELUCUBRA. – 34. ORNERAI. – 35. LOSANGE (EGALONS LONGEAS). – 36. OSCULES. – 37. ETUVAT. – 38. VELEUSE (LEVEUSE). – 39. RUERIONS (NOURRIES). – 40. ORALISA. – 41. SIMPLEX. – 42. AFFERONS (EFFARONS).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

SCRABBLE (R)
Problème n° 469

ÉTOFFEZ VOTRE VOCABULAIRE

Puisque les *topmodels* monopolisent en ce moment écrans et premières de couverture, essayons de les décapeler du regard pour identifier les étoffes dont elles se parent. Remarquons tout d'abord que les délocalisations dont se plaint l'industrie textile française ne datent pas d'aujourd'hui : une forte proportion de noms d'étoffes sont d'origine orientale. Ainsi de l'Inde viennent CASHMERE, ou CACHEMIRE, dont CASIMIR est une altération (Napoléon portait des culottes de casimir) ; CHINTZ (mot hindi), fine toile de coton imprimé pour ameublement ; JACONAS (d'une ville indienne ?), étoffe de coton légère pour des robes, que l'on voit par exemple dans *Le Moulin de la Galette* de Renoir ; MADRAS (d'une ville indienne), étoffe dont la chaîne est de soie et la trame de coton, de couleurs vives, convenant pour foulards et cravates ; NANKIN (d'une ville chinoise), tissu de coton jaune clair pour vêtements masculins ; NANSOUK ou NANZOUK (mot hindi), toile de coton d'aspect soyeux ; TUSSOR ou TUSSORE, TUSSAH, TUSSAU, S ou X (mot hindi) – ce mot, qui est le bonheur des dames et des scrabbleurs, désigne une étoffe légère issue du ver à soie sauvage ; ZÉNANA (mot hindi signifiant harem), étoffe de coton ou de soie pour robes de chambre. C'est en 1890 que Rodier donna ce nom à une de ses créations pour évoquer une intimité feutrée.

De Chine vient le SHANTUNG (nom d'une province orientale), étoffe de soie sauvage aux fils de trame irréguliers, propre à faire des kimonos ; de Java le BATIK, soie peinte utilisée pour la coiffure ; de la Malaisie l'IKAT, étoffe dont les fils sont teints avant tissage ; du Turkestan l'ORGANDI (nom francisé d'une ville), toile de coton légère ; de Syrie l'ALÉPINE (d'Alep), étoffe de soie et de laine ; de la Perse enfin la PERCALE, tissu de coton fin et serré pour vêtements et ameublement, et peut-être le BOURACAN, étoffe grossière. Et, maintenant, l'exercice traditionnel : les anagrammes de certaines des étoffes ci-dessus : REPLACE - GRONDAI - OESTRUS - CHARMÉES - PINÉALE.

Solution des anagrammes : PERCALE - ORGANDI - TUSSORE - CASHMERE - ALÉPINE.

Michel Charlemagne

Club de Voisins-le-Bretonneux (Yvelines), 29 novembre 1994. Tournois au Centre d'animation, le mardi à 20 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	CUISPKT			
2	UP+Q?IRP	STICK	H 8	52
3	-LTOOEEV	QU(A)IRK (a)	12 D	40
4	OBII?PH	VELOUTE	E 8	20
5	I+GEJLRM	BI(S)HOP (b)	15 C	49
6	IGLRM+AY	JE	I 7	19
7	IGM+NNUI	LYRA	F 5	38
8	MNUI+ABE	GEINT	9 D	21
9	ZAMEENI	ALBUMINE	5 E	94
10	DEVTOEU	AMENIEZ	M 3	118
11	DDEU+SAA	VETE	8 L	33
12	DDUA+LAI	ASE	I 11	29
13	DDAI+WUE	ALU	6 I	23
14	DDAIE+ON	WU	N 2	24
15	ILNOTRO	ADENOIDE	O 6	62
16	TRO+RSSA	NIOLU (c)	H 1	18
17	EFFITGS	ASSORTIR	2 B	70
18	G+UENPTL	TIFFES	14 J	39
19	GTL+EEUD	PNEU	1 A	28
20	TD+CEASM	GUELFE	L 10	22
21	SM+RERAH	CEDAT	4 A	24
22	S+OX	CHARMER	A 4	39
23	OX+	STICKS	H 8	19
		AUX	3 M	12
				893

(a) KIPP(O)UR, 12H, 38 ; (b) vin chaud épicé ; (c) niais (helv.).
1. Baueur Hugo, 777 ; 2. Huss Gérard, 766.

ÉCHECS
Problème n° 1632

MATCH DE DEMI-FINALE DU CHAMPIONNAT DU MONDE
Linares, mars 1995
(Onzième partie).
Blancs : V. Anand.
Noirs : G. Kamsky.
Défense sicilienne.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	ç5	26. Cxa6 (p)	Fxé6 (q)
2. Cf3	d6	27. Cç7 (r)	Ff5
3. d4	çxd4	28. h3	Cf6
4. Cxd4	Cf6	29. g4	Fé4
5. Cç3	a6	30. Cé6	Fh4
6. Fé3	é6 (a)	31. g5	Cd5
7. Fé2 (b)	Fé7	32. Tf1	h6
8. f4	Cç6 (ç)	33. gxh6	gxh6
9. Dd2	0-0	34. Tf8+	Rh7
10. 0-0-0	Cxd4 (d)	35. Fd6	Cb4
11. Dxd4	Da5	36. Fxé5	Fxç2+
12. Db6 ! (é)	Dxb6	37. Rç1	Fé4
13. Fxb6	Cé8 (f)	38. Cf4 (s)	Cd3+
14. é5 ! (g)	d5 (h)	39. Cxd3	Fxd3
15. f5 ! (i)	Fd7 (j)	40. Th8+	Rg6
16. Fg4 !	Fç8 (k)	41. Ff4	Fg5
17. Th-f1 !	a5	42. Fxg5	Rxg5
18. Ca4 !	F6 (l)	43. Rd2	Fb5
19. fxé6	fxé5	44. Ta8	Fa6
20. Cç3	Fg5+	45. Tç8	Rb4
21. Rb1	Cf6 (m)	46. Tç5	a4
22. Cxd5 !! (n)	Cxg4	47. Ta5	h5
23. Txf8+	Rxf8	48. Ré3	Pf1
24. Cç7	Ta6 (o)	49. Txa4+	Rxd3
25. Fç5+	Rg8	50. Rf2	abandon (t)

NOTES

a) Ou 6..., é5 ; 7. Cf3, Dç7 ; 8. a4, Fé7 ; 9. a5, 0-0 ; 10. Fé2 ou 6..., é5 ; 7. Cb3, Fé6 ; 8. Dd2, Fé7 ; 9. f3, 0-0 ; 10. 0-0-0, b5 ; 11. g4, b4 ; 12. Cd5! Le développement du F-D blanc peut aussi donner lieu à l'attaque 6..., Cg4 ; par exemple, 7. Fg5, h6 ; 8. Fh4, g5 ; 9. Fé2, Fg7 ; 10. Fg3, h5 ; Fxg4, hxg4 ; 12. f3.

b) Un autre schéma a souvent cours : 7. f3 suivi de g4 et de Dd2 avec le grand roque.

ç) On peut également envisager dans ce genre de position Dç7 suivi de Fb7 et de Cb-d7 ou Dç7 suivi de Cç6.

d) Cet échange ne permet pas aux Noirs d'obtenir une parfaite égalité et témoigne de la fébrilité des Noirs qui sont menacés dans cette ultime partie d'être éliminés; 9..., Dç7 semble toujours préférable.

é) L'échange des D pratiquement forcé donne déjà aux Blancs un net avantage dans l'ouverture : aile-D ennemie bloquée, faiblesse du pion d6, perspectives sur l'aile-R via g4-g5.

f) Et non 13..., Cd7 ? 14. Fç7! gagnant le pion d6 ni 13..., Fd7 ? ; 14. é5 !

g) Sans perdre de temps, les Blancs continuent à étrangler leur adversaire.

h) L'échange 14..., dxé5 ; 15. fxé5 céderait aux Blancs la colonne d.

i) Anand qui n'a utilisé jusqu'ici que vingt-cinq minutes de réflexion, contre cent cinq pour son adversaire, exerce désormais une pression permanente.

j) Si 15..., éxf5 ? ; 16. Cxd5 et si 15..., Fb4 ; 16. Ca4, Fd7 ; 17. Cç5.

k) Affolement devant les dangers ? Il est clair que la manœuvre Fç8-Fd7 ne peut rien résoudre. Sur 16..., Tç8 les Noirs craignaient sans doute la suite 17. fxé6 (si 17..., fxé6 ; 18. Cxd5!) ; 18. Ff3.

l) Si 18..., Ta6 ; 19. Fé2! Notons la paralysie des pièces noires. D'où cette tentative de trouver un peu d'air.

m) Si 21..., d4 ; 22. Fç5!, Txf1 ; 23. Txf1, Cf6 (ou 23..., Ff6 ; 24. Cd5, Ta6 ; 25. Cb6) ; Cé4.

n) Une combinaison décisive.

o) Si 24..., Tb8 ; 25. Fa7.

p) Gagnant la qualité, la partie et le droit de combattre Kasparov.

q) Si 26..., bxa6 ; 27. é7.

r) Le reste est purement technique.

s) Menace mat.

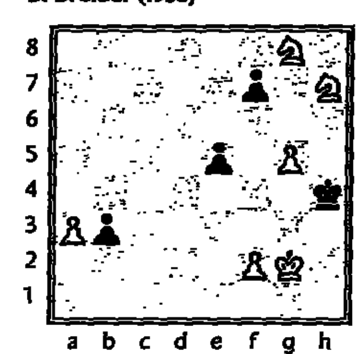
t) Après 50..., Fa6 ; 51. Tf4 suivi de a4-b4-b5 toute résistance est vaine.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1631
Vandecasteele et Missiaen (1992)

(Blancs : Ra6, Fç5, Cç8. Noirs : Ra8, Cb2, Pé7.)

1. Fa7, Ca4 (et non 1..., Cç4 ; 2. Cxé7 menaçant 3. Cd5 suivi de 4. Cç7 mat) ; 2. Fd4! (et non 2. Cxé7 ?, Cç3 !), é5 (si 2..., é6 ; 3. Rb5, Rb7 ; 4. Cd6+, Rç7 ; 5. Cç4, é5 ; 6. Cxé5 avec gain du C) ; 3. Fa7 ! (après 3..., Fxé5 le C noir retrouve sa liberté et force la nulle), é4 ; 4. Cé7, Cç3 ; 5. Fd4, Cd1 ; 6. Fé5, Cé3 ; 7. Fg3, Cç4 ; 8. Cd5, é3 ; 9. Cf6 !, é2 ; 10. Dd7, é1=D ; 11. Fxé1, Cé3 ; 12. Cb6+, Rb8 ; 3. Fg3 mat.

ÉTUDE N° 1632
B. Breider (1936)



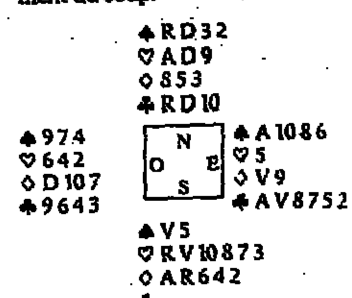
Blancs (6) : Rg2, Cg8 et h7, Pa3, f2, g5.
Noirs (4) : Rh4, Pb3, é5, f7.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

BRIDGE
Problème n° 1628

ANALYSE SCIENTIFIQUE

Grâce à un coup technique dont le mécanisme est très efficace on peut réussir le chelem à Cœur, mais il y a des variantes dans le déroulement du coup.



Ann. : S. don. Pers vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 SA	2 ♣	3 ♡
passe	4 ♡	passe	6 ♡

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle pour la Dame et l'As de Trèfle d'Est, *comment Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Après l'entame du 4 de Trèfle *la défense pouvait-elle faire* chuter le contrat ?

Réponse

La manœuvre de Milton Work, connue également sous le nom de « contre-temps », permet de ne perdre aucun Pique si le déclarant joue le 2 de Pique au mort, et *si Est ne met pas l'As*. En effet, Sud, après avoir fait le Valet de Pique, pourra défausser son dernier Pique sur le Roi de Trèfle affranchi.

Que va-t-il se passer si Est se précipite sur l'As de Pique au premier tour ? Sud ne perdra plus de Carreau car il pourra défausser deux Carreau sur Roi et Dame de Pique (après avoir fait le Valet de Pique) et un autre Carreau sur le Roi de Trèfle.

Bref, la ligne de jeu gagnante est la suivante : As de Trèfle coupé, 7 de Cœur pour le 9, 2 de Pique pour le Valet, 8 de Cœur pour la Dame, Roi de Trèfle (défausse 5 de Pique), As de Cœur et le déclarant donne un Carreau. Si Est met l'As de Pique et contre-attaque atout, le déclarant prend, tire le Valet de Pique, puis Dame et As de Cœur, Roi Dame de Pique et Roi de Trèfle (pour la défausse de ses trois petits Carreau).

La défense aurait-elle pu faire chuter le contrat ?

Oui, si Est *laisse passer la Dame de Trèfle !* En effet, la manœuvre de Work ne peut plus fonctionner et on perdra toujours un Pique et un Carreau.

Le chelem est-il infaisable ? Non, si le déclarant *fournit le 10 de Trèfle* sur l'entame ! Est met le Valet de Trèfle, Sud coupera, montera au mort par le 9 de Cœur et jouera le 2 de Pique. Si Est laisse passer, le déclarant jouera ultérieurement le Roi de Trèfle pour affranchir la Dame afin de défausser son dernier Pique...

RECONSTITUTION MÉTHODIQUE

Le grand art est arriver à reconstituer les mains adverses afin de pouvoir jouer comme si les quatre jeux étaient étalés sur la table. La donne suivante a été distribuée dans un grand tournoi par paires à Bielefeld en Allemagne. Le coup a été réussi par Jean-Paul Meyer, qui venait de gagner avec Stretz la médaille de bronze du championnat d'Europe.

♠ D 10 5 2
♡ 10 6 3
◊ 8 6 3 2
♣ 7 2

♠ V 8 3 — ♡ V — ◊ 9 4 — ♣ R D V 10 9 5 4 (Ouest)

♠ R 9 7 6 — ♡ D 9 8 5 — ◊ V 7 — ♣ A 8 6 (Est)

♠ A 4
♡ A R 7 4 2
◊ A R D 10 5
♣ 3

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Meyer	Lenewski	Stretz	Martens
2 ◊	4 ♣	contre !	passe
4 ♡	passe	passe	passe

Ouest entama le Roi de Trèfle. Est prit avec l'As et rejoua le 8 de Trèfle. *Comment Meyer en Sud a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

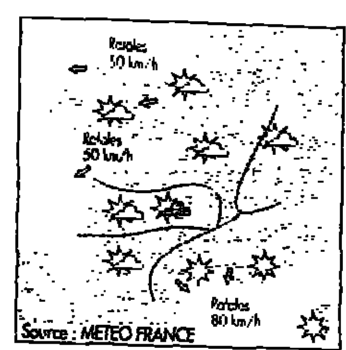
L'ouverture de « 2 Carreaux » était artificielle et forcing de manche. Le saut à 4 Trèfles était un barrage et, quand Nord contra, Sud avertit ses adversaires que le contre signifiait conventionnellement que Sud était *très faible !* Est, qui se préparait à dire « 5 Trèfles », décida alors de passer...

Philippe Brugnon

هكذا من الأصل

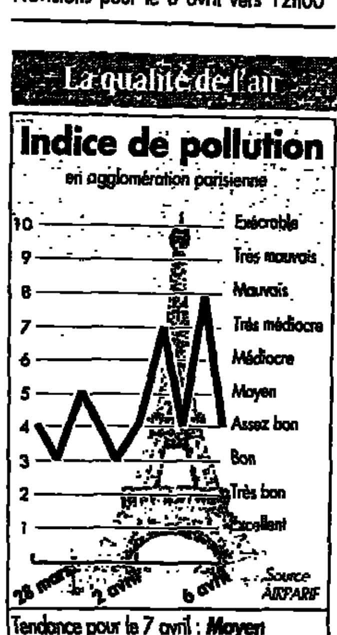
Retour progressif du soleil

L'ANTICYCLONE centré sur le proche Atlantique continue de protéger la France. Le courant perturbé est repoussé au nord des îles Britanniques. Il a cependant introduit de l'humidité de basses couches au nord de la Loire ces derniers jours, engendrant une grisaille persistante. Mais de l'air plus frais pénètre sur le pays par le nord-est en cette fin de semaine, parvenant à assécher l'atmosphère.



Prévisions pour le 8 avril vers 12h00

La qualité de l'air



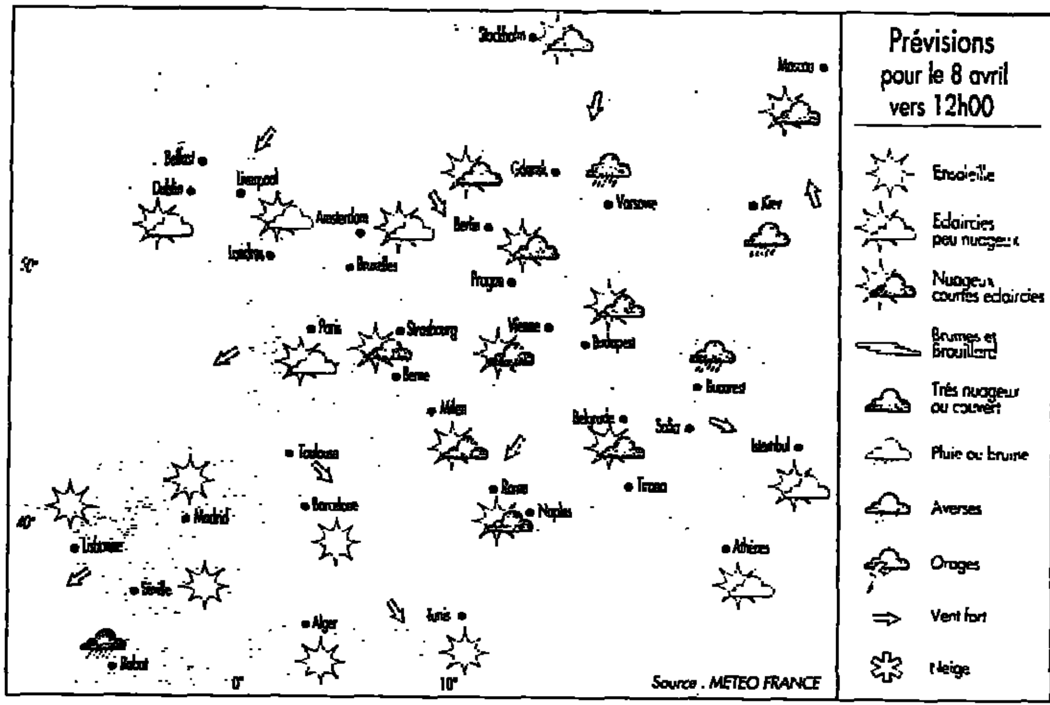
Tendance pour le 7 avril : *Moyen*

Samedi matin, les nuages seront nombreux sur le Poitou-Charentes, la Guyenne, le Quercy-Rouergue, le Limousin, l'Auvergne et le Lyonnais, et pourront amener quelques gouttes de pluie localement. Le sud de l'Aquitaine et le sud de la région Midi-Pyrénées connaîtront de nombreux brouillards matinaux. Ils laisseront percer le soleil dès le milieu de la matinée. Le soleil dominera dès le lever du jour sur le Languedoc-Roussillon, la Provence-Côte d'Azur, la Corse, le Vivarais, le Dauphiné et la Savoie. Le mistral et la tramontane souffleront jusqu'à 80 km/h en rafales. Sur la Bretagne, les Pays-de-Loire, le Centre jusqu'à la Bourgogne, les nuages et les éclaircies alterneront. Les embellies seront plus larges sur la Normandie, le Nord - Pas-de-Calais, la Picardie, l'Ile-de-France, la région Champagne-Ardenne et la Lorraine. Les nuages prédomineront en revanche sur l'Alsace et la Franche-Comté.

L'après-midi, l'amélioration sera généralisée. Le soleil régnera sans partage sur le pourtour méditerranéen, le Vivarais et les Alpes. La tramontane balaiera le golfe du Roussillon, atteignant jusqu'à 70 km/h en rafales, contre 80 km/h pour le mistral. Sur l'ensemble des autres régions, le ciel sera généralement peu nuageux, et les éclaircies seront généreuses. Le vent d'est, qui soufflera jusqu'à 50 km/h en rafales, rafraîchira les côtes de la Manche.

Le retour progressif du soleil s'accompagnera d'une vague de fraîcheur. Les températures minimales seront voisines de 5 degrés au nord de la Loire, mais de 10 degrés sur la pointe bretonne. Elles avoisineront les 7 degrés au sud de la Loire, atteignant jusqu'à 13 degrés près de la Méditerranée. Les températures maximales s'étageront de 10 à 20 degrés du nord au sud, jusqu'à 24 degrés en Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



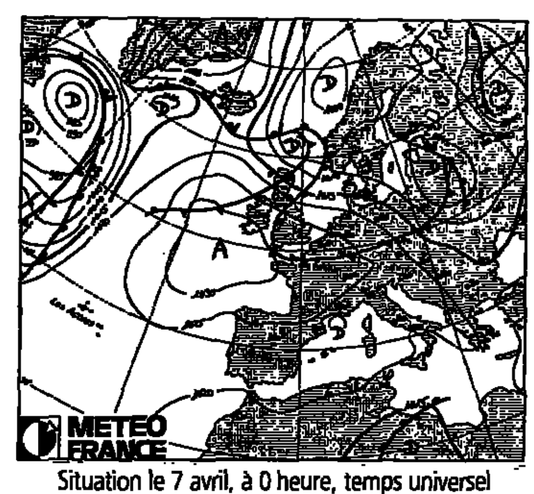
TEMPÉRATURES du 6 avril 1995 maxima/minima

FRANCE

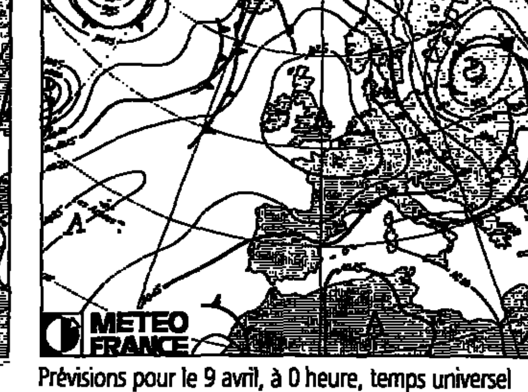
AJACCIO	14/6
BIARRITZ	13/9
BORDEAUX	19/8
BOURGES	17/11
BREST	13/9
CAEN	13/9
CHERBOURG	15/5
CLERMONT-F.	18/9
DIJON	17/9
FORT-DE-FR.	30/23
GRENOBLE	22/7
LILLE	14/8
LIMOGES	16/11
LYON, BRON	18/10
MARSEILLE	19/9
NANCY	14/10
NANTES	16/11
NICE	15/9
PARIS	14/12
PAU	14/7
PERPIGNAN	20/15
POINTE-A-PIT.	31/22
RENNES	14/11
ST-D.-RÉUNION	30/23
ST-ÉTIENNE	17/7
STRASBOURG	18/10
TOULOUSE	16/8
TOURS	16/11

ÉTRANGER

ALGER	19/5
AMSTERDAM	13/8
ATHENES	19/12
BANGKOK	35/27
BARCELONE	18/11
BELGRADE	22/9
BERLIN	12/7
BOMBAY	33/21
BRASILIA	25/19
BRUXELLES	13/6
BUCAREST	18/9
BUDAPEST	19/11
BUENOS-AIRES	25/19
CARACAS	29/23
CHICAGO	17/2
COPENHAGUE	8/5
DAKAR	23/18
DJAKARTA	30/23
DUBAI	29/22
DUBLIN	18/9
FRANCFORT	14/8
GENEVE	19/6
HANOI	22/19
HELSINKI	2/-2
HONG-KONG	22/19
ISTANBUL	19/11
JÉRUSALEM	20/11
KIEV	10/5
KINSHASA	31/22
LE CAIRE	24/13
LIMA	24/18
LISBONNE	28/15
LONDRES	20/7
LOS ANGELES	16/13
LUXEMBOURG	11/6
MADRID	26/6
MARRAKECH	25/13
MEXICO	26/12
MILAN	24/6
MONTRÉAL	-3/-13
MOSCOU	5/-4
MUNICH	16/9
NAIROBI	25/16
NEW DELHI	34/18
NEW YORK	7/-2
PALMA DE MAJ.	22/7
PÉKIN	19/7
PRAGUE	14/8
PRETORIA	22/15
RABAT	25/11
RIO DE JAN.	28/22
ROME	16/5
SAN-FRANC.	14/13
SANTIAGO	27/11
SÉVILLE	29/12
ST-PETERS.	5/-2
STOCKHOLM	4/-3
SYDNEY	23/14
TENERIFE	22/16
TOKYO	15/13
TUNIS	20/12
VARSOVIE	12/5
VENISE	16/10
VIENNE	17/11



Situation le 7 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 9 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
Réveil politique en Angleterre

LE PEUPLE britannique s'intéresse de plus en plus à la politique et à l'activité des partis. Il sent que la victoire est proche et que le jour n'est pas loin où le roi prononcera la dissolution du Parlement. Les congrès des partis se succèdent à un rythme rapide. Les libéraux ont donné l'exemple en se réunissant du 1er au 3 février à Kingsway Hall. Puis ce fut le Parti conservateur qui tint ses assises les 14 et 15 mars et qui entendit un discours quasi électoral de M. Churchill. Enfin, au début de ce mois, on vit siéger presque simultanément trois autres partis de moindre importance : le Cooperative Party à Scarborough, l'Independent Labour Party à Blackpool, le Commonwealth Party à Liverpool (...).

On comprend aisément que le public anglais soit impatient d'aller aux urnes. Les dernières élections parlementaires datent du 14 novembre 1935. La Chambre actuelle n'aurait pas dû aller au-delà de 1940, mais Hitler, en déchaînant la guerre européenne, en a décidé autrement. Les Communes ont été prorogées, et l'on n'a procédé qu'à des élections partielles durant le conflit. Ce Parlement a vécu dix années terribles et glorieuses, dont cinq sous un régime de trêve des partis et de coalition gouvernementale, et il n'a recruté que 79 nouveaux membres sur un total de 615. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les députés eux-mêmes aient le désir de ce renouvellement physique et spirituel que seules des élections générales peuvent apporter.

Peut-on faire des pronostics sur la composition politique de la future Chambre des communes ? A l'heure actuelle la chose est impossible. Ce qui est sûr, c'est que les compétitions seront ardentes, car il y aura près de 1 800 candidats pour les 640 sièges que comptera la prochaine Chambre.

André Pierre
(8-9 avril 1945.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au jeudi 6 avril. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 210-480 ; Alpe-du-Grand-Serre : 60-200 ; Auris-en-Oisans : 114-170 ; Autrans : 60-150 ; Chamrousse : 140-200 ; Le Collet-d'Allevard : 70-250 ; Les Deux-Alpes : 80-400 ; Lans-en-Vercors : 5-80 ; Méaudre : n. c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-160 ; Les Sept-Laux : 50-250 ; Villard-de-Lans : 40-150.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 50-380 ; Les Carroz-d'Araches : 82-410 ; Chamonix : 40-450 ; Châtel : n. c. ; La Clusaz : 30-400 ; Combloux : n. c. ; Les Contamines-Montjoie : 50-380 ; Flaine : 170-410 ; Les Gets : 60-300 ; Le Grand-Bornand : 10-260 ; Les Houches : 10-200 ; Megève : 40-320 ; Morillon : 00-295 ; Morzine-Avoriaz : 30-380 ; Praz-de-Lys-Sommand : 240-325 ; Praz-sur-Arly : n. c. ; Saint-Gervais : 100-175 ; Samoëns : 10-310 ; Thollon-Les Mémises : 180-240.

SAVOIE

Les Aillons : n. c. ; Les Arcs : 142-420 ; Arèches-Beaufort : 47-400 ; Aussois : 60-160 ; Bessans : 120-140 ; Bonneval-sur-Arc : 130-380 ; Le Corbier : 120-230 ; Courchevel : 55-334 ; La Tania : 55-334 ; Crest-Voland-Cohennoz : 100-200 ; Flumet : 60-250 ; Les Karellis : 152-300 ; Les Menuires : 115-300 ; Saint-Martin-de-Belleville : 60-300 ; Méribel : n. c. ; La Norma : 30-250 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 60-250 ; Peisey-Vallandry : 145-255 ; La Plagne : 225-385 ; Pralognan-la-Vanoise : 110-250 ; La Rosière 1850 : 185-385 ; Saint-François-Longchamp : 180-300 ; Les Saisies : 250-370 ; Tignes : 208-300 ; La Toussuire : 100-200 ; Val-Cenis : 40-140 ; Valfréjus : n. c. ; Val-d'Isère : 168-390 ; Valloire : 80-280 ; Valmeinier : 100-280 ; Valmorel : 120-320 ; Val-Thorens : 210-370.

ALPES-DU-SUD

Auron : n. c. ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 40-130 ; Isola 2000 : 35-60 ; Montgenèvre : 120-260 ; Orcières-Merlette : 80-270 ; Les Orres : 50-150 ; Pra-Loup : 15-95 ; Puy-Saint-Vincent : 30-140 ; Le Sauze-Super-Sauze : 00-120 ; Serre-Chevalier : 40-130 ; Super-Dévoluy : 50-180 ; Valberg : n.c. ; Val-d'Allos-Le Seignus : n.c. ; Val-d'Allos-La Foux : n.c. ; Risoul : 80-110 ; Vars : 80-110.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 00-50 ; Cauterets-Lys : 80-190 ; Font-Romeu : 10-40 ; Gourette : 10-120 ; Luchon-Superbagnères : 00-00 ; Luz-Ardiden : 20-50 ; Peyragudes : 40-80 ; Piau-Engaly : 45-90 ; Saint-Lary-Soulan : 5-60.

AUVERGNE

Besse-Super-Besse : 20-100 ; Super-Lioran : 00-70.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 00-110 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 40-120 ; Les Rousses : 20-140.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : 40-70 ; Gérardmer : n.c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 00-00.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour ces stations, on peut s'adresser à l'office de tourisme de chaque pays.
Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ;
Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ;
Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ;
Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ;
Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

PARIS EN VISITE

Dimanche 9 avril

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (60 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** parcours littéraire dans l'exposition Carthage (25 F + prix d'entrée), 11 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **L'HÔTEL DE BOURRIENNE** (45 F + prix d'entrée), 11 heures, 58, rue d'Hauteville (Paris à la loupe).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (34 F + prix d'entrée) : les thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **DE CLUNY À NOTRE-DAME :** petites églises et vieilles ruelles (55 F), 14 h 30, sortie du métro Cluny-La Sorbonne (Europ explo).

■ **DE L'ANCIEN AU NOUVEAU BERCY** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Bercy côté POPB (Art et Histoire).

■ **MARAIS :** maisons d'autrefois caractéristiques (50 F), 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville devant la poste (Paris autrefois).

■ **MUSÉE NISSIM-DE-CAMONDO** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 63, rue de Monceau (Monuments historiques).

■ **LE VIEUX QUARTIER DE LA TOUR DE NESLE** et la rue Visconti (50 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (50 F + 12 F), 15 heures, 12, rue Daru (Christine Merle).

■ **L'HÔTEL DE BOURBON-CONDÉ** (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Monsieur (Isabelle Hauller).

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Elisabeth Romann).

■ **L'HÔTEL DE SULLY** et la place des Vosges (37 F), 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **L'INSTITUT DE FRANCE** et l'Académie française (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Tourisme culturel).

■ **MUSÉE DU LUXEMBOURG :** exposition Peintures italiennes du Musée de Nantes (55 F + prix d'entrée), 15 h 30, 19, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (50 F), 15 h 30, en haut du funiculaire sortie côté gauche (Claude Marti).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du *Monde*. 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général Jean-Marie Colombani
Directeur général Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ROUMANIE.** Après avoir obtenu une augmentation de salaire d'environ 150 francs, les employés du métro de Bucarest qui faisaient grève depuis neuf jours ont repris le travail mercredi 5 avril. – *(AFP.)*

■ **INDE.** McDonald's va ouvrir au début de l'année prochaine ses premiers restaurants à Bombay et New Dehli. Par respect des traditions locales, la chaîne de restauration américaine proposera à ses clients des hamburgers au poulet ou au poisson, des hamburgers et des beignets végétariens, mais pas de viande de bœuf. – *(AFP.)*

■ **JAPON.** La compagnie aérienne japonaise All Nippon Airways a vendu neuf Boeing vieux de plus de dix ans (trois à NI Aircraft Leasing Corp, cinq à KC-Three et un à Nippon Aircraft Leasing Inc.). ANA, qui exploite actuellement une flotte de 120 appareils, a d'autre part passé commande de 19 Airbus et 27 Boeing. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE.** Le Land de Bavière souhaite transformer l'ancienne résidence d'été de Hitler à Berchtesgaden en lieu de villégiature, après sa restitution par les forces américaines à la fin de l'année. Un centre de documentation sur l'histoire du « nid d'aigle » avant, pendant et après la période national-socialiste devrait être créé dans une partie du bunker. Mais il n'est pas prévu d'ouvrir au public les 6 kilomètres de galeries qui courent sous le bâtiment. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM.** Le nombre de cas de paludisme et de décès consécutifs à la maladie a sensiblement diminué l'année dernière au Vietnam. Les autorités médicales ont recensé 604 cas mortels en 1994 contre 1 061 en 1993, 2 658 en 1992 et 4 600 en 1991. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** Le groupe américain Turner International a signé un contrat de distribution en hôtels avec China Central Television, pour la diffusion de CNN international dans 43 hôtels de Pékin. – *(AFP.)*

■ **KAZAKHSTAN.** La chaîne hôtelière autrichienne Marco Polo and Resorts a construit un établissement de luxe à Almaty, capitale du Kazakhstan. Le Rachat Palace, hôtel qui compte 295 chambres dont 39 suites, ouvrira ses portes le 1er mai.

■ **ALLEMAGNE.** Le voyagiste allemand Germania Fluggesellschaft a passé commande de 12 Boeing 737-700 de la prochaine génération. Les livraisons sont prévues à partir du quatrième trimestre de 1997. – *(AFP.)*

CRISE De nombreux artistes, notamment ceux des ateliers frigorifiques situés dans le 13e arrondissement de Paris, sont menacés d'expulsion pour ne pas avoir payé à temps leur loyer. ● LE BÂTIMENT, propriété de la SNCF, est l'un des derniers phalanstères artistiques de la capitale. Ce conflit est un des signes de la nette dégradation de la condition d'artiste. Dans une ville trop chère pour eux, ils sont contraints de s'inscrire au RMI, de prendre un travail d'appoint, parfois d'arrêter de créer. ● LA MAISON des artistes, organisme de la Sécurité sociale, constate que près de trois mille créateurs n'ont pas assez de revenus pour prétendre à une couverture sociale. ● JACQUES MONORY, un des principaux représentants de la figuration narrative, un mouvement qui n'est plus à la mode, vend moins mais avoue peindre avec toujours autant de bonheur.

A Paris, les artistes ont de plus en plus de mal à vivre

Avec la crise du marché de l'art, nombreux sont ceux qui ne peuvent plus payer leur loyer et sont menacés d'expulsion. D'autres multiplient les petits métiers ou sont réduits à toucher le RMI. Rarement la situation des créateurs a été aussi difficile dans la capitale

L'EFFONDREMENT du marché de l'art, en 1991, a ruiné des galeristes. Elle a surtout mis des artistes sur la paille. Depuis deux ans, leurs conditions de vie se sont fortement dégradées. Une jeune artiste connue, qui expose dans une galerie renommée, est caissière trois matins par semaine. Un sculpteur grec, fraîchement sorti de la villa Médicis, boucle ses fins de mois en faisant des chantiers. Un autre est contraint, la nuit, de vendre des produits par téléphone. Un autre encore, non moins reconnu, vit avec sa femme et ses trois enfants dans 30 mètres carrés. On ne compte plus ceux qui, comme dans les Ateliers frigorifiques du 13e arrondissement, ne peuvent plus payer le loyer de leur atelier. Chacun décrit la même spirale : les ventes qui se tarissent, l'atelier qu'on perd, le matériel trop cher, le renoncement et, pour certains, la rue. A bout de ressources, beaucoup ont fini par accepter de toucher le RMI.

Le meilleur baromètre de leur condition se trouve dans un bel hôtel particulier parisien de la rue Berryer, au nom accueillant : Maison des artistes. Depuis 1952, s'y retrouvent les peintres, sculpteurs, plasticiens, affiliés à la Sécurité sociale sous le statut d'artiste. « *La situation est effroyable* », reconnaît Denise Fabert, qui gère une maison où elle travaille depuis vingt ans. Défilent quotidiennement dans son bureau des créateurs désemparés, en retard de cotisations, asphyxiés financièrement. « *Certains n'ont plus de revenus. Plus rien. Ils ne peuvent même plus s'acheter de quoi peindre.* » Pour bénéficier de la couverture sociale, l'artiste doit dégager un bénéfice, tous frais payés (loyer, matériel, etc.), de 42 000 francs par an. 3 500 francs par mois. Une somme modeste. Et pourtant 3 000 des 12 000 affiliés n'y arrivent pas. En réalité, la situation est souvent pire : beaucoup surévaluent leur revenus réels pour être protégés socialement. Et nombre d'observateurs affirment que la grande majorité des artistes qui exposent gagnent autour de 5 000 francs par mois. Bref, ils ne parviennent pas à vivre de leur art. Pour les plus démunis, une caisse de solidarité (300 000 francs) a été mise en place, « *mais certains artistes reconnus, qui sont dans le creux de la vague, refusent l'aumône. Alors on leur prête. En attendant des jours meilleurs...* »

Tout le monde est touché : les diplômés d'écoles des beaux-arts, qui, pour la plupart « *n'ont pour avenir que le RMI ou la vente de pizzas l'été, sur les plages* », affirme, choqué, le professeur et artiste Michel Aubry. Touchée aussi la génération des 50-60 ans (mouvements de la figuration narrative, de l'abstraction géométrique ou cinétique, qui sont passés de mode) et dont les revenus sont tombés « *de plusieurs millions de francs par an à rien* ». Touchés enfin les 30-40 ans, révélés dans les euphoriques années 80, qui ont intégré une galerie, ont exposé à plusieurs reprises, ont vendu. « *Je ne vis pas de ma peinture, c'est moi qui la fais vivre* », avoue un artiste qui subsiste en photographiant les tableaux des autres.



Les difficultés des galeries n'arrangent pas les choses. Certaines ont fermé, beaucoup ont vendu des tableaux sans pouvoir verser les 50 % habituels à l'artiste. « *Car il faut d'abord payer les loyers de retard et l'électricité.* » On est loin de l'époque dorée où la galerie versait une avance sur les ventes. Les frais d'exposition (transports, photographies pour la presse, courrier, etc.) sont maintenant à la charge de l'exposant. Plus grave : tous les artistes rencontrés ont constaté un net ralentissement des aides publiques, commandes d'œuvres, achats.

DES LOYERS ÉLEVÉS

L'État et la municipalité de Paris soutiennent les artistes en leur proposant des ateliers. Mais les loyers restent élevés en ce temps de crise. On ne trouve rien – quand on trouve – à moins de 3 500 francs par mois, souvent plus. « *J'ai un bel atelier, où je vis avec femme et enfants, qui me coûte 5 000 francs de loyer mensuel*, affirme ce plasticien. *Je donne des cours dans des écoles d'art, en province. Ce qui me rapporte 7 500 francs par mois et m'oblige à passer la semaine dans le train. Je n'ai plus le temps de travailler pour moi. Nous devenons des peintres du dimanche... Mes revenus artistiques ? Officiellement 30 000 francs. En fait, zéro. Ce sont des chantiers que j'ai déclarés comme tels. Je viens de recevoir une revue qui me consacre un gros article, et un avis d'interdiction bancaire. J'ai trente-neuf ans. Mais c'est un choix.* »

Comment s'en sortir ? « *On est revenus aux démerdes des années 70*, explique le peintre Eric Dalbis, *pratiquement tous les artistes que je connais ne paient pas leur loyer.* » Certains ont un double emploi : travail en bâtiment, restauration de fresque, décoration d'appartements, mais aussi toute une série de petits boulots. Un artiste reconnu est contrôleur à l'EDF. Michel Aubry a un CAP d'ébéniste. Mais comment se lancer dans une seconde activité quand on a, pour unique bagage, un diplôme d'école d'art ?

Beaucoup vivent grâce au salaire de leur compagne. « *C'est ma femme qui assure le quotidien*, avoue ce peintre qui vit avec deux enfants dans un atelier à peine salubre. *Dans les années 80, ça allait plutôt bien, mes tableaux se vendaient et je faisais des décors pour le théâtre ou des affiches pour la publicité. Aujourd'hui, je fais des chantiers au noir. J'ai appris à couler du béton, à faire de la plomberie. J'ai gagné 70 000 francs cette année, dont seulement 2 000 francs avec mes tableaux* »

Les plus chanceux ont trouvé un poste d'enseignant dans une des écoles des beaux-arts. C'est même la ruée ! « *Pour le poste que j'ai décroché à Limoges, il y avait deux cents artistes candidats*, explique Eric Dalbis. *Mon salaire part dans l'atelier. Ma peinture est déficitaire. Alors je jongle avec les découverts. Je réduis mon rythme de production. Je me demande comment font ceux qui n'enseignent pas.* » Michel Aubry a trouvé un poste à Nantes. 8 000 francs par mois. Un emploi indispensable pour déménager de Châteauroux à Paris. Environ un millier d'artistes bénéficient de postes d'enseignant. Les places sont donc chères. Raymonde Moulin, auteur de *L'Artiste, l'institution, le marché*, constate d'ailleurs qu'un petit carré a accaparé, dans les années 80, les aides publiques, directes ou indirectes (ateliers, postes d'enseigant, commandes publiques, achats d'oeuvres). « *C'est la prime au succès* », dit-elle.

SURVIVE QUI PEUT

Les autres ? Survive qui peut. Ils échappent souvent à la Maison des artistes, touchent le RMI, mais aussi l'allocation spécifique de solidarité (75 francs par jour), et pourront compter, en septembre, sur un fonds social. La Direction des arts plastiques (DAP) au ministère de la culture propose encore des bourses, des aides à la première exposition ou des allocations d'aide à l'installation (de 20 000 francs à 40 000 francs). Sans l'avouer vraiment, la DAP tient compte de la situation sociale de chacun dans le choix des œuvres à acheter, dans le cadre de « *commissions de sauvetage* », comme les surnomment certains.

La Maison des artistes a constaté d'autres effets de la crise : « *Il y a beaucoup de divorces, de dépressions nerveuses, de coups durs. Des femmes craquent, n'arrivent plus à soutenir leur conjoint. Tout ça a une incidence sur la création.* » D'autres, plus fatalistes, remarquent que la galère fait partie du métier. Qu'il faut une obstination de fer, avoir peint plusieurs hivers dans un atelier non chauffé pour s'affirmer et émerger. « *Oui, j'ai quarante ans, je fais des semaines de soixante heures, et je gagne des clopinettes. Et alors ? Il y a tellement de gens qui ne savent pas quoi faire de leur vie.* »

Harry Bellet et Michel Guerrin

Combien sont-ils ?

La Maison des artistes, organisme de la Sécurité sociale, a recensé 11 934 artistes en France (deux tiers d'hommes), dont la moitié en région parisienne. Ils étaient 4 000 en 1977, 7 843 en 1981 et 10 638 en 1988. La majorité sont des peintres (6 455), puis des sculpteurs (1 474), dessinateurs (493) et plasticiens (362). Se retrouvent dans ces statistiques les peintres de la butte Montmartre, qui vendent aux touristes, comme l'artiste de renommée mondiale qui expose au musée. Les photographes ne sont pas rattachés à la Maison des artistes. Selon les spécialistes, il faut multiplier par trois ce chiffre de 11 934 artistes, nombre d'entre eux échappant à cette classification de la Sécurité sociale. Beaucoup sont déclarés sous une autre profession, rattachés au régime de leur conjoint, voire n'ont aucune couverture sociale. Mais, selon le ministère de la culture, si on cerne l'artiste à une production constante, des expositions et un environnement qui le suit, on retombe sur ce chiffre de 12 000 artistes, dont 4 000 à 5 000 pour la région parisienne.

Les bénéfices des artistes en France

Répartition des artistes en fonction de leur bénéfice annuel en milliers de francs

813 – 310 – 979 – 829 – 737 – 8 266

- plus de 300
- de 245 à 299
- de 150 à 244
- de 125 à 149
- de 100 à 124
- moins de 100

Source : Maison des artistes.

Sur les 8 266 artistes, 3 000 environ n'atteignent pas 42 000 francs de revenus annuels.

Jacques Monory, maigre mais serein

SON ATELIER, dans la banlieue sud de Paris, est grand, clair, blanc, net, d'une propreté quasi chirugicale. Des tableaux de grands formats, achevés ou en cours d'exécution, sont appuyés le long des murs. On retrouve les mêmes teintes bleutées et les mêmes thèmes : meurtres, accidents, suicides. Jacques Monory, soixante et onze ans, travaille là depuis quinze ans, mais habite la commune voisine. Classé peintre de la figuration narrative dans les années 60, il connut un beau succès jusqu'à la fin des années 70. Ses œuvres ont alors été achetées par de nombreuses collections publiques.

Les temps sont nettement plus durs. L'année dernière, « Les Eléments du désastre », exposition organisée à la galerie Lelong, n'a eu, reconnaît-il, aucun succès. « *C'était une immense toile de 6 mètres de long et, groupés autour d'elle, une soixantaine de formats plus petits.* » En revanche, cette année-là, un *Hommage à Schwitters* a été acheté 120 000 francs par le Fonds national d'art contemporain. Le prix moyen d'une de ses toiles dans une galerie. « *Il y a douze ou quatorze ans, cela valait le double. Actuellement, je suis en déficit. En 1994, je n'ai pas eu à payer d'impôts. Je vis sur ce que j'ai accumulé.* »

Cette période de vaches maigres ne le trouble pas : « *La crise affecte tous les artistes, de la base au sommet. Mais les prix, il faut le reconnaître, étaient trop hauts. La chute du marché de l'art a découragé beaucoup d'artistes. Ce n'est pas un mal : ce n'étaient pas les plus motivés. Ce métier est très difficile, mais c'est bien comme ça. Si la peinture n'est pas une nécessité, ce n'est pas la peine d'en faire. Matériellement, les conditions de la profession sont moins dures qu'avant. Aujourd'hui, les artistes bénéficient, par exemple, d'une protection sociale. Les conditions de la création ont également changé. Nous connaissons plus de liberté, mais le conformisme, pour être plus diffus, n'en existe pas moins. Même s'il est moins repérable. Pendant les années 60 et 70, j'étais à la mode, les musées d'avant-garde m'invitaient. L'usure rapide du goût, caractéristique de notre époque, a fait qu'on est passé à autre chose. Certains mouvements, comme le cinétisme, ont été presque totalement laminés.*

» Un gros succès est un handicap presque aussi insurmontable qu'une panne totale. Il faut être très fort pour ne pas devenir prisonnier d'un système, refuser les commandes à répétition, ne pas démultiplier inutilement son œuvre. Andy Warhol a génialement vaincu la difficulté en incluant tous ces paramètres dans sa démarche artistique. Pourquoi me plaindrais-je ? Je ne suis ni inconnu ni rejeté. On ne me téléphone plus tous les matins. Je peux payer mes frais, partir en vacances, et, bien sûr, l'essentiel : continuer à peindre. »

Emmanuel de Roux

Menaces d'expropriation aux ateliers du quai de la Gare

AU 91 quai de la Gare, à la hauteur du pont de Tolbiac, s'élève un haut bâtiment – du « médiéval 1920 » revu par un bétonneur pressé. Il est connu sous le nom de Frigo. Dans ces anciens entrepôts frigorifiques travaillent cent cinquante artistes depuis une dizaine d'années. On trouve là une majorité de plasticiens (peintres et sculpteurs), mais aussi des photographes, décorateurs, architectes, musiciens et cinéastes. Le groupe musical et l'Orchestre national de jazz y ont leur siège.

Une menace diffuse pèse sur ce phalanstère. Certains artistes, particulièrement touchés par la crise du marché de l'art, paient irrégulièrement leurs loyers. Les risques d'expulsion se précisent. Elle ne vise pour le moment que les mauvais payeurs. Tous pourtant redoutent un vaste coup de balai. Le Frigo est en effet situé à l'intérieur de la ZAC Seine Rive gauche, à quelques dizaines de mètres de la Bibliothèque nationale de France, face à la Seine. A terme, cet immense local devrait être cédé à la société mixte chargée d'aménager le nouveau quartier, la Semapa. Quel sera son sort ? Jacques Toubon, ministre de la Culture et maire du 13e arrondissement, trouve au bâtiment une « *silhouette intéressante* ». Sa femme en a fait le point fort de son « 13e art », une opération portes ouvertes dans les ateliers de l'arrondissement. Aujourd'hui la Semapa s'interroge : faut-il laisser le bâtiment en l'état ou accueillir les artistes dans un nouvel édifice construit sur le site même ? Les artistes, qui estiment avoir investi 10 millions de francs en dix ans pour aménager cette carcasse de béton, sont très inquiets. « *Il n'y a pas d'autres lieux de ce type à Paris*, rappelle le sculpteur Jean-Paul Reti, président de l'une des deux associations qui gèrent le Frigo. *3 000 ateliers ont été détruits en vingt ans. Aujourd'hui, on en construit une cinquantaine par an, guère plus. L'Hôpital Ephémère doit fermer ses portes à la fin de l'année. Quarante artistes vont devoir chercher un nouveau lieu de travail. En nous expulsant de ces ateliers, on nous ôte notre outil de travail.* »

ÉCHANGES MARCHANDISES

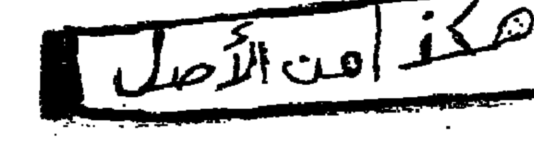
Jean-René de Fleurieu, l'un des occupants, insiste : « *Traditionnellement les artistes occupent des vieux hangars, entrepôts aménagés, arrière-cours. Il y en a de moins en moins dans Paris. Nous voulons bien aller ailleurs, mais pas n'importe où. Nous ne voulons pas être des exclus.* »

Le propriétaire du Frigo est la SNCF, qui loue ces 8 800 m² découpés en une centaine d'espaces de toutes tailles. Entre le milieu des années 60 et le début des années 80, ces entrepôts étaient abandonnés, peuplés de quelques squatters dont la SNCF désirait se débarrasser. La compagnie ferrovière n'a donc pas fait une mauvaise affaire en louant ces volumes. Même si les loyers (un an, renouvelables par tacite reconduction) sont faibles (environ 360 F le m² par an, plus la TVA et les charges, soit 300 F à 400 F supplémentaires par mois). D'autant que ce dédale de béton a été aménagé par les locataires qui ont percé des ouvertures, monté des cloisons, fait venir l'eau et l'électricté.

« *Les revenus des gens qui travaillent ici s'échelonnent de un à dix*, indique Jean-Paul Reti. *Cette disparité est la preuve que des artistes venus d'horizons divers peuvent vivre ensemble. Elle est facilitée par le fonctionnalisme et l'esthétique de l'endroit qui permet la cohabitation d'activités très diverses : tournages de films* [*Elisa* de Jean Becker ou *Les 101 Nuits*, d'Agnès Varda], *répétitions de groupes musicaux* [les Négresses vertes et Bérurier Noir ont fait leurs débuts ici], *représentations théâtrales.* » Que faire pour éviter l'expulsion ? « *Pour payer nos loyers, nous avons proposé à la SNCF des échanges marchandises*, précise l'artiste Dominique Fury. *La compagnie n'a pas encore répondu.* »

E. de R.

★ Association pour le développement du 91 quai de la Gare dans l'Est parisien. Tél. : 44-24-96-96.



Les us et abus des tremplins rock et chanson

On ne compte plus les municipalités misant sur ces nouveaux « Golf-Drouot » pour promouvoir la scène locale. En revanche, très rares sont les lauréats à avoir fait carrière

Le festival Chorus des Hauts-de-Seine est devenu, en douze ans, une référence dans l'univers de la chanson francophone. La finale de cette année met en compétition neuf concurrents, après des éliminatoires ayant réuni deux cents participants, puis une demi-finale. Les tremplins s'ouvrent aussi au rock et aux autres musiques, notamment avec le concours « Starting rock », né il y a deux ans. Malheureusement, ces manifestations se multiplient dans l'Hexagone, ce qui limite leur efficacité et produit, parfois, l'effet inverse de celui recherché. En effet, peu de lauréats font la carrière qu'ils espéraient, ou qu'on semblait leur promettre en les récompensant. En revanche, des artistes qui auraient pu jouer leur avenir devant le public – le seul juge qui, en dernière instance, tranche – sont découragés.

12e TREMPLIN DE LA CHANSON avec Yves Postic, Denis Rainville, Dominique Dalcan, Rachel des Bois, Jean-Louis Daulne, Laurence Revey, Thibaud Couturier, Clara Finster, Las Patatas Espantadas. Soirée clôturée par un concert d'Alain Chamfort. Théâtre André-Malraux, place des Arts, Rueil-Malmaison. 7 avril, 20 h 30. Tél. : 47-32-24-42. 60F.

La finale du Tremplin de la chanson du festival Chorus des Hauts-de-Seine devait se disputer, vendredi 7 avril au théâtre André-Malraux de Rueil-Malmaison. Un Belge, Jean-Louis Daulne, un Québécois, Denis Rainville, et une Suisse, Laurence Revey, figurent cette année parmi les neuf finalistes sélectionnés par un jury de professionnels après un marathon de deux cents auditions et une demi-finale. Si les candidats ont tous moins de trente-cinq ans, le parcours de certains prouve que l'épreuve se « professionnalise ». Les 100 000 francs du Grand Prix du conseil général des Hauts-de-Seine et d'autres récompenses tentent aussi ces artistes dont la carrière est en développement.

EFFETS PERVERS

En prélude à cette joute a eu lieu, samedi 25 mars, la finale de Starting Rock, concours né il y a deux ans d'une volonté d'ouverture aux musiques rock et apparentées. Plus modestement régional, ce concours voudrait pourtant se distinguer d'opérations similaires qui se multiplient. On ne compte plus les municipalités misant sur ces « Golf-Drouot » d'aujourd'hui pour promouvoir la scène locale. Malheureusement, une méconnaissance des besoins des artistes et des réalités de l'industrie musicale limite la portée de ces manifestations. Trop souvent les participants, généralement ni rémunérés ni même défrayés, auront à souffrir de conditions techniques inadaptées avant d'être jugés par un jury qui préférera s'accorder sur un choix « moyen ». Très rares sont les lauréats de ces innombrables tremplins à avoir fait carrière.

Avant de participer au jury de Starting Rock, Dominique Misslin, producteur entre autres des spectacles de Manu Dibango et de Bill Deraime, mettait en garde contre les effets pervers de ces concours. *« Il ne faut pas que ces tremplins brouillent la séparation entre les pratiques amateur et professionnelle. Les groupes gagnants croient pouvoir y arriver, c'est un leurre. Beaucoup sont sortis du lot artificiellement. La scène est la seule vérité. Le public est le seul jury infaillible. »* Conscient des risques encourus, Alain Osowski, l'organisateur de Starting Rock, dit avoir pris ses précautions. *« Nous essayons de rester fidèles à nos lauréats, de leur fournir une aide technique à long terme. Nous les programmons dans des salles de la région et à d'autres moments du festival. Ce tremplin n'est que la partie émergée de l'iceberg du rock dans les Hauts-de-Seine. Avec un budget de 1 million de francs, notre "plan rock" permet d'aider les lieux de diffusion, de faire de la formation, de soutenir des projets artistiques. »*

Dans la salle du théâtre Jean-Vilar, les quatre groupes finalistes (trois cents candidats au départ), 7, Oscar Nip, Marousse et Mister Gang, se sont affrontés sans passion. A chacun vingt minutes pour convaincre, devant un public clairsemé. En coulisse, le jury devise sur les influences trop ouvertement anglo-saxonnes du rock-fusion de 7 et des Oscar Nip. La pimpante Marousse est accompagnée de plusieurs anciens musiciens de Mano Negra. Ils ne sont pas pour rien dans ce mélange coloré de styles et l'énergie revigorante dégagée par la chanteuse. Quelques semaines auparavant, le groupe a été retenu par le Réseau Printemps, le mieux structuré sans doute des « tremplins » nationaux, permettant aux sélectionnés de participer au Printemps de Bourges. Mister Gang n'a pas eu cette chance, mais il tient ce soir sa revanche. Techniquement très maîtrisé, au point d'être parfois aseptisé, leur reggae-funk a impressionné. Verdict : Prix du conseil général et Prix du public, soit 55 000 francs (Marousse obtenant les 20 000 francs du Prix du jury).

Malgré les vingt-deux ans de moyenne d'âge de ses huit membres, ce groupe métissé de l'Essonne dévoile un CV de bête de concours. Babeth Chosson, le manager, explique ses choix stratégiques. *« Dès ses débuts, il y a deux ans, Mister Gang a participé à beaucoup de tremplins. D'abord des petits comme celui de Fresnes qui nous a permis de travailler une semaine avec des gens du Conservatoire. L'an passé, les 50 000 francs du tremplin universitaire Campus à l'oreille nous ont permis de produire un CD quatre titres. Ces tremplins pallient le manque de salles ouvertes aux jeunes groupes. Mais ces compétitions sont aussi éprouvantes. Nous avons mal vécu notre élimination du Printemps de Bourges. Chorus des Hauts-de-Seine est le dernier tremplin auquel nous participons. »*

Ni aide ni alibi

Il y a huit ans, l'ADIAM 92 (Association départementale d'information et d'action musicale) décidait d'étoffer le Tremplin de la chanson, créé en 1984, d'un véritable festival. Baptisé Chorus des Hauts-de-Seine, l'événement a programmé pour sa huitième édition cent quarante-cinq spectacles donnés du 17 mars au 9 avril dans trente communes du département. Beaucoup de vedettes – Claude Nougaro, Charles Aznavour, Alain Bashung, MC Solaar, Alain Souchon –, des représentants moins célèbres de la chanson de qualité – Juliette, Romain Didier, Allain Leprest, Peter Kröner –, mais aussi de jeunes artistes venus tenter leur chance à l'occasion de deux concours qui ne sont pas des alibis de circonstance, ni une « aide aux nouveaux talents » pour soulager, en dernière minute, la mauvaise conscience des programmateurs.

Stéphane Davet

Benat Achiary ou le chant à gorge déployée

LE SAXOPHONISTE Michel Doneda, avec qui le chanteur Benat Achiary travaille depuis seize ans, a intitulé l'un de ses récents albums *L'Elémentaire sonore*. Elémentaire, Achiary l'est certainement : tourné vers la simplicité des principes fondateurs, l'eau, la terre, le feu, l'air, il a affiné et amplifié son chant pour qu'il serve des univers sonores aussi vastes que les vallées souletines, où volent les aigles et courent les vents contraires de la montagne pyrénéenne. On l'a vu chanter en compagnie de chœurs d'hommes, dont les Basques sont si friands, au milieu des stalactites, dans des grottes enflées comme des ventres tutélaires. On l'a surpris en train d'enseigner l'art du souffle au petit matin, au beau milieu d'un marais poitevin, à des groupes d'amateurs en gros pulls de laine. Ou encore creuser à mains nues dans la poésie de Federico Garcia Lorca avec le jazzman dissident Bernard Lubat, le guitariste flamenco Pedro Soler et le pianiste allemand Ulrich Gumpert, tous membres de la tribu des improvisateurs libres, flâneurs imprévisibles des régions sans frontières de la musique pure (le spectacle créé en 1992 s'intitule « Le Poète à New York ». *« Il n'a pas encore terminé sa trajectoire »*, dit Achiary). Il y a du jazz là-dedans, et de la tradition. « *De l'atavisme*, selon Benat Achiary, homme à la douceur courtoise et souveraine, que la précipitation urbaine n'atteindra pas de si tôt. *L'atavisme est une braise, le signe structurant d'une communauté en marche. Il faut reconnaître ce patrimoine en soi, le faire fructifier.* »

« L'INNOVÉ COMME RETROUVAILLE »

Personnage à part, vissé aux fêtes de Pampelune, fier de la Pastorale (théâtre chanté de la grande tradition souletine) qu'il a composée pour le village de Sainte-Engance *« le nom d'une sainte portugaise »*, Benat Achiary cite pour étayer son propos les écrivains et poètes Jon Mirande, Lord Byron, René Char, qu'il a chantés en basque, les essayistes qui l'ont éclairé et l'islamologue Jacques Berque : *« L'authentique n'est pas l'antique comme rabachage, mais l'innové comme retrouvaille. »*

A quoi songe cet étrange musicien qui se sert de sa voix comme d'un instrument complexe ? A conquérir de nouveaux territoires, et à « *explorer tous les possibles, au sens où l'entendait Fernando Pessoa* ». Pour l'heure, cultiver l'extrême plaisir du chant avec Amar Lur, un chœur de douze voix puissantes, douze hommes en costumes noirs chantant des polyphonies farouches. Reprendre l'aventure *« éolienne »* avec Michel Doneda. Repasser dans sa mémoire du chant les textes épiques de Junes Casenav commandés par les villageois de Sainte-Engance pour raconter encore une fois l'histoire des guerres carlistes, et *« que les bergers collent sur les murs de l'étable pour les apprendre en trayant »*.

Véronique Mortaigne

★ Concert : Théâtre 71, place du 11-Novembre, Malakoff (92). Mº Malakoff-Plateau-de-Vanves. 16 h 30, le 8 avril. Tél. : 46-55-43-45. Location Fnac. De 85 F à 115 F. Albums : *Arranoa*, 1 CD Ocora C5559045, distribué par Harmonia Mundi. *Lili Purprea*, avec Bernard Lubat (synthétiseur), Dominique Regef (vièle à roue), Pedro Soler (guitare). 1 CD Silex Y225401, distribué par Auvidis.

Le premier Salon international du patrimoine se tient au Louvre

SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE. Le Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, 75001 Paris. Jusqu'au 9 avril, de 10 heures à 19 h 30. Entrée 50 F.

L'art est en crise. Le patrimoine, lui, semble avoir le vent en poupe. Au point de susciter un salon. Que peut-on exposer dans un tel endroit ? Le sous-titre de la manifestation encadre le propos : conservation, restauration, restitution. Installé dans le Carrousel du Louvre, à quelques pas du musée regorgeant d'œuvres diverses, on ne verra pas ici un seul objet exposé en tant que tel, mais un clavecin exhibant ses entrailles, un violon en pièces détachées, l'écorché d'un vitrail, une tapisserie en lambeaux, un tableau zébré d'éraflures, un bas-relief poreux, une commode estropiée. Et derrière chacun d'entre eux, un homme ou une femme en train de rabouter, recoudre, recoller, patiner, poncer, repeindre ou remplacer.

Tous les métiers de la chirurgie ou de la médecine appliqués aux matériaux déficients sont présents. Aucune spécialité ne manque à l'appel. La maison Chevalier s'enorgueillit de nettoyer, restaurer et conserver, depuis trois générations, toutes les tapisseries anciennes. Le domaine de Benoit Migeon est l'ivoire. Robert Gohard, doreur, expose ses références : le dôme des Invalides, les chevaux du pont Alexandre-III, la place de la Concorde. Emmanuel Allisy se cantonne aux mécaniques anciennes et à l'horlogerie. La Galerie 20 se charge des œuvres graphiques détériorées et Keramos des faïences, porcelaines et autres terres cuites en morceaux. Les maladies de la peinture sur toile n'ont pas de secret pour l'atelier Anna Poniatowski. Celles de la peinture murale regardent plutôt France Bonnimond-Dumont. L'Atelier Parot travaille dans le vitrail de toutes les époques.

UN FLORILÈGE D'ÉCOLES

Sur 2 000 m², une centaine de cellules exposent ainsi des petits « laboratoires » miniatures. Des plus traditionnels aux plus futuristes. Le promeneur distrait ne sait plus très bien où commence l'un et où s'achève l'autre, et finit par douter de ses repères. Mais ici il n'y a pas de distrait. Chaque visiteur est un professionnel en puissance pénétré du triple dogme de la sauvegarde du patrimoine culturel : stabilité (des matériaux), lisibilité (de l'intervention), réversibilité (de la solution adoptée).

Autre signe qui indique la bonne santé de ce secteur : l'extraordinaire floraison d'écoles, d'instituts et de centres de formation, dans toutes les disciplines. Les métiers du patrimoine sont innombrables et les chemins pour les atteindre, multiples. Des ateliers pédagogiques devraient sensibiliser deux fois par jour le jeune public. Sera-t-il rebuté par ces formations pointilleuses, par tant d'austères spécialités ? Il semble que non, si l'on en croit le succès d'une récente manifestation qui se déroulait les 25 et 26 mars dernier au Carrousel du Louvre. Les journées organisées autour des métiers de la culture avaient attiré 25 000 personnes. Mais il s'agissait là d'informatique et d'images virtuelles, pas de vieilles pierres.

Emmanuel de Roux

Le théâtre interroge la technologie

Le Festival de Maubeuge entre vidéo et scène

VISAS 95. Maubeuge International Théâtre. Jusqu'au 8 avril. Tél. : 27-65-65-40

MAUBEUGE
de notre envoyé spécial

Le Maubeuge International Théâtre (un des rendez-vous de l'année théâtrale en France), huitième du nom, s'est associé cette année au deuxième Marathon de la danse de Charleroi sous l'appellation Visas 95. Un visa qui validait aussi le passage entre les arts de la scène et les nouvelles technologies, présentes à coup d'installations (transformant une chapelle en *« temple du cyberspace »*), de colloques et de spectacles comme ceux des Japonais de Dumb Type et, *a contrario*, des Danois d'Hotel Pro Forma.

Aux jeunes gens pressés de se projeter dans les promesses d'une scène virtuelle, Nadia Thalmann (du Miralab à Genève), qui présentait un numéro de trapèze de trente secondes exécuté par une Marilyn tridimensionnelle de son invention, rappelait qu'il avait nécessité le travail de cinq personnes pendant trois ans. *« Avant que des acteurs de synthèse puissent monter une pièce par eux-mêmes, il faudra encore du temps. On bute sur le problème de leur motivation. On n'arrive pas à modéliser le désir. Eux sont imbattables sur la question de la mémoire, mais nous avons des longueurs d'avance pour l'émotivité et les sensations. »*

Tandis que la technique s'essouffle à vouloir approcher l'art par la vie et la vie par simple mimétisme, l'art, si l'on en juge par *Operation Orfeo* (Hotel Pro Forma), peut mimer froidement la technologie. Basé sur une musique de Cage, cet opéra discipline les corps au risque de la raideur. Pour chacun des récitants, interpréter, c'est avoir été modélisé, répéter l'autre. Pratiquant l'esprit de géométrie appliqué au collectif, résistante à l'individuation, son inspiratrice, Kirsten Dehlholm, s'adonne assidûment depuis ses débuts aux exercices du semblable et du clone. *Carpe carpe carpe* (1989) mettait ainsi en scène sept enfants de huit ans, *Fact arte fact* (1991), cinq paires de jumeaux de sept à soixante-sept ans, et *The Picture of Snow White* (1994), sept nains identiquement vêtus.

LANGAGES

Operation Orfeo se joue à l'intérieur d'un écran géant strié horizontalement de hautes marches. Après avoir été maintenus dans une lueur d'aube des temps cathodiques, les interprètes s'animent mécaniquement, graphes noirs sur fond blanc, comme des notes de musique parcourant une portée. Un moment, un projecteur les transforme en pixels habillant les lignes de l'écran. Les corps se plient aux pleins et déliés de simples signes, réduisant toute épaisseur humaine. Eurydice est un trait de plume se hissant puis retombant en bas de page. L'austérité de cet opéra op-art se dissout malheureusement au final dans les facilités d'un laser.

Si les technologies, même lorsqu'elles n'ont plus rien de nouveau, font leur effet, les rumeurs qui les précèdent en suscitent plus encore. Il aura fallu l'intervention de Derrick De Kerckhove (Institut Mac Luhan, Toronto), pour convaincre que *« la réalité virtuelle sera le refuge d'une économie de divertissement là où la télévision a cessé de faire effet »*. Dispensateur de ces petites phrases dont sont friands les groupes de communication, Derrick De Kerckhove lâcha : *« C'est dans la manière dont le langage travaille la machine et est travaillé par elle que se lira notre avenir. »*

Le langage est précisément l'affaire de Dumb Type, une troupe de Kyoto qui a une vision assez sombre du présent. Plutôt bavarde au final (*dumb* signifie pourtant « muet » en anglais), elle propose avec *S/N* un techno-théâtre, une sorte de CD-Rom au format cinémascope, parfois interactif, où, sous des traces d'amateurisme bravement revendiquées, une technologie hyperprofessionnelle mêle vidéo, images fixes, textes et slogans projetés dans des flots de bons sentiments et quelques doses de pornographie populaire à la japonaise.

La provocation ressuscite lorsqu'elle mélange les jeux naïfs renaissants des années 60 et le théâtre d'agit-prop. *S/N* s'intéresse aux causes comme le sida avec une efficacité que ne renierait pas Act-up. *« Symbole de ceux qui ne communiquent que de façon virtuelle et ont créé leur propre façon de parler »*, Dumb Type joue habilement des échelles et des médias, réduisant les corps à de simples silhouettes devant des images géantes, gros plans cliniques du spectacle en cours. Après cette tonitruante première européenne, Dumb Type se produira avec Hotel Pro Forma à la Maison des arts de Créteil début mai.

Jean-Louis Perrier

■ **LITTÉRATURE : le fauteuil à l'Académie française du philosophe Henri Gouhier** reste vacant, aucune majorité ne s'étant dégagée, jeudi 6 avril, entre les trois candidats : le journaliste et écrivain Jean-Marie Rouart (au dernier tour il a obtenu douze voix et la majorité requise était de quinze), le polémiste Jean-Edern Hallier et le général Jean Compagnon. Le nombre de bulletins blancs marqués d'une croix, montrant une opposition formelle à tous les candidats en présence, s'est élevé à sept au premier tour, puis à dix à chacun des deux tours suivants.

■ **MUSIQUE : la maison de disques Carrère Music**, fondée par Claude Carrère (producteur de Sheila et de Claude François) dans les années 60, devient East-West. Racheté en 1990 par Warner, Carrère Music a renoncé à son nom depuis le 3 avril. La marque East-West est, depuis 1988, une filiale de la multinationale américaine.

■ **Le Groupe musical expérimental de Marseille (GMEM) organise son festival annuel** du 8 au 22 avril autour du compositeur italien Franco Donatoni, qui donnera une conférence (le 11) et deux journées de cours magistraux (les 12 et 13). Sont prévues, chaque soir, des créations de jeunes compositeurs de toutes tendances avec, en ouverture, le vernissage d'une installation sonore du plasticien Hans Peter Kuhn. Une large place est laissée au travail réalisé dans les studios du GMEM, à la danse (spectacle Appaix/Rebotier le 12) avec, en clôture, la création de *John et la fée électrique*, opérette rock de Peter Sainclair (du 19 au 22). Rens. : 16-91-39-29-00.

■ **Le compositeur Michèle Reverdy, en résidence en Bourgogne,** fait le point de ses travaux à Dijon le vendredi 7 avril. Une table ronde sur le thème « Texte et musique » a lieu, à 14 h 30, à l'Ancienne université (entrée libre). Rens. : Atheneum, Campus universitaire, 1, rue Edgar-Faure, 21000 Dijon. Tél. : 16-80-39-52-20.

■ **« Musicavoix », 10e Festival de musique contemporaine d'Evreux,** se compose de neuf soirées, entre le 7 et le 21 avril. Outre une journée jazz (le 18), une soirée cabaret (le 15), et un concert laissé à la liberté de Pierre Charial, virtuose le l'orgue de Barbarie (le 7), le programme comprend notamment un hommage aux compositeurs Marius Constant (le 12), Marcel Landowski (le 13) et Mauricio Kagel (le 21). Rens. : Festival de musique contemporaine d'Evreux, Hôtel de Ville, place Charles-de-Gaulle, 27000 Evreux. Tél. : 16-32-28-91-41 et 32-28-85-04.

■ **DANSE : un désaccord a lieu, au Ballet de Nancy,** entre la direction et une douzaine de danseurs qui demandent la requalification de leurs contrats à durée déterminée (CDD) en contrats à durée indéterminée (CDI). Devant l'opposition de la direction, les danseurs ont assigné cette dernière devant les prud'hommes, en affirmant qu'ils occupent des emplois permanents, et que donc leur situation ne relève pas des intermittents du spectacle. L'avocat des plaignants, Me Le Roy de la Chohinière a demandé, outre le paiement d'un mois de salaire au titre de dommages et intérêts, le paiement d'une somme de 2 500 F par plaigant pour *« résistance abusive »* et d'une somme équivalante pour frais de justice. Le conseil des prud'hommes a mis son jugement en délibéré au 18 avril.

■ **CINÉMA : le nombre de films en tournage** connait une remontée début 1995, après une chute sévère l'année dernière. Selon les statistiques du Centre national du cinéma, vingt films français sont entrés en production durant le premier semestre, alors qu'il n'y en avait que douze pour la même période de 1994. Ce résultat demeure néanmoins inférieur à celui de 1993, quand vingt-six premiers tours de manivelle avaient été donnés entre le 1er janvier et le 31 mars.

■ **Le prix du scénario de film pour la jeunesse,** récompense un scénario de long métrage. Il est organisé par l'association Entre les Lignes, avec le soutien du ministère de la jeunesse et des sports, et sous le patronage du Centre national de la cinématographie. Lors de la précédente édition, il avait été décerné à Cheik Doukouré et David Carayon pour *Le Ballon d'or*. Les scénarios doivent être adressés en trois exemplaires, accompagnés d'un synopsis, avant le 6 septembre 1995. La remise du prix aura lieu le 6 décembre. (Prix du Scénario de Film pour la Jeunesse, Cedex 2062, 99206 Paris Concours. Tél. : 42-08-78-18).

CLASSIQUE

BRAHMS
Récital de Lieder
Françoise Pollet, soprano, Roger Vignoles, piano.

NOTRE STAR du chant français n'est jamais comme on l'attendrait, là où on l'attendrait. Lorsqu'elle chante Webern, accompagnée par Pierre Boulez (l'enregistrement paraît chez Deutsche Grammophon), elle fait merveille et laisse pantois. Mais dans ce récital de Lieder de Brahms, à priori davantage dans les cordes. de sa grande voix, on comprend immédiatement qu'elle s'est fourvoyée. L'émission est constamment sous surveillance, comme empêchée dans des intervalles un peu larges, en réelle difficulté au-delà du sol aigu. Il est alors difficile pour l'interprète de trouver une expression spontanée, ample et noble, pour chanter la fidélité amoureuse, mutine dans la chanson espagnole, sombre et passionnée dans le dialogue des amours éternelles. Tout cela est suggéré, mais le sens du poème n'arrive jamais à transpercer la ligne vocale qui, au lieu de sublimer les mots, filtre leur force. Le piano est bien timide, même dans la péroraison de *La nuit de mai.* **A. Ry.**
★ 1 CD Accord 204412, distribution Musidisc.

BEETHOVEN
Concertos nº 3 (1) et nº 4 (2) pour piano et orchestre
Maurizio Pollini, Orchestre symphonique de la RAI-Milan, direction Antonio Janigro (1), Orchestre Scarlatti de Naples, direction Massimo Pradella (2)

CERTAINS JOURS, les interprètes ont mangé du lion. Le 1er février 1963, Pollini avait mangé du tigre. Malgré un orchestre sans lustre particulier, qu'il entraîne à sa suite, malgré un chef à peu près inutile puisque le soliste tient les rênes, l'Italien laisse au hasard d'un enregistrement radiophonique peut-être le plus exaltant *Troisième concerto* « *live* » de la discographie. Le virtuose était alors à sa grande époque. Ses doigts pianotaient plus vite que leur ombre ; ce soir-là, face au public milanais, il se sentait invincible : le brio pianistique à l'état pur, et la jouissance physique qu'il procure. Pendant le *Quatrième concerto,* mal enregistré, mal accompagné, et poussivement joué, on peut faire sa cuisine. **A. Ry.**
★ 1 CD Nuova Fonit Cetra, distribution Wotre Music.

DE MORALES
Messe « Mille Regrets », motet « Lamentabatur Jacob »
Concert de les Arts, Victor Alonso (direction)

APRÈS LES ITALIENS, les ensembles espagnols se réveillent. El Ayre español (DHM) et le Concert de les Arts (en catalan) sont des groupes de musique ancienne qui marchent sur les traces d'Hesperion XX. Quelques solistes sont réunis autour d'un orgue et d'une vihuela : le son du motet *Lamentabatur Jacob* est beau et plein, mais, au fil de la messe *Mille Regrets,* l'homogénéité s'étiole quelque peu, en grande partie à cause du manque de tenue dans l'aigu des deux contre-ténors – problème récurrent des ensembles strictement masculins. La musique de Morales (1500-1553) est cependant trop rare pour que l'on boude cette parution attachante. **R. Ma.**
★ 1 CD Accord 204662 (distribution Musidisc).

JAZZ

JIMMY GOURLEY
The jazz trio

ENREGISTRÉ en mars 1983, ce disque est d'une fraîcheur de printemps. « The jazz trio » (article défini) associe au guitariste un Marc Johnson bondissant (contrebasse) et Philippe Combelle à la batterie. Le répertoire croise les compositions de Gourley et des standards (*Ladybird* de Tadd Dameron, dont cette réédition porte une deuxième version à la connaissance du public). Les chorus de Marc Johnson sont nombreux, superbes et justifiés. L'ensemble mérite un pas de côté hors modes et clairons.

Jimmy Gourley paye au prix fort un long séjour parisien. Il fait partie des meubles. On ne lui prête plus l'attention qu'il mérite. Récemment, il était invité d'honneur et directeur de stage à la Maison de la musique et de la danse de Boulogne-sur-Mer.

Le dernier soir (soir de gala), ce prince de la guitare et de l'éducation, M. James Pasco Gourley, dit Jimmy Gourley, soit l'élégance même, la nuance au bout des doigts, et ce, avec un talent (à peine visible) des accords complexes, un talent des traits raffinés, la main droite imprenable sur le rythme. Il se présentait en solo. Ces choses sont rares. La main droite de Jimmy Gourley, ce battement de caresse et de rigueur, cela ne s'invente pas.

Ce soir-là, à Boulogne, la soirée (guitares sous toutes leurs formes) fut peu acceptable. Il s'est produit ceci : aux premières notes de Jimmy Gourley, les guitaristes parmi les plus calamiteux qui avaient assuré la première partie (même dans le désastre, l'être humain est inégal) ont quitté la petite salle pour papoter à l'entrée : une diva comme je te pousse, aux airs pâmés de Mireille Dumas, qui venait de tout faire sonner, tout, Albeniz, Bach et Laverne, comme *Jeux interdits* ; un professeur de rock and roll en santiags rouges, accordé tout du long un bon quart de ton au-dessous de ses partenaires (affublé d'une perruque Molière, il cultive besogneusement le déluré de Renaud)... Ils n'avaient pas désiré écouter Jimmy Gourley, leur invité. On comprend. Trop guitariste pour eux, trop musicien. Deux disques s'annoncent sous son nom. « Le » trio ressort en CD. Ce qui permet de patienter. **F. M.**
★ 1CD Ela 621 018.

CLAUDE TISSENDIER
Sax Connection
avec Guy Lafitte

JAMAIS nostalgique du « mythe » de l'âge d'or du swing – Kansas City, les années Basie, les cuivres chez Lunceford –, pas plus tenté par une démarche passéiste et fermée, le saxophoniste français Claude Tissendier réunit, sous l'intitulé Saxomania, des amoureux, des inventeurs – le terme convient à l'écoute de leur conception « moderne » du jeu – d'un jazz simple, à claquer des doigts, à danser, à chanter. Voilà pour la surface. Ensuite il y a les arrangements.

Ecrire pour deux saxophones ténors et deux altos, y insérer Guy Lafitte, troisième ténor, après avoir convié dans trois précédents enregistrements Benny Carter, Spike Robinson et Phil Woods à ré-interpréter le répertoire classique, tient de l'ouvrage délicat. Il faut rendre les équilibres des volumes, traiter les ballades sans mièvreries, éviter que les tempos rapides ne désorganisent l'ensemble, penser au coulé de la rythmique. Claude Tissendier y excelle. Il a l'arrangement musical détaché du spectaculaire. Il conserve aux grandes chansons comme *Cry Me a River* ou *Stardust* leur aspect vocal, donne grâce et étincelle à des standards comme *Cherokee* ou *These Foolish Things.* Ce « Sax Connection » est une fête. **S. Sl.**
★ 1 CD IDA Records IDA038 – Distribué par Disques Concord.

CHANSON

VÉRONIQUE SANSON
Comme ils l'imaginent

CHEVALIERS SERVANTS, admiratifs et tendres, « *ils* », une dizaine de chanteurs et groupes, ont rendu un formidable hommage à Véronique Sanson et à ses chansons lors des Francofolies de La Rochelle en juillet 1994. En duo avec Marc Lavoine (*Une nuit sur son épaule*), Michel Fugain (*Alia Souza*), I Muvrini (*le Temps est assassin*), Maxime Le Forestier (*J'y perds des plumes*), Paul Personne (une version d'une folle énergie de *On m'attend là-bas*) ou seule en scène (une très belle interprétation de *Marie*), Sanson traîne sa tendresse dans les sinuosités du piano, au milieu de musiciens (américains) réglés au quart de tour. Elle est émouvante, et ses chansons sont belles : même interprétées par d'autres (*Bahia* par Alain Chamfort), elles gardent l'atmosphère du blues, de la nostalgie, ou de la blessure heureuse que Véronique Sanson transforme si bien en mélodies. Cet album enregistré en direct retranscrit une chaude soirée d'été, légère et profonde. **V. Mo.**
★ 1 CD WEA063010065-2

WILLIAM SHELLER
Olympiade

RECONSTRUCTION. Alors qu'il venait de terminer un album fort électrique, tendance rock, William Sheller a donné une série de concerts à l'Olympia en octobre 1994 avec un orchestre à cordes et cuivres additionnels, destructurant l'œuvre déjà accomplie, l'inversant à loisir (*Oh ! j'cours tout seul* électrifié comme aux temps de *Symphoman, la Navale* violoneuse). Ces vingt-quatre chansons enregistrées en public sont plus qu'un exercice de répétition en concert, ce sont de véritables recréations musicales, où le chanteur prend le risque de décevoir les habitués. Marie-Paule Belle vient chanter *l'Homme que je n'aime plus* et Micheline Dax siffler un *Aria.* Un peu fouillis en scène, les jeunes musiciens qui accompagnent Sheller sont d'une intense délicatesse à l'égard du chanteur. Pour un peu, on gommerait la batterie. **V. Mo.**
★ 1 coffret de 2 CD Mercury 526578-2

MUSIQUE DU MONDE

ANTONIO CARLOS JOBIM
Antonio Brasileiro

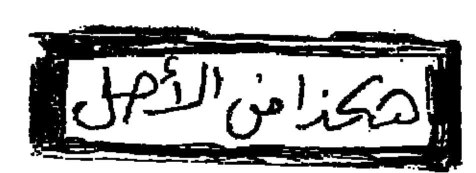
PRÉCIEUX. Quelques semaines avant sa mort, l'hiver dernier, Antonio Carlos Jobim, un des pères de la bossa-nova, achevait d'enregistrer un nouvel album, lui qui n'en n'avait pas fait depuis une décennie. *Antonio Brasileiro,* qui vient de paraître en France, est un rappel de la carrière de ce grand compositeur de la musique mondiale, écologiste convaincu, mélodiste hors pair. *Antonio Brasileiro* se situe dans le ton des premières œuvres, conçues avec Vinicius de Moraes. Il y a d'ailleurs des reprises de chansons écrites à la grande époque de la bossa (*So Danço Samba,* et l'hommage admiratif de Sting qui chante *How Insensitive,* version anglaise de *Insensatez*). Sur des arrangements d'apparence déliée, Jobim décline sa vision du Brésil. Sa musique se situe entre samba (il faut à ce titre écouter *No Tom na Mangueira,* où de nombreuses vedettes et Jobim lui-même rendent hommage à l'école de Samba Mangueira, 1 CD DAM), jazz et symphonie romantique. Pour sa fille Maria Luiza, cinq ans, il a composé une charmante samba en duo. Jobim fait la part belle au Bahianais Dorival Caymmi, dont il interprète deux succès (*Maracangalha, Maricotinha*). Au piano, il improvise, soutenu en continu par le violoncelle de Jaque[s] Merelenbaum, la guitare de Paul[o] Jobim son fils, ou un orchestre [de] cordes et des chœurs. *Trem de ferr[o],* ultime titre de l'album, a d'ailleu[rs] bien des points communs avec [le] *Trem Caipira* de Villa Lobos, imag[e] d'un Brésil sauvage, immense, mys[]tique comme au temps du *cinem[a] novo.* **V. M[o].**
★ 1 CD Globo Columbia 419058.

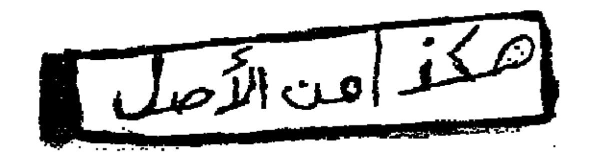
ROCK

RADIOHEAD
The Bends

ABRASIFS. On ne s'était pas asse[z] méfié de *Pablo Honey,* premier al[]bum de Radiohead. Sous des dehor[s] rustauds, ce disque cachait une vrai[e] âme. Ce n'est d'ailleurs que plusieur[s] mois après sa sortie qu'il connût un[e] réussite internationale. On ne risqu[e] pas cette fois de sous-estimer *Th[e] Bends,* dernière livraison du group[e] anglais. Dès la première écoute, ce[s] chansons donnent l'impression gri[]sante que leurs belles mélodies on[t] été conçues à l'instinct. Le lyrisme d[e] Thom Yorke, ses envolées rêveuses semblent planer sans calcul, just[e] portées par son inspiration. Cer[]taines de ses modulations sensuelle[s] rappellent Jeff Buckley ou Bono, [le] chanteur de U2. La réaction des gui[]tares est épidermique. Abrasives o[u] tendres, capables de cingler une be[r]ceuse à coup de barbelés ou de lais[]ser l'amertume reposer en silence. La finesse de *High And Dry, Nic[e] Dream* ou *My Iron Lung* n'est sûre[]ment pas fortuite. Radiohead s'af[]firme comme un groupe rock ma[]jeur. **S. D[]**
★ 1 CD EMI, 7243 8 29626 2 5.

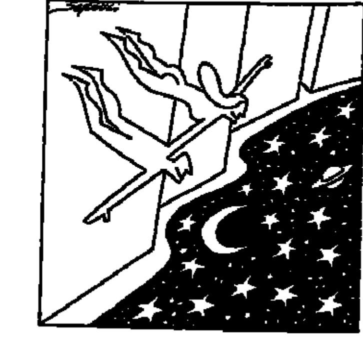
■ Galo, créateur géo-acoustique [a] enregistré en octobre dernier u[n] disque étonnant. Après avoir dress[é] cinquante-quatre guitares au som[]met de la dune du Pyla, il a enregis[]tré leur chant aléatoire provoqué pa[r] la seule caresse du vent. Immenses plages sonores traversée[s] de bouffées d'harmoniques et d[e] tourbillons de fréquences, ce *Vent d[e] guitares* bercera les amateurs, d[e] « musiques nouvelles » et d[e] rumeurs océanes. 1 CD Cip/Andio CIP 0195. Distribué par Orkhestra In[]ternational.





Plongée en voix profondes

Le festival Total Vocal de Malakoff passe de l'Afrique au Pays basque



QUELLES SENTES communes le Zaïrois Lokua Kanza et le Basque Benat Atchiary ont-ils empruntées pour se croiser en banlieue parisienne un début avril de la fin de ce siècle ? Lokua Kanza travaille dans le silence de l'introversion, mais c'est un chanteur qui a déjà connu les joies, et les déboires, du Palais omnisport de Bercy (en première partie de Patrick Bruel). Benat Atchiary est un poète chanteur basque. Total Vocal s'attache à la profondeur des voix, petit festival de goût rattaché au grand frère, Chorus des Hauts-de-Seine.

Lokua Kanza chantera le 7 avril à 20 h 30, juste après les Black Voices, cinq Anglaises originaires des Caraïbes. Le 8, à 16 h 30, les Bouchons chantent Mireille et Jean Nohain, et Atchiary la vie, avec la Chœur Amar Lur. Le 8, à 20 h 30, les Gitans hongrois Kek Lang et la chanteuse kabyle Cherifa ouvrent les portes de l'errance. Le 9, à 17 heures, la chanteuse Elise Caron crée un spectacle éclectique, avant la projection d'*Hellzapoppin* de Hank C. Potter.

★ Malakoff (92). Théâtre 71, place du 11-Novembre. Mº Malakoff-Plateau-de-Vanves. Du 7 au 9 avril. Tél. : 46-55-43-45. Location Fnac. De 85 F à 115 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Arcat-sida
Grâce à la générosité de douze artistes, parmi lesquels César, Soulages, Salgado, Plantu et Wolinski, entre autres, Arcat-sida a pu réaliser l'édition d'une série exceptionnelle d'estampes signées, qui seront mises en vente les 7, 6 et 9 avril au prix unitaire de 1 000 F. La recette de cette vente sera intégralement versée à Arcat-sida.
American Center, 51, rue de Bercy, Paris 12e. Mº Bercy. De 12 heures à 20 heures, les 7 et 8. De 12 heures à 18 heures, le 9. Entrée libre.

Convergences
A l'issue des Premières journées scientifiques israélo-arabes qui se sont déroulées du 3 au 7 avril, un concert exceptionnel sera donné à l'Unesco avec la participation, entre autres, de Jean-Claude Pennetier et Ami Flammer, qui interpréteront la *Sonate pour piano et violon* de César Franck.
Unesco, salle 1, 125, avenue de Suffren, Paris 7e. Mº Ségur. 20 h 30, le 7. 100 F.

Paroles de femmes
La Coupole, scène nationale de Sénart, présente six spectacles qui ont pour point commun de faire entendre ce que des femmes ont à dire. Un beau choix de textes, qui comprend *La Journée d'une infirmière* (pièce d'Armand Gatti), l'adaptation de *Passion simple*, d'Annie Ernaux, *le Sas*, monologue d'une femme en prison écrit par Michel Azama, la *Molly Bloom* de Joyce...
La Coupole, rue Jean-François-Millet, Combs-la-Ville, 77. 20 h 45, les 7 et 8 ; 17 heures, le 9. Tél. : 64-88-69-11. Forfait une soirée 85 F, deux soirées 120 F, trois soirées 150 F.

Shlomo Mintz et George Pludermacher
Deux sonates de Beethoven pour violon et piano (la première et la *Kreutzer*), plus la première d'Hindemith et la troisième d'Enesco, sous-titrée *« Dans le style populaire roumain »* : Shlomo Mintz, violoniste sérieux, et George Pludermacher, pianiste réfléchi, devraient se retrouver à l'unisson dans cette édition de chambre de Prestige de la musique.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 4e. Mº Ternes. 20 heures, le 7. Tél. : 46-63-07-96. De 80 F à 190 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des exclusivités et des reprises

NOUVEAUX FILMS

A LA CAMPAGNE
Film français de Manuel Poirier, avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin (1 h 48).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ASTÉRIX ET LES INDIENS
Dessin animé allemand de Gerhard Hahn (1 h 24).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Saint-Lambert, Dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CHANG, A DRAMA OF THE WILDERNESS
Film américain de Merian C. Cooper, Ernest B. Schoedsack, avec Kru, Nantui, Nah, Ladah, Bimbo le singe (1 h 10).
Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

LE CRI DU CŒUR
Film franco-burkinabé d'Idrissa Ouedraogo, avec Richard Bohringer, Saïd Diarra, Félicité Wouassi, Alex Descas, Clémentine Célarié (1 h 26).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LÉGENDES D'AUTOMNE
Film américain d'Edward Zwick, avec Brad Pitt, Anthony Hopkins, Aidan Quinn, Julia Ormond, Henry Thomas, Karina Lombard (2 h 13).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, Dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

MON ENFANCE
Film turc de Memduh Un, avec Emre Akyildiz, Menderes Samancilar, Günay Girik, Meric Basaran, Elif Inci (1 h 25).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

VIVE L'AMOUR
Film chinois de Tsai Ming-Liang, avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng (1 h 58).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

VOYAGE INTERROMPU
Film indien de Sandip Ray, avec Soumitra Chatterji, Sadhu Meher, Shubhalakshmi Munshi, Bina, Minakshi Goswami (1 h 22).
VO : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre, art et cinéma en région

MUSIQUE CLASSIQUE

BIARRITZ
Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg
Prokofiev : *Symphonie nº 1, « Classique »*. Stravinsky : *la Baiser de la fée*. Tchaïkovski : *Symphonie nº 4*. Yuri Temirkanov (direction).
Palais des festivals, 64 Biarritz. 21 heures, le 8 avril. Tél. : 59-22-19-19. De 120 F à 160 F.

BORDEAUX
Salomé
de Richard Strauss. Jeannine Altmeyer (Salomé), Nadine Denize (Herodiade), Stuart Kale (Herode), Knut Skram (Jochanaan), Peter Jeffes (Narraboth), Françoise Martinaud (le page d'Hérodiade), Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Alain Lombard (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 14 h 30, le 9 avril ; 20 heures, le 12 avril. Tél. : 56-48-58-54. De 100 F à 300 F.

DOUAI
Orchestre symphonique de Moscou
Glinka : *Ivan Soussanine, extraits*. Khatchaturian : *Maskarade, suite*. Tchaïkovski : *Symphonie nº 5*. Vladimir Fedosseiev (direction).
Hippodrome, place du Barlet, 59 Douai. 20 h 45, le 11 avril. Tél. : 27-96-62-83. 145 F.

FONTEVRAUD
Drottningholm Baroque Ensemble
Bach : *La Passion selon saint Jean*. Barbara Bonney (soprano), Monica Groop (alto), Klas Hedlund (ténor), Gunnar Lundberg (basse), Howard Crook (évangéliste), Karl-Magnus Fredriksson (Jésus), Chœur de chambre Eric Ericson, Eric Ericson (direction).
Abbaye royale, 49 Fontevraud. 21 heures, le 12 avril. Tél. : 41-51-73-52. De 80 F à 100 F.

MARSEILLE
L'Enlèvement au sérail
de Mozart. Kathleen Cassello (Constance), Elisabeth Vidal (Blonde), Hans-Peter Blochwitz (Belmonte), Georges Gautier (Pedrillo), Kurt Rydl (Osmin), Orchestre de l'Opéra de Marseille, Friedrich Pleyer (direction), Charles Roubaud (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 20 h 30, les 14, 18 et 20 avril ; 14 h 30, le 23 avril. Tél. : 91-55-00-70. De 55 F à 280 F.

NANCY
L'Ange de feu
de Prokofiev. Natalia Kostencko (Renata), Nikolaï Putilin (Ruprecht), Gabriela Popescu (la sorcière), Yvan Matiakh (Méphistophélès), Chœurs de l'Opéra de Nancy et de Lorraine, Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, Emmanuel Joël (direction), Antoine Bourseiller (mise en scène).
Opéra de Nancy et de Lorraine, 1, rue Sainte-Catherine, 54 Nancy. 14 h 30, le 9 avril ; 20 h 30, les 11 et 13 avril. Tél. : 83-85-30-60. De 45 F à 225 F.

QUIMPER
Orchestre symphonique de Moscou
Khatchaturian : *Maskarade, suite*. Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre nº 2*. Tchaïkovski : *Symphonie nº 5*. Eric Davoust (piano), Vladimir Fedosseiev (direction).
Quimper. Le Pavillon-Penvillers, rue Stang-Bihan, 29 Quimper. 17 heures, le 9 avril. Tél. : 98-90-34-50. 100 F.

ROUEN
Faust
de Gounod. Marcus Haddock (Faust), Mireille Delunsch (Marguerite), Vincent Le Texier (Méphistophélès), Marcel Vanaud (Valentin), Bernadette Antoine (Marthe), Chœurs du Théâtre des Arts, Orchestre symphonique de Rouen, Frédéric Chaslin (direction), Guy Montavon (mise en scène).
Théâtre des Arts, 22, place de la bourse, 76 Rouen. 15 heures, le 9 avril. Tél. : 35-15-33-49. De 100 F à 225 F.

SAINT-ÉTIENNE
Lakmé
de Leo Delibes : Natalie Dessay (Lakmé), Rockwell Blake (Gérald), Jean-Philippe Courtis (Nilakantha), Christine Labadeles (Mallika), Jean-François Ercolani (Frédéric), Chœurs et orchestre lyriques de Saint-Etienne, Patrick Fournillier (direction), Gilbert Blin (mise en scène).
Théâtre Copeau, jardin des Plantes, 42 Saint-Etienne. 15 heures, le 9 avril. Tél. : 77-25-35-18. Location Fnac. De 115 F à 200 F.

JAZZ

ANGOULÊME
Maceo Parker
Le saxophoniste funky échappé de chez James Brown.
La Nef, rue Louis-Pergaud, centre de Grelet, 16 Angoulême. 20 h 30, le 8. Tél. : 45-25-97-00. De 80 F à 110 F.

AVIGNON
Jacques Pellen/Riccardo del Fra
Guitare et contrebasse, élégance et complicité.
Concert organisé par l'Association jazz musiques improvisées (AJMI).
La Manutention, rue Escalier Sainte-Anne, 84 Avignon. 21 heures, le 13. Tél. : 90-86-08-61. De 50 F à 90 F.

BORDEAUX
World Residents
Du monde entier, Kent Carter, Itaru Oki, Claudine François...
Le Thelonious, 18, rue Bourbon, 33 Bordeaux. 20 h 30, le 12. Tél. : 56-11-00-50.

DUNKERQUE
François Corneloup Quartet
Un vrai groupe, une marche en avant généreuse et dansante.
MJC Terre Neuve, 43, rue du docteur Louis-Lemaire, 59 Dunkerque. 21 heures, les 13, 14 et 15. Tél. : 28-66-47-89. De 45 F à 60 F.

LE THOR
Hank Jones Quartet
Un maître chaleureux du piano « classique »
Organisé en collaboration avec l'AJMI.
Auditorium de Vaucluse Jean-Moulins, 84 Le Thor, 20 h 30, le 11. Tél. : 90-33-97-32. De 80 F à 120 F.

LYON
Yves Robert (le 8)
Jacques Pellen/
Riccardo del Fra (le 12)
Henri Texier Trio (les 14 et 15)
Bar de la Tour Rose, 22, rue Bœuf, 69 Lyon. 22 heures. Tél. : 78-37-25-90. 90 F.

DANSE

CHARTRES
Danses au cœur
Daniel Larrieu : *Mobile ou le Miroir du château, acte II*. Laurence Bertignol : *La Visite*. Madeleine Chiche et Bernard Misrachi : *Un peu plus loin*.
Théâtre, place de Ravenne, 28 Chartres. 21 heures, le 8 avril. Tél. : 37-21-57-29. De 70 F à 90 F.

LYON
Ballet Frankfurt
William Forsythe : *Alien Action*.
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 61 Lyon. 20 h 30, les 11, 12, 13, 14 et 15 avril. Tél. : 72-00-45-45. De 110 F à 350 F.

MULHOUSE
Compagnie Rosas
Anne Teresa de Keersmaeker : *Amor constante mas alla de la muerte*.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, le 8 avril. Tél. : 89-36-28-28. De 130 F à 180 F.

STRASBOURG
Compagnie DCA
Philippe Decouflé : *Petites Pièces montées*.
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, le 8 avril. Tél. : 88-75-48-23. De 30 F à 230 F.

VALENCIENNES
Compagnie Jean-François Duroure
Jean-François Duroure : *Rossignol et Palimpseste*.
Salle Saint-Nicolas, rue Saint-Nicolas, 59 Valenciennes. 20 h 30, le 14 avril. Tél. : 27-43-97-71. De 30 F à 60 F.

THÉÂTRE

AGEN
L'Amour des trois oranges
de Carlo Gozzi, mise en scène de Françoise Danell, avec Emma Battesti, Philippe Fenwick, Richard Grolleau, Anouk Halter, Karine Hulewicz, Sophie Jourdan, Emilie-Anna Maillet, Matthieu Marie, Stanislas Morelle, Daniel Plier, Vincent Poirier, Julie-Anne Rauth et Mila Savic.
Théâtre du Jour, 21, rue Paulin-Régnier, 47 Agen. Les samedi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 53-47-82-08. Duree : 1 h 45. 60 F et 100 F. Jusqu'au 23 avril.*

BELFORT
Platonov
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Ludovic Lagarde, avec Juliette Fallevic, Mireille Roussel, Violaine Schwartz, Pierre Baux, Laurent Poitrenaux, Jean-Philippe Vidal, Thomas Cousseau, Xavier de Guillebon, Isabelle Hurtin et Franck Manzoni.
Théâtre Granit, 1, faubourg de Montbéliard, 90 Belfort. Le samedi 8, à 20 h 30 ; le dimanche 9, à 17 heures. Tél. : 84-58-67-67. Durée : 2 h 20. 100 F et 130 F. Dernières.*

BÉTHUNE
La Mort de Pompée, Cinna
de Pierre Corneille, mise en scène de Marc François, avec Paola Comis, Laurent Javaloyes, David Jeanne-Comello, Mélanie Leray, Frédérique Loliée, Pierre Maillet, Philippe Marteau, Valérie Schwarcz, Alain Subilia, Pascal Tokatlian et Elise Vigier.
Studio-Théâtre, place Foch, 62 Béthune. Les mardi 11, mercredi 12, vendredi 14, samedi 15, à 20 h 30 ; le jeudi 13, à 19 heures. Tél. : 21-56-96-95. Durée : 2 h 30. 65 F et 110 F. Dernières.*

BLOIS
Alceste
d'Euripide, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo M'Bo, Nicolas Pirson, Frédéric Borie, Tania Da Costa, François Delaive, Gérard Lorin, Samira Sedira, Abdelouahab Sefsaf et Philippe Lardaud.
La Halle aux Grains, 1, place de la République, 41 Blois. Les mardi 11, jeudi 13, vendredi 14, samedi 15, à 20 h 30 ; le mercredi 12, à 18 h 30. Tél. : 54-56-19-79. Durée : 1 h 50. 90 F et 110 F. Dernières.*

BOURGES
Le Jour de fête
de Mladen Materic, mise en scène de l'auteur, avec Haris Burina, Haris Resic, Tihomir Vujicic, Jelena Covic, Kate France, Gaby Etchebarne, Jacques Obert et Sylvain Perrier.
Maison de la culture, place André-Malraux, 18 Bourges. Le mardi 11, à 20 h 45 ; le mercredi 12, à 19 h 15. Tél. : 48-67-06-07. Durée : 1 h 35. 50 F et 130 F. Dernières.*

CAEN-HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Les Exclus
de Joël Jouanneau, d'après Elfriede Jelinek, mise en scène de Stéphane Loïk, avec Jenny Bellay, Heidi Brouzeng, France Darry, Phil Deguil, Valérie Delangre, Eduardo Galhos, Christian Gauthier, Romain Lagarde et Christian Antoine, Denis Jarosinski et Daniel Rousseau.
Comédie de Caen, 1, square du Théâtre, 14 Caen-Hérouville-Saint-Clair. Le samedi 8, à 20 h 30 ; le dimanche 9, à 17 heures. Tél. : 31-46-27-29. Duree : 1 h 20. 85 F et 105 F. Dernières.*

ÉVREUX
On purge bébé ; Mais n'te promène donc pas toute nue ; Hortense a dit : « Je m'en fous ! »
de Georges Feydeau, mise en scene d'Alain Bézu, avec Sophie Caritte, Catherine Dewitte, Serge Gaborieau, Isabelle Janier, Jean-François Levister, Didier Mahieu, Jean-Luc Porraz, Eric Prat, Catherine Rétore et un enfant.
Théâtre, place Charles-de-Gaulle, 27 Evreux. Le samedi 8, à 20 h 30 ; le dimanche 9, à 17 heures. Tél. : 32-31-52-28. Durée : 3 heures. 80 F et 110 F. Dernières.*

LE HAVRE
Choral
de François Tanguy, d'après Kafka, mise en scène de François Tanguy, avec Frode Bjornstad, Branlo, Laurence Chable, Jean-Louis Coulloc'h, Yves-Noël Genod, Pierre Meunier, Nigloo, Jean Rochereau et Nadia Vonderheyden.
Le Volcan-Maison de la culture, place Gambetta, 76 Le Havre. Le samedi 8, à 20 h 30. Tél. : 35-19-10-10. Durée : 1 h 30. 80 F. Dernière.
Tue la mort
d'après Tom Murphy, mise en scène de Bernard Bloch, avec André Julien, Paul Allio, Eric Elmosnino, Anne Sée, Marc Lador, Samir Guesmi, Pierre-Louis Calixte et Olivier Loustau.
Le Volcan-Maison de la culture, place Gambetta, 76 Le Havre. Le samedi 8, à 20 h 30. Tél. : 35-19-10-10. Durée : 2 h 30. 80 F. Dernière.

LIMOGES
L'Illusion comique
de Pierre Corneille, mise en scène d'Arlette Téphany, avec Robert Sireygeol, Michel Lebret, Arlette Téphany, Pierre Cassignard, Jean-Pierre Moulin, Nicolas Delpeyrat, Cécilia Hornus, Léa Fazzuoli, Bernard Jousset, Caroline Bigueur et Sylvain Corthay.
La Limousine, 20, rue des Coopérateurs, 87 Limoges. Les samedi 8, lundi 10, mardi 11, mercredi 12, vendredi 14, à 20 h 30 ; le jeudi 13, à 18 h 30. Tél. : 55-79-90-00. Durée : 1 h 50. 90 F et 120 F. Dernières.*

MARSEILLE
La Mort d'Auguste
de Romain Weingarten, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Dominique Pinon, Jacques Le Carpentier et Luce Mouchel.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. Les samedi 8 et jeudi 13, à 14 h 30 et 20 h 30 ; le dimanche 9, à 15 heures ; les mardi 11, vendredi 14, samedi 15, mardi 18, à 20 h 30 ; le mercredi 12, à 19 heures. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 1 h 30. 100 F et 150 F. Jusqu'au 22 avril.*
La Peau de la Grande Ourse
de Suzanne Joubert, mise en scène d'Alain Fourneau, avec Régine Cendre, Béatrice Houplain, Maïté Maillé et Geneviève Sorin (accordéon).
Les Bernardines Théâtre, 17, boulevard Garibaldi, 13 Marseille. Le samedi 8, à 21 heures. Tél. : 91-24-30-40. Durée : 2 h 30. 50 F et 90 F. Derniere.*

MONTPELLIER-SAINT-JEAN-DE-VÉDAS
Le Tour du monde des chants d'amour
de et par Pascale Murtin et François Hiffler (Grand Magasin).
Chai du Terral, 34 Montpellier-Saint-Jean-de-Védas. Le samedi 8, à 20 h 45. Tél : 67-47-15-87. Durée : 1 h 20. 60 F et 85 F.*

STRASBOURG
Il y a
d'Anne Artigau, mise en scène de Michèle Guigon, avec Mauro Coceano, Patrick Dray, Marc François, Karen Gluck et Meriem Menant.
TJP Grande Scène, 7, rue des Balayeurs, 67 Strasbourg. Le samedi 8, a 15 heures et 20 h 30 ; le dimanche 9, à 17 heures. Tél. : 88-35-70-10. Durée : 1 heure. 56 F et 86 F. Dernières.*

TOURCOING
Le Misanthrope
de Molière, mise en scène de Valérie Fievet, avec Géraldine Barbe, Bouzid Bazi, Stéphane Boucherie, Eric Cotro, Juliette Dubois, Paul Jeary, Pierre Lhôte, Eric Nasuti, Bernard Pamart et Patricia Pekmezian.
L'Idéal, 19, rue des Champs, 59 Tourcoing. Les samedi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 20-37-67-67. Durée : 2 h 40. 90 F et 130 F. Jusqu'au 22 avril.*

ART

AMIENS
Personnages en sites : Dubuffet, Fisher, Klekol, Morris, Pagès, Tàpies
Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80 Amiens. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril. 20 F.

ANGERS
Daniel Tremblay
Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 41-88-64-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 12 juin.

BORDEAUX
Attitudes/sculptures, 1963-1970
Pierrick Sorin
CAPC-Musée d'art contemporain galerie sud, 2e étage, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 mai. 30 F.

CHARTRES
Micha Laury : sculptures et installations (1975-1995)
Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame, 28 Chartres. Tél. : 37-36-41-39. De 10 heures à 18 heures. Egalement au Crédit Agricole Beauce et Perche et à la Succursale de la Madeleine. Fermé mardi et dimanche matin. Jusqu'au 8 mai.

GRENOBLE
Rebecca Horn
Musée de Grenoble, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Ferme mardi et le 1er mai. Jusqu'au 28 mai

MEYMAC
John M. Armleder
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-Andre, 19 Meymac. Tel. : 55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 mai.

MONTBÉLIARD
Christian Bonnefoi
Centre d'art et de plaisanterie, hôtel de Sponeck, 54, rue Clemenceau, 25 Montbéliard. Tél. : 81-91-37-11. De 10 heures à 19 h 30 ; lundi de 12 heures à 19 h 30 ; dimanche et jours de fête de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

MOUANS-SARTOUX
Art concret et des objets usuels de la tradition paysanne provençale
Espace de l'art concret, château, 06 Mouans-Sartoux. Tel. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 11 heures à 18 heures. A partir du 1er juin. Fermé mardi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 juin.

MULHOUSE
Bill Culbert
Musee des beaux-arts, 4, place Guillaume-Tell, 68 Mulhouse. Tel. : 89-45-43-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; jeudi de 10 heures a 17 heures. Ferme mardi. Jusqu'au 3 juin.
Richard Deacon
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. Tél. : 89-36-28-28. De 11 heures à 18 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 mai.

NANCY
La Peinture espagnole de 1874 à 1906
Musée des beaux-arts, place Stanislas, 54 Nancy. Tél. : 83-85-30-72. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé lundi matin, mardi. Jusqu'au 27 juin.

NICE
Robert Malaval
Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 juin.

ORLÉANS
Le Front populaire et l'art moderne
Musée des beaux-arts, place Sainte-Croix, 45 Orléans. Tél. : 38-53-39-22. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le 30 avril et le 1er mai. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mai. 17 F.

RENNES
Geneviève Asse
Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35 Rennes. Tél. : 99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 mai.

ROCHECHOUART
Bustamante, Balkenhol, Kuntzel, Schütte, Gonzalez-Torres, Ruff
Musée départemental d'art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 55-03-77-77. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 juin.

SAINT-ÉTIENNE
Fabrice Hybert
Musée d'art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 28 mai. 26 F.

TOULOUSE
Le Corps de la mémoire
Musée d'art moderne, réfectoire des Jacobins, 69, rue Parganinières, 31 Toulouse. Tél. : 61-21-34-50. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juin. 15 F.

TOURCOING
Christian Bonnefoi
Musée des beaux-arts, salle d'expositions temporaires (Jusqu'au 22 mai), cabinet d'arts graphiques (Jusqu'au 24 avril), 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 20-24-90-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi et fêtes. 20 F.

VANNES
Christian Boltanski, Ilya Kabakov, Jan Krizek
La Cohue, musée de Vannes, 9 et 15, place Saint-Pierre, 56 Vannes. Tél. : 97-47-35-86. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi et dimanche matin. Jusqu'au 29 mai. 25 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
François Rouan
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 mai. 25 F.

CINÉMA

LIMOGES
Troisièmes Rencontres sur le cinéma russe
Parmi les 19 films présentés cette année, 7 ont été sélectionnés lors du Festival du film russe de Sotchi en mai 1994. Tous sont inédits, excepté *Katia Ismaïlova*, de Valéry Todorovsky auquel il sera rendu un hommage. Pour présenter ces films, de nombreux scénaristes, réalisateurs et comédiens russes seront présents lors de ce festival international.
Du 10 au 15 avril. Tél. : 55-34-45-49 et 55-45-61-66.

PERPIGNAN
31e Festival européen de la critique historique du film
Confrontation 31 s'inscrit dans le cadre de la célébration du Premier siècle du cinéma. Sous le titre « Lumière, lumières, 1895-1995, un siècle d'inventions au cinéma », ce festival traitera de l'histoire du siècle à travers la représentation au cinéma des découvertes scientifiques et techniques qui ont marqué notre temps. De la *Naissance du cinéma*, de Roger Leenhardt à *Intervista*, de Frederico Fellini, des œuvres de toutes époques et de tous pays illustreront ce propos.
Du 8 au 16 avril. Tél. : 68-66-30-33.

(*) Tarifs réduits.

Bouygues accroît ses activités de distributeur de films

CIBY DISTRIBUTION, filiale cinéma du groupe Bouygues, et dernière née des sociétés de distribution, devrait s'implanter dans les jours à venir à Bordeaux et à Lyon, après avoir ouvert une agence à Marseille. La société prévoit de produire quinze films au cours des douze prochains mois. Producteur des derniers films du cinéaste espagnol Pedro Almodovar et du metteur en scène italien Bernardo Bertolucci, Ciby 2000, maison de production créée par Francis Bouygues, et dirigée par Jean-François Fonlupt, a démarré, à partir de l'été 1994, une activité de distribution sous la direction de Christian Caillo.

Ciby Distribution a ainsi déjà proposé les films *Muriel*, du réalisateur australien P. J. Hogan, et *Au travers des oliviers*, de l'Iranien Abbas Kiarostami. Décidée à s'imposer comme *« l'un des premiers distributeurs français non intégrés »* à une *major*, Ciby Distribution devrait, en 1995, distribuer *Georgia*, d'Ulu Grosbard, avec Jennifer Jason Leigh, et *Don Juan De Marco and the Centerfold*, de Jeremy Leven, avec Marlon Brando, Johnny Depp, Faye Dunaway et Géraldine Pailhas. A l'exemple de Polygram, qui s'est appuyé sur un réseau déjà existant pour la musique, Ciby Distribution devrait *« aller à la rencontre du spectateur »* et accompagner la sortie de ses films en province. La société à confié sa communication à l'agence de publicité Euro-RSCG pour organiser des lancements ciblés en fonction de *« la personnalité »* de chaque long métrage.

■ **RADIO : Fouad Benhalla vient d'être nommé pour trois mois administrateur délégué de RMC Moyen-Orient** par Jean-Noël Tassez, PDG de la Sofirad, après que le directeur général de la radio arabophone, Jacques Taquet, a été suspendu de ses fonctions (*Le Monde* du 4 avril). Ex-PDG de Canal France International (CFI), ancien directeur général de Radio-France Internationale (RFI), Fouad Benhalla est actuellement conseiller de Jean-Noël Tassez, PDG de la Sofirad, la société holding publique audiovisuelle qui coiffe l'ensemble des médias français émettant à l'étranger.

■ **TÉLÉVISION : les conseils d'administration de France 2 et de France 3**, réunis jeudi 6 avril sous la présidence de Jean-Pierre Elkabbach, ont approuvé *« à l'unanimité »* le lancement de la construction du nouveau siège de France Télévision à Paris. L'immeuble de 39 800 m² utiles, sera situé dans le XV[e] arrondissement (ZAC Cévennes-André Citroën) et réunira les deux chaînes, leur régie publicitaire, France Espace, et leurs filiales dans les mêmes locaux. Ces sociétés occupent actuellement seize sites à Paris. La réalisation de l'immeuble a été confiée au cabinet d'architecte Jean-Paul Viguier. Il devrait être prêt en 1998 et coûter 1 606 millions de francs, essentiellement acquittés par un contrat de crédit-bail d'une durée de vingt ans, *« sans ponction sur les budgets de programmes des sociétés, ni appel au budget de l'Etat »*.

La planète télévision s'est donné rendez-vous à Cannes

Pour sa 32e édition, le Marché international des programmes (MIP-TV) rassemble des professionnels de 102 pays

XAVIER ROY, cinquante-cinq ans, PDG de Reed Midem Organisation depuis 1989, est une exception dans le monde patronal : il ne connaît pas la crise. L'une de ses principales activités, l'organisation du Marché international des programmes de télévision (MIP), qui a lieu deux fois par an à Cannes (MIP-TV et MIP-COM), est en croissance régulière depuis plusieurs années.

Ce succès est logique. L'industrie de la télévision est en révolution permanente depuis dix ans, avec notamment l'irruption ininterrompue des chaînes privées, d'abord en Europe puis en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est. Et la numérisation de l'image a commencé à la plonger dans une seconde révolution. Les affaires de Xavier Roy ne sont pas près de stagner. *« Au début, il fallait y croire »*, plaide-t-il aujourd'hui...

Il fallait y croire pour lancer le MIP-TV, qui célèbre aujourd'hui sa trente-deuxième édition. Il fallait y croire pour le dédoubler, il y a dix ans, par un MIP-COM, puis pour l'étendre à l'Asie avec le MIP-Asia. La première édition de ce MIP-Asia, à l'automne 1994, a fait de Hongkong le premier marché de programmes de toute la région Asie (*Le Monde* du 6 décembre 1994). Enfin, il fallait y croire pour donner un marché au multimédia, en créant le Marché international de l'édition et des nouveaux médias (Milia), et pour explorer – avec succès – le marché de l'immobilier en plein marasme depuis quatre ans.

Reed Midem Organisation (filiale du groupe de communication anglo-néerlandais Reed International) atteignait 80 millions de francs de chiffre d'affaires en 1989 avec trois manifestations ; elle a affiché en 1994 quelque 240 millions de francs de chiffre d'affaires pour neuf manifestations...

Au 32e MIP-TV, qui a lieu du vendredi 7 au mercredi 12 avril à Cannes, plus de 2 060 sociétés étaient inscrites, début mars (contre 2 130, l'an dernier) ; 402 stands étaient loués (contre 400 en 1994) ; les représentants de 102 pays (99 l'an dernier) vont s'y rencontrer. Preuve de son caractère international, 86 % des sociétés participantes sont étrangères : les Américains représentent 23,8 % des effectifs du MIP, les Européens presque la moitié (47 %), les Français 13 % à eux seuls.

« L'internationalisation sera d'autant plus importante cette année que le dollar est faible et que les producteurs américains réalisent leur bénéfice à l'exportation », remarque Xavier Roy. Malgré l'écrasante présence de Hollywood au MIP-TV, Xavier Roy note que la déréglementation de l'audiovisuel a eu des effets pédagogiques en Europe : les producteurs français commencent à s'internationaliser. Gaumont TV réalise actuellement deux « pilotes » (prototypes d'émissions) pour un réseau télévisé américain, chose impensable il y a quelques mois.

Les nouvelles technologies seront aussi présentes, avec le fabricant de micro-ordinateurs Compaq. La fusion des genres – cinéma et télévision surtout – fera l'objet de conférences. Enfin, certaines annonces, comme les transactions menées à propos du studio américain MCA, devraient passionner l'ensemble des professionnels de passage à Cannes.

Y. M.

CEP-Communication s'intéresse à l'édition électronique

LE CHIFFRE D'AFFAIRES et les bénéfices de la société CEP-Communication augmentent. Le groupe de presse spécialisée, né il y a vingt ans de *« la petite* Usine nouvelle », comme l'a rappelé, jeudi 6 avril, Christian Brégou, PDG de la société et du Groupe de la Cité, continue son développement tranquille. En 1994, CEP a réalisé un bénéfice de 282 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 6 359 milliards de francs, en progression de 16 % par rapport à 1993. Une progression due essentiellement au rachat du groupe Expansion, l'an dernier. Le chiffre d'affaires affichait encore un déficit de 25 millions. Mais Christian Brégou prévoit un résultat proche de l'équilibre en 1995. Pour l'ensemble de l'activité presse, il note que 1994 *« marque une stabilisation et une petite reprise »*, mais, ajoute-t-il, *« on ne peut pas considérer, aujourd'hui, qu'il y a une vraie reprise publicitaire »*.

La branche édition, le Groupe de la Cité, que préside aussi Christian Brégou, affiche un chiffre d'affaires 1994 de 7,286 milliards de francs, en progression de 2,8 % par rapport à 1993, et un résultat net de 422 millions de francs, contre 319 millions en 1993. Le groupe a acquis en novembre 1994 les éditions Masson pour 350 millions de francs. Christian Brégou a annoncé la création d' *« une société commune CEP-Groupe de la Cité qui va exploiter l'ensemble des activités électroniques »*. Une somme de 45 millions de francs a été provisionnée pour ce développement.

Le PDG a aussi l'intention d'étendre ses activités dans le domaine de la presse : *« Il n'y a pas de limitation à notre champ éditorial, ni intellectuelle, ni professionnelle, ni politique. »* Mais il s'est refusé à commenter un rachat éventuel de l'activité médias de la Générale occidentale (*L'Express, Le Point* et *Courrier international*), si Alcatel-Alsthom décidait de s'en séparer.

A. S.

VENDREDI 7 AVRIL

TF 1

- **13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
- **14.30 Série : Dallas.**
- **15.20 Série : La loi est la loi.**
- **16.15 Jeu : Une famille en or.**
- **16.45 Club Dorothée.**
- **17.30 Les Garçons de la plage.**
- **18.00 Série : Premiers baisers.**
- **18.30 Série : Le Miracle de l'amour.**
- **19.00 Magazine : Coucou !** (et 1.50). Invité : Roberto Benigni.
- **19.50 Le Bébête Show** (et 2.35).
- **20.00 Journal.**
- **20.15 Face à la Une.**
- **20.45 La Minute hippique, Météo et Trafic info.**
- **20.50 Téléfilm : Un jour avant l'aube.** De Jacques Ertaud.
- **22.55 Magazine : J'y crois, j'y crois pas.** Avec Alexandre Jardin, Super Nana, Difool, Amanda Lear, André Bercoff. Y a-t-il trop de sexe dans les médias ?
- **0.35 3 000 scénarios contre un virus** (et 1.45).
- **0.40 Sport : Hockey sur glace.** Finale du Championnat de France à Rouen.
- **2.40 Journal et Météo.**
- **2.55 Programmes de nuit.** Millionnaire ; 3.20, TF1 nuit (et 4.25, 5.00) ; 3.30, Histoire de la vie ; 4.35, Mésaventures ; 5.10, Musique ; 5.30, Histoires naturelles.

FRANCE 2

- **13.45 Série : Inspecteur Derrick.**
- **14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.**
- **15.45 Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.00).
- **16.40 Des chiffres et des lettres.**
- **17.10 Série : Seconde B.**
- **17.45 Série : Code Lisa.**
- **18.15 Série : Sauvés par le gong.**
- **18.45 Jeu : Que le meilleur gagne** (et 2.45).
- **19.10 Flash d'informations.**
- **19.15 Studio Gabriel** (et 1.30).
- **19.59 Journal, Météo, Point route.**
- **20.55 ► Série : Le RIF.** Cécile, de Roger Guillot, avec Patrice Raynal, Aude Briant.
- **22.35 Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Rencontre de deux grands savants. Invités : Christian Desroches-Noblecourt (*Amours et fureurs de la Lointaine*) ; Philippe Taquet (*L'Empreinte des dinosaures*).
- **23.45 Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui. Invité : Stevie Wonder. Avec Omar, Terence Trent D'Arby, Roachford.
- **0.55 Les Films Lumière.**
- **1.00 Journal, Météo, Journal des courses.**
- **1.55 Programmes de nuit.** Vagabond du Pôle Nord ; 3.15, 24 heures d'info ; 3.40, Jeu : Pyramide ; 4.05, Jeu : Les Z'amours ; 4.30, Laurence, médecin de brousse ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

- **13.35 Magazine : Vincent à l'heure.**
- **14.45 Série : La croisière s'amuse.**
- **15.35 Série : Simon et Simon.**
- **16.30 Les Minikeums.**
- **17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.**
- **18.20 Questions pour un champion.**
- **18.50 Un livre, un jour.** *Rue de Berlin et d'ailleurs*, de Siegfried Kracauer.
- **18.55 Le 19-20 de l'information.** De 19.09, journal régional.
- **20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
- **20.35 Tout le sport.**
- **20.45 INC.**
- **20.50 Magazine : Thalassa.** Rêves de mousses. *L'école maritime du Guilvinec dans le Finistère, en direct du Salon international de la maquette et du modèle réduit à la porte de Versailles à Paris. Y seront présentés les canadairs et sous-marins modèles réduits ainsi que les OFNI (objets flottants non identifiés).*
- **21.50 Magazine : Faut pas rêver.** De Georges Pernoud. Invitée : Judith Godrèche. Papouasie : les hommes crocodiles du Sépik ; France : tour d'ivoire ; Etats-Unis : Missoula, la cité des écrivains.
- **22.55 Météo et Journal.**
- **23.20 Magazine : Passions de jeunesse.** Présenté par Christine Ockrent. Invité : Philippe Labro.
- **0.15 Court métrage : Libre court.** On rêve de ce que l'on veut voir, de Dominique Lizé. *Point de départ de ce film, une question posée aux détenus de la Santé : « Votre imaginaire vous aide-t-il à supporter l'enfermement ? »*

M 6

- **13.25 Série : L'Homme de fer.**
- **14.20 Série : Jim Bergerac.**
- **15.10 Musique : Boulevard des clips** (et 1.10, 5.35).
- **17.00 Variétés : Hit Machine.**
- **17.30 Série : Guillaume Tell.**
- **18.00 Série : Nick Mancuso.**
- **18.54 Six minutes première édition.**
- **19.00 Série : Caraïbes offshore.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo, suivi de Six minutes élection présidentielle.**
- **20.05 Sport : Rallye Optic 2000 Tunisie** (et 1.05).
- **20.10 Série : Madame est servie.**
- **20.40 Magazine : Capital.** Présenté par Emmanuel Chain.
- **20.50 Téléfilm : La Mémoire effacée.** De Bradford May, avec Donna Mills, Greg Evigan.
- **22.35 Série : Aux frontières du réel.**
- **23.25 Magazine : Secrets de femme.**
- **0.30 Magazine : Dance Machine Club.**
- **2.30 Rediffusions.** Fréquenstar ; 3.25, Espagne ardente et mythique ; 4.20, Coup de griffes (Hane Mori) ; 4.45, La Tête de l'emploi ; 5.10, Culture pub

CANAL +

- **13.35 Cinéma : Germinal. ■■■** Film français de Claude Berri (1993).
- **16.10 Le Journal du cinéma.**
- **16.15 Cinéma : Les Tortues Ninja 3. □** Film américain de Stuart Gillard (1992).
- **17.45 Le Journal du art** (rediff.).
- **17.50 Surprises** (et 22.35, 6.40).
- **18.05 Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.30

- **18.30 Jeu : Pizzarollo.**
- **18.40 Nulle part ailleurs.**
- **19.20 Magazine : Zérorama.**
- **19.55 Les Guignols.**
- **20.15 Sport : Football.** En direct. Match de 32e journée du championnat de France de D1 : Lyon-Lens ; à 20.30 coup d'envoi.
- **22.30 Magazine : Les KO de Canal.** Spécial poids-lourds.
- **22.50 Flash d'informations.**
- **23.00 Cinéma : Proposition indécente. □** Film américain d'Adrian Lyne (1992).
- **0.52 Pin-up.**
- **0.55 Sport : Golf.** En direct. Deuxième journée des Masters d'Augusta.
- **2.25 Cinéma : Critters 3. □** Film américain de Kristine Peterson (1991).
- **3.45 Cinéma : D'une femme à l'autre. □** Film franco-britannique de Charlotte Brandström (1993, v.o.).
- **5.20 Cinéma : La Belle et le Corsaire. □** Film franco-italien de Giuseppe M. Scotese (1957).

LA CINQUIÈME

- **13.30 Magazine : Défi.** Vocations tardives : frère Yvan Roulier ; Roger Garaudy.
- **14.00 Documentaire : Découvertes.** Le cerveau (rediff.).
- **15.00 ► Magazine : Emploi.**
- **15.30 Magazine : Qui vive.**
- **15.45 Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô ! la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps : Langues : espagnol et anglais.
- **17.30 Les Enfants de John.** Reportages : Aventure des métiers ; Etude hockey ; Vanessa Rubin.
- **18.00 Guerriers des temps anciens.** Les Assyriens maîtres de guerre.
- **18.30 Le Monde des animaux.** Les Grandes Migrations : les baleines à bosse.
- **18.55 Le Journal du temps.**

ARTE

- **19.00 Magazine : Confetti.**
- **19.30 Documentaire : Le Trésor des Templiers.** Une enquête en Castille, de Gottfried Kirchner.
- **20.20 Documentaire : Les Bas-reliefs d'Angkor.**
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 Téléfilm : Trois jours en avril.** D'Oliver Storz.
- **22.25 Magazine : Archimède.**
- **23.20 Cinéma : Tabou. ■■■** Film américain de Friedrich Wilhelm Murnau (1931, N., muet, sonorisé).
- **1.05 Magazine : Velvet Jungle.** Présenté par Valli. Aretha Franklin ; Cachao (rediff.).
- **2.20 Série : Johnny Staccato.** 13. Un coin de paradis, de et avec John Cassavetes (v.o., rediff.).
- **2.50 Court métrage : La Teuf d'enfer.** De Patrice Cazes.



CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.30 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.35 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Montagne. Rediff. de France 3 du 25 mars. 20.30 Evasion. 21.00 Au nom de la loi. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 31 mars. 0.00 Sortie libre. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.25 Djembefola. De Laurent Chevalier et Pierre Marcault. 20.30 Birmanie, au pays des bouddhas dorés. De François Mahodaux. 21.05 Désirée. D'Hernan Rivera. 21.50 Force brute. De Robert Kirk [7/65]. Chasseurs. 22.40 Les Enfants de Medellin. De Vincent Liger et Amélie Develay. 23.35 La Mémoire piégée. De José Dessart et Léon Michaux. 0.35 La Halte d'Emmaüs Ou l'accomplissement d'une vie. De Guy Soubigou (40 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.35). 19.45 Archives. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Shirley Verrett. 0.00 Paris première infos. 0.15 Jean-Edern's Club (50 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Le Bus magique ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Sébastien et la Mary Morgane ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Buddy Rich. 20.35 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Au nom de la loi. 21.45 Destination séries. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. 23.15 Série : Seinfeld. 23.45 Country Box. 0.10 Série : New York Police Blues. 1.00 Série : Michel Vaillant (30 min). 2.25 ► Série : Les monstres nouveaux sont arrivés.

SÉRIE CLUB 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Code Quantum. Le Match de la dernière chance. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 L'invité de marque. Terence Trent d'Arby. 21.30 Autour du groove. 22.00 MCM dance club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 International Motorsport. 21.00 Boxe. Poids lourds : Jeremy Williams (E-U)-Jesse Ferguson (Arg). 22.00 Taekwondo. Championnats de France à Toulouse. 23.00 Formule 1. Grand Prix d'Argentine à Buenos Aires. Essais. 0.00 F1 « Grand Prix » Magazine. 0.30 Magazine Moto « Grand Prix » (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.05 El día que me quieras. ■ Film argentin de John Reinhardt (1935, N., v.o.). 20.30 Sous les toits de Paris. ■■■ Film français de René Clair (1930, N.). 22.00 Tisa, mon amour. ■ Film américain d'Elliot Nugent (1948, N.). 23.30 La Poursuite infernale. ■■■ Film américain de John Ford (1946, N., v.o., 100 min).

CINÉ CINÉMAS 18.40 Téléfilm : Le Lundi noir. De Jean-François Delassus avec Henri Serre, François Duval. 20.15 Le Bazar de Ciné-Cinémas. 21.00 S.O.S. Fantômes. □ Film américain d'Ivan Reitman (1984). 22.40 Faut pas en faire un drame. ■ Film américain de Howard Zieff (1984, v.o.). 0.20 Léviathan. □ Film américain de George PanCosmatos (1988, 95 min).

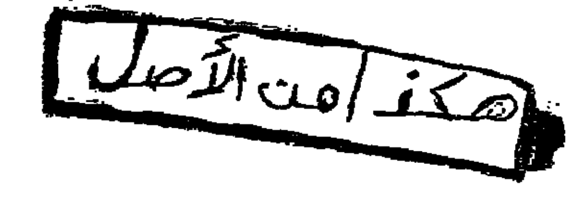
RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jules Roy (Un après-guerre amoureux). 19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. Le tabagisme (2). 20.00 Le Rythme et la Raison. Musique et publicité (5). 20.30 Radio archives. Soyez les bienvenus (1). Avec Jeanne Moreau. 21.28 Poésie sur parole. Les poètes du Tibet (5). 21.32 Musique : Black and Blue. Label Bleu et le combat des indépendants en Europe. Avec Michel Orier. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand (Emis simultanément sur Mitteldeutscher Rundfunk et Saarländischer Rundfunk). En direct de l'ancien Opéra de Francfort, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Paavo Berglund : Symphonie nº 35, de Haydn ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 op. 22, de Saint-Saëns, Bella Davidovich, piano ; Symphonie nº 15, de Chostakovitch. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Vinum et sanguinem (extrait), de Talgorn, par la Camerata de Bourgogne ; Memory cendres, de Toeplitz, par l'Ensemble Acroche-Note. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Britten, Prokofiev, Debussy.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Jérôme Jaffré de la Sofres, au sujet des derniers sondages politiques.
RMC, 18 h 30 : Alain Juppé (« Forum »).
RTL, 18 h 30 : Jean d'Ormesson et Erik Orsenna (« Le roman de la Présidentielle »).
Radio Shalom 94.8 FM, 19 heures : Nicolas Sarkozy (« Grand Débat exceptionnel »).
Sud Radio, 19 heures : Dominique Voynet.

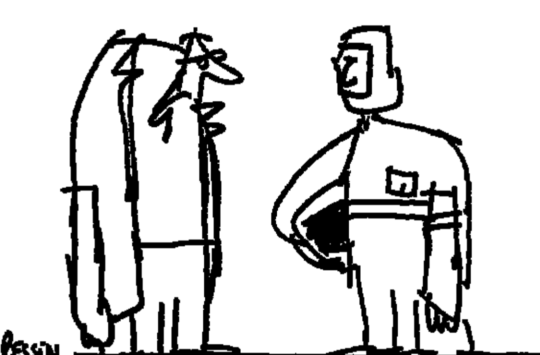


La formule 1 demeure un rendez-vous attendu

Le championnat du monde attire 45 milliards de téléspectateurs : un chiffre quatre fois plus élevé que dans les années 80

UNE CHAÎNE de télévision britannique n'avait pas transmis un grand prix de formule 1, à la fin des années 70, pour cause de publicité indésirable. Une marque de préservatifs avait apposé son logo sur les voitures d'une écurie. TF 1, qui programme ce week-end le Grand Prix d'Argentine, ne peut se permettre ce genre d'états d'âme. Quel que soit le soutien commercial d'une équipe en course, les chaînes de télévision luttent avec âpreté pour diffuser les images des bolides.

Cette discipline est devenue en dix ans une pourvoyeuse d'audience. Les 45 milliards de téléspectateurs attirés pendant la saison de championnat de l'an passé, au lieu de 10 milliards au début des années 80, sont là pour en témoigner.



LA LÉGENDE PROST

Pour la première épreuve de la saison, le 26 mars au Brésil, la Une, qui détient en France l'exclusivité des droits de retransmission de la course, a rassemblé plus de 5 millions de téléspectateurs, réalisant 39,1 % de parts de marché. Les exploits de Michael Schumacher ont été diffusés à une heure de grande écoute, lors d'un dimanche pluvieux. L'audience est importante, pourtant elle se situe en deçà des records des années 80.

A cette époque, près de 8 millions de passionnés regardaient régulièrement les courses diffusées l'après-midi du dimanche. Ce qui permettait aux chaînes d'atteindre des parts de marché dépassant le plus souvent les 40 %. Les courses diffusées en direct à 5 heures du matin, n'attiraient, et ne continuent d'attirer, que les inconditionnels, soit quelque 300 000 personnes les jours fastes.

Plusieurs éléments contribuait alors à l'essor du sport automobile sur le petit écran. En France, l'audience était assurée par la légende d'Alain Prost, quadruple champion du monde. Au niveau international, la lutte entre Prost et Senna, menée à coup de déclarations, de gestes emportés sur les circuits comme dans les coulisses, passionnait les « sportifs en salon ».

Un autre facteur a été déterminant dans la baisse des audiences. La rupture, en 1989, du contrat entre l'Association des constructeurs de formule 1 (Foca), groupement qui gère les droits de télévision, et l'Union européenne de radiodiffusion (UER).

A partir de cette date, les droits n'ont plus été disponible en eurovision. La Foca, dirigée depuis une vingtaine d'années par Bernie Ecclestone, affirmait alors sa volonté de contrôler les images pour les proposer aux réseaux les plus offrants.

C'est ainsi que, en juin 1990, sans surenchère financière, la Cinq a obtenu le contrat d'exclusivité sur la France au détriment de TF 1. La chaîne avait pour cela proposé un traitement plus complet de ce sport avec cinq heures de programmes lors des compétitions et deux magazines hebdomadaires consacrés aux sports mécaniques.

Quand la Cinq a cessé d'émettre, TF 1 et le service public se sont affrontés pour l'obtention des droits. Bien qu'aucune des parties concernées ne consente aujourd'hui à parler d'argent, le montant des droits est estimé à près de 10 millions de dollars par an (55 millions de francs). Mais la somme n'a pas suffi, TF 1 a dû s'engager à poursuivre les efforts engagés par la chaine défunte.

SOUS L'ŒIL DE LA FOCA

Les conditions imposées par la Foca sont nombreuses. Selon Jean-Claude Dassier, responsable des sports à TF 1, « *les exigences de la Foca sont la preuve de son professionnalisme* ». Mais, pour d'autres diffuseurs, il s'agit surtout d'un contrôle pointilleux et contraignant sur les images. Cette importante surveillance tend à uniformiser les retransmissions, mais elle s'est révélée efficace. Aujourd'hui, seuls la Coupe du monde de football et les Jeux olympiques fédèrent plus de téléspectateurs que la formule 1.

Le fléchissement observé en Europe depuis deux ans, dû à la retraite d'Alain Prost, au décès de Senna et aux pénalités infligées à l'écurie Benetton, a été compensé par l'extension du nombre de diffuseurs. En 1994 les grands prix ont été retransmis dans cent quarante pays, de quoi satisfaire les organisateurs et des industriels du secteur de l'automobile.

Virginie Diubek

J moins

par Agathe Logeart

CERTAINES chaînes affichent le compte à rebours : plus que dix-sept petits jours avant le premier tour. On en ferait bien une comptine, si l'on était d'humeur chantante. Hélas, peut-on avouer ? On se lasse un peu, ces temps-ci. On est pris d'une langoureuse paresse devant ces images qui filent, toujours les mêmes. Les paroles glissent, comme un radotage sénile. Les mots se mélangent, deviennent un brouillard confus. Bref, franchement, on s'ennuie un peu.

Au début, pourtant, il y avait le charme de la découverte. On guettait les progrès et les faux pas. C'était assez amusant. On repérait les trouvailles, on décortiquait les slogans. On les regardait nous séduire. Ils avaient des sourires, des airs graves, des mouvements de menton, des bons mots. Pour changer, de temps en temps, ils s'envoyaient des noms d'oiseaux en prenant des airs courroucés. Parfois, on marchait. Parfois, on trouvait les ficelles un peu grosses. Ils disaient toujours nous parler de nous, de notre avenir, de notre chômage, de notre retraite, de notre sécu, de l'école, du sida, de l'Europe. Ils avaient des exclus plein la bouche. Ils étaient aux petits soins pour nos petites ou grandes misères. Pas la peine de se bousculer, il y en aurait pour tout le monde, pour les vieux, les jeunes, les pêcheurs, les ouvriers, les petits commerçants, les femmes, les juifs, les catholiques... Ce serait Noël en mai. Cela faisait longtemps que l'on ne s'était senti si important. Il n'était alors pas question de rater une émission politique. On décernait des notes, à la maison ou au bistro le lendemain. Du coin de l'œil, on surveillait les sondages, pour savoir si on était dans le ton.

Et puis, sans trop savoir comment c'était venu, l'intérêt s'était relâché. On regardait toujours, mais sans excitation, mû par on ne sait quel sens du devoir. On regardait, au cas où il se passerait quelque chose. Mais il ne se passait plus rien. Nos candidats avaient l'air de s'autorediffuser. Ils passaient en boucle. Leurs discours devenaient lancinants. Alors, comme la représentation n'en finit plus de finir, il nous arrive de faire la télévision buissonnière en nous aventurant en zone non électorale. Comme ça, par hasard, on tomba sur les confidences de C. Jérôme, rond quadragenaire, depuis vingt ans chanteur pour minettes. Il racontait, sur TF 1, l'extravagance des fans, qui se seraient damnées pour un baiser de lui. Il dit le jour où son pare-brise éclata sous le poids d'une grappe de jeunes filles, qui se mirent à en avaler les morceaux de verre brisé par passion hystérique. Certaines de ces jeunes filles avaient vieilli dans l'adoration du chanteur. Elles allaient jusqu'à mettre la même eau de toilette que lui, pour guetter dans leur propre odeur la senteur du sujet de leur adulation... Il était leur rêve, et depuis vingt ans le rêve semblait tenir. A J moins dix-sept, il y avait là quelque chose à méditer pour ceux qui, moins gourmands, ne se lancent en piste que pour sept ans.

SAMEDI 8 AVRIL

TF 1

13.50 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.50 Série : Cannon.
15.45 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones.
16.35 Série : Valérie.
17.05 Série : Chips.
18.00 Trente millions d'amis.
18.30 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, formule 1, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. *Philippe Bouvard et ses invités habituels*
22.45 Magazine : Ushuaïa. Mont-Saint-Michel, une bulle au gré du Mont. La Réserve de Taï ; Waikaloa ; Le Langage des bois ; Le Crabe au sang bleu.
23.50 3 000 scénarios contre un virus (et 1.05).
23.55 Magazine : Formule F1. Grand Prix d'Argentine à Buenos Aires. Analyse des essais.
0.30 Magazine : Formule foot.
1.10 Journal et Météo.
1.20 Programmes de nuit. Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff) ; 1.40, Histoires naturelles (et 5.05), 2.30, TF1 nuit (et 3.40, 4.45) ; 2.40, Ernest Leardée ou le Roman de la biguine ; 3.50, Histoire de la vie ; 4.55 Musique.

FRANCE 2

13.40 Magazine : Les Grandes. Enigmes de la science.
14.40 Documentaire : Histoires sauvages. Le Grand Rift africain [3/3].
15.40 Magazine : Samedi sport. 15.45, Tiercé à Vincennes ; 16.00, Rugby : Roumanie-France ; 17.40, Cyclisme : présentation de la course Paris-Roubaix.
18.10 Série : Hartley cœurs à vif.
18.55 Magazine : J'ai un problème. Présenté par Christine Bravo. Que sont-ils devenus ? ; Je suis gringalet.
19.50 Tirage du Loto (et 20.45).
19.59 Journal et Météo.
20.50 Divertissement : Eclats de rire.
23.00 Magazine : Les Enfants de la télé.
0.10 Les Films Lumière.
0.15 Journal, Météo, Journal des courses.
0.30 ▶ Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Jésus-Christ star de cinéma, de Martin Goodsmith.
1.20 Programmes de nuit. L'Heure du golf (rediff.) ; 1.50, Taratata (rediff.) ; 3.00, Diamir ; 3.50, Bouillon de culture ; 5.00, Revue de presse ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et 15.05, 16.45).
14.05 Série : Les Brigades du Tigre.
17.45 Magazine : Montagne. Chronique de la forêt des Vosges, de François Chilowicz [1/4]. L'Automne.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'Invitation chez les Stirl*, de Paul Gadenne.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.31, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Téléfilm : La Vérité en face. D'Etienne Périer.
22.20 Magazine : Ah ! Quels titres ! Le Retour de la morale. Invités : André Comte-Sponville (*Petit traité des grandes vertus*) ; Marc Sautet (*Un café pour Socrate*) ; Raymond Boudon (*Le Juste et le Vrai, études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*) ; Thierry de Beauce (*La Nonchalance de Dieu, en relisant saint Augustin*).
23.20 Météo, Journal.
23.50 Musique et compagnie. Les musiques de l'étrange, de Valérie Exposito.
0.50 Musique : Musique Graffiti. *Fantaisie op. 17*, de Schumann, par Michel Dalberto, piano (20 min).

M 6

13.00 Série : Les Rues de San Francisco.
14.10 Série : Supercopter.
15.10 Série : Les Champions.
16.20 Série : Airport unité spéciale.
17.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.20 Série : Amicalement vôtre.
19.10 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Le Coup de cœur : la Citroen Grand Raid ; L'enquête : Faut-il acheter ou louer sa voiture ? L'express info : L'Essai comparatif : la Subaru, l'Impreza GT Turbo ; Le dossier technologique ; La rubrique téléspectateurs ; Generation auto.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Filles à papas.
20.35 Magazine : Stars et couronnes. Dave : si j'avais un bateau
20.45 Téléfilm : V. De Kenneth Johnson et Richard T Heffron, avec Marc Singer, Jenny Sullivan. (3e et 4e parties).
1.10 Sport : Rallye Tunisie.
1.15 Musique : Boulevard des clips (et 6.05)
2.30 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; 2.55, Culture pub ; 3.20, Venise, cité des doges ; 4.15, Iso Lo ; 5.10, Fréquenstar

CANAL +

13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Sport : Basket.
15.45 Documentaire : Le Rat sacré de l'Inde. De Carol Farneti-Foster et Romulus Whitaker.
16.10 Insektors. Planete Karbone.
16.25 Les Superstars du catch.

En clair jusqu'à 20.30

17.15 Décode pas Bunny.
18.15 Dessin animé : Profession critique.
18.40 Magazine : Tellement mieux.
18.55 Flash d'informations.
19.00 L'Hebdo de Michel Field.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures.
20.30 Téléfilm : Démence maternelle. De Jorge Montesi
21.55 Flash d'informations.
22.00 Surprises.
22.15 Magazine : Jour de foot.
23.00 Cinéma : Simetierre 2. □ Film américain de Mary Lambert (1992). Avec Edward Furlong
0.34 Pin-up.
0.35 Documentaire : Retrouvaille à Oulad Moumen. D'Izza Genini.
1.25 Sport : Golf. En direct. Troisième journée des Masters d'Augusta (Georgie)
3.00 Sport : Boxe.

LA CINQUIÈME

13.30 Documentaire : A tous vents. L'aventure polaire : du Groenland à la terre Adélie.
14.30 Documentaire : Découvertes. Le cerveau : la mémoire (3/5).
15.30 Documentaire : Arts musique. La Renaissance (rediff.)
16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. L'Alhambra (rediff.).
17.00 Les Grandes Séductrices. Michèle Morgan (rediff.).
18.00 Magazine : Arrêt sur images.
18.55 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Série : Rowan Atkinson Live. De Tommy Schlammer, avec Rowan Atkinson, Angus Deayton.
19.30 Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Mexique 1. L'histoire (rediff.)
19.35 Histoire parallèle. Actualites françaises et américaines de la semaine du 8 avril 1945
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : L'Hôpital et ses fantômes. De Lars von Trier, avec Ernst-Hugo Jaregard, Kirsten Rolffes [5/5]. Un mort vivant.
21.35 ▶ Documentaire : Mein Kampf. D'Erwin Leiser
23.20 Magazine : Velvet Jungle. Présente par Valli. Jeff Buckley, Nantes en rades
0.35 Série : Johnny Staccato. 14. Le Retour, de James Hogan, avec John Cassavetes (v.o.)
1.00 Téléfilm : Trois jours en avril. D'Oliver Storz. (Rediff., 104 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : La Lettre inachevée. De Valérie Lumbroso et Chantal Picault (1993) avec Nathalie Nell. 21.30 Les Francofolies de Montréal. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Surprise sur prise. Rediff. de France 2 du 4 mars. 0.15 Bon week-end. Rediff. de France 2 du 4 mars. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.40 Le Chemin des Amérindiens. De Jean-Paul Comu. 20.30 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [30/38]. P51 Mustang. 21.35 Djembefola. De Laurent Chevalier et PierreMarcault. 22.40 Birmanie, au pays des bouddhas dorés. De François Mahodaux. 23.30 BD : Franquin. De Christophe Heili. 0.00 Force brute. De Robert Kirk [7/65]. Chasseurs. 0.50 Les Enfants de Medellin. De Vincent Liger et Amélie Develay (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Arts martiaux. En direct. Festival des arts martiaux, au POPB. 23.35 Embouteillage. 0.35 Concert : Michel Sardou. Enregistré à l'Olympia en 1976 (60 min).

CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Série : Un bon petit diable. 18.30 Série : Opération Mozart. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. 19.30 Zazoo U. 20.00 De la Terre à la Lune (60 min).

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 21.50 ▶ Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Les Monstres de la mode. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 T'as pas une idée ? Invité : Jean-Claude Brialy. 23.15 Série : Private Eye. 0.05 Road Test. 0.30 Série : Seinfeld. 0.55 Série : Dream On (60 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice (et 23.50). 20.45 Série : Au plaisir de Dieu. 22.10 Série : Cosmos 1999. 23.00 Série : O'hara. 0.40 Série : Julien Fontanes, magistrat (90 min).

MCM 19.00 Autour du groove. 19.30 L'invité de marque. Terence Trent d'Arby. 20.30 MCM euromusiques nordica. 21.30 MCM backstage. 22.00 Best of Player One. 22.15 Le Temps d'une éclipse. 22.30 MCM dance club (210 min).

MTV 19.00 European Top 20. 21.00 Concert : Nirvana Unplugged. Enregistré à New York, en novembre 1993. 22.00 The Soul of MTV. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

EUROSPORT 14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs d'Estoril (Portugal). Demi-finales. 19.00 Monster Truck. 20.00 Course de camions. 20.30 Rallye. En différé. Coupe du monde : Rallye de Tunisie. Présentation et rassemblement des concurrents à Saint-Tropez (Var). 21.00 Basket-ball. En différé. Championnat de France Pro A : 13e tour retour. Levallois-Pau-Orthez, à Levallois. 22.30 Boxe. En direct. Championnat du monde WBO : poids mi-mouches. Paul Weir (G-B)-Pretty Boy Lucas (Philippines). 23.00 Formule 1. En différé. Grand Prix d'Argentine. Essais. 0.00 Karting. Résumé. Formule A et Super A. (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.05 Actualités Pathé nos 1, 2 et 3. 20.40 Le Club. Invité : Jean-Claude Brialy. 22.00 Classic Hollywood. 23.00 Le Pionnier de l'espace. ■ Film britannique de Robert Day (1958, N., v.o.). 0.20 Anne-Marie. ■■ Film français de Raymond Bernard (1935, N., 95 min).

CINÉ CINÉMAS 18.30 Téléfilm : Poker Alice. D'Arthur Allan Seidelman (1987) 20.05 Hollywood 26. 20.35 Téléfilm : Témoignage capital. De Jack Fisk (1991). 22.10 Dans les coulisses de... 23.00 Le Piège de Vénus. ■ Film allemand de Robert Van Ackeren (1987, 105 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 18.50 Allegro-serioso. La politique scientifique. 19.32 Poésie sur parole (Rediff.). Récital François de Cornière. 20.00 Le Temps de la danse. Avec Frédéric Lescure et Anne-Marie Reynaud. 20.30 Photo-portrait. Eric Rondepierre, photographe. 20.45 Fiction. Nouveau répertoire dramatique Planète de cendres, de David Zane Mairowitz. 22.35 Musique : Opus. Polanski raconte Komeda, roman d'une amitie. 0.05 Clair de nuit. Dominique Veret, à la découverte des mangas japonais. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.) Radio cinoche (1) ; 2.00, Vienne, carnet de bal pour un âge d'or (1). 4.39, Bizarre : du ça dans le pastis (1) ; 4.45, Antoine Watteau ou la partie Quarree : 6.11, Le Gai Savoir : Werner Schroeter.

FRANCE-MUSIQUE 19.15 Soliste Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. An den kleinen Radioapparat, In den Weiden, Frühling, Auf der Flucht, Uber den Selbstmord, Gedenktafel für 4000 Soldaten die im Krieg gegen Norwegen versenkt wurden, Spruch, Hotelzimmer 1942, Die Maske des Bosen, Cinq elegies, In der Frühe, Erinnerung an Eichendorff und Schumann, An die Hoffnung, Andenken, Elegie 1943, d'Eisler. Das Lied von der Erde : der Einsame im Herbst, de Mahler, par l'orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. 20.05 Soirée lyrique. En direct du Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles. Ermione, de Rossini, par le chœur et l'Orchestre du Théâtre royal de la Monnaie, dir Marcello Viotti, sol. Nelly Miricioiu (Ermione), Bernadette Manca di Nissa (Andromaca), Chris Merritt (Pirro), Bruce Ford (Oreste), Rachele Stanici (Cleone/Cefisa). 23.00 Musique pluriel. Concerts donnés les 23 et 24 janvier, au Centre Pompidou, à Paris (extrait) : Envoi pour piano Midi et ensemble, d'Ingolfsson (création), par l'Ensemble intercontemporain, dir. Markus Stenz ; Carpe diem pour clarinette et orchestre de chambre, de Kaipainen, par l'Orchestre de chambre Avanti, dir Niklas Willen, Kari Kriikku, clarinette. 0.05 Auto-portrait. Olivier Baumont, claveciniste. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Britten, Bridge, Fibich, Brahms, Schubert, Boccherini, Blavet, Sanz, traditionnelles du Pakistan, Couperin, Corrette, Leclair, Chopin, Tchaïkovski, Rachmaninov, Schoenberg, Bloch, Wagner.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde

SAMEDI 8 AVRIL 1995

Un déjeuner d'union

par Pierre Georges

ROBERT ET ROGER s'en furent au restaurant. Bras dessus, bras dessous. Et ils vécurent ensemble, dira Robert, *« un grand moment de fraternité humaine »*. Ce qui, on en conviendra, constitue le meilleur des plats du jour.

Roger, à la ville, était beau-frère et, à la scène, commissaire, prince incontesté du Navarro d'Hanin, feuilleton roboratif. Robert fut infirmier jadis et candidat maintenant. Ils ne se connaissaient pas, du moins pas autrement que par images interposées et par chaînes croisées. Ils se plurent, le firent savoir et décidèrent de faire moins ample méconnaissance.

Roger choisit donc d'en avertir la famille : *« Tonton, j'ai entendu Robert Hue dire : je suis du parti des révoltés. Cela m'a donné des frissons. Cet homme-là me convient. Il me plaît. Puis-je déjeuner sans trahir ou déchoir ? »* Et l'auguste sentence tomba, du moins se plaît-on à l'imaginer : *« Vas, cours, vole et déjeune ! »*

On prit donc rendez-vous secret dans une brasserie du Trocadéro pour un déjeuner d'union, comme il en fut de la gauche. On se reconnut aisément, l'un à sa barbe en plat à barbe fleurie, l'autre à sa stature policière. L'histoire ne dit pas ce que l'on mangea, ni même ce que l'on se dit. Mais incontestablement le déjeuner confirma ce que chacun pressentait : ces deux-là étaient faits pour se plaire. Ils discutèrent beaucoup, sympathisèrent autant. Roger, puissance invitante, régla l'addition. Et sur le pas de la porte, aux caméras de télévision qui passaient par hasard, Roger confirma son sentiment politique pour Robert : *« Il représente la sincérité et des idées que j'approuve. »* Robert en frétilla d'aise. Pensez, après un tel repas, le roi n'était pas son Hanin ! L'onction présidentielle par la parentèle du Prince !

En tout cas ces deux-là, le temps d'un repas d'épousailles politiques, échappèrent à la morosité du temps, qui n'est pas spécifiquement française. La preuve, ce concours organisé par le *New York Times* à l'intention de ses lecteurs et évoqué ici récemment. Il s'agissait pour eux de trouver un nom, une appellation pour qualifier au mieux notre époque, cette fin de siècle.

Les réponses sont tombées dru, ni très fraîches ni excessivement joyeuses. Les lecteurs du quotidien américain ont une perception du temps présent à prendre définitivement pension à l'île de Pâques. Citons les réponses les plus banales. Un vrai catalogue du pessimisme, en tous ses mots et ses maux. L'ère de l'anxiété. L'ère de l'incertitude. L'ère, au choix, du tribalisme, de l'intégrisme, de la déconstruction, des déceptions, de la confusion, de l'avidité, du désenchantement, du capitalisme, de la technologie, de la fragmentation, du divorce, etc., etc.

D'autres lecteurs ont fait preuve de plus d'imagination, sinon de plus d'optimisme. Lapidaire : *« L'ère fin de siècle »*. Lyrique : *« L'ère des nouveaux méchants »*. Désespéré : *« Les années grises »*. Prophétique : *« L'âge d'avant-mort »*. Référentiel : *« L'ère de la paix brûlante »*. Résigné : *« L'âge du préjudice »*. Cultivé : *« L'âge de la khakistocratie »* (de l'hindoustani *khaki*, « couleur de poussière »). Et, pour clore ce siècle sans regret, un magnifique et lugubre *« Le Présent »*.

Une décision du tribunal administratif de Lyon entrave l'application de la convention de Schengen

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF de Lyon a annulé, jeudi 6 avril, la décision de reconduite à la frontière prise par le préfet du Rhône à l'encontre de deux Roumains auxquels l'Allemagne avait refusé le statut de réfugié. Cette décision, la première concernant l'application de la convention de Schengen entrée en vigueur le 26 mars, compromet la mise en œuvre de ses dispositions concernant le refoulement d'étrangers dits indésirables et met en cause des dispositions lapidaires peu compatibles avec le respect du droit d'asile.

Vasile et Citadela Ciuciu font partie d'un groupe de quelque trois cents Tsiganes roumains arrivés dans la région lyonnaise voici deux mois, en provenance de Craïova, ville avec laquelle Lyon entretient de multiples échanges. Lorsqu'ils ont demandé l'asile, les services de la préfecture du Rhône ont consulté le Système d'information Schengen (SIS), comme le veut désormais la règle. L'écran informatique a alors révélé que ces deux personnes s'étaient vu refuser l'asile en Allemagne à plusieurs reprises sous plusieurs noms. *« Refuser l'entrée / interpeller pour éloignement (...) »*, a ordonné l'ordinateur, installé à Strasbourg. D'où une décision du préfet de reconduite à la frontière, immédiatement contestée devant le tribunal administratif.

Dans sa décision rendue le 6 avril, cette juridiction a annulé la mesure préfectorale, en considérant que les signalements donnés par le SIS *« ne font pas mention de la décision exécutoire en vertu de laquelle les intéressés ne peuvent être admis sur le territoire des pays signataires de la convention dite de Schengen »*. Les juges ont estimé qu'ils ne disposaient d'aucune indication pour contrôler la date d'effet d'une telle décision et son éventuelle date d'expiration.

LE PREMIER BLOCAGE

Le tribunal a aussi mis l'accent sur une disposition encore peu connue de la loi Pasqua prise en application de la convention de Schengen. Une disposition qui permet aux préfets de reconduire « d'office » un étranger extracommunautaire faisant l'objet, comme les deux Roumains de Lyon, d'un signalement dans le SIS aux fins de non-admission dans l'espace Schengen. Dans ce cas, l'étranger ne dispose d'aucun recours suspensif, contrairement à une reconduite à la frontière de droit commun.

Le tribunal administratif de Lyon a estimé que sa formation collégiale était compétente pour examiner une telle décision et s'est arrangé pour rendre son jugement avant l'expiration du délai de rétention, évitant ainsi d'annuler une décision de reconduite après que les Roumains aient été éloignés par la force. Ces derniers devraient, en toute logique, pouvoir enfin déposer une demande d'asile. A moins que la préfecture ne reprenne à leur encontre un nouvel arrêté de reconduite de droit commun non couvert par Schengen. Quoi qu'il en soit, leurs tribulations auront été l'occasion du premier conflit juridique post-Schengen en France. Un contentieux qui révèle le premier blocage de la mécanique européenne d'éloignement concerté des étrangers et de restriction du droit d'asile.

Philippe Bernard

M. Balladur favorable à la reconnaissance du STC en Corse

BASTIA
de notre correspondant

« Je constate que le Syndicat des travailleurs corses représente un courant de l'opinion publique dont l'importance est indiscutable. » En visite électorale en Corse, jeudi 6 avril, Edouard Balladur, a implicitement encouragé une reconnaissance officielle de ce syndicat. Les conseillers de Charles Pasqua travaillaient sur la question et le préfet Pierre-Etienne Bisch s'était engagé dans une concertation « discrète ». Créé en 1986, le SNTC s'est imposé dans le secteur privé. Animé par Bernard Trojani, son secrétaire général de l'époque, ce syndicat est entré en concurrence directe avec la CGT qui a perdu son monopole dans les transports maritimes. Aujourd'hui, le SNTC est le syndicat le plus largement implanté dans l'île.

M. C.

Le groupe Seagram cède ses actions Du Pont pour 42 milliards de francs

L'entreprise canadienne négocie le rachat des studios MCA à Hollywood

LE GROUPE CANADIEN de vins et spiritueux Seagram a cédé, le 6 avril, la quasi-totalité de sa participation de 24,2 % dans le chimiste américain Du Pont pour un montant de 8,8 milliards de dollars (environ 42 milliards de francs). Du Pont lui-même, quatrième chimiste mondial *(voir page 21)*, va racheter ses propres actions. Seagram réalise une opération financière intéressante en cédant cette participation acquise pour 3,3 milliards de dollars au début des années 80 (*Le Monde* du 5 avril).

A l'époque, Seagram lance une offre publique d'achat sur le pétrolier indépendant Conoco. Le géant de la chimie Du Pont vole au secours de Conoco. Seagram perd la bataille, mais il échange les titres Conoco qu'il avait ramassés en Bourse contre des actions Du Pont, dont il devient le premier actionnaire. La transaction conclue le 6 avril avec Du Pont est d'autant plus attrayante pour Seagram que les sommes qu'il perçoit seront considérées comme un « super-dividende », taxé à 7 %, et non comme une plus-value qui aurait été imposée au taux de 35 %. Les milieux boursiers sont toutefois inquiets de la cession de cette participation : depuis quinze ans, elle a permis à Seagram de toucher plus de 2 milliards de dollars de dividende et a contribué à plus de 50 % au résultat du groupe en 1994.

Le désengagement de Du Pont n'est probablement qu'une première étape. Le groupe canadien, connu pour son whisky Chivas, son champagne Mumm ou son jus de fruits Tropicana, abandonne la chimie et se positionne sur un autre secteur : le cinéma et la communication. Agé de trente-neuf ans, le président de Seagram, Edgar Bronfman Jr, est depuis toujours fasciné par le cinéma. Adolescent, il traînait sur les plateaux de tournage et entamait à dix-sept ans une carrière de producteur, avant de rejoindre en 1982 l'entreprise familiale.

En 1993, Seagram avait déjà pris, à son instigation, une participation de 15 % au capital de Time Warner. Il n'avait pas pu monter plus haut dans le capital, la société ayant adopté des mesures anti-OPA. Aujourd'hui, le trésor obtenu grâce à la vente de Du Pont devrait permettre à Edgar Bronfman Jr de racheter au japonais Matsushita le major d'Hollywood MCA, propriétaire des studios Universal. Selon la presse américaine, Seagram rachèterait 80 % de MCA pour un montant de 7 milliards de dollars. Le président de MCA, Sidney Sheinberg, a déclaré le 6 avril à l'agence Associated Press qu'il avait été informé par Matsushita de l'existence de négociations avec Seagram.

Le rachat de MCA, qui engendre un chiffre d'affaires de 4,6 milliards de dollars, placerait Seagram parmi les grands de la communication mondiale, au même titre que le câblo-opérateur Telecommunications Inc, le groupe Viacom Paramount ou le Ted Turner Group. Ce rachat supposerait toutefois que deux problèmes soient réglés. Le premier est celui sur lequel Matsushita a buté : le management. Les relations entre les dirigeants japonais et le vieux Lew Wasserman, PDG, âgé de quatre-vingt-deux ans, dont l'histoire personnelle se confond avec celle de Hollywood, s'étaient considérablement détériorées ces derniers mois. Le second problème consistera à fixer très rapidement les liens entre MCA-Universal et Steven Spielberg. C'est grâce aux bonnes relations qui existaient entre Lew Wasserman, PDG, et Steven Spielberg que le cinéaste a apporté à Universal ses plus beaux succès, notamment *E. T.* et *Jurassic Park*. Le doigté d'Edgar Bronfman sera déterminant pour le succès de cette prise de contrôle.

Arnaud Leparmentier et Yves Mamou

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le vendredi 7 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15815,90	-0,42	-20,29
Honk Kong index	8418,18	-0,87	+2,77

Tokyo Nikkei sur 3 mois (graphique) : 19331,20 – 18343,73 – 17356,25 – 16368,78 – 15381,30 ; 16 janv. – 24 fév. – 7 avril ; 15815,90

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 06/04	Var. en % 05/04	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1890,16	-0,92	-0,48
Londres FT 100	3200,90	+0,34	+4,41
Zurich	1196,42	-0,14	-3,53
Milan MIB 30	941	+0,11	-8,19
Francfort Dax 30	1979,27	+0,48	-6,04
Bruxelles	1341,46	+1,11	-3,46
Suisse SBS	1018,55	+1,36	-1,88
Madrid Ibex 35	275,49	+0,17	-3,34
Amsterdam CBS	270,10	+0,30	-2,84

DEMAIN dans « Le Monde »

LE SYSTÈME MÉTRIQUE : il y a deux cents ans, la République introduisait le système métrique pour remplacer les mesures anciennes, comme la toise du Nord ou la toise du Pérou. Le mètre étalon aura pourtant du mal à s'imposer.

Tirage du *Monde* daté 7 avril 1995 : 510 489 exemplaires.

DANS LA PRESSE

Le secret de l'instruction

LIBÉRATION

Plus d'affaire Carignon, plus d'affaire Longuet, plus d'affaire Suard, plus d'affaire Schuller-Pasqua ! La tranquillité enfin retrouvée, la bonne vieille connivence entre les puissants et les juges à la sauce endormie ! Plus de poil à gratter ! Le silence, seulement le merveilleux silence des sphères gouvernementales et connexes... A défaut du « gouvernement des juges », on aura l'information des procureurs de la République. En matière d'information et de justice, l'idéal du Sénat existe concrètement : à Singapour. Il ne reste peut-être que quelques mois pour y parvenir.

Gérard Dupuy

LE FIGARO

Plus judicieux serait d'en rester aux sanctions contre ceux-là mêmes qui sont tenus au secret de l'instruction et qui le violent. Le journaliste, après tout, ne publie que ce qu'on veut bien lui communiquer. En revanche, les médias ont, bien sûr, un devoir moral de respect des personnes et de la réputation d'autrui. Et il n'est sans doute pas superflu de les rappeler, parfois, à la prudence. Mais cette affaire-là doit relever de la responsabilité de chaque journal et de l'éthique de chaque journaliste.

Ivan Rioufol

FRANCE-SOIR

Le verrouillage de l'enquête et de l'instruction proposé ne vise nullement à protéger les humbles pékins dont les casiers judiciaires et les portraits sont étalés dans les médias depuis des années, dans l'indifférence absolue des législateurs, qu'ils soient de gauche ou de droite. C'est un rideau de fer entre les élus pas vraiment nets et le public que ces messieurs du Luxembourg cherchent à tirer. On peut espérer que les candidats à la présidentielle se prononceront très vite contre cette grossière bévue.

Bernard Morrot

■ **YANN PIAT : La reconstitution de l'assassinat du député (UDF-PR) du Var, Yann Piat, tuée par deux motards, le 25 février 1994, a eu lieu durant toute la nuit du jeudi 6 au vendredi 7 avril à Hyères et La Garde. Lucien Ferri, accusé d'avoir été le passager du motocycliste et d'avoir tué Yann Piat, nie toute participation au crime et s'est refusé à se prêter à cette reconstitution. Les autres jeunes gens écroués dans cette affaire y ont participé.** *(Corresp. région.)*

■ **UNIVERSITÉ : la faculté des lettres et sciences humaines de Besançon a décidé d'interrompre l'ensemble de ses cours, à compter du vendredi 7 avril, jusqu'à ce qu'elle obtienne une rallonge budgétaire pour financer les cours complémentaires. Le conseil de gestion de l'université a pris cette décision au vu d'un déficit d'1,2 million de francs. La faculté compte environ 7 000 étudiants.**





